CANADIENS-FRANÇAIS, SOYONS FIERS DE NOTRE LANGUE MATERNELLE: PARLONS-LA BIEN PARTOUT. PERPÉTUONS LE VERBE PUR QUI LE PREMIER RÉSONNA SUR LES LÈVRES DE LA CIVILISATION AU CANADA.

La Patrie

LE JOURNAL QUI PLAIT AU LECTEUR ET PROFITE À L'ANNONCEUR

MOTS D'ORDRE
MULTA PAUCIS
AUJOURD'HUI MIEUX QU'HIER
ENCORE MIEUX DEMAIN
BEAUCOUP EN PEU
RENSEIGNER, INSTRUIRE, ÉGAYER

57e ANNEE—No 34 | Temps probable: Beau et froid. | MONTREAL, JEUDI 4 AVRIL 1935 | Le soleil se lève à 5h.2b et se couche à 6h.26 | 40 PAGES—PRIX: 2 SOUS

On conteste les pouvoirs de la commission Thouin

(VOIR NOUVELLE PAGE 3)

LES TRAVAILLEURS BENEVOLES. — Deux jeunes gens sans doute sympathisent avec les difficultés financières des municipalités en s'attaquant joyeusement aux dernières glaces. Ou le plaisir de faire disparaître les derniers vestige de l'hiver les rend-il plus alertes dans leur besogne ? (Photo la "Patrie").

CENDRILLON. — Lena Wilson, jeune fille qui vit le jour dans les forêts canadiennes, et qui épousa le Dr James "Bud" Stillman, vient de mettre au monde un second enfant, à New-York. Ci-dessus, sa dernière photo.

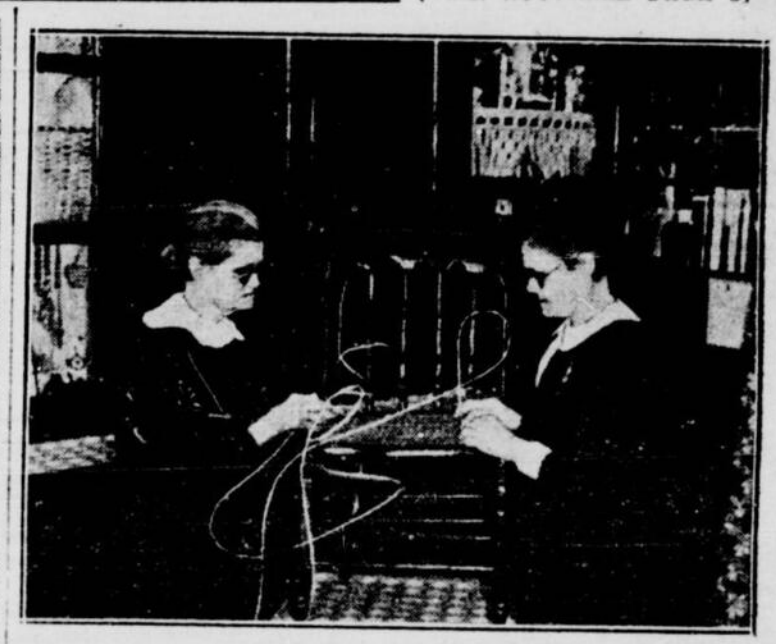

A gauche, Mlle Delima Bernard, à droite, sa soeur, Mlle Elida Richard, toutes deux sourdes-muettes et aveugles, en train de tresser des fonds de chaise à l'Institut des Sourdes-Muettes. Malgré leur triple infirmité, la dextérité avec laquelle elles accomplissent leur travail est vraiment merveilleuse. (Photo la "Patrie").

LE CONSTABLE DE MONTREAL APPREND A TIRER.—La police municipale de Montréal a aujourd'hui la réputation d'être composée d'excellents tireurs. On est parvenu à obtenir ce résultat grâce aux leçons données, à maintes reprises, chaque année, à tous les agents, par les officiers de l'école d'entrainement du boulevard Morgan sous la direction du lieutenant Langlois. On voit ici un agent de la police faisant son stage régulier à l'école de tir et l'on peut voir comment il semble sûr d'atteindre le centre de la cible.—(Photo la "Patrie").

M. HENRY LAUREYS, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de Montréal, dont le prochain volume, "La technique de l'exportation", paraitra vers la fin du mois, aux Editions Albert Lévesque.

M. RICHARD FORD, le nouveau consul américain chargé des visas vient d'entrer en fonction aux bureaux du consulat général, au dixième étage de l'immeuble Castle. M. Ford remplace M. Samuel Fletcher. Il a passé un séjour assez prolongé en Espagne et en a rapporté des souvenirs enchanteurs du pays des rêves.

(Photo la "Patrie")

Rallement d'écoliers et d'élèves de nos pensionnats en l'église Notre-Dame pour entendre le R. P. André Marie Dieux. Plusieurs milliers d'enfants ont envahi hier après-midi les nefs et les bas-côtés de l'église et ont répondu avec ardeur à l'invitation de l'Association du Bien-être de la jeunesse. La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et le curé de Notre-Dame, M. Louis Bouhier, p.s.s., ont été heureux de coopérer afin de faire un succès de cette réunion traditionnelle. (Photo la "Patrie").

LE CRÉDIT DU CANADA EN DANGER

L'opinion de Londres sur l'Hydro. — Les obligataires désireraient un compromis

Des réunions d'urgences sont tenues aujourd'hui par la Ontario Municipal Electric Association, les consommateurs municipaux de l'Hydro et l'Association des directeurs des compagnies d'assurance-vie canadiennes, représentant des firmes qui détiennent des quantités considérables d'obligations dans les quatre compagnies du Québec dont les contrats avec l'Ontario ont été déclarés sans valeur par l'hon. M. Hepburn.

Pendant que ces associations conféreront sur les procédures à prendre pour protéger leurs intérêts, la législation projetée par le gouvernement ontarien au sujet de l'annulation des contrats de l'Hydro continue d'être le principal objet de discussion dans les cercles politiques et financiers du Canada, des Etats-Unis et de l'Angleterre.

UN GRAND DANGER

Le "London Times" et le "Daily Telegraph" y voient un grave danger pour le crédit du Canada. Le "Telegraph" ajoute que le gouvernement fédéral devra intervenir sans tarder s'il veut empêcher ce discrédit de s'étendre à toutes les valeurs et titres canadiens.

Au cours d'un débat à l'Assemblée législative d'Ontario, hier, l'hon. M. Roebuck, qui précipita les événements il y a une semaine en déclarant que les contrats étaient illégaux, a déclaré que le gouvernement avait tenté mais en vain d'induire les compagnies d'énergie électrique à se montrer conciliantes.

L'HON. M. HEPBURN

TORONTO, 4. — Le premier-ministre, M. Mitchell F. Hepburn, "conçoit difficilement" comment le gouvernement fédéral pourrait avoir recours à son pouvoir de désaveu pour empêcher le gouvernement d'Ontario de déclarer nuls les contrats de l'Hydro.

LIQUIDATION

Deux lots de dix mille obligations de la Gatineau Power ont été vendus à perte sur le Curb de New-York plusieurs jours avant que le procureur général, M. A. W. Roebuck, ait attaqué une première fois à l'Assemblée législative la validité des contrats de l'Hydro. Le colonel W. H. Price, député conservateur de Toronto-Park a fait cette allégation hier au Parlement ontarien.

M. Price a aussi déclaré qu'il y a plusieurs mois on a offert en vente 6,000,000 d'obligations de la compagnie MacLaren.

UN COMPROMIS?

Le comité exécutif des porteurs d'obligations des centrales électriques de la province de Québec, s'étant réuni, ici, hier, a décidé d'envoyer une délégation rencontrer le gouvernement ontarien et les compagnies affectées dans l'intention de transiger un compromis à l'endroit des 12 contrats menacés.

Le comité a suggéré de proposer aux trois parties intéressées, le gouvernement ontarien, les compagnies et les détenteurs d'obligations, une réduction de l'intérêt distribué sur les obligations.

L'Hydro, selon les contrats que l'on veut déclarer nuls, paie annuellement aux centrales électriques de la province de Québec, $14,000,000. Le compromis réduirait ce montant de 20 pour 100.

L'épargne en 35 ans serait de $115,000,000.

M. J.-E. SAVARD

M. J. Ernest Savard, président de l'Association canadienne des courtiers en obligations (Investment Dealers Association of Canada), a fait une déclaration dans laquelle il dit, entre autres:

"La plupart des contrats sont en vigueur depuis plusieurs années. Il est tout à fait déplorable que les épargnants soient notifiés si tard que ces contrats sont nuls ex initio."

AU SENAT

L'hon. M. Arthur Meighen, leader conservateur au Sénat, a refusé de dire si le gouvernement canadien allait recourir ou non à son pouvoir de désaveu pour empêcher que soit mis en vigueur le bill ontarien déclarant nuls 12 contrats de l'Hydro.

A LONDRES

Selon le **Financial Times** de Londres, on songerait à saisir le Parlement britannique de la décision du gouvernement ontarien et de le prier de donner ordre au secrétaire pour les colonies, M. J. H. Thomas, d'entrer en pourparlers à ce sujet avec le gouvernement canadien.

CONFERENCE PROCHAINE

QUEBEC, 4. — Le premier ministre de la province de Québec et Mitchell F. Hepburn se rencontreront bientôt pour discuter de plusieurs sujets qui intéressent les deux provinces. Il sera question surtout du projet de loi de l'Ontario qui répudie les contrats de l'Hydro avec quatre compagnies d'énergie électrique de la province de Québec.

- INDEX -

5 Mouvement religieux
8 Editorial
10 Mondanités
16 Radio
17 Théâtres
18 Session de Québec
20 Session d'Ottawa
22 Roman
26 Sport
32 Finances
36 Petites annonces
37 Chronique ouvrière

ANNIVERSAIRES chez LES NÔTRES

La "Patrie" adresse ses meilleurs souhaits à M. Adrien Potvin, commissaire du Service Civil à Ottawa, qui aura 57 ans demain.

Une conférence interprovinciale

QUEBEC, 4. — On sait qu'un comité parlementaire chargé d'étudier les amendements qu'il serait opportun d'apporter à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, siège en ce moment à Ottawa. Le greffier de ce comité, un certain M. A.-A. Fraser a pris ces jours derniers la liberté d'écrire à l'hon. M. Taschereau pour lui demander d'exprimer ses vues sur l'attitude que Québec prendrait sur les questions constitutionnelles en discussion. M. Taschereau a répondu que ce n'était pas là un problème à régler par lettre et que Québec se prononcerait sur ce sujet devant une assemblée compétente, à savoir en l'occurrence, une conférence interprovinciale.

Livre nouveau de John Buchan

LONDRES, 4. (Presse canadienne). — On annonce aujourd'hui la publication d'un nouveau livre de John Buchan, le futur gouverneur général du Canada. Le volume a été composé spécialement pour le jubilé du roi et a pour titre "The King's Grace".

"Le pouvoir du trône repose sur ce qu'il est, dit-il dans son livre, tandis que l'autorité du roi repose et sur ce qu'elle est et sur ce qu'elle a accompli".

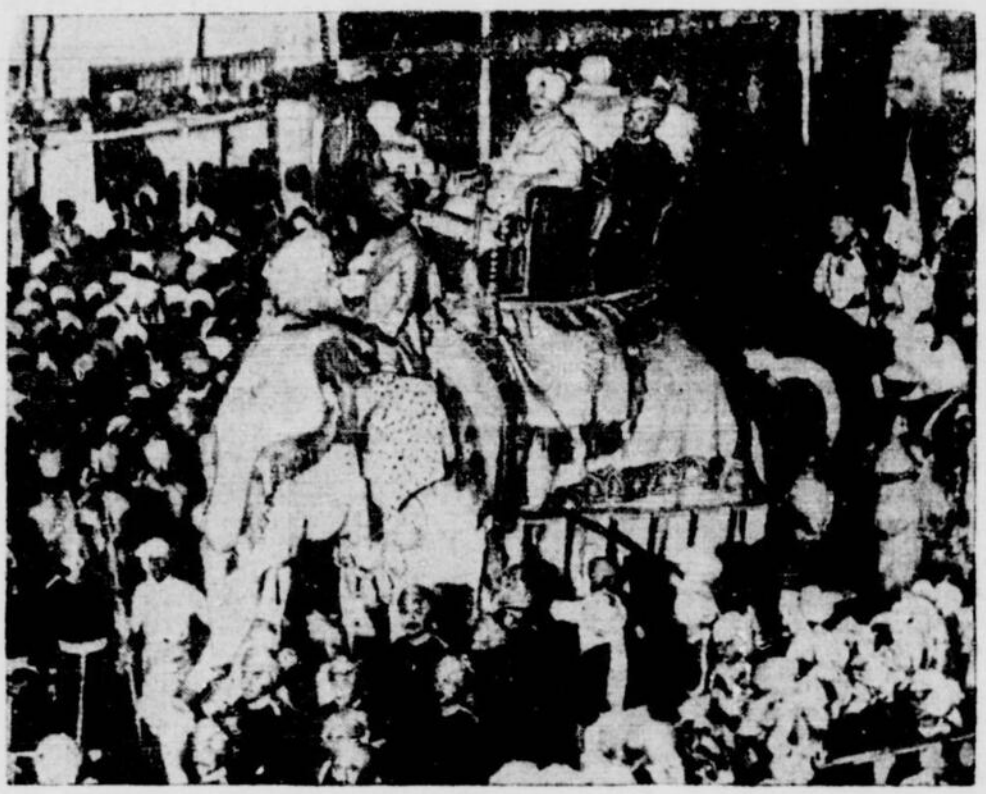

MARIAGE IMPOSANT.—Cette photographie unique nous fait voir le spectacle imposant d'un mariage célébré le soir à Jamnagar dans l'Inde. Le prince Jam Saheb, l'un des plus riches de l'Inde, épousa la Maharajkumari de Sirohi. On voit tout l'apparat avec lequel fut célébré le mariage, notamment le défilé traditionnel à dos d'éléphant.

La Cité du Vatican aura sous peu ses codes pénal et civil

CITE DU VATICAN, 4. (P.-C. Havas).—La Cité du Vatican aura bientôt ses codes pénal et civil. Deux commissions nommées pour l'élaboration des deux codes poursèrent activement le travail qui leur avait été confié et la première d'entre elles, vient de présenter au Souverain Pantife des projets de code pénal et de procédure pénale. Pie XI les examinera personnellement et leur fera subir fort probablement les modifications qu'il jugera opportunes. La promulgation des deux textes aura vraisemblablement lieu dans le courant de l'année, afin que leur entrée en vigueur puisse être fixée en 1936. La deuxième commission n'acheva pas encore, par contre, ses travaux. Les deux codes soumis à l'approbation papale se rapprochent de textes analogues, en vigueur en Italie, aussi bien pour ce qui est des principes directeurs dont ils s'inspirent que pour l'application des peines. La partie se rapportant aux délits contre les personnes et objets sacrés a cependant une plus grande importance que dans les codes italiens. Cela se conçoit aisément si l'on considère que le caractère particulier du territoire auquel ces codes sont destinés augmente considérablement la gravité de cette catégorie de délits.

L'apport des divers pays aux oeuvres missionnaires

CITE DU VATICAN, 4. (P. C. (Havas). — Selon les chiffres publiés par la Congrégation de propagation sur les fonds recueillis dans le monde pour les oeuvres missionnaires, la participation des différents pays s'élevait comme suit: Etats-Unis 7,500,000, France 7,200,000, Italie, 5,300,000, Allemagne 4,500,000, Belgique 3,000,000, Hollande 2,500,000, Espagne environ un million. Ces chiffres sont exprimés en lires. L'apport mondial augmenta progressivement jusqu'en 1929, époque à laquelle on commença à enregistrer une baisse qui ne cessa de s'accroître au cours des années suivantes. Ce fléchissement est dû à la crise, et en partie aussi à la dévaluation de la livre et du dollar.

VICTIMES DE L'AUTO

IMPRUDENCE COUTEUSE

Un orphelin de 14 ans, Gerald Ryan, 2180 Dorchester, s'agrippa, hier soir, à un camion qui passait. Il trébucha et roula sous les lourdes roues du camion en marche. Il fut transporté à l'hôpital Général, où les médecins ont été forcés de lui amputer les deux jambes. Le chauffeur apparemment, n'eut pas connaissance de l'accident, et la police le recherche pour l'en avertir et terminer son enquête.

DEUX VERDICTS DU CORONER

Deux verdicts de mort naturelle ont été rendus par le Coroner, Mme Horm. Pagé, 56 ans, 1460 Letourneux, est morte d'une syncope, hier après-midi. La défunte s'était affaissée soudainement à l'angle des rues Lafontaine et Letourneux alors qu'elle était à faire quelques emplettes.

TROUVE MORT

M. Azarie Lapointe, 59 ans, domicilié à 4738 Rivard a été trouvé mort au local de l'Association ouvrière du Nord, hier après-midi. M. Lapointe était gardien de ce local, situé au No 4677 St-Denis. Le défunt fut frappé d'angine au moment où il commençait le nettoyage de la salle. Découvert par des membres du Club, le malheureux fut conduit à la morgue après qu'un médecin eut constaté la mort.

4 ACCIDENTS DE LA RUE

Georges Charland, 26 ans, 2156 Nicolet, a été blessé hier, par une automobile, qui le renversa, alors qu'il tentait de traverser la rue Dorchester à l'angle de la rue St-Timothée. Les médecins de l'hôpital St-Luc nous disent que son état est grave

Une fillette de 7 ans, Yvette Paquin, 827, Bellechasse a été transportée à l'hôpital Ste-Justine, hier. L'enfant a été heurtée et blessée par une auto que conduisait M. Guy Legault, 5848 DeLaRoche. L'accident est arrivé rue Bellechasse, près de la rue Christophe-Colomb.

Mlle Germaine Beaupré, 25 ans, 4220, rue Adam a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, hier soir. Mlle Beaupré a reçu de légères blessures, quand elle fut renversée par une auto, angle des rues Ste-Catherine et Maisonneuve

Irwin Abramowitch, 4 ans, 3913, rue Clarke, a été conduit à l'hôpital Ste-Justine, hier après-midi. L'enfant venait d'être légèrement blessé par un tramway de la rue St-Laurent. Ses blessures ne sont pas graves.

M. L.-J.-E. Latulipe est décédé à 58 ans

M. L. J. E. Latulippe, président et gérant général de la Corkolite Linoleum Company, de Montréal, et un ancien directeur de la Chambre de Commerce, est décédé, hier à sa demeure, 84 avenue Arlington, Westmount. Il était âgé de 57 ans.

Né à Saint-Anicet, comté de Huntingdon, M. Latulipe étudia au collège Bourget, de Rigaud. Il vint à Montréal en 1898 et fut employé de la Dominion Oilcloth and Linoleum Company, où il devint gérant des ventes. Il démissionna en 1918, pour cause de santé puis plus tard devint président et gérant général de la Corkolite Linoleum Company.

Il fut deux ans président de l'association des anciens élèves de Bourget, gouverneur de l'hôpital Notre-Dame, gouverneur de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc. Il était aussi un membre actif du club de golf Laval-sur-le-Lac, le golf étant son passe-temps favori.

Il laisse son épouse, née Elsie Hayes, son père, M. Joseph Latulipe, un fils, Emile, et trois frères et soeurs.

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 h. 30. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 84 avenue Arlington.

GRAVES BRULURES

Un bébé de deux ans, Denis Bertrand, 6416, Henri-Julien a été conduit à l'hôpital Ste-Justine, hier midi. L'enfant s'est infligée de graves brûlures en renversant sur lui le contenu d'un bol de soupe bouillante.

LES DEUX CONVOIS TUENT DEUX HOMMES

Les deux convois du C.N.R., qui voyagent entre Montréal et Portland ont frappé et tué chacun une victime hier. Le train de Portland-Montréal broya le docteur Thomas Gifford. Le train Montréal-Portland tua un inconnu d'environ 40 ans près de South-Paris, Maine.

Lisez la "Patrie" chaque jour, car chacune de ses éditions contient une multitude d'informations et d'illustrations que vous chercheriez vainement ailleurs.

La Patrie

ANNONCEURS amis qui voulez activer vos affaires sachez profiter de la publicité efficace que vous offrent les pages si attrayantes de la "Patrie".

Mortalité à la baisse

QUEBEC, 4. — Les statistiques publiées aujourd'hui par le Bureau provincial de Santé accusent une diminution considérable dans le nombre de morts survenues dans la province au cours de janvier. La moyenne de mortalité est placée à 10 par 1.000 âmes, soit le chiffre le plus bas depuis 1926.

Par contre, le nombre des mariages et des naissances a aussi diminué légèrement. Voici les chiffres fournis par le Bureau provincial de la statistique. Tous ces montants sont pour les premiers trente jours de 1935. Naissances: 5,577; mariages: 855; décès: 2,614.

Pour l'île de Montréal, les chiffres sont les suivants: 318 mariages; 1,466 naissances et 1104 décès.

$10,000,000 POUR LES PORTS ARGENTINS

BUENOS-AYRES, 4.—Le ministre des travaux publics a soumis au Congrès argentin un bill demandant la permission de dépenser 20,500,000 pesos, soit environ sept millions de dollars pour l'achat d'appareils de creusage et des travaux dns le port de Buenos-Ayres, ainsi qu'une somme additionnelle de 10,000,000 pesos, soit environ trois millions trois cent mille dollars pour la construction de deux élévateurs à grain dans le port de Rosario.

La vitrine du magasin de M. H. Workman, 4904 Est, rue Ste-Catherine, qu'un dangereux maniaque a brisée hier soir d'un coup de revolver. A gauche, dans le carré, on voit le trou fait par la balle dans l'épaisse vitre. La flèche indique l'endroit où la balle pénétra. C'est le septième attentat de ce genre depuis quelques semaines dans la métropole. (Photo la "Patrie").

Autre glace brisée par un maniaque du revolver

La police municipale parviendra-t-elle à mettre la main sur le dangereux maniaque qui, depuis un mois et demi, se promène dans les rues de la métropole tirant du revolver dans les vitrines de divers établissements et mettant en danger la vie des citoyens de la partie nord et est de la ville.

Hier soir ce dangereux individu a commis le septième exploit de sa dangereuse carrière alors qu'il tira dans la vitrine du magasin de M. Harry Workman, manufacturier de chaussures, au numéro 4904 est, rue Sainte-Catherine. M. Workman était seul dans l'arrière-pièce de son magasin quand survint l'attentat.

Il se rendit à l'avant pour constater qu'une balle de revolver de petit calibre avait brisé sa vitrine d'une valeur de $75.

Le marchand est institué percepteur de la taxe de vente imposée par Montréal

La taxe de vente occupe beaucoup de monde à l'hôtel de ville, surtout depuis l'arrivée de M. J.-M. Savignac et du docteur Z. Lesage.

VENTES EXONEREES

A son tour, Me Honoré Parent, est allé dans la métropole américaine pour étudier l'encaissement de la taxe. Des auditeurs indépendants ont aussi fait un voyage à New-York et feront leurs suggestions ici dès que la mise en train de la perception de la taxe sera prête.

Cependant, le Conseil déterminera les ventes exonérées et ceci soulèvera nul doute, un vigoureux débat. Il reste un mois pour préparer cette législation, la taxe de vente devant être perçue dès le début du mois de mai prochain.

Les services municipaux feront imprimer un compendium commode de la loi provinciale et du règlement municipal relative à la taxe sur les ventes; ils en feront distribuer des exemplaires à tous les marchands. Ceux-ci, comme chacun le sait, seront percepteurs du nouvel impôt.

Le meurtre de M. A. Appleby

TORONTO, 4. — Murray Latovsky, gendre de M. Abraham Appleby, propriétaire du théâtre Roxy, assassiné, le 3 mars, dans son bureau, a témoigné hier en Cour qu'il existait une dissension entre les acteurs du théâtre.

La petite ALICE JANE McHENRY

Alice McHenry a de nouveaux troubles

TAUNTON, Mass., 4.—La guérison de la petite Alice McHenry, dont l'estomac était retourné, est des plus étonnantes. On se rappelle l'opération délicate qu'elle dû subir à cause de la position anormale de son estomac. Nous annoncions hier qu'elle avait pu faire quelques pas. Ses troubles ne semblent pas sur le point de se terminer, car ses parents qui vivent séparément se la disputent. Selon la loi du Nebraska, où est située la maison des McHenry, les parents ont la garde conjointe de leurs enfants. Mais d'après la loi du Massachusetts où vit maintenant le père, celui-ci a, seul, la garde de sa fille. La mère d'Alice, Madame Luella-P. McHenry, qui est à Fall River, Mass., depuis le jour qu'elle fit une envolée de 1,500 milles en avion pour se rendre à l'hôpital Truesdale ne goûte guère la loi du Massachusetts. Aussi vient-elle de présenter une requête à la cour pour avoir la garde de sa fille. Une des raisons qu'elle invoque est que sa fille a l'intention de faire du cinéma.

Acceptera-t-on en bloc le reliquat des listes ?

La commission de révision des listes électorales pour le district de Montréal rendra sa décision demain après-midi au sujet du reliquat des noms dont le cas n'aura pas été étudié.

SES POUVOIRS

La commission devra premièrement dire si oui ou non elle a l'autorité d'accepter ou de radier les noms qui n'auront pas été étudiés et en second lieu, elle devra, dans l'affirmative, décider en faveur ou contre l'acceptation de ces noms.

M. Jean Martineau, de l'Action Libérale Nationale, rencontré ce matin par le représentant de la "Patrie", déclarait que la commission, telle que constituée, n'avait le droit que d'entendre les arguments et de décider en faveur ou contre l'acceptation des noms contestés et qu'elle n'avait pas le pouvoir d'accepter ou de rejeter les noms que l'on désirerait contester.

PRECEDENT

C'est la première fois dans l'histoire de la province qu'un tel cas se produit.

Le recorder Amédée Thouin, président de la commission, rencontré par le représentant de la "Patrie", n'a voulu rien déclarer.

"Cette commission a-t-elle le pouvoir d'accepter le reste des noms?" avons-nous demandé.

"Ceci fera partie de notre jugement, que nous rendrons demain après-midi," de répondre le recorder Thouin.

On a continué, ce matin, la contestation des listes dans le quartier Laurier. Une quarantaine de noms ont été radiés.

La commission continuera son travail cet après-midi et demain.

Cadeau au roi

La Canadian Handicrafts Guild présentera au roi à l'occasion de son jubilé une magnifique carpette dont le dessin représentera la ville de Québec sur un fond de ciel orangé et or, et deux peupliers au premier plan.

M. Paul Mercier fait fi des réformes de M. Bennett

OTTAWA, 4. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Paul Mercier, député de St-Henri au fédéral, a hier soir pris la défense des petits propriétaires et des ouvriers, à l'Union Libérale de Hull.

Accompagné de son collègue, M. Alphonse Fournier, député du comté de Hull et de M. Alexis Caron, candidat libéral officiel aux prochaines élections provinciales, M. Mercier a été reçu à Hull avec enthousiasme.

UN MILLION

La rédistribution des sièges électoraux a donné à M. Mercier 90,000 électeurs et 257 polls de votation. M. Mercier parle du marché Atwater dont la construction a coûté plus d'un million pour servir au premier ministre du Canada de piédestal du haut duquel il a annoncé au pays le jour de la délivrance en janvier dernier. A ceci, M. Mercier ajoute qu'un marché de deux cent mille dollars eût suffi aux besoins de la localité.

Le gouvernement fédéral actuel a tué notre commerce d'exportation; notre commerce d'importation n'en vaut guère plus; nous produisons cent fois plus que ne l'exige notre consommation domestique et le surplus de notre production nous reste sur les bras.

On accuse les libéraux de n'avoir rien fait pour les ouvriers, dit M. Mercier. Pourtant, les lois des contrats, la loi Lemieux, celle du scrutin secret, et combien d'autres, ont été mises dans les statuts par les libéraux.

CES REFORMES

Sur les mesures de réforme du gouvernement, M. Mercier s'arrête un instant pour en faire l'[illegible] avait cru que l'annonce de ces mesures contenait un espoir pour l'avenir; il n'en est rien et tous s'accordent à les considérer comme un "bluff" monumental, des promesses électorales, auxquelles le peuple ne se laissera pas prendre.

L'assurance-chômage n'est pas l'arc-en-ciel qui laisse entrevoir la fin de nos misères. En somme, de cette loi, l'ouvrier peut se dire: si je travaille, c'est avec mon argent, ma contribution, que doit vivre cette forme d'assurance; si je ne travaille pas, je n'ai rien à attendre de cette loi qui coûtera au pays sept millions par année.

UNE FARCE

L'institution d'un conseil économique devant servir à aviser le gouvernement sur ce qu'il doit faire en face de tel ou tel problème, est une autre farce que le peuple ne saisit pas bien mais que, à bon droit, il craint. C'est en plus l'abdication de droits, de l'autorité.

La loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers permettra à qui le voudra de jouer ses créanciers. C'est une mesure dont l'application tue pour toujours le crédit du cultivateur à qui personne ne voudra prêter même sur les meilleures hypothèques, puisque l'autorité fédérale lui place entre les mains les moyens d'éviter de contourner ses obligations.

Quant à la journée de huit heures M. Mercier ne croit pas qu'il vaille la peine d'en parler, puisqu'elle n'entrera en vigueur que trois mois après la sanction royale, ce qui veut dire que dans trois mois il ne restera plus au pays de conservateurs pour en faire l'application.

$25,000 pour blessures

Une action au montant de $25,000, a commencé à s'instruire, ce matin, devant un jury civil, sous la présidence de l'honorable juge-en-chef de la Cour supérieure, R.-A. Greenshields.

Les procédures ont été instituées par William Wilson, tant personnellement qu'en qualité de tuteur à sa fille mineure, Christina, âgée de 19 ans, contre Harold P. Howells, de la cité de Verdun. Le 18 août 1933, la jeune fille avait été invitée et avait accepté de se rendre avec le défendeur et d'autres personnes à Old Orchard, Maine, en tournée de plaisir. Les invités avaient pris place dans la voiture-automobile du défendeur, conduite par ce dernier. Au cours du voyage, la voiture donna sur un poteau de téléphone, à St. Albans, Vermont. La jeune fille du demandeur reçut de graves lésions à la figure, au bras droit et à la mâchoire. La demande soutient que l'accident est survenu par la faute et négligence du défendeur, qui conduisait sa voiture à une vitesse excessive. De plus, il n'aurait pas eu l'expérience nécessaire pour tenir un volant. La cause promet d'être assez longue. Mtres Mann, Lafleur et Brown repré-

L'état de santé de l'hon. M. Bennett

OTTAWA, 4. — Le premier ministre du Canada pourra se lever aujourd'hui, pour la première fois depuis quatre semaines. Si son état de santé continue de s'améliorer, il pourra sortir de sa chambre au début de la semaine prochaine.

L'étude Rodier et Rodier

Les ouvriers de la Métropole apprendront avec intérêt que l'avocat du ministère du Travail, Me Lucien Rodier, doit transporter son étude dans l'immeuble Alfred, suite 911, le 4 avril. La firme Rodier & Rodier s'occupe maintenant des comités paritaires de construction et le ministère du Travail a chargé ses procureurs de protéger aussi les ouvriers tombant sous la loi nouvelle de l'extension juridique des contrats collectifs, du Travail. Les nouveaux bureaux seront ouverts au public le 8 avril.

● Vous aimerez la saveur riche, fraîche et satisfaisante du "Salada" Mélange Orange Pekoe. Essayez-le.

4-37

THÉ 'SALADA'

Le bill No 2 de Montréal est adopté

La carte d'identité fait le sujet d'une discussion

QUEBEC, 4. — (Du corr. de la "Patrie"). — Le bill des amendements à la charte de Montréal a passé au comité du Conseil Législatif, hier soir, comme "du beurre dans la poêle". En l'espace de deux heures, les quarante articles furent adoptés, pour plusieurs, on dispensa même le greffier de les lire, ce qui épargna beaucoup de temps. C'est à peine si on apporta quelques modifications.

Par exemple, la ville n'aura pas le droit d'empêcher l'établissement de raffineries d'huile, mais de réglementer sur cette question seulement. Le maire Houde insista sur ce point, en disant qu'il voulait éviter aux résidentiels la senteur d'odeurs assez peu intéressantes, ce qui fit dire à l'hon. M. Marchand: "Si vous faites disparaître de Montréal tout ce qui ne sent pas bon, il ne restera plus grand'chose." On a fait un autre léger changement à la clause qui oblige de faire examiner tous les animaux morts ou volailles qui doivent être consommés. Ceux qui enverront des cadeaux (une dinde ou une fesse d'orignal) seront exemptés de cet examen, de même que les fermiers qui viennent porter de la viande à leur "bourgeois".

Vive discussion

Il y eut une assez vive discussion entre le maire et l'échevin Raynault, au sujet de la carte d'identité. M. Raynault demanda de nouveau que cette carte soit obligatoire pour tous les électeurs. Les honorables MM. Simard et Kelley se prononcèrent en faveur de cette mesure, mais le maire déclara qu'il ne voulait pas que la législature oblige la ville à la rendre obligatoire. "Donnez-nous simplement la permission de le faire", dit-il. Ce que le maire ne veut pas, c'est que la ville soit obligée de dépenser de l'argent pour cette carte. Mais la discussion n'apporta aucun changement et l'on n'exigera la carte que des chômeurs qui vivent sous les secours directs.

L'aqueduc

Au sujet de l'emprunt de $1,665,000 pour l'aqueduc, le conseil n'eut aucune objection, après les explications de M. Lafrenière.

Les membres du Conseil Législatif demandèrent au maire si la Commission d'Urbanisme qui sera créée en vertu du présent bill ne viendra pas en conflit avec la Commission Provinciale qui sera créée pour le Greater Montréal. M. Houde déclara que non.

Le comité s'ajourne à jeudi matin pour étudier trois amendements que les autorités montréalaises veulent apporter à leur bill.

Commission d'urbanisme

De plus le Conseil Législatif a ratifié la création d'une commission d'urbanisme pour Montréal. Cette commission existe déjà, et comme l'a relaté l'échevin J.-M. Savignac, président du comité exécutif de Montréal, c'est M. H.-A. Terreault, ancien ingénieur de la cité et ancien président de la commission du chômage qui en est le président et l'âme dirigeante.

Pas de dépôt perdu à Verdun

Contrairement à certaines nouvelles publiées dans les journaux nous avons appris de l'hôtel de ville de Verdun qu'aucun des candidats des élections de lundi dernier à Verdun n'a perdu son dépôt; le paragraphe 3, de l'article 185 stipule que la somme déposée doit être retournée aux candidats élus de même qu'à tous ceux qui ont obtenu au moins le tiers des votes favorables au candidat élu.

Une mauvaise interprétation venant des employés civiques de Verdun faisait de cette sorte, perdre le dépôt à MM. W.-J. Bell, Charles-M. Allen et H.-J. Garrity, qui en fait ne le perdront pas.

BERNE. — Le conseil fédéral a décidé d'enquêter au sujet de Berthold Jacob, journaliste allemand ennemi du national-socialisme, que l'on dit avoir été enlevé en territoire suisse.

M. A. Cornellier parle à St-Henri

"Il est paradoxal pour un jeune de se dire conservateur. Oui, nous sommes indisciplinés et rébarbatifs à la directive insensée d'un parti qui refuse de se conformer aux règlements parlementaires et aux volontés de la population".

Voilà ce que disait M. André Cornellier, hier soir, à la réunion de la section Saint-Henri de la Jeunesse libérale.

Assemblée.—Ce soir, à 5913, rue Christophe-Colomb, assemblée de la section des Italiens de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion.

L'expérience française

M. Henry Hornbostel, continuant la série de ses conférences sur la monnaie, a parlé hier soir, de la politique monétaire française. Le conférencier fit d'abord l'examen de la situation monétaire avant la guerre. Il expliqua le mécanisme de l'inflation au cours des hostilités et divisa l'après-guerre en trois périodes: de 1919 à 1920, la liquidation de la guerre; de 1928 à 1930, la prospérité; à partir de 1930, la dépression.

Toute la politique française au cours de ces trois périodes peut se ramener à une série de tentatives pour rester fidèle aux principes de stabilité et au respect des contrats.

A l'heure actuelle, la situation technique du franc est très forte; mais le poids de la dette intérieure et les abandons récents par certains petits pays, de l'étalon-or créent une situation assez complexe.

Nouveautés

MINUSCULE STERILISATEUR

Les piles employées pour les projecteurs ou lampes de poche peuvent très bien servir à l'opération d'un minuscule stérilisateur. Cet instrument nouveau, à peine plus gros qu'une plume-réservoir peut être commodément transporté par toute personne qui l'utilise. Ses dimensions permettent d'en faire un compagnon de voyage.

Le stérilisateur purifie instantanément par immersion, quelques secondes suffisant à son efficacité. La stérilisation s'accomplit par les minimes quantités d'argent ionique qui se détachent des deux électrodes d'argent. Ce traitement ne change ni le goût ni la couleur de l'eau.

(Reproduit par arrangement spécial de la "Patrie" avec "Popular Mechanics").

LE JAPON PREND LIVRAISON DU CHEMIN DE FER MANCHOURIEN.—On voit ici ceux qui ont signé le récent traité à Tokio par lequel les 1,000 milles de voie ferrée du chemin de fer de l'Est chinois passèrent de l'administration russe à celle du Japon. De gauche à droite, tenant une plume à la main, on remarque Constantin Yurenev, signataire pour la Russie, dans le centre Koki Hirota, ministre des Affaires étrangères du Japon, signant pour son pays.

L'hon. M. W. Mitchell, c. r. est décédé soudainement

Après une carrière fructueuse et bien remplie, l'honorable Walter George Mitchell, c.r., ancien trésorier de la province de Québec et ancien député de Saint-Antoine aux Communes, est décédé subitement à sa demeure, à 8 heures 30, hier soir, pendant son sommeil. Il a succombé à une attaque cardiaque. Il était malade depuis deux semaines.

Avocat éminent, membre de la firme Mitchell, Ralston, Kearney et Duquet, il a eu une carrière politique distinguée. En plus d'avoir été trésorier provincial et député, puis ministre des affaires municipales, il s'occupa grandement de la question de l'éducation dans la province de Québec. Il avait été pendant 10 ans président du conseil de l'instruction publique de la province de Québec, division des écoles protestantes.

M. Mitchell, qui était âgé de 58 ans, laisse pour le pleurer sa seconde épouse, née Grace Hewitt, de Reading, Penn., et six enfants, Terence, William, Eileen, Pauline et Patricia, nés de son premier mariage, avec Antonia Pelletier, décédée, de Québec; et Margot Mitchell, enfant de sa seconde femme. Il laisse aussi un frère, M. H. L. Mitchell, de Montréal.

M. Mitchell semblait en bonne santé, hier soir, au dîner. Il causa avec les membres de sa famille puis se retira dans son vivoir, où il s'endormit pour mourir subitement durant son sommeil.

Né à Dandy, comté de Richmond, le 30 mai 1877, il était le fils du sénateur William Mitchell et de Dora Goddard. Il reçut sa première éducation à la Montreal High School et ensuite au Bissop's College School de Lennoxville. Il gradua à l'université McGill en 1901.- La même année il fut admis au barreau et devint membre de la firme légale de Greenshields, Greenshields, Heneker et Mitchell. Il se retira en 1903 pour fonder une autre firme légale avec feu Me N.-K. Laflamme, c.r., firme connue sous le nom de Laflamme et Mitchell et plus tard sous le nom de Laflamme, Mitchell et Callaghan. Il devint Conseil du roi en 1912.

M. Mitchell fut le premier ministre des affaires municipales lorsque ce ministère fut créé par sir Lomer Gouin, qui ramena M. Mitchell à Québec pour être trésorier provincial, succédant à feu l'honorable Peter Mackenzie.

C'était en l'année 1914 et en novembre de cette même année il fut élu par acclamation député provincial du comté de Richmond.

L'honorable M. Mitchell était déjà bien connu avant de venir à Québec. Il était le fils de feu l'honorable William Mitchell, un sénateur, un ami intime de Laurier, un constructeur de chemins de fer, et un homme très important dans les Cantons de l'Est. Lorsque le sénateur Laflamme, un des plus grand criminologistes de son temps, mourut, M. Mitchell organisa sa propre firme légale, et au moment de sa mort il était associé avec l'honorable J. L. Ralston, ancien ministre fédéral de la Défense nationale.

L'hon. WALTER-G. MITCHELL

Comme trésorier provincial, M. Mitchell s'acquit une réputation enviable de largeur de vue, de bon sens, d'équité et de justice. En 1921 il se lança dans le domaine fédéral, l'emportant facilement comme député libéral du comté de Saint-Antoine sur son adversaire, M. W. G. Ross. Ce comté avait été conservateur durant de longues années. Il démissionna en 1924 en signe de protestation au sujet de la question du tarif. Il continua à s'occuper de politique, mais ne se représenta pas toutefois, s'occupant aussi de son bureau légal.

Il a été membre des clubs St. James, Mount-Royal, Montréal, Reform, University, Garnison de Québec, Saint-Georges, de Sherbrooke, etc. Il était aussi directeur de l'hôpital Général de Montréal, de la ferme des jeunes garçons de Shawbridge, etc. Il possédait le titre honoraire de docteur en lois civiles, le titre honoraire de licencié en droit, et il était syndic du Bishop's College. Il demeurait au numéro 3448 rue Stanley, Montréal.

La date des funérailles sera annoncée plus tard.

PROFONDS REGRETS

Québec, 4. — C'est avec beaucoup de peine que les membres de l'Assemblée législative et du Conseil législatif ont appris, hier soir, la nouvelle de la mort subite de l'honorable Walter Mitchell. Plusieurs qui l'avaient connu intimement ont exprimé leur profond regret de perdre un ami aussi sincère et aussi dévoué.

"Je suis terriblement peiné, terriblement", a déclaré l'honorable premier ministre, M. L.-A. Taschereau, en apprenant la triste nouvelle. J'ai perdu un ami des anciens jours et d'aujourd'hui. C'est un vieux confrère qui disparaît. Depuis que je l'ai connu nous avons toujours été dans les meilleurs termes. Je ne puis qu'offrir toute ma sympathie aux membres de sa famille. C'est une grande perte que nous souffrons.

Québec réclame justice à Ottawa

"Sur seize sous-ministres à Ottawa, nous ne comptons qu'un seul Canadien français," déclarait hier soir, M. Joseph Lamarche, ancien candidat conservateur dans le comté Saint-Jacques, au cours d'une causerie qu'il prononçait au Club Confédération, sous les auspices de l'Idée Conservatrice." Québec n'est pas traité avec justice et je voudrais que nous ayons notre part nous aussi à Ottawa", continua le conférencier.

M. Lamarche a fait une conférence fort documentée sur le budget Rhodes, présenté ces jours derniers, et il a déclaré que dans tous les domaines, le parti conservateur, actuellement au pouvoir, avait fièrement servi les intérêts de la population.

L'assemblée était présidée par l'échevin Tancrède Fortin, C.R., président de l'Idée Conservatrice.

Loi de presse

EDMONTON, 4. — Le procureur général J. F. Lymburn a présenté à l'Assemblée législative de l'Alberta, deux bills dont l'un vise à limiter la liberté de la presse dans les comptes rendus des procédures judiciaires et l'autre tend à amender la loi du libelle et de la diffamation.

La publication d'articles blasphématoires ou obscènes serait punie d'une amende de $5,000.

LE MOUVEMENT RELIGIEUX

La Rév. Mère Françoise-Romaine, née à Joliette, est nommée supérieure à la maison mère des SS. de la Providence

Changements aux Trois-Rivières et à Ste-Thérèse. – La retraite annuelle. – Mgr Gauthier poursuit à l'Hôtel-Dieu sa convalescence. – Le programme détaillé des confirmations à Montréal. – Chez les Franciscains.

ON CONFIRME NOS RENSEIGNEMENTS D'HIER

Chez les Soeurs de la Providence, la Rév. Mère Françoise-Romaine (née Trudeau), originaire de Joliette, est nommée supérieure à la maison mère de la rue Fullum. Elle était ci-devant supérieure à la Providence Bourget, angle des rues Ontario et Aylwin.

Et la Rév. Mère Camut, ci-devant supérieure au couvent de la rue Fullum, devient supérieure à la maison des Trois-Rivières.

La Rév. Mère Olympiade, ci-devant supérieure aux Trois-Rivières, est nommée supérieure à Sainte-Thérèse de Blainville.

Enfin, la Rév. Mère Bernardin, ci-devant supérieure à Ste-Thérèse, est nommée supérieure à la Providence Sainte-Geneviève, rue de Lorimier.

Comme nous l'avons annoncé, la Rév. Mère Omer a été réélue supérieure à l'Institution des Sourdes-Muettes, rue St-Denis.

Hier soir, est commencée à la maison mère de la rue Fullum la retraite annuelle des religieuses; elle se terminera le vendredi de la Passion. C'est le R. Père Parrot, C.SS.R., qui préside ces pieux exercices.

NOTES RELIGIEUSES

Comme nous l'avons annoncé hier, S. Exc. Mgr Georges Gauthier, rentré des Etats-Unis, poursuit à l'Hôtel-Dieu une cure nécessaire.

C'est demain matin que sera chanté au Collège du Sacré-Cœur (Boucherville) un service solennel pour le repos de l'âme du cher Frère N. Leclerc, C.S.V., ci-devant directeur.

Au diocèse de Québec, on annonce les nominations suivantes:

M. l'abbé Louis Bolduc, vicaire à St-Grégoire de Montmorency a été nommé desservant à Ste-Rose de Dorchester.

M. l'abbé Lucien Bussières, vicaire à Ste-Germaine de Dorchester, a été nommé vicaire à St-François de Beauce, Beauceville.

M. l'abbé Rosaire Proulx, au repos, a été nommé vicaire à St-Eugène, L'Islet.

CHEZ LES FRANCISCAINS

Nous avons noté dès hier les mutations ecclésiastiques, occasionnées par la mort du cher Père Zénon (Fontaine), O.F.M. Voici comment l'autorité confirme nos renseignements:

A Rosemont: définiteur et préfet des études, le R. Père Marie-Albert (O'Neill); maître des clercs, professeur de morale et discret, le Père Léonard (Puech); maître des postulants convers, le R. Père Fabien (Viens); à la rue Dorchester; secrétaire provincial, le R. Père Joseph-Hermann (Poisson), déjà secrétaire particulier du T. R. Père Provincial;

A Québec, le R. Frère Guy-M. (Brisebois), en remplacement du Père Léonard.

Hier, nous avons transcrit la liste inédite des prédicateurs franciscains du Carême. Voici un feuillet complémentaire:

A Kirkland, (Ont.): le R. P. Xavier-Marie, 3e et 4e semaines; à Régina, (Sask.): (St-Mary's), le R. P. Martin-M. (en allemand), 4 semaine; à Edmonton: (S.-Edmond-de-Calder), les RR. PP. Martin H. et Alexis, 5e semaine. Etats-Unis: S.-Alban's (Vermont), le R. P. Ethelbert, tous les mercredis du carême; S.-André-de-Biddoford, (Maine), les RR. PP. Louis-Joseph et Frédéric, 4 premières semaines; Caribou, (Maine), les RR. PP. Sylvestre et Pennafort, 4e et 5 semaines; Woonsocket, R.-I., le R. P. Marie-Antoine, 2 premières semaines; Pawtucket, (R.-I.), N.-D. de Consolation, R. P. Justinien, 2e premières semaines; Providence, (R.-I.), N.-D. de Lourdes, le R. P. Hilaire-M., 4 premières semaines; Nasonville, (R.-I.), S.-Thérèse, le R. P. Hilaire-M., 5e et 6e semaines.

LA CONFIRMATION

La "Semaine Religieuse" de Montréal, précise le programme des confirmations prochaines en la ville de Montréal. Elle les fixe du mardi 23 avril au dimanche 28 avril.

Voici l'itinéraire détaillé de NN. SS. les Evêques:

Mardi, le 23 avril, à 10 h. a. m. —Sainte-Gertrude, Saint-Herménégilde, Bordeaux, Saint-Paul de la Croix, Sault-au-Récollet.

Mardi, le 23 avril, à 3 h. p. m. —Saint-Bernardin, Saint-Bernard, Saint-Brendan, Sainte-Claire (Tétreault-ville), Sainte-Jeanne d'Arc

Mercredi, le 24 avril, à 10 h. a. m.—Sainte-Agnès, Saint-Barthélémy, Saint-Alphonse, Sainte-Catherine, Sainte-Elisabeth, Saint-Etienne, Saint-Aloysius, Saint-Antonin, Saint - François - Solano, Saint-Jean de Matha.

Mercredi, le 24 avril, à 3 h. p. m.—Saint-Antoine, Saint-Anselme, Sainte-Cécile, Saint-François d'Assise, Saint-Germain, Sainte-Hélène, Holy Family, Saint-Jean Damascène, Saint-Joseph, Saint-Léon.

Jeudi, le 25 avril, à 10 h. a.m. —Lachine, Saint-Arsène, Saint-Charles, Saint-Eusèbe, Saint-Henri, Sainte-Anne, Saint-Jean de la Croix, Saint-Michel, N.-D. des Sept-Douleurs, N.-D. du Perpétuel Secours, Ville Lasalle, Pointe-aux-Trembles, Notre-Dame de Lourdes.

Jeudi, le 25 avril, à 3 h. p. m. —N.-D. des Victoires, Notre-Dame du Sacré-Coeur, Saint-Octave, Saint-Paul, Saint-Augustin, Saint-Clément, L'Ascension, Saint-Pierre, Saint-Vital, Saint-Victor, Sainte-Clotilde, Saint-Vincent-Ferrier, Saint-Viateur.

Vendredi, le 26 avril, à 10 a.m. —Saint-Ambroise, Sacré-Coeur, Sainte-Brigide, Sainte-Cunégonde, Saint-Dominique, Saint - Enfant-Jésus, Saint-Louis de France, Notre-Dame, N.-D. du Saint-Sacrement, Villeray, Saint-Sacrement (Lachine), Ahuntsic, Notre-Dame de la Paix.

Vendredi, le 26 avril, à 3 h. p. m.—Cartierville, Saint-Pascal Baylon, Saint-Jean-Baptiste Vianney, Saint-Roch, Saint-Raphaël, Saint-Mary's, Notre-Dame de Grâce, Saint-Pierre Claver, Maisonneuve, Saint-Stanislas, Saint-Rédempteur, Saint - Georges, Saint-Louis de Gonzague.

Samedi, le 27 avril, à 10 h. a. m.—Saint-Denis, Saint-Gabriel, Saint-Irénée, Saint-Jean-Bte de la Salle, Notre-Dame des Neiges, Saint-Pierre-aux-Liens.

Samedi, le 27 avril, à 10 h. a. m.—Saint-Wilibrord, Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, Christ-Roi, Saint-Zotique, Saint-Patrice, Holy Cross, Ville Modèle.

Samedi, le 27 avril, à 3 h. p.m. —Saint-Vincent de Paul, Sainte-Madeleine, Sainte - Marguerite, Saint-Marc, Saint-Edouard, Saint-Jean Berchmans, Saint-Laurent, Saint-Ignace de Loyola.

Dimanche, le 28 avril, à 3 h. p. m. — Immaculée-Conception, Saint-Jacques, Saint-Jean-Baptiste, La Nativité (Hochelaga), Notre-Dame del Carmine, Notre-Dame della Difesa, Saint-Thomas d'Aquin, Sainte-Philomène.

Une escadrille française portera le nom de Clément Ader, inventeur de l'avion

PARIS, 4. (P. C.-Havas). — La France célébra, hier, l'inventeur de l'avion. C'est ainsi que Clément Ader, mort il y a juste dix ans, avait baptisé l'engin bizarre en forme de chauve-souris qui effectua non pas le premier vol (ce serait trop dire et il faut en laisser la gloire aux frères Wright) mais le premier bond dans l'air.

Le fait a été officiellement enregistré par une commission spéciale et des témoins oculaires de l'événement s'en souviennent encore. C'est, par exemple, le colonel Watteau, président de l'Aéro-Club qui nous a déclaré: "On ignore généralement qu'avant ses célèbres expériences de Sartory, Clément Ader avait fait des essais dans les bois de Grez-Armainvilliers. Il avait choisi cet endroit pour garder le secret de ses recherches. Son avion, il l'avait construit en plein mystère, dans une vieille bicoque cachée dans une clairière. Elle existe encore ainsi que le potager voisin sur le quel Ader fit son premier bond dans l'espace, sept ans avant celui qui fut officiellement consacré à Sartory."

Un moment est déjà élevé à Muret, dans la Haute-Garonne, patrie du premier des aviateurs. C'est Clément Ader qui fut aussi l'inventeur du rail sans fin devenu depuis l'auto-chenille et même le tank), du pneumatique pour les bicyclettes. C'est lui qui dessina le premier réseau téléphonique de Paris en 1879. Il imagina aussi une sonde sous-marine, une machine à poser les voies de chemins de fer, un moteur à détente variable, un embrayage métallique, en souvenir de sa plus géniale invention, celle qui devait donner son nom à tous les plus lourds que l'air qui ont volé depuis.

Il est question de donner le nom d'Ader à une escadrille de France et d'élever une stèle à l'endroit où, pour la première fois, un homme a osé défier les lois de la pesanteur.

100,000 Ethiopiens à la frontière

ADDIS-ABERA, Ethiopie, 4. — Une armée moderne, composée de 100,000 Ethiopiens, se dirige vers les frontières italiennes, apprend-on de sources autorisées. Ce mouvement militaire n'est seulement que préventif, dit-on.

Un nouveau sanatorium ultra-moderne en France

PARIS, 4. (P. C.-Havas) — Beaujon, hôpital gratte-ciel, fait école. Le sanatorium Sabourin— le nom d'un physiologue d'hier qui passait, au dire de ses pairs, pour être le meilleur diagnosticien d'Europe — va s'élever aux portes de Clermont-Ferrand tout en hauteur. Sept étages seulement, sans doute, mais sept hauts étages. Cent mètres de longueur pour le bâtiment principal, dix mètres seulement de largeur. C'est dire que tous les lits seront au midi. Quant à la façade, ce n'est qu'une vaste baie. "Toute la lumière du Ciel, nous dit le docteur Luton, médecin-chef de l'établissement, est ainsi utilisée. Pas un rayon ultra-violet, pas un infra-rouge qui se perde. Et cela vaut bien tous les appareils de la science moderne, appareils d'ailleurs qui sont également en usage chez nous." Le sanatorium Sabourin est un de ces établissements qui ont poussé, depuis la guerre comme des champignons, pour lutter contre la tuberculose. Il est également équipé pour recevoir des enfants, et c'est peut-être le seul sanatorium français qui puisse ainsi accueillir, sous un même toit, la maman malade et son petit contaminé. Un jardin, des arbres, des fleurs vont permettre une cure d'air sans tristesse." Le temps n'est plus, ajoute le docteur Luton, où le sanatorium était un lieu de désolation pour le malade ou pour ses visiteurs. Nous avons voulu le bâtir près de la ville pour que l'hospitalisé ne soit pas trop éloigné de sa famille. Pour qu'il puisse trouver aussi dans un centre médical aussi bien outillé que Clermond-Ferrand les chirurgiens, les spécialistes et les outillages qui permettent d'appliquer les techniques les plus modernes. Si la France, en effet, a été assez longue à se décider aux méthodes chirurgicales de traitement de la tuberculose, il n'est plus de sanatorium désormais qui n'ait son chirurgien, ses médecins spécialisés dans la section des brides pleurales, qui empêchent un pneumothorax correct. On pratique de la façon la plus courante la phrénicectomie qui, par l'arrachement d'un nerf, met le poumon au repos, la thoracoplastie, plus mutilante mais nécessaire dans certains cas autrefois désespérés. Le sanatorium est devenu également un hôpital. Tout ceci en dix ou douze ans. Si dès 1908, dans les sanatoria français, quelques médecins pratiquaient couramment le pneumothorax artificiel, ce n'est guère que vers 1922 que Léon Bérard, à Lyon, commençait les thoracoplasties sur les malades de l'important village sanatorium d'Hauteville. A Paris, vers la même époque, le professeur Lardennois et, surtout, le Dr Maurer mettaient au point une technique française, un outillage spécial. Mais il fallait avant ou après ces traitements envisager un séjour dans un sanatorium et les établissements manquaient. Ils sont maintenant, grâce aux efforts de l'Etat, des départements, des communautés, assez nombreux pour accueillir chaque année 100,000 malades. A peu près le chiffre annuel des décès dûs à la tuberculose. Et les récentes statistiques du Comité National de Défense, grâce à cet armement, marquent une régression assez nette du terrible fléau.

Mort accidentelle

QUEBEC, 4. — Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de John Kennedy, 37 ans, décédé dans un hôpital local, dimanche dernier.

Québec aura son incinérateur

QUEBEC, 4.—La ville de Québec devra, dans un délai de six mois après la mise en force de la loi amendant sa charte, construire un incinérateur ou s'entendre avec une compagnie qui dotera la ville de cette amélioration, pourvu que dans les deux cas elle ait obtenu l'autorisation de la Commission municipale de Québec. C'est la décision prise, hier soir, par le comité des Bills privés qui adopta une proposition faite par l'hon. M. Taschereau pour régler une fois pour toutes cette question.

La cité de Québec est autorisée, avec l'approbation de la Commission municipale, à emprunter une somme de $210,000 à cette fin.

Irlande-Terre-Neuve

OTTAWA, 4. — M. Parkin, ingénieur du National Research Council, a déclaré, hier, qu'il y aurait un service aérien entre Terre-Neuve et l'Irlande bientôt.

POUR EMPECHER LES ATTAQUES AERIENNES.—Quand les flottes de l'Angleterre accomplirent leurs dernières manoeuvres près de Gibraltar, des avions simulèrent une attaque contre les navires. On voit ici un marin de l'"Eagle", un porte-avions géant, se préparant à abattre l'ennemi avec sa mitrailleuse.

Jacqueline Gagnon serait la tête dirigeante d'un groupe de contrebandiers

NEW-YORK, 4. — (Presse canadienne). — Jacqueline Gagnon, 42 ans, venant de Montréal, qui a été arrêtée il y a quelques jours par la police locale, a hier comparu en Cour et a été accusée d'avoir conspiré avec deux autres personnes pour faire la vente et la contrebande des narcotiques. Elle a protesté de son innocence et un cautionnement de $10,000 a été exigé pour sa mise en liberté provisoire.

La police locale, qui a opéré l'arrestation, a insisté pour obtenir un cautionnement élevé, disant que Mlle Gagnon, qui n'est nullement connue des autorités policières de Montréal, dirigeait elle-même une bande de trafiquants de drogues.

Une autre femme, Mlle Lillian Price, 30 ans, arrêtée en même temps que Mlle Gagnon, a été remise en liberté après avoir été interrogée par la police.

Le procureur de la police a déclaré que la femme Gagnon était plus coupable que les deux hommes arrêtés, Barney Price et Eugène Stan. Elle recevait, dit-il, tout l'argent et était l'intermédiaire entre les agents vendeurs de drogue et les chefs de la bande.

Cette bande, dit un des policiers, faisait de fortes affaires avec plusieurs personnes bien connues dans le monde du cinéma à Hollywood.

DE L'ALCOOL AUX OIGNONS. — Des anciens contrebandiers d'alcool le long des côtes des grands Lacs ont entrepris une contrebande différente, celle des oignons. Un sac d'oignons acheté au prix de 50 sous dans l'Ontario, se vend $2.75 aux Etats-Unis. On voit ici des agents de la douane, à Détroit, entreposant 6,000 sacs d'oignons qu'un contrebandier tentait d'introduire en cachette aux Etats-Unis.

Remarquable progrès

St-Hyacinthe, 4.—Le rapport de C. A. Rousseau, inspecteur de la région pour la perception des droits de douane et d'accise, indique pour les derniers douze mois un revenu total de $432,076.81. De ce chiffre il a été perçu $49,136.35 dans Marieville. C'est une augmentation totale de $80,676.15 sur l'année dernière.

Exposition d'art décoratif au magasin Morgan

La décoration du foyer est un art, certes, et toute femme devrait le cultiver. On s'imagine assez souvent que l'harmonie ne va de pair qu'avec le luxe. Mais non, c'est affaire de goût seulement. Les intérieurs les plus modestes sont parfois les plus vivants et les plus remarqués.

L'art décoratif, dans toute son essence, a des spécialistes. Il y a des secrets dans ce métier-là comme dans tous les autres. Si on veut consulter, et cela est tout à fait gratuit, des experts pour l'embellissement du foyer, on n'a qu'à s'adresser au Studio d'art décoratif, au grand magasin Morgan rue Sainte-Catherine ouest.

Il y a une exposition qui se tient cette semaine au 5e étage du magasin Morgan, où on peut voir à l'oeuvre des experts dans la réparation des meubles, des tapis, des matelas.

C'est très intéressant de voir un homme, venu exprès de son pays d'origine, en Extrême-Orient au travail de réparation d'un tapis oriental, que les teignes avaient endommagé. Aujourd'hui on verra un autre genre de travail, et tout ce qui est de l'art de la réparation des tapis sera démontré. Les tapis peuvent être rapetissés, sans que les dessins décoratifs en souffrent. On montre aussi des tapis qui ont été nettoyés, des chaises dont le capitonnage a été soigneusement lavé sans l'enlever.

Un autre homme est occupé à la réparation d'une chaise; un sculpteur reproduit dans l'acajou un meuble antique; un menuisier travaille à une porte en chêne; plus loin des meubles réparés ont l'aspect de meubles neufs; on voit encore un ouvrier attentif à la réparation des ressorts brisés, un autre qui nettoie oreillers et matelas. C'est une vraie leçon de choses.

Pour cette visite, notre représentante avait l'avantage d'être pilotée par une employée bilingue, on parle français chez Morgan, et nous en félicitons cette maison de commerce.

D'intéressants croquis de meubles, de lambris, de lustres sont aussi exposés. Tout est confectionné d'après le propre choix du client aux ateliers que ce magasin possède. Il y a de splendides décorations d'intérieur, attestées par des photographies et qui ont été dessinées et construites par cette maison.

BELGRADE. — Le gouvernement veut établir une nouvelle dictature.

Le cabinet, divisé sur plusieurs points est unanime en ce qui concerne la résistance à l'opposition.

Bizarrerie

Trois-Rivières, 4. — La double vitrine de l'épicerie Donat Parent a été défoncée de façon étrange mardi après midi. Un camion de l'Impérial Oil, qui passait dans la rue S.-Roch fit voler un gigot d'une livre et demie qui traversa les 2 vitres, culbuta des bouteilles de bière sur une tablette, et alla terminer sa course au fond du magasin. Il y avait quelques personnes à ce moment près du comptoir, mais personne ne fut blessé par le projectile nouveau genre.

Le service des signaux reprend ses activités

Le Service des Signaux à Montréal, situé au faîte de l'immeuble Aldred, a commencé hier la publication de son rapport quotidien du mouvement des glaces sur le fleuve et du mouvement des navires dans le golfe. C'est sur cette feuille qu'on pourra suivre journellement les progrès de la débâcle, les péripéties de la patrouille du golfe par les brise-glace "N. B. McLean" et "Montcalm", les étapes des quelques navires marchands déjà en service dans le bas St-Laurent. C'est ce bulletin qui mentionnera l'arrivée des premiers transatlantiques à la hauteur du golfe. Pour le moment, le bulletin sera quotidien, paraissant le matin à 10 heures 30 seulement. Dès que la navigation deviendra active sur le fleuve, le bulletin sera biquotidien, paraissant à 10 heures 30 et à 3 heures 30.

LES BRISE-GLACE

Les brise-glace ont atteint le quai Victoria à Montréal, le 29 mars. Les battures sont encore solides sur les deux rives de Montréal jusqu'à près de Québec. Il y a beaucoup de glace à la dérive partout. Les brise-glaces "Saurel" et "Lady Grey" travaillent à briser des embâcles de glace entre Trois-Rivières et le lac Saint-Pierre et à élargir le chenal.

PREMIER OCEANIQUE ATTENDU

Le "King's-County", de la County Line, parti du Cap (Afrique du sud), le 4 mars dernier, est attendu à Montréal le 12 avril, si les conditions de la glace dans le golfe ne l'empêchent pas de passer. C'est le premier océanique attendu aussi tôt, et, au cas où il pourrait s'amarrer à cette date dans notre port, ce serait un record d'ouverture de la navigation.

L'océanique qui a ouvert la navigation le plus à bonne heure dans toute l'histoire du port de Montréal, est le "Boston-City" qui est arrivé ici le 14 avril 1933. Le "King's-County" abaissera-t-il ce record?

VERS LES ANTILLES

Parmi les voyageurs qui feront la croisière des Antilles, à bord du "Lady Somers", de la Canadian National Steamships qui est parti hier de Halifax et partira demain de Boston, l'on remarque M. le juge Ferdinand Roy et Mme Roy, de Québec.

A l'occasion du jubilé du roi George V, un mouvement général et international maritime est déjà en préparation. Des bureaux de la Cunard-White Star, on annonce que les réservations sur les lignes Peninsular et Oriental sont déjà complètes, sur les navires à destination de l'Angleterre. D'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud, on constate un mouvement aussi répandu. Le meilleur temps pour l'arrivée des visiteurs en Angleterre, sera la fin d'avril ou le commencement de mai.

Afin de mettre fin à ces nombreux vols de chiens

Afin de mettre fin à l'épidéme de vols de chiens de grand prix qui sévit dans la métropole depuis quelques semaines, la police municipale a décidé de prendre des mesures énergiques.

L'on distribuera, ces jours-ci, aux divers marchands de chiens de la métropole, des formules qu'ils seront obligés de remplir chaque fois qu'ils achèteront un chien d'un inconnu, afin que la police puisse s'assurer si ce chien a été volé ou non.

Depuis trois semaines il ne se passe guère de jour que la police reçoive de nombreuses plaintes de personnes qui se sont fait voler des chiens de luxe. Ces chiens sont surtout volés par des adolescents qui les revendent ensuite à des passants où à des marchands pour des sommes variant de 10 sous à $1. Parfois ce sont des chiens de race pure valant plusieurs centaines de dollars.

Nous apprenons également que les agents faisant la patrouille dans les rues de la ville en automobile ont reçu instruction de surveiller les ruelles afin de tenter de capturer ces jeunes voleurs qui font un métier des plus lucratifs au détriment des citoyens.

L'hon. Ian MacKenzie au ralliement libéral de Maisonneuve, demain soir

L'honorable M. Ian MacKenzie, député de Vancouver-Centre à la Chambre des Communes, adressera la parole au grand ralliement du comté de Maisonneuve qu'organisent les libéraux anglais de cette circonscription électorale pour demain soir, à 8 h. 30, en la salle de l'école Chomedy, angle du boulevard Morgan et de la rue Lafontaine.

Les autres orateurs seront: Me Joseph Jean, député de Maisonneuve aux Communes; le major C.-G. Power, député de Québec-Sud aux Communes; M. William Duff, député d'Antigonish-Guysborough; M. E.-L. Beaubien, député de Provencher; M. John Valance, député de Battleford-Nord et le Dr L.-P. Nelligan, président du Maisonneuve English Speaking Liberal Association.

MM. Beaubien et Jean parleront en français. Tous les libéraux de la région et les dames sont cordialement invités.

30 morts

ANCONE, Italie, 4. Le gouvernement italien, après enquête minutieuse, déclare que 30 personnes ont été tuées et 600 pêcheurs ont perdu leurs moyens de subsistance dans une tempête qui a ravagé l'Adriatique, les 29 et 30 mars derniers.

SAUVE.—Manuel Fonseca de Luna, révolutionnaire cubain, au centre et nu-tête, est photographié avec le peloton qui devait l'exécuter. Au dernier moment, la sentence fut commuée en emprisonnement à vie. Le capitaine Jesas Hernandez, commandant du peloton, tient le décret dans ses mains.

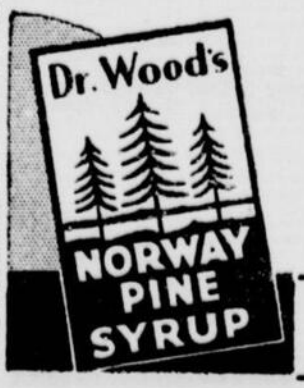

LA TOUX AFFAIBLIT LE SYSTÈME

A chaque quinte de toux, les muscles sont fortement secoués, causant de fortes douleurs. De plus une toux ou rhume négligé peut amener de sérieuses complications. Des remèdes peu appropriés ne font que soulager temporairement. Le sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est le seul remède efficace. En ses qualités adoucissantes il va à la racine du mal et dégage petit à petit le flegme, éliminant l'oppression et ses désagréments. En vente partout.
The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.

Agit à la racine des Rhumes et Toux

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Vente à 10 A. M.

Manteaux en Grandeurs pour Femmes et Demi-Tailles

Vendredi Seulement

$15

Un achat très spécial de manteaux pour la femme forte ou courte. Coupe spécialement étudiée pour donner le maximum d'élégance. Fine qualité de crêpe de laine en noir, marine ou brun.

Valant beaucoup plus. Chacun a une doublure garantie pour deux saisons. Tailles 38 à 44, 16½ à 26½.

Deux modèles illustrés.

Payez avec le Home Lovers Club

Simpson, Etage de la Mode au troisième

Annonçant l'Arrivée des Nouvelles

Robes "La Rue"

admirablement pensées pour le printemps

La couleur est à la page—le MARINE et s'allie si bien à des accessoires opposés. Le tissu est TRANSPARENT, une qualité de soie épaisse aevc un envers de satin et présenté exclusivement au Canada avec ces modèles "Larue". La garniture blanche de piqure, col, fleurs, fruits est très élégante.

Ces robes "Larue" se présentent aussi en noir, bleu Lotus ou vert. Tailles 14 à 20.

19.75 à $25

Simpson, Etage de la Mode au troisième

Chandails Nouveaux Importés d'Ecosse et d'Irlande

Tailles 14 à 40

1.98 à 4.98

EXCLUSIFS à Simpson. Modèles ressemblant aux créations de Vienne et de Suisse, avec tout le cachet de confection qui marque la nouvelle mode printanière — fines laines botany aux grosses mailles et de fantaisie. Cardigans tailleur pouvant former contraste avec les pull-overs pour constituer de jolies deux-pièces. En jaune, rose poussière, sable, blanc, marine.

Simpson, Etage de la Mode, au troisième

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

La Patrie

L'JOURNAL QUI PLAIT AU LECTEUR ET PROFITE À L'ANNONCEUR

J.-N.-A. Perrault, Secrétaire Trésorier.

SIEGE SOCIAL

180 est, rue Sainte-Catherine — Montréal. Téléphone : LAncaster 3131. échange correspondant avec les différents services.

Représentants :

Toronto : Harold E. Stephenson.
407 Edifice Canada Permanent.
220 rue Bay.
Téléphone: Elgin 1013.

Etats-Unis: E. Katz, Special Adv. Agency
New-York: 500 Fifth Ave.

Angleterre: Clougher Corporation Ltd.
30 Maiden Lane, Londres, W. C. 2

ABONNEMENTS

Edition quotidienne Canada:	un an	$6.00
" "	six mois	3.50
" Etats-Unis:	un an	8.00
" "	six mois	5.00

MONTREAL, 4 AVRIL 1935

La sainteté des contrats

Le débat qui a eu lieu hier à l'Assemblée législative sur la motion Guertin devrait inspirer de sérieuses réflexions à ceux qui envisagent comme un moyen de restauration économique la répudiation d'obligations librement contractées. Le législateur, en s'appuyant sur une urgence réelle ou présumée, peut bien sans doute délier partiellement un débiteur à l'égard de son créancier et lui procurer par cet expédient un soulagement momentané. Mais il n'est pas au pouvoir du législateur d'exercer cette intervention sans détruire du même coup le crédit non seulement du débiteur avantagé, mais de toute une catégorie de débiteurs. Le "Progrès du Golfe" a récemment publié, sur la loi des concordats agricoles, une étude du notaire Sirois, dont l'autorité en la matière est incontestée. L'auteur considérait cette loi comme funeste aux cultivateurs parce qu'elle détruisait leur crédit. Si précautionneuse qu'ait été l'opinion qu'en a formulée l'hon. M. Taschereau à la Chambre, on sent bien qu'elle s'accorde avec celle du notaire Sirois. Et c'est pourquoi il s'oppose à ce que, suivant la proposition de M. Guertin, la loi fédérale qui rend impératifs les compromis à l'égard des débiteurs agricoles soit rendue opérante à l'égard des propriétaires d'immeubles. Tout au plus le premier ministre considère-t-il cette loi comme une expérience, en se réservant de la juger lorsqu'elle aura subi l'épreuve du temps.

Déjà on a observé que cette législation qui avantage le débiteur aux dépens de son créancier a fermé aux cultivateurs en général certaines sources de crédit. En pourrait-il être autrement ? Le crédit n'est-il pas basé sur la certitude de remboursement ? Qui avancera des capitaux, même à un taux d'intérêt élevé, en acceptant le risque de ne recouvrer à l'échéance qu'une fraction de son prêt ? C'est en vain que, en pareille occurrence, le débiteur invoque qu'il est incapable de s'acquitter ; s'il en est incapable, cela veut simplement dire que le prêt qui lui a été consenti était peu judicieux, que le prêteur eût dû s'en abstenir. Et nous entendons dire que, depuis que cette loi fédérale est en vigueur, les prêteurs en effet s'abstiennent en général de prêter aux cultivateurs. Ceux-ci en seraient donc réduits à se reposer uniquement sur le Prêt agricole constitué par l'Etat, et l'avenir nous dira si l'Etat pourra à cet égard répondre à tous leurs besoins.

Les moratoires hypothécaires qui ont été décrétés dans plusieurs provinces sur les instances des propriétaires d'immeubles sont déjà de nature à saper le crédit de cette classe d'emprunteurs. Etendre à leur égard l'application de la loi des concordats risquerait de le ruiner tout à fait. Et, dans une telle éventualité, les propriétaires d'immeubles n'auraient pas, ainsi que les cultivateurs, un organisme de l'Etat tout prêt à se substituer aux prêteurs particuliers.

L'hon. W.-G. Mitchell

La mort inopinée de l'hon. Walter-G. Mitchell causera une profonde émotion dans les cercles politiques et professionnels. Appelé en 1914 à faire partie du ministère Gouin, il devint, comme trésorier de la province un des artisans de l'ascension économique de notre province dont il contribua à établir les finances sur les solides bases qui ont par la suite entretenu l'essor de sa prospérité et de ses progrès. Sir Lomer le tenait en si haute estime que, lorsque, en 1921—un an après qu'il se fût démis comme premier ministre à Québec dans le dessein de se retirer définitivement de la vie publique—on le pressa de se lancer dans l'arène fédérale, il n'y consentit qu'à la condition que son ancien collaborateur, M. Mitchell, se joignit à lui, et l'on vit le trésorier de la province accepter avec empressement cette invite et passer aussi dans la politique fédérale en se faisant élire dans la division St-Antoine de Montréal, qui avait été jusque-là une forteresse conservatrice. Il devait toutefois donner sa démission trois ans plus tard, à la suite d'un désaccord avec le chef du gouvernement, M. Mackenzie King, sur une question de politique douanière.

Homme de fortes convictions, M. Mitchell a cependant fourni une longue carrière en conservant l'estime et en s'imposant à l'admiration de ses adversaires ainsi que de tous les membres de son parti. Il parlait avec une égale facilité les deux langues et manifestait une parfaite largeur de vue qui l'élevait au-dessus des mesquins préjugés de race.

A la famille du regretté disparu nous faisons hommage de nos cordiales condoléances.

Le pacte d'assistance

La mise en selle du Cabinet Lerroux en Espagne et la volonté, à Vienne, de rompre avec Versailles, tout comme l'Allemagne, et d'augmenter les effectifs militaires ne doivent point détourner l'esprit de l'événement considérable qui vient de se passer à Varsovie. Car, la Pologne est en quelque sorte, à cause du fait géographique, la pierre de touche ou la pierre d'assise de l'accord oriental, improprement appelé le "LOCARNO DE L'EST", puisqu'il ne pose point, contrairement aux ententes de 1925, la question territoriale, c'est-à-dire la garantie des frontières. Or, sans l'adhésion de Varsovie ou au moins son laissez-passer, le pacte d'assistance mutuelle, qui est d'initiative franco-russe et distinct de la police aérienne à laquelle s'arrêtaient en février Londres et Paris, se révèle de réalisation pratiquement impossible. Liée à l'Allemagne et à la Russie par des conventions de commerce et de non-agression, étroitement rapprochée du IIIe Reich par les nécessités politiques du moment, mais de cœur avec la France, la Pologne ne veut mécontenter ni Berlin ni Moscou, mais elle appréhende que ces deux pays ne viennent se chamailler chez elle. Le Capitaine Eden est parti de là avec l'espoir d'une entente possible et l'assurance que M. Pierre Laval irait aussi causer amicalement avec cette alliée d'hier. Aussi, annonce-t-on déjà la mise à l'étude d'un pacte rajusté, assez large cette fois-ci pour envelopper sous son signe sauveur l'Europe entière.

L'Angleterre, qui se voue depuis toujours au triomphe de l'équilibre européen, doit concilier chez elle l'élément germanophile avec l'autre. Rappelons-nous la confidence de M. Stanley Baldwin à son auditoire de Glasgow. L'orateur se plaignait de la politique travailliste, susceptible en dépit de ses intentions bonnes d'affaiblir les initiatives salvatrices et le prestige de la nation à Genève ; il ajoutait avec un brin d'humour : "ce sont les pacifistes les plus acharnés qui provoquent toujours des troubles internationaux". Avec sa patience et une ténacité qui tient à des fibres profondes, Londres reprend, tel Pénélope, les mailles du filet diplomatique en vue de les écarter encore et de les jeter avec plus de succès sur tout le continent. Il assure de son appui moral, mais non de sa signature, les membres déjà recrutés du pacte oriental : la France, la Russie et la Tchécoslovaquie. L'Allemagne, qui préfère aux accords multilatéraux les accords latéraux, moins encombrants à remiser, refuse péremptoirement de souscrire au pacte oriental à cause de ses projets d'échange. Hitler voudrait troquer contre Dantzig et le Corridor un droit de passage, dont la Lithuanie ferait les frais, qui aboutirait à la mer, soit à Memel. Satisfaite de Gydia, la Pologne tient maintenant en portefeuille une trêve allemande qui renvoie à dix ans la discussion des rêves hitlériens, si dissemblables des autres rêves, parce que sous la Croix gammée les rêves éclosent et deviennent de très concrètes réalités !

Combien de temps durera encore le bluff allemand ou la politique du "fait accompli" ? Qui le sa ? Mussolini ne croit plus à la parole de Berlin, tout comme feu M. Barthou et son successeur immédiat, M. Laval ; il ne veut plus de pacte, mais il veut de l'action, une action immédiate et qui sente la poudre. De son côté, la France étaye sa diplomatie de contingents militaires qu'elle masse actuellement tout le long du Rhin limitrophe. A Londres, Sir John Simon avoue que le Führer ne lui a rien présenté de concret pour l'œuvre de la paix ; il a bondi à la nouvelle que Berlin niait lui avoir déclaré que l'aviation naziste valait la britannique. L'Allemagne a fait, oh ! tout discrètement, amende honorable et confessé que Sir John a dit vrai: ce que tout le monde croyait !

Le budget municipal

Ces jours derniers, nos administrateurs municipaux manifestaient une vive inquiétude en apprenant que le rendement de la taxe de vente, à New-York, avait été, pour le premier trimestre, considérablement inférieur aux prévisions. On se demandait, avec raison, s'il en pourrait être de même à Montréal, et qu'adviendrait-il alors de l'équilibre du budget que le maire Houde compte réaliser principalement avec l'appoint de ce nouvel impôt ? Il est certain que les calculs sur lesquels on se repose pour compter retirer plus de 4 millions de dollars de cette source sont plus ou moins empiriques. Le rendement de l'impôt fédéral ne permet en effet qu'une estimation approximative dont la marge d'erreur peut être considérablement élargie par le partage que Montréal s'est engagé à faire avec les municipalités suburbaines.

D'autre part, notre administration a dès maintenant la certitude de voir diminuer son revenu. Le directeur des finances annonce en effet que le chiffre global de la propriété imposable, pour le prochain exercice, accuse une diminution de 18 millions de dollars. Le rendement de l'impôt foncier donnera donc environ un demi-million de moins, cette diminution devant affecter, pour une certaine part, le revenu des deux administrations scolaires.

Malgré ce demi-million qui manquera à coup sûr et ce qui pourra manquer au produit des nouveaux impôts, sans excepté celui sur le revenu des particuliers, nos administrateurs resteront sans doute déterminés à réaliser l'équilibre du budget, comme ils s'y sont solennellement engagés.

Pour y parvenir, ils feront donc bien de s'appliquer dès le commencement de l'année à se prémunir contre les déficits possibles des recettes en se pliant à une rigoureuse économie. Dans les prévisions budgétaires ils n'ont pas fait la part large aux retranchements qu'il leur était possible d'envisager dans les dépenses ordinaires. Il serait prudent de leur part de rechercher de nouveau dans cette direction un moyen d'assurer contre toute éventualité un budget équilibré.

Brefs commentaires

La science s'intéressera-t-elle jamais aux piétons assez pour les rendre capables d'écraser à leur tour les automobiles ?

Au pis aller, si cette répudiation de contrats ne peut être empêchée, le Québec aura toujours la ressource de déclarer la guerre à la province d'Ontario.

M. Hepburn déclare que son gouvernement ne bougera pas d'un iota. Nos gouvernants d'Ottawa voudraient être capables d'engager l'avenir avec une égale assurance.

L'homme devrait normalement vivre jusqu'à 180 ans, affirme un biologiste européen. Et ce serait une solution du problème de la surproduction, cause de nos maux économiques actuels.

REGIMES DES CALCULEUX

Qu'ils se forment dans les reins, la vessie ou dans la vésicule biliaire, les calculs sont constitués par des sels de l'acide urique, de l'acide oxalique et de l'acide phosphorique. Le propre de ces sels, lorsqu'ils sont en trop grande quantité, est de se précipiter autour d'un noyau organique quelconque, et d'aboutir à la formation d'une pierre dont les dimensions sont telles que leur expulsion entraîne le symptôme très douloureux connu sous le nom de colique.

Les acides ci-haut mentionnés provenant exclusivement des aliments, il va sans dire que le régime alimentaire est de la première importance. La première indication est de supprimer les substances riches en purines (génératrices de l'acide urique) : ris de veau, foie, rognons, cervelles, gibier faisandé, charcuterie, les extraits de viandes, consommés, les viandes jeunes, telles que le veau, l'agneau et le poulet, les pois, les haricots, les lentilles. Le poisson et la viande de bœuf seront permis en petites quantités, les œufs et les fromages sont tolérés. On recommande les pommes de terre, carottes, tomates, navets, salades, radis, melon, toutes les compotes ainsi que les fruits crus bien mûrs.

L'acide oxalique se trouve déjà tout formé dans les aliments suivants qui seront donc naturellement proscrits: oseille, rhubarbe, épinards, chocolat, café, thé. On supprimera également ceux, qui dans le cours de la digestion, paraissent se transformer en acide oxalique, et en particulier les sucres et les féculents: sucre, pommes de terre, betteraves, oignons, macaroni, pâtisseries, confitures, miel, bonbons. Par contre on autorisera un peu de viande rouge, les aliments albuminoïdes tels que le blanc d'œuf, les farines de céréales, le lait et les fromages, et la plupart des légumes autres que ceux que nous venons de mentionner.

Les calculs provenant de l'acide phosphorique sont relativement fréquents chez les gens qui ne mangent presque exclusivement que des légumes et qui font une consommation trop large d'eaux gazeuses. Que dire maintenant des médicaments, et ils sont légion, qui ont été préconisés pour emmener la dissolution des calculs. Que certains d'entre eux sont excellents, sans aucun doute, à la condition qu'on en prenne presque indéfiniment, car ne fait pas de calculs qui veut. Les calculeux appartiennent à la vaste classe des arthritiques et c'est pour eux que nous venons d'édifier cette liste d'aliments à proscrire et à permettre ; le régime alimentaire leur est d'un plus grand secours que toutes les médications du monde.

MISE AU POINT

Montréal, le 3 avril 1935.

Monsieur le Directeur,

Je fais appel à votre obligeance pour vous demander de bien vouloir publier la présente lettre rectificatrice, au sujet du compte rendu paru dans votre journal le 2 avril, sur ma conférence relative à l'étalon-or, à l'université McGill.

Je n'ai pas dit que la France renoncerait à l'étalon-or dans un avenir prochain. Bien au contraire, j'ai insisté sur la fidélité de l'opinion publique française en faveur de l'étalon-or. Si une confusion a pu se produire, c'est que j'ai été amené à envisager le problème de la dévaluation et j'ai émis cette opinion que si cette éventualité venait à se réaliser, la France serait le dernier pays du bloc-or à s'y résigner. Mais une dévaluation, ainsi que vient de le prouver la Belgique, ne signifie pas l'abandon de l'étalon-or. C'est simplement la recherche d'une nouvelle parité, et voici en quoi la dévaluation diffère essentiellement de l'inflation. Je pense d'ailleurs que le Gouvernement français fera tous ses efforts pour éviter une manipulation monétaire modifiant le statut de la loi de stabilisation du 25 juin 1928. ....

Avec mes vifs remerciements, veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Henry HORNBOSTEL,
Professeur d'économie politique à l'université de Poitiers, conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien.

Jeudi, le 4 avril, 1895.

Mme veuve Alexandre Dumas est morte, hier, à Paris.

Clarke Wallace travaille, chaque soir, jusqu'à minuit, à son bureau au parlement d'Ottawa. Qu'est-il à manigancer ? On n'en sait rien.

Le "Star" s'oppose à une session pour la forme.

Sir Charles-H. Tupper est rendu dans la Nouvelle-Ecosse. Il a été accueilli partout et sa récente incartade paraît avoir gâté son affaire dans les provinces maritimes.

Hier, à la législature d'Ontario, le bill permettant aux femmes d'exercer la profession d'avocat a subi sa deuxième lecture sur la proposition de M. Woods, député de North Brant.

On est informé de bonne source que les loges orangistes sont à préparer pour leur prochaine fête du 12 juillet, une démonstration sans précédent dans le pays.

L'assemblée préliminaire des délégués de Terre-Neuve et du comité des ministres fédéraux a eu lieu, ce matin, à Ottawa, dans le cabinet de sir Mackenzie Bowell.

Lundi, le 4 avril 1910.

Le capitaine Bernier s'occupe activement de la préparation de l'expédition au Pôle Nord, qu'il entreprendra en juin.

Des représentants du Canada et des Etats-Unis se réuniront prochainement pour discuter un projet de traité de réciprocité.

Selon la politique suivie depuis quelques années, le gouvernement fédéral veut traiter libéralement la commission du port de Montréal.

Un admirateur du Dr Cook annonce qu'un fonds de $175,000.00 a été souscrit par les amis de l'explorateur pour l'aider à prouver qu'il a atteint le Pôle Nord.

La saison d'immigration est ouverte et les exploiteurs d'émigrants s'apprêtent à continuer leur néfaste métier.

LE BILL DE L'ÉLECTRICITÉ

Projet de municipalisation présenté à la Législature

QUEBEC, 4. (D. N. C.) — L'hon. M. L.-A. Taschereau a fait distribuer, hier, le bill relatif à la municipalisation de l'électricité. Ce bill est le premier concernant l'électricité, mais il y en aura deux autres: l'un pour créer la Commission et l'autre pour définir la politique du gouvernement en cette matière.

Deux parties

Le bill de la municipalisation est divisé en deux parties: la première concerne les cités et villes, la deuxième les campagnes.

Une municipalité qui voudra municipaliser devra d'abord adopter un règlement à cette fin. Ce règlement sera soumis à la Commission de l'Electricité, pour lui permettre de donner son avis. Puis ce règlement, pour avoir force de loi, devra être approuvé par le vote affirmatif en nombre et en valeur des électeurs propriétaires. Pour les fins de ce vote, le maximum de valeur foncière qui peut être enregistré comme chiffre de l'évaluation d'une compagnie à fonds social ou de toute autre corporation est fixé à un cinquième de l'évaluation municipale.

Le conseil aura ensuite le droit d'emprunter, d'acquérir des lacs, rivières, en faisant approuver ses plans par la Commission. Plusieurs corporations municipales auront le droit de se réunir ensemble pour acquérir un même système électrique.

Les campagnes

Dans les campagnes, excepté celles où le conseil opérera lui-même un service, il pourra se constituer des syndicats coopératifs ayant pour but d'obtenir l'électricité d'un service public et d'en faire la distribution à ses membres. Ce syndicat devra soumettre ses plans à la Commission et lui faire approuver ses règlements.

L'article 19 décrète: pour conduire l'électricité de l'endroit où le syndicat coopératif l'obtient d'un service public jusqu'à l'endroit de sa livraison aux consommateurs, ce syndicat coopératif peut obliger les propriétaires ou occupants de terrain à laisser faire et à souffrir tous les travaux nécessaires à cette fin, sauf l'indemnité suivant entente avec les intéressés ou, à défaut de telle entente, par la Commission.

Lorsqu'une corporation municipale ou un syndicat ne pourra s'entendre avec un service public pour obtenir de lui l'électricité, ils pourront s'adresser à la commission, laquelle pourra obliger le service public à fournir l'électricité, aux conditions qu'elle déterminera.

Un octroi

Voici maintenant le texte des articles relatifs à l'aide à l'électrification rurale:

"Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'accorder, aux termes et conditions qu'il détermine, à tout service public et à tout syndicat coopératif constitué en vertu de la présente loi, un octroi pour encourager et aider l'exécution des travaux nécessaires pour conduire l'électricité aux limites des municipalités de cette province autres que les cités et villes.

"Pour effectuer le paiement des octrois accordés en vertu de l'article précédent, le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser le trésorier de la Province à avancer ou à payer, à même le fonds consolidé du revenu, les sommes requises. Il peut aussi, s'il le juge à propos aux fins de payer ces sommes ou de rembourser toutes avances faites, autoriser le trésorier de la province à contracter un ou des emprunts, au moyen d'obligations ou de rentes inscrites émises sur le crédit de la province. Ces obligations ou rentes sont émises au taux d'intérêt, pour le terme, dans la forme et pour le montant que le lieutenant-gouverneur en conseil détermine, et sont payables, intérêt et principal, au temps et aux endroits qu'il indique."

Cette loi sera adoptée d'ici deux ou trois semaines. Elle entrera en vigueur à la date qui sera fixée par proclamation.

En haut, à gauche, le secrétaire du président, Marvin McIntyre, emploie une nouvelle méthode pour retrouver sa balle sur le terrain de golf de Miami. D. A. Callahan, à sa droite, et R. G. Allen ont rendu témoignage à Washington, devant le sénat, sur le bill du travail. Mlle Lillian Banks, de Norfolk, Virginie, a gagné un prix de $10,000 pour sa plaque commémorative d'Edison. Carmello Ursino, de Brooklyn, gagnant de $71,000 au sweepstake, célèbre cet événement avec le vin de son pays natal.

Partie de sucre de nos policiers

La deuxième partie de sucre de l'association des chefs de police et de pompiers aura lieu, cette année dimanche le 7, à l'île Perrot. Les automobiles quitteront les quartiers généraux de la police à Pointe-Claire, à neuf heures précises de la matinée.

Les chefs Boyer, Larente et Paiement prendront la direction des divertissements.

Si vous n'avez pas de voiture pour vous conduire écrivez ou téléphonez à l'inspecteur A. Maranda, au poste No 4, Ra. 7171.

Maximum de $5,000

OTTAWA, 4. — Le comité sénatorial des Banques et du Commerce a fixé, hier, par un vote de 15 contre 3, le maximum des prêts sur hypothèque du bureau fédéral de prêts à $5,000. Cet amendement a été proposé par le sénateur Lendrum M. Means, conservateur de Winnipeg, qui vise ainsi à étendre à un plus grand nombre l'avantage des prêts.

CHICAGO. — Des expériences pratiquées au collège de médecine de l'université d'Illinois, ont démontré que les porteurs de germes typhiques peuvent être rendus inoffensifs par les rayons X.

Avec ses électeurs

Photo prise peu après la réélection du maire Ferland de Verdun. On voit le maire au milieu de quelques-uns de ses électeurs. Première rangée, de gauche à droite: MM. F. Ranger, H.-J. Duhamel, l'échevin Paul Lalonde, le Maire Ferland, Oscar Sénécal, Dr P. Demers. On remarque aussi MM. Pat Quinn, Monk, Albert Gauthier, Poitras, Limoges et autres. (Photo C.-A. Barbier, Lachine).

Les successions

QUEBEC, 4. — L'hon. R.-F. Stockwell, trésorier provincial, a présenté, hier, à l'Assemblée Législative, un bill concernant les droits de succession. A l'avenir les successions de $10,000 et plus seraient appelées à payer des droits au gouvernement. Et pour la garantie du paiement des susdits droits, les immeubles composant la succession seraient affectés d'un privilège spécial.

Cabinet éphémère

MADRID, 4. — L'ancien premier ministre Lerroux a réussi à former un nouveau cabinet, mais on doute qu'il puisse durer plus de 30 jours.

Congrès d'hygiène

OTTAWA, 4. — Le comité sénatorial de la santé publique et de l'inspection des aliments a donné sa complète approbation à un projet de congrès de tous les ministres provinciaux de la Santé, dans le but d'améliorer les conditions générales de la santé au Canada.

LE SALUT D'UNE FAMILLE

"La plus importante institution au monde"

*Histoire vécue, racontée par M. H.R.M.**

.....

.....

.....

M. et Mme Paquin avaient quatre enfants qui avaient tous atteint l'adolescence lorsque le père, journalier de son état, fut emporté par la maladie. Six mois avant son décès, il avait abandonné son assurance (qu'il détenait depuis qu'il était jeune homme) en déclarant qu'il n'avait plus les moyens de payer les primes.

Amis et connaissances s'apitoyèrent sur le sort de cette "pauvre Mme Paquin" qui était digne de sympathie, sans doute, mais qui n'était pas littéralement pauvre. M. Paquin n'avait jamais touché aux dividendes de son assurance et, à l'insu de sa femme, la police était restée en cours. Quelle ne fut pas la joie de la veuve lorsqu'elle toucha intégralement une indemnité de trois mille dollars, montant de la police, dès que la nouvelle du décès fut rapportée à la Great-West. Mme Paquin put vivre dans une aisance relative sans interrompre l'éducation de ses enfants. Aujourd'hui une des filles est institutrice; une autre est garde-malade, et tous contribuent au progrès et au bien-être de la société.

Cette police fut une ancre de salut, non pas pour un commerce ni pour une ferme, mais pour une famille: la plus importante institution au monde.

H. R. M.....

* *Extraite de récits véridiques au sujet de l'assurance sur la vie à l'œuvre, racontés par des assurés.*

Quelques-unes de ces histoires vécues ont été réunies dans une brochurette dont nous vous ferons tenir GRATUITEMENT un exemplaire, sur demande.

ENVOYEZ CE *Coupon*

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY, WINNIPEG, MAN.
Veuillez m'envoyer un exemplaire de vos "Histoires Vécues". Dept. H5-D
Nom.....
Adresse.....

The GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
BUREAU CHEF: WINNIPEG

MONDANITÉS

Mlle Yvette Bélanger réunira quelques débutantes cet après-midi, à un bridge et à l'heure du thé, en l'honneur de Mlle Madeleine Gagné, qui a fait ses débuts au cours de la dernière saison.

Mme Emile Rolland, Mlles Fernande et Cécile Rolland et M. et Mme Jean Pontbriand, qui ont passé l'hiver en Californie reviendront à Montréal la semaine prochaine. Ils ont fait, au retour, un court séjour au Mexique.

Le Consul-Général de Belgique au Canada et Mme A. J. Major sont attendus à New-York, le mardi, 9 avril, à bord du "Santa Paula", de retour d'une croisière au cours de laquelle ils ont visité la Californie, le Mexique, le Guatemala, San-Salvador, Panama, la Colombie et la Havane.

M. le magistrat en chef et Mme Ferdinand Roy, de Québec se sont embarqués hier à New-York pour une croisière aux Bermudes et aux Indes Occidentales.

M. Jean C. Lallemand recevra les membres du Comité des Concerts Symphoniques de Montréal, en l'honneur de M. Wilfrid Pelletier, de New-York, à l'issue de l'audition du jeudi 11 avril.

Mme J. N. Roy recevra à l'heure du thé aujourd'hui, en l'honneur de Mme Henry Hornbostel, de Paris. Les salons seront décorés de fleurs printanières et de verdure.

L'honorable et Mme Athanase David sont retournés à Québec, à leurs appartements du Château Frontenac, après un bref séjour à Montréal.

Lady Meredith, Mme Andrew Allan et sa petite-fille, Mlle Barbara Cowans, sont attendues dimanche prochain, de Pasadena, Californie, où elles ont passé la saison froide.

M. Jean Lafleur a donné un dîner, hier.

M. Henri Letondal, qui passe quelques jours à Québec, est descendu au Château Frontenac.

Mme Wilfrid Bovey et Mme J. J. Creelman sont à Québec pour quelques jours, les invités de M. et Mme C. M. de R. Finnis.

Mme Alex. Christie, qui a passé les mois d'hiver à Pasadena, Californie, sera à Montréal la semaine prochaine, en route pour Québec, où elle sera l'invitée de sa fille, Mme Cecil Thompson.

Le docteur et Mme H.-A. Lafleur sont attendus vers la mi-avril d'un voyage aux Bermudes.

Mlle Gabrielle Décarie passe quelque temps à Boston, l'invitée du Dr et de Mme C. P. Bonin.

M. et Mme T.-D'Arcy McGee, sont revenus à Ottawa hier soir, de retour d'un séjour en Palestine, en Egypte et en Syrie.

Mme A.-F. Genest est partie pour Atlantic-City où elle rejoindra sa soeur, Mme J.-F. Davis.

Le mariage de Mlle Simone Lemieux, de Victoriaville, fille du capitaine et de Mme Edmond Lemieux, décédés, autrefois, de Thetford Mines, avec M. H.-M. Jackson, de Montréal, fils de M. et de Mme H.-M. Jackson, de Lincolnshire, Angleterre, aura lieu le samedi, 27 avril, dans la plus stricte intimité. Pas de faire part.

Les soirées littéraires de Montréal

Assisteront à la causerie-concert, mardi soir, le 9 avril, sous la présidence d'honneur de M. Edouard Montpetit. Le conférencier invité, Me Jean Penverne, parlera de Georges Courteline, et le "Quatuor des Alouettes", sous la direction artistique de M. Oscar O'Brien, sera au programme musical. Son Honneur le maire de Montréal M. Camillien Houde et Mme Houde, M. S. Issaurel, Mlle Strenna Jacques, Mme J.-A. Jarry et Mlle Thérèse Jarry, Mme B.-V. Jarry, M. et Mme Albert Levesque, Mme Flore Labelle, M. et Mme Arthur Laurendeau, Mlle Claire Lachance, Mlle O. Lachapelle, M. Rosaire Lacroix, M. et Mme Geo. Lafrance, Mme et Mlle Flore LeBel, Mme D.-A. Lafortune, M. et Mme J.-E. Lalonde, M. Jean Lanctôt, Mlle Lida Larocque, Mme Thérèse Larivière, Mme R. Lasalle, Mme Dumont Laviolette, M. et Mme Georges Langlois, Mlle Thérèse Laurendeau, Mlle Gilberte Martin, Mlle Pauline Laurent, Mme Calixte LeBeuf, Mme R. Leduc, M. et Mme Adélard Leduc, Mlle J. Lemay, Mme Marg. Lemieux, Mlle Jeanne Trudel, Mlle Cécile Lemieux, Mlle N. Léonard, Mlle Mar. Lepage, Mlle S. Gosselin, Mlle Berthe Leroux, Mlle Berthe Lessard, M. et Mme Arthur Letondal, M. et Mme Henri Letondal, Mme A. Letourneau, Mlle Jeanne Fortier, Mme Yvonne-T. Lyon, Mlles Marg. et Ethel Quesnel, le Dr et Mme C.-T. Mathieu, Mme Gabriel Marchand, Mme A. Sicotte, M. Roger, H. Marks, Mlle Yvette Mousseau, Mlle Marg. Masson, Mme Conrad Manseau, Mlle Suzanne Mathieu, Mlle Blanche Marcil, Mlle Frs. Levasseur, Mme L.-O. Maufette, Mlle Céline Marier, Mlle Marthe Martineau, M. et Mme P.-V. Morin, M. Victor Morin, Mlle Eva Merizzi, Mlle Camille Morin, Mlle Lucie Mochon, M. et Mme Chs. Moncel, Mlles G. et B. Moreau, M. Gordon McKay, M. Edward Detchon, Mme Paul Neveu, Mlle Lorette O'Shaughnessey, Mlle Lucille Desparois, Mlle Marthe Paquin, Mme Louis Paradis, M. et Mme Gérard Parizeau, Mlles H. et A. Paul, Mlle Jeanne Perreault, Mlle R. Pilon, Mme P.-E. Roy, Mlle Germaine Radakir, Mme A.-D. Lemieux, M. et Mme Chs. Rolland, Mlle Juliette Desrosiers, M. et Mme Pierre Rolland, Mme Henri Robillard, M. et Mme Jean Raymond, M. Benoit Robillard, Mme Ed. Renouf, Mlle Béatrice Riopel, Mlle Cécile Lebrun, Mlle Rose-H. St-Onge, Mlle Cécile Allard, Mlle F. St-Germain, Mme J.-A. St-Germain, le Dr Louis St-Denis, Mme R. Sylvestre, Mme L.-B. Simard, M. et Mme Yvan Sabourin de St-Jean, Mme Armand Santoire de St-Chrysostôme, Mme J.-A. Trudeau, Mme H.-D. Turgeon, le Dr et Mme V. Tcherniasvsky, Mlle Marguerite Terroux, M. et Mme Paul Térien, Mlle Amélie Vaillant, Mlle Marie Vadboncoeur, le lt.-col. Thomas Vien, M. Guy Vanier, Mme Emile Vanier, Mlle B. Maysenhveldey, Mme J.-A. Villeneuve, Mlle Yvonne Wermenlinger, Mme J.-H. Belles-Isles, M. et Mme Lionel St-Mars, Mme A. Latreille, Mme T. Leduc, M. Henri Vien, M. Maurice Dubrûle, M. Maurice Laforce, M. Emile Benoit.

Pour renseignements appeler Mme Y.-B. Macé, DO. 8141.

Assisteront au Récital que donnera Mme Hortense Lord, ce soir à la Salle Dorée de l'Hôtel Mont-Royal: le Consul général d'Italie et Mme Brigidi, M. et Mme Carniel, M. le juge et Mme J.-B. Archambault, M. et Mme Jos. Sawyer, M. et Mme J.-H. Joncas, Mme J.-R. Gauvreau, Mme Jean Lahaie, Mlles Rose Sawyer, Alice Myette, Lorette Boutin, Irène Noël, Jeannette Desaulniers, Berthe Leroux, le Dr Rodolphe Lallemand, M. Henri Lord Marks, Mme L.-B. Simard, M. Paul Bienvenu, M. Romain Gour, M. Frappier, M. Salvatore Issaurel, Mlles Marguerite Gélinas, Juliette Binet, Germaine Bruyère, M. et Mme Wanaker, M. Armand Brisebois, M. Victor Pagé, Mme T. Patenaude, M. Gérard Brunelle, M. Maranda, Mme St-Georges Harvey, M. Philippe Lamarre, M. le marquis de Loupie, Mlle Lallière, Mme Roncarelli, M. et Mme T. Brassard.

QUEBEC.

Avec le cérémonial traditionnel, s'est ouvert hier matin, le congrès annuel de la section provincial de l'Ordre des Filles de l'Empire, sous la présidence de Mme W. C. Hodgson.

Mme J.-A. Johnston recevait à déjeuner aujourd'hui, en sa résidence "Des Grisous", en l'honneur de Mme J.-E. Perrault, d'Arthabaska.

Les officières provinciales, et les membres déléguées qui assistent présentement au congrès annuel du Chapitre provincial de l'Ordre des Filles de l'Empire, ont reçu à déjeuner hier au Château Frontenac.

Mlle Laurette Robert, fille de M. et de Mme Aristide Robert, d'Outremont, et M. Damase Côté, fils de M. J.-A. Côté, d'Outremont, et de Mme Côté, décédée, dont les fiançailles ont été précédemment annoncées.

Mlle Madeleine Boisvert a reçu à l'heure du thé, mardi en l'honneur de Mlle Medeleine David, de Montréal.

Mlle Frances Ross a reçu à déjeuner, mardi, à sa résidence: "The Highlands", chemin Saint-Louis, en l'honneur de Lady Turner, d'Ottawa, qui est actuellement l'invitée de M. et de Mme J.-Gordon Ross.

On annonce pour le 2 avril le mariage de Mlle Simone Boucher, fille de M. L.-E. Boucher, avec M. Louis Grandbois, fils de M. et de Mme Henri Grandbois, de Québec. Pas de faire-part.

OTTAWA.

Lady Perley a reçu à déjeuner mardi

Le Haut Commissaire de la Grande Bretagne, et Lady Floud ont reçu à dîner au Earnecliffe, hier soir. Les invités étaient: L'hon. Alfred et Mme Duranleau, Hon. Robert et Mme Weir, le Très Hon. W. L. Mackenzie King, Hon. Marti et Mme Burrill, le Consul Général des Pays-Bas et Mme Schuurman, le Consul-Général de la République de l'Argentine et Mme Cabrera, le président du Sénat et Mme P. E. Blondin, Hon. J. H. et Mme King, Hon. Sénateur et Mme G. H. Barnard, le Commandeur et Mme Percy Nelles, M. Norman Archer, et l'hon. Mme Archer, et Mlle Mary Phillis Floud.

Mme A. F. Fauqpier, Mlle Betty Fauquier et M. Edouard Fauquier sont rentrés de Toronto.

Lady Pope, qui était à Victoria C. A., l'hôte de son fils et de sa belle-fille, le lieutenant colonel W. W. Pope, et Mme Pope, est de retour à Ottawa.

Mme W. A. Gordon, femme du ministre des Mines, recevait à déjeuner aujourd'hui.

Mme George S. Stanley, femme du député de Calgary est, a offert un déjeuner de quinze couverts mardi au restaurant du Parlement.

L'étiquette

"Je dois donner un déjeuner, et désirerais savoir s'il convient de placer des chandeliers sur la table".—R.S.

Rép.: — Ordinairement on ne met point de chandeliers sur une table pendant un goûter ou un déjeuner, à moins que l'appartement soit si sombre qu'un éclairage artificiel devienne nécessaire.

L'année jubilaire chez Jaeger

A l'occasion de leur cinquantième année d'existence la Maison JAEGER nous offrait la plus heureuse innovation de modes et tissus, au Ritz Carlton, hier après-midi, dans un défilé de modèles, tous se surpassant en élégance et en chic du plus haut goût.

Le style classique et la coupe distinguée et particulière caractérisant la Maison JAEGER, sont connus de toute la Société anglaise, et ce n'est pas peu dire. Ils avantagent aussi bien la femme de quarante ans que la débutante.

LE TAILLEUR

Le tailleur classique est le grand prestige. Il est fabriqué de tissu masculin, la grande vogue, en lainé très fin. Il va du style purement masculin.... tendant aussi à l'époque de la Régence qui accentue la silhouette. On nous présente ces deux styles dans les teintes les plus variées. Tous les contrastes sont permis, toutes les teintes deviennent une harmonie.

SWAGGER

Les ensembles trois-pièces sont aussi variés que violents, est là aussi le contraste dans les nuances. Trois ou quatre couleurs différentes dans un costume sont une nouveauté des plus intéressantes: Le bleu sombre s'harmonisant avec le jaune clair et écossais beige, on a vu défiler les plus jolis modèles aussi dans le bleu marin avec rouge et écossais gris.

Parfois les trois-pièces qui sont de teintes différentes, sont de couleurs unies. Les manches ont une tendance à être courtes.

Il y a beaucoup de chandails, et beaucoup de fort jolies cravates à nouveaux styles ornant les toilettes de toutes sortes. Le chic de la cravate semble résider dans le secret du noeud et du drapé... On la tord, on l'enroule négligemment autour du cou,... et c'est très chic.

LE GRIS

Le gris est en grande vogue chez JAEGER. Flanelle grise pour costume de voyage, pour manteau de course, pour manteau sport. On le combine avec toutes les couleurs claires, criantes même, et c'est la vogue.

VETEMENTS D'INTERIEUR

Les vêtements d'intérieur, toujours dans le lainé le plus fin, se prêtant avec souplesse à tous les mouvements, — offrent un coup d'oeil des plus distingués et gracieux. C'est la robe de chambre, ce sont les pyjamas de luxe dans les teintes les plus tendres aux plus sombres. La multiplicité des styles est riche, somptueuse. Les couleurs pastels sont une innovation importante dans les nouveaux modèles, et il faut le répéter,... le contraste partout est aussi violent que possible.

S'habiller chez JAEGER, c'est être du dernier et plus haut chic.

Un sauvetage

Attirés par les lumières de la grande ville comme des papillons par la flamme d'une bougie, des centaines de jeunes gens et de jeunes filles quittent leurs foyers de la campagne pour venir chercher du travail à Montréal.

Leurs illusions ne durent guère: peu de semaines après leur arrivée, ces pauvres enfants sans emploi, sans ressources, errent désemparés, jusqu'à ce qu'une oeuvre de secours en prenne soin et se charge de les rapatrier ou de les placer.

Un de ces cas, entre autres, nous a été dernièrement signalé. Une jeune fille, venue en ville avec l'espoir de se placer comme cuisinière, s'est trouvée, au bout de quelques jours, sans travail, fatiguée, découragée et sans le sou. Une personne apitoyée téléphona à la direction du "Secours aux Chômeuses" où la jeune fille fut recueillie et soignée. Les recommandations qu'elle possédait étaient si bonnes qu'en peu de temps, par les soins de la directrice, elle fut placée dans une bonne famille qui l'apprécie et la traite bien.

Sans le "Secours aux Chômeuses", cette malheureuse serait peut-être devenue la proie de ce flux et reflux si triste qui forme une partie de la vie d'une ville comme la nôtre et dont peu de citoyens connaissent l'effrayante réalité.

Avant de quitter les personnes qui s'étaient si efficacement intéressées à elle, la jeune fille demanda comment une oeuvre semblable pouvait subsister. On lui répondit: "C'est grâce aux fonds recueillis par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, dans la campagne annuelle de souscription."

"Y aura-t-il bientôt une de ces campagnes?"

—"Oui, mon enfant, du 11 au 21 mai prochain".

—"Oh!, alors, comptez sur moi: le moins que je puisse faire est de vous aider de tout mon pouvoir, après ce que vous avez fait pour moi!".

A propos d'un tirage

Nous prions toutes les personnes qui détiennent des billets sur les articles mis en râfle l'automne dernier par l'Asile de la Providence, au bénéfice de l'Oeuvre de la Soupe, de bien vouloir nous les faire parvenir d'ici au 27 avril incessamment, car le tirage aura lieu le lundi, 29 avril 1935, à la séance de clôture des activités de l'Ouvroir des Dames de Charité, à 3 h. p.m.

Les prix offerts se lisent comme suit:

Casque en vison,
Un billet de banque,
Une bague de grande valeur,
Une carpette de salon (échangeable),
Eaux fortes—2 tableaux,
Tableau à l'huile,
Pastel—Oeuvre d'art.

A cette occasion, une intéressante "Causerie-concert" sera donnée, sous le patronage de Lady Gouin, Mesdames Athanase David et Léon Mercier-Gouin et le concours de M. Ernest Loiselle, Mlles L. Turner et L. Dorsenn.

NEW-YORK. — Le jour du "poisson d'avril" est passé et le mystérieux "F.C.H." n'a pas mis à exécution son projet de tuer son jeune fils de neuf ans et de se suicider ensuite, menace qu'il avait faite dans une série de lettres adressées au "Messenger".

FATIGUEE, EPUISEE

SANS AMBITION

ETES-VOUS nerveuse et usée? Votre travail semble-t-il un fardeau? Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il calme les nerfs tremblants—aide à mieux manger — mieux dormir — vous sentir mieux. La vie semblera digne d'être vécue. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien.

"Il a amélioré ma santé."

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est le salut pour les conditions épuisées. Ma mère l'a recommandé et il a beaucoup amélioré ma santé. J'ai bon appétit, je dors bien, et fais mon travail tous les jours. Je suis certaine que votre remède soulagera d'autres femmes, si elles l'essaient." — *Mme Roscoe Anderson, rue Blair, New Glasgow, Nouvelle Ecosse.*

Mme H. Wakeling de Toronto, dit, "J'étais nerveuse et épuisée. Ma mère me dit d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et il m'a fait beaucoup de bien. J'en ai pris trois bouteilles et je me sens une toute autre femme."

Souffrez-vous périodiquement?

Prenez les Tablettes de Lydia E. Pinkham. Elles calment la douleur et le malaise. *Demandez à votre pharmacien.*

Essayez le COMPOSE VEGETAL de Lydia E. Pinkham

Henry Morgan & Co., Limited

Vous êtes Certain de la Qualité chez Morgan

Une Grande Vente à un Dollar à notre "Salon des Tissus"

La célébration de notre Jubilé au Salon des Tissus — un des plus grands événements que nous ayons jamais tenus depuis 1910. De l'espace additionnel est réservé pour cet étalage — et non seulement nous avons pris nos mesures pour avoir des commis supplémentaires, mais aussi des caissières supplémentaires, des enveloppeuses de colis supplémentaires pour vous servir avec célérité après que vous aurez fait votre choix. Vous devrez voir ces valeurs pour bien les apprécier — c'est une fête de magasinage pour les femmes de Montréal.

Taffetas Plaid et Quadrillés

Vous aurez peine à croire qu'ils sont en vente à un dollar — ils se vendaient à prix considérablement plus élevés — et la collection comprend le merveilleux taffetas matelassé en de charmantes combinaisons de couleurs brillantes. Petit ou grand quadrillés, dessins de fantaisie tels que quadrillés en rose et vert et grosses rayures noires. Splendide pour robes du soir, blouses, écharpes, etc. 38 pouces de largeur. La verge . . . .

Taffetas de Belle Qualité

40 pouces de largeur — ce qui vous donne une idée de l'importance de cette offre. Plus de 20 splendides nuances au choix, y compris, corail, rose, pourpre, framboise, henné, réséda, vert écossais, bleu royal, rose pâle et autres nuances également fort populaires. Excellent pour robes et mantes du soir ou pour fourreaux pour accompagner les robes de chiffon et d'organdi. La verge . . . . . .

Matelassé à Pois Flocons de Neige

Notre qualité de 1.95 — et si vous désirez noir et blanc, il vous faudra venir de bonne heure. Blancs flocons de neige ronds, carrés ou de formes variées d'un si bel effet qu'on les croirait peints sur le fond noir. Le tissu idéal pour costume de rue. 38 pouces de largeur. La verge . . . . . .

Crêpes Imprimés pour Robes, Réduits

1,200 verges provenant de nos séries de 1.45 et 1.95. Dans plusieurs cas cependant la quantité est limitée. Imprimés bordés et dessins tout à fait charmants, pois monnaie variant depuis la grosseur d'un dix sous jusqu'à une pièce de cinquante sous, frais dessins floraux sur fonds blanc, vert ou marine. Plusieurs nuances foncées, également. 38 pouces de largeur. La verge . . . . . .

Crêpes Pastellisés Imprimés pour Robes

Très nouveau — charmants nouveaux dessins imprimés sur crêpes rugueux et crépons et éprouvés au blanchissage. Dessins de rayures, pois ou floraux de tons jaune clair, bleu et vert doux, rose pâle et pêche, au choix, des plus chic pour robes à jaquette ou pour accompagner les redingotes foncées. 38 pouces de largeur. La verge . . . . . .

Satin et Soies à Lingerie Imprimés

Nos qualités ordinaires de 1.45 et 1.55, joli nouveau dessin imprimé spécialement pour Morgan. Le satin est riche et épais, la soie est d'une souplesse remarquable. Blanc, pêche, rose thé, bleu pastel ou vert Nil, au choix. 38" de largeur. Vous pourriez difficilement désirer mieux pour votre trousseau. La verge . . . . . .

—Morgan—"Salon des Tissus"—Troisième étage

Heures d'affaires:
9 a.m. à 6 p.m.
y compris le samedi.

Le Royaume des Femmes

Réponse à tout

par Louise

Une amitié désintéressée est chose précieuse et rare.

Q.—J'avais une amie que j'aimais beaucoup, et qui me considérait elle-même comme sa plus grande amie. Elle est depuis peu, brouillée avec un ami à elle, qui demeure tout près de chez moi, et depuis ce temps elle n'est plus la même avec moi. Je m'aperçois par là qu'elle n'était pas sincère. J'en ai eu du chagrin au début, mais maintenant je suis indépendante et je sais que cette attitude de ma part la déçoit. J'ai beaucoup de popularité parmi mes connaissances, et je crois m'apercevoir qu'elle en est ombrageuse. Elle voudrait redevenir mon amie de coeur, de nouveau. Dois-je me réconcilier ou rester indépendante? — POPULAIRE.

R.—L'amitié vraie, la grande sincérité dénuée de tout sentiment intéressé est en effet un joyau des plus précieux, mais si rare qu'il est presque introuvable. Plusieurs se disent amis. Parce qu'une certaine parenté, d'âme, de mentalité, de goût éveille une certaine sympathie, parce que le fait de se retrouver souvent ensemble, crée une habitude, — parce que d'avoir les mêmes relations mondaines, fait se rencontrer souvent et lie d'une certaine camaraderie, parce qu'il sera profitable à soi de retirer du commerce amical d'une telle personne ou d'un tel ami, sera avantageux et pour une foule d'autres causes, l'on se dit facilement "ami". Facile est le nom, — bien moins facile est le sentiment réel. L'amitié réelle, sincère désintéressée, celle qui s'oublie pour nous, qui cherche même nos besoins pour les combler si c'est possible, celle qui est heureuse de nos joies, malheureuse de nos soucis et peines, — celle qui redressera le mot malveillant en notre absence, celle sur laquelle l'on pourra compter à toute heure et en toute circonstance. Celle-là est la pierre précieuse qu'on ne découvre que dans quelques rares coeurs simples, profonds, d'essence supérieure, entièrement dévoué, et ayant le vrai sens de ses sentiments. Ces coeurs sont précieux et rares, comme "les vraies perles" qui ne se découvrent que dans les eaux profondes des océans.

Quoique l'amitié de votre amie ne soit pas "une de ces vraies perles", — il ne faut pas non plus trop demander aux humains, — réconciliez-vous avec elle, mais soyez prudente, puisqu'elle ne vous offre pas une amitié assez désintéressée. Tenez compte tout de même de ses beaux sentiments à votre égard.

LOUISE

NOTE

Il sera répondu à toutes les demandes de renseignements: domestiques, scientifiques, historiques ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient d'intérêt général.

Nulle adresse commerciale, ne peut être obtenue par ce courrier.

Il n'y sera pas répondu aux questions légales.

On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres ou ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

Q.—Je fréquente une jeune fille qui fume un peu et qui aime prendre un verre de liqueur forte chaque fois que l'occasion se présente, mais elle n'abuse ni de la cigarette ni de la boisson. Je ne suis pas près à me marier. Nous nous aimons, nous nous entendons bien. Aurais-je des chances de bonheur avec cette jeune fille. Donnez-moi un bon conseil s. v. p. — AGE DE VINGT-ET-UN ANS.

R. — Quoiqu'il n'appartienne pas a la jeune fille de fumer, et quant à la liqueur forte qui se passe maintenant couramment presque à la moindre petite réunion mondaine, si votre amie demeure dans la note raisonnable et convenable, à ces occasions, je ne vois pas que ce soit là entrave à votre bonheur, si vous devez un jour l'épouser. En bien des choses, c'est l'abus qui fait l'erreur. Si votre amie est sérieuse, bien équilibrée, elle restera là comme en toute chose, convenable.

Q.—Je suis bien affligée. Je suis une brune, dans la vingtaine, et suis en amour sérieux. Mais je n'ose pas me marier car je suis affligée de duvet sur la lèvre supérieure et au menton, assez long que je suis obligée de l'arracher tant bien que mal. Je suis désolée au point que je ne sors plus du tout. Veuillez s. v. p. me donner un conseil. — SHERBROOKE.

R.—Mais il ne faut pas, ma chère amie, demeurer plus longtemps une affligée à cause de ces duvets qui s'enlèveront avec des moyens très faciles, pourvu que vous vous adressiez à un bon salon de beauté pour la femme, dans votre localité. Il ne faut pas tant s'en faire, et vouloir manquer son bonheur pour des détails minimes. Elargissez votre manière de voir les choses et soyez une débrouillarde si vous voulez réussir et être heureuse dans la vie.

Q.—Voulez-vous me donner le nom d'une crème de beauté, recommandable. Il y a tant de produits médiocres, susceptible de faire plus de tort que de bien, que je me recommande à vous.— AMOS.

R.—Je ne puis vous donner ici, le nom particulier d'un de ces produits. Tout bon salon de beauté, pour la femme, dans les grands centres, vous renseignera sûrement bien à ce sujet, ayez confiance.

Une robe de dîner de Louiseboulanger: le bas de la robe, très évasé, se prolonge en une courte traîne. Un double volant couvre les épaules. Un velours "Grenaza", rose pâle très léger et transparent, se prête à ces différents effets.

Les patrons de la "Patrie"

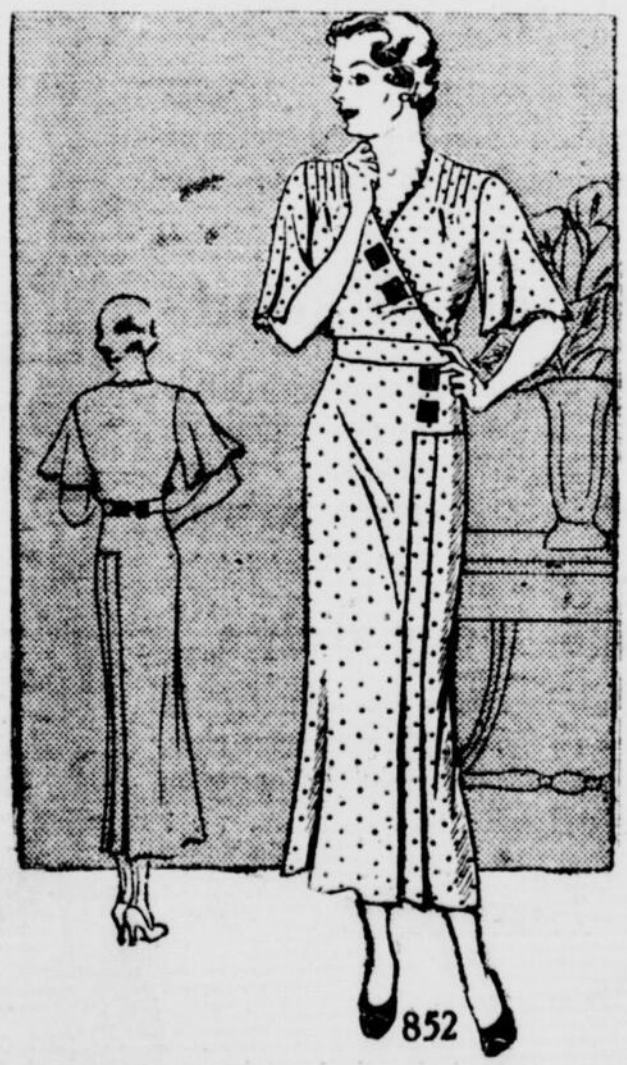

Tous les modèles Tingey sont dans Tingey elle-même, sur les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

La maman se sentira à l'aise dans cette charmante robe d'intérieur d'une grande fraîcheur.

Ce patron d'Ellen Worth No 852 peut vous être fourni dans les grandeurs: 36 à 48 pouces de buste. La taille 36 requiert 4¼ verges de 35 pouces de tissu et 2¾ verges de galon.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 15 sous, son nom et son adresse écrit lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: Bureau de Modes, "La Patrie", Montréal.

Conseils Pratiques

Placez une verrue sur le plus joli nez du monde, et le pauvre semblera tout de suite un nez très ridicule et très vieux; et le visage entier en recevra une note grotesque.

Aussi les verrues, quand elles éclosent, sont-elles pourchassées avec horreur. On ne les admet plus, même si l'on est âgée.

Il est d'ailleurs sage de se débarrasser rapidement et impitoyablement de la première verrue qui apparaît; on courrait le risque, si on la supportait quelque temps sans agir, d'en voir sortir d'autres et puis d'autres; l'origine des verrues est microbienne; qu'on les traite par le mépris, elles vous envahissent sans pitié.

Il est, pour les traiter, plusieurs méthodes.

L'électrolyse est la méthode la plus sûre, la plus saine aussi. Une verrue ainsi traitée disparaît sans retour et aucune cicatrice ne subsiste à sa place.

Des cils longs et noirs

C'est beau et enviable, d'accord. On peut les farder au cosmétique, qu'il s'agisse de kohl ou de teinture, ou de classique rimmel, en toute nuance assortie à la chevelure.

Mais il y a mieux encore, à condition cependant d'avoir de la patience et de la persévérance: ce sont les produits scientifiques, à base de ricin, de pilocarpine ou d'autres "activants" sélectionnés, qui sont préparés par d'excellents chimistes et qui aident puissamment la pousse des cils et des sourcils. Car il est possible à tout âge, mais surtout dans la jeunesse, d'accroître considérablement l'épaisseur des poils en les imprégnant chaque soir d'un crème ad hoc.

Nous vous mettons aussitôt en garde contre les médicaments internes qui feraient pousser non seulement vos cils et sourcils, mais encore vos duvets imperceptibles sur les joues ou les lèvres! Désastre, n'est-il pas vrai? Tandis qu'un produit pour applications locales n'a aucune inconvénient et agit encore mieux et plus sûrement.

Mon nez brille !...

Exclamation désolée de beaucoup de jolies femmes: ce maudit cartilage, et l'épiderme qui le recouvre, nous donnent bien des soucis! Le nez a une malheureuse tendance à "accrocher" les coups de soleil et les coups de froid: voilà déjà qui fait luire la peau... D'autre part, les glandes sébacées, nombreuses autour des ailes du nez, répandent trop facilement le lubrifiant qu'elles contiennent.

Voici comment l'éviter: deux ou trois fois par semaine, faites des tamponnements sérieux de tout le nez avec de l'éther pur, acheté chez le pharmacien (et non pas l'éther pour laver les cheveux). Lavez ensuite à l'eau chaude, puis rincez avec de l'eau tiède où vous aurez fait dissoudre du bicarbonate de soude jusqu'à saturation.

N'employez jamais pour blanchir votre nez des crèmes grasses ni des poudres adhérentes qui bouchent les pores et augmentent, par suite, l'aspect luisant. N'usez que de crèmes végétales, très pures, et poudrez légèrement avec une poudre extrêmement fine. Si, en outre de sa tendance à briller, votre nez rougit facilement, éviter le vin, les alcools et l'air froid.

"Je suis toujours sûre de réussir avec les TEINTURES DIAMOND"

"LES Teintures Diamond sont-elles vraiment de meilleures teintures, parce que chaque fois j'obtiens d'excellents résultats" nous écrit avec enthousiasme une femme qui les emploie. Nous lui répondons oui, ce sont réellement de meilleures teintures! Elles sont meilleures parce qu'elles contiennent une plus forte quantité d'aniline, le meilleur colorant qui soit. Voilà pourquoi les couleurs Diamond sont plus vives, plus lustrées, plus riches. Pas de stries, pas de tons mats. Ayez la beauté des couleurs Diamond dans votre garde-robe, vos garnitures de maison, en obtenant des couleurs permanentes par l'ébullition. Pour obtenir les délicates nuances de lingerie sans ébullition, ayez recours aux charmantes Diamond Tints. Dans toutes les pharmacies, 15c.

DIAMOND DYES

Fabriqués au Canada

meilleures parce que plus riches en anilines pures

Holstein championne

Qui pensez-vous était plus heureuse que cette jeune fille, Mildred M. Coen, de Pond, propriétaire de la vache Holstein championne d'un concours récemment tenu par l'association américaine d'Holstein Friesian?

Une école unique au monde: l'Académie de la cuisine française

PARIS, 4. (P. C.-Havas). — Les futurs ambassadeurs de la cuisine française fêtent le cinquième anniversaire de la fondation de leur académie. C'est une école unique au monde, peut-être, puisqu'elle groupe en un même bâtiment toutes les branches de l'alimentation : la boucherie, la charcuterie, l'épicerie et la pâtisserie, de quoi composer un repas tout entier.

Les apprentis, au nombre de 125, font deux ou trois ans d'études. Les cours pratiques constituent la base de l'enseignement qui est complété par des leçons de dessins industriels et de culture générale. Car un cuisinier digne de ce nom est tout autre chose qu'un praticien exécuteur de recettes.

Brillat-Savarin avant Escoffier a exposé toutes les finesses de la science de l'art culinaire. Un chef de cuisine est un peu le chef d'orchestre du palais. Il doit harmoniser les plats et les boissons; c'est la première partie de son talent. Quelle erreur commettrait le directeur des cuisines de servir un vin d'Alsace avec une sole! Aucun maître-queue ne doit servir au printemps de la pintade ou du saumon, il doit savoir que leur chair n'a pas sa pleine saveur.

LA ROTISSERIE

Les virtuoses de la rôtisserie sont parfois de piètrse sauciers. C'est dans cette école de l'alimentation que l'on apprend les secrets de l'entrecôte, comment elle doit être coupée; assez épaisse, assez grasse sans tendon et passée sur le gril à un feu ni trop vif ni trop doux. Les élèves apprennent à découper scientifiquement la viande et à couper les tendons voulus; sur les murs des schémas des coupes physiologiques des animaux exposent les éléments d'anatomie nécessaires à tout bon boucher.

Voici des pétrissoirs mécaniques pour les élèves boulangers, ce qui ne les empêche pas d'apprendre à brasser la pâte à la main. Car dans les villages où ils auront peut-être l'occasion de travailler, ils ne disposeront sans doute pas de machines. Cet apprentissage est complété par l'emploi des fours de toutes sortes: à bois, à charbon, à gaz, à Mazout, ainsi les diplômés de la boulangerie ne seront embarrassés dans aucun cas.

EGLISE EN SUCRE

Les futurs pâtissiers sont fort occupés à construire une magnifique église toute en sucre et en blanc d'oeuf avec un clocher, des colonnes intérieures et un autel doré.

Les charcutiers présentent des chefs-d'oeuvres d'architecture en galantine artistement décorée de pâtes et des jambonneaux dont le seul aspect fait venir l'eau à la bouche. Et de la machine à faire de la saucisse, un long boyau de 18 mètres sort sans arrêt pendant qu'un élève le pique par places pour éviter la formation de poches d'air.

Dans l'épicerie, un véritable scénario est organisé: un élève arrive. C'est l'acheteur et son camarade, très sérieux malgré ses 15 ans, lui fait l'article sous l'oeil du maître qui critique et corrige le futur commerçant.

Chaque jour les 125 apprentis préparent plus de 500 repas qu'ils se servent à eux-mêmes et aux élèves d'une école d'apprentissage voisine. Les gâteaux, la charcuterie, les rôtis tout préparés sont livrés par camionnettes aux autres écoles professionnelles de Paris. En revanche les futurs menuisiers, peintres, décorateurs et mécaniciens ont procédé à l'installation des machines des ateliers du laboratoire des maîtres-queues en herbe. Ainsi dès le jeune âge ces hommes auront acquis non seulement les connaissances utiles à la vie, mais encore le sens de la solidarité sociale.

La fabrication des mobiliers

Dans une causerie prononcée à l'hôtel Windsor, sous les auspices de la Société d'étude et de conférences, M. Jean-Marie Gauvreau a déploré le manque de goût qui préside à la fabrication de nos mobiliers. Il déclara que les modèles importés l'étaient au détriment de nos bois canadiens, et qu'il faudrait tout particulièrement encourager les nôtres à produire avec notre matière première.

Il n'y a pas de raison, a-t-il déclaré, que nos beaux meubles nous viennent de l'Ontaro et des Etats-Unis, quand nous avons sur place des artisans de premier ordre. Il faut encourager les nôtres à produire et à produire avec notre matière première, si nous voulons former une main-d'oeuvre expérimentée qui trouvera de la satisfaction dans la pratique de son art.

Les abeilles au Parlement

QUEBEC, 4. — L'hon. Adélard Godbout, ministre de l'agriculture, présente un projet de loi devant l'assemblée législative qui prohibera la vente ou l'échange d'une reine d'abeilles sans qu'un certificat ait été émis garantissant que la ruche d'où provient cette abeille est exempte de toute maladie.

La théorie de la monnaie contrôlée

Jusqu'à ces dernières années, dit M. Henry Hornbostel, dans sa septième conférence sur la monnaie, on ne connaissait que les monnaies étalons-or et les monnaies à cours forcé. Les monnaies contrôlées sont d'une troisième catégorie, apparue progressivement avec l'évolution des phénomènes monétaires. Certains états ont réussi à perfectionner dernièrement le contrôle des devises en l'étendant progressivement à l'ensemble de l'économie. Le conférencier étudie cette expérience dans deux pays. L'Allemagne, qui a conservé théoriquement l'étalon-or, mais ou pratiquement la négociation des devises est difficile à cause des catégories différentes de monnaie. Le résultat est la dissociation presque complète entre la monnaie intérieure et les moyens de paiement internationaux.

En Russie, le rouble-or n'est qu'une fiction, l'importance de la monnaie est extrêmement réduite. C'est le déclin de l'économie monétaire.

Le patriotisme de P. Renaudel

PARIS, 4. (P.C.-Havas.) — M. Pierre Renaudel, l'ancien lieutenant de Jean Jaurès, qui est mort, hier, était d'origine normande. Né le 19 décembre 1871 à Morgny-la-Pommeraye, dans la Seine-Inférieure, il entra dans le journalisme après des études de vétérinaire. Il fut pendant de longues années le collaborateur de Jean Jaurès dont l'assassinat devait brusquement faire de lui le chef du parti socialiste français.

Dans l'éloge funèbre prononcé à la Chambre par Fernand Buisson, le président s'exprime en ces termes: "Ce fut le mérite de Renaudel de vouloir être dans l'action l'interprète et le continuateur de Jaurès".

Ainsi Renaudel fut le type de ces socialistes de France chez qui les tendances humanitaires n'effaçaient pas le sentiment national. On le vit bien pendant et après la guerre. Son attitude patriotique l'avait amené récemment à rompre avec les dirigeants du parti actuel pour fonder un nouveau groupement qui s'appela tout d'abord l'"Union Jean Jaurès", puis le Parti Socialiste de France.

Une trentaine de députés le suivirent. Pendant 35 ans de son activité politique Pierre Renaudel s'efforça de concilier le double devoir national et international qui s'impose: la défense nationale et l'organisation internationale de la paix. La probité qu'il apportait dans cette tâche lui a valu l'estime de tous ses amis et adversaires.

SANTIAGO, — Le ministre des Affaires étrangères chilien, M. Miguel Crughaga, a remis, une note aux ambassadeurs des Etats-Unis, du Brésil et du Pérou leur demandant leur collaboration en vue de pacifier le Gran Chaco. Le Paraguay et la Bolivie auraient accepté d'avance la médiation que l'on prépare.

LISEZ LA "PATRIE"

La meurtrière intrigue

Tel est le titre du nouveau roman de détective dont la "Patrie" commencera la publication samedi le 6 avril.

72 pages de lecture attrayante pour 5 sous

En même temps que nous publierons le dernier chapitre du roman policier intitulé "*La Vengeance de l'espionne*", nous commencerons samedi prochain, le 6 avril, dans la "Patrie" la publication de "*La meurtrière intrigue*", autre roman de détective très captivant. En sept numéros consécutifs, comme d'habitude, nous publierons tout le feuilleton. Se rend-on généralement bien compte de la valeur intrinsèque de ces romans attachants traduits de l'anglais spécialement pour les lecteurs de la "Patrie" ?

Le paria, c'est l'histoire émouvante que nous raconterons dans la page-frontispice du magazine de la "Patrie" samedi prochain. Des dessins en quatre couleurs donnent du relief à ce récit passionnant.

Du Harem au Parlement, voilà le titre d'une page illusrée sur 17 femmes turques qui siègent à l'Assemblée nationale de leur pays, tandis que 7 Américaines seulement siègent au Congrès de Washington. Lisez cette intéressante étude de moeurs.

Le Sentier de la Beauté, autre titre d'une belle page illustrée où l'on traite de l'art dêtre belle et surtout de demeurer belle.

La tête se porte petite, c'est le titre d'une page remplie de conseils sur l'art de se coiffer avec goût. Des images frappantes ajouteront l'exemple au précepte. Voyez et lisez cette page.

Les progrès du cyclisme amateur et professionnel, tel est l'objet d'une étude inédite de notre collaborateur Hervé de Saint-Georges, où apparaissent les portraits d'un grand nombre d'athlètes de chez nous en train de devenir des as. Tous les amateurs de sport s'accordent à dire que les pages de M. de Saint-Georges, les intéressent au plus haut degré.

Encore une promenade au milieu des monuments historiques du Hainaut. Vous y verrez une foule de choses dignes d'être visitées, sous la direction facile du guide des voyages de la "Patrie".

L'idole de Paris, déçue dans son amour, donne sa vie pour les lépreux. Voilà une histoire vécue que vous ne pourrez lire sans éprouver une très vive émotion. Ne manquez pas l'aubaine. Le récit est élégamment illustré.

Voulez-vous connaître les ennuis d'un commis des postes ? Si oui, voyez nos croquis-sur-le-vif, une page entière de dessins comiques qui vous feront rigoler.

Et que d'autres pages attachantes vous trouverez dans la "Patrie" de samedi !

Les enfants — même ceux âgés de plus de 21 ans — se délectent à voir et à lire nos pages comiques en couleurs.

Nos pages illustrées sur la pensée canadienne, la pensée française, la pensée britannique et la pensée américaine, sont substantielles et instructives. Elles vous renseignent sur le mouvement mondial: ne manquez donc pas de les lire chaque semaine.

Amateurs des jeux d'échecs et de dames, lisez les chroniques de M. Charles Robillard dans la "Patrie". Elles sont d'un expert qui saura vous plaire.

Ne manquez pas de lire les articles spéciaux de Louise, de Madame Thaïs-Lacoste Frémont et de nos autres collaboratrices; vous vous en délecterez.

"*Le Mouvement Religieux*"" est une rubrique de la "Patrie" où les primeurs, toujours très intéressantes, abondent. Lisez cette chronique sans pareille et soyez à la page !

Inutile d'énumérer ici les multiples rubriques ordinaires — toutes intéressantes — que vous offre chacune de nos éditions du samedi. Lisez-les, faites-les lire par vos amis, ils vous en seront reconnaissants.

Ne manquez pas de lire la prochaine édition du journal du dimanche que la "Patrie" ne cesse d'améliorer. Vous y trouverez du neuf, intéressant d'un bout à l'autre. Cette édition en quatre sections plaît souverainement. La 4e section, de rotogravure, fait sensation.

Lisez donc la "Patrie" du samedi, lisez la nouvelle "Patrie" du dimanche, lisez la "Patrie" de chaque jour. Vous y trouverez ce que vous chercheriez vainement ailleurs.

Le bill de Québec devant le comité

QUEBEC, 4. — Le comité des bills privés a commencé mardi l'étude du bill de Québec. La rédaction de la clause 14 porte à croire que la ville de Québec a trois rôles, ceux d'évaluation des immeubles, d'évaluation supplémentaire et perception de taxes personnelles. M. Taschereau a demandé au maire Grégoire si la ville a réellement trois rôles. M. Grégoire a répondu qu'il ne le savait pas. L'article 16 demande d'imposer une taxe de $300 aux marchands et aux manufacturiers dont le siège social est en dehors de Québec; cette imposition a été réduite à $100. On a suspendu la discussion sur la clause qui accordait au maire un droit de véto

Municipalisation

QUEBEC, 4. — L'hon. L.-A. Taschereau a déclaré à la Chambre qu'il présenterait un projet de loi pour la municipalisation de l'électricité. Bien qu'on ne puisse obtenir aucun détail au sujet de ce bill, on croit qu'il ressemblera à celui qui fut mis de côté l'an dernier.

CHICAGO, — Mlle Patricia Maguire, qui dort depuis 1,140 jours, a eu 30 ans, hier. Elle est atteinte d'un cas très rare de la maladie du sommeil.

FAIT SERMENT DE DIRE LA VERITE

Une Dame Atteste Comment les Fruit-a-tives Mirent Fin à sa Constipation Chronique

Mme J. H. Laliberté, 7236 rue Drolet, Montréal, souffrait de constipation chronique, mais elle finit par être soulagée. Elle dit comment dans une déclaration sous serment, devant notaire, afin que tous sachent qu'elle dit la vérité. Voici sa déclaration:— "J'étais sujette à de graves attaques d'irritabilité et de lassitude. Je ne pouvais manger comme il faut. Je ne dormais pas bien et j'avais beaucoup de difficulté à faire mon ouvrage. Ceci était dû à la constipation chronique dont je souffrais gravement. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je fis l'essai des Fruit-a-tives. Bientôt après avoir commencé d'en prendre, je devins régulière, mes maux de tête et mon irritabilité disparurent. Je suis maintenant très énergique et je fais tout mon ouvrage sans difficulté."

Les Fruit-a-tives ont aidé des milliers d'hommes et de femmes comme elles ont aidé Mme Laliberté. C'est pour cela qu'elles se vendent plus que tout autre remède du genre au Canada. Essayez les Fruit-a-tives et voyez tout l'entrain et toute la vigueur que vous donneront leurs effets toniques.

Copie complète de la déclaration assermentée de Mme Laliberté sera adressée sur demande. Ecrivez à l'Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Canada.

FRUIT-A-TIVES—25c et 50c PARTOUT

LA BONNE CUISINE

Pour votre prochaine partie de "bridge" de l'après-midi, offrez une salade de homard ou d'écrevisses sur des feuilles de laitue, des boules de "grape nuts" au fromage, de minces beurrées, des petits gateaux et du thé.

BOULES AU FROMAGE

1 tasse de "grape nuts", 2 tasses de fromage râpé; 2 oeufs, légèrement battus; 1-2 cuillerée à thé de sauce piquante.

Mêler les ingrédients et rouler en boules d'environ 1 pouce de diamètre, (il est préférable de passer les doigts dans la farine). Faire frire dans de la graisse très chaude (360.o F.) 1 min. ou jusqu'à belle couleur dorée. Servir sur de la laitue. Cette recette donne 24 boules.

MACARONS

2 tasses de "grape nuts"; 1 petite boîte de lait évaporisé, sucré; 1 pincée de sel; 2 tasses de noix de coco râpée.

Combiner le "grape nuts" et la noix de coco râpée (cocenut), ajouter le lait graduellement, en mêlant légèrement avec une fourchette. Déposer à petites cuillerées à thé sur une tôle graissée. Cuire à four modéré (375.o F.) 10 minutes ou jusqu'à belle couleur dorée. On fait 5 doz. de macarons

FRUITS ET BLE

Des fraises, des pêches, des bananes, tous les fruits frais ou de la compote de prunes, des figues ou des pommes cuites, peuvent être joints aux biscuits de blé en filaments (shredded wheat) qu'on fait chauffer au fourneau juste avant de servir; on ajoute du lait et de la crème et on sucre au goût.

RECETTE FRANÇAISE

SALADE DE BOEUF

Enlever la graisse, les nerfs et les parties gélatineuses d'un morceau de boeuf du pot-au-feu de la veille; le couper en petits cubes. Par ailleurs, hacher grossièrement un petit oignon pas trop fort et couper, en tranches, quelques cornichons. Faire cuire à l'eau salée 2 ou 3 pommes de terre, les éplucher et tailler en tranches pendant qu'elles sont très chaudes, puis les mêler au boeuf afin qu'elles lui communiquent leur chaleur. Assaisonner tout de suite d'une sauce faite d'huile, de vinaigre, de moutarde, de fines herbes et préparées pendant que cuisaient les pommes. Laisser refroidir et bien pénétrer partout la sauce. Ajouter alors l'oignon, les cornichons, les fines herbes.

Recette envoyée par Mme Laurent Ménard, 3269, rue Verdun, Verdun, P.-Q.

GATEAU AU PAIN

Trancher à 3-4 pouce d'épaisseur du pain blanc, vieux d'un jour. Enlever la croûte. Détailler en langues, 3-4 pouce par 2 pouces de longueur. Etendre en couche épaisse sur toutes les faces de ces langues, du lait évaporisé, en cré. Rouler dans le coco rapé fin. Faire brunir à flamme douce ou sur braises en remuant avec une fourchette. C'est une variété de gâteau des Anges. Glacer au coco.

Recettes envoyées par Mme Georges de Grandpré, Saint-Simon, Comté Bagot, P.-Q.

GLAÇAGE BOUILLI

Une tasse de sucre humecté de six cuillerées à thé d'eau, faire bouillir jusqu'à ce que ce sirop file en tombant de la cuillère. Verser tranquillement dans un blanc d'oeuf battu, en fouettant rapidement. Battre jusqu'à refroidissement et étendre sur les gâteaux.

GATEAU JACQUES CARTIER

Prendre 1 tasse de sucre blanc, 1 tasse de farine, 1 demi-tasse de fécule de maïs; 1-2 tasse de lait; 1-2 tasse de beurre; 2 cuillerées de poudre à pâte, les blancs de 4 oeufs. Battre le sucre avec le beurre, ajouter le lait, battre durant 1-2 heure, ajouter la farine et la fécule de maïs, la poudre à pâte, les blancs d'oeufs battus en neige; verser dans un moule et mettre au four.

SALADE DE TOMATES

Prendre 1-2 doz de tomates, enlever la peau et les trancher; ajouter les jaunes de 2 oeufs bouillis durs, plus 1 oeuf cru battu; mélanger 1 cuillerée à table de beurre fondu, 1 cuillerée à table de sucre, un peu de sel, 4 cuillerées à table de crème douce 1-2 tasse de vinaigre. Mêler bien.

Recette envoyée par Mme Arthur Vermette, 17 rue Saint-Georges La Tuque, P.-Q.

GATEAU AU LARD SALE

1-2 lb de lard salé; 1 tasse d'eau bouillante; 1 cuillerée à thé de soda à pâte; 1 tasse de sucre brun; 1 tasse de mélasse; 1 cuillerée à thé de cannelle moulue; 1 cuillerée à thé de clou moulu; un peu de muscade râpée; 1 tasse de raisins sans noyaux; 1 tasse d'amandes; 2 tasses de farine; 2 cuillerées à thé de crème de tartre. Battre durant 10 minutes et faire cuire dans une lèchefrite de 12 pouces carrés avec papier beurré dans le fond.

(Photo Clark)

Une jolie nappe, des fleurs, et surtout, dans d'exquises corbeilles, des petites pâtisseries confectionnées à la maison! Le régal est certain. On cause mieux en les croquant, et les visiteuses ne peuvent que garder un bon souvenir.

Assemblée de la Ligue des Femmes

L'Assemblée générale clôturant les activités de la Ligue des Femmes catholiques de la cité de Montréal avait lieu mardi après-midi, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de Mme E.-T. Simpson.

Cette société de bienfaisance répandue maintenant dans le Dominion entier comprend au-delà de six cents membres, dont cent quatre-vingt-quatorze dans Montréal. Sa charité s'exerce dans tous les domaines miséreux, allant en particulier vers les chômeuses.

Mme G. M. Hall, secrétaire, fit lecture du dix-septième rapport annuel, revisant les activités de l'année. Plusieurs autres rapports furent présentés au cours de l'assemblée.

Avant de terminer cette année on procéda aux élections pour le prochain terme, celles-ci donnèrent le résultat suivant: Présidente, Mme L.-N. Pauneton; 1ère vice-présidente, Mme T.-F. Slattery; 2e vice-présidente, Mme Robert Birch; 3e vice-présidente, Mlle E.-M. Fraser; secrétaire, Mme Hunter Wright; trésorière, Mme M.-J. Scott; secrétaire-correspondante, Mme M.-P. Fennell; conseillères: Mme R. Manson, Mme J.-D. Purcell, Mlle M. Sheridan, Mlle K. Dwyer, Mme J. Daly, Mme W.-A. Wayland, Mme V. Soucisse, Mme LaBerge, Mme W.-J. Dundin, Mme Dobson, Mme G.-M. Hall et Mlle Bury.

Congrès de sécurité

Tom Moore, président du Conseil des Métiers et du Travail du Canada, sera le conférencier d'honneur au déjeuner d'ouverture de la septième conférence annuelle de sécurité industrielle qui tiendra à l'Hôtel Mont Royal les 24 et 25 avril l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail. Ce déjeuner-causerie aura lieu mercredi le 25 et réunira les officiers et surintendants de toutes les industries importantes de notre province.

Alcool de contrebande

RIMOUSKI, 4. — Joseph Bouchard, de Sainte-Flavie, trouvé en possession d'alcool de contrebande évalué à $7,383, a été condamné à $200 d'amende ou un an de prison.

COMMENT DEVEZ-VOUS EXPEDIER DES FLEURS?

Nous voulons parler de fleurs naturelles: violettes, mimosas, roses, anémones, jasmins, oeillets, fleurs des champs, fleurs de serres, fleurs de montagnes, que vous avez en votre possession ou à proximité de votre demeure, et que vous voulez envoyer par colis postal (en paquets) à des amies ou à des connaissances, pour une fête, un anniversaire, une réunion.

Les fleuristes vous diront que vous devrez toujours cueillir les fleurs de bon matin, et jamais l'après-midi. Il ne faut pas que le soleil ait touché les fleurs que vous allez emballer.

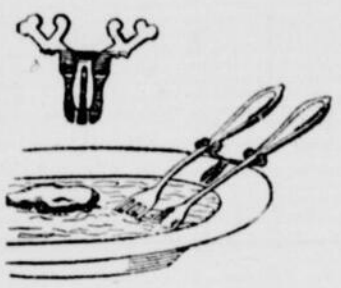

Pour éviter la chute du couvert dans les plats, accident toujours malencontreux, surtout quand on a des invités, on adapte ce petit instrument sur le rebord des plats, bois ou assiettes et l'on n'a rien à craindre.

Caissette ou panier doivent être trempés dans l'eau au moins une demi-journée avant l'emballage. La caissette sera percée de nombreux trous, et le panier idéal est tressé avec des joncs ou des bambous.

Les fleurs qui ont été trempées dans l'eau (l'espace de quelques secondes) sont couchées dans le panier, queue non repliée autant que possible. Chaque couche ne doit comprendre qu'un rang de fleurs, et les couches sont séparées par deux feuilles de papier de soie. Sur les côtés, en haut et en bas, les fleurs sont séparées du bois ou du jonc par des feuilles de ce même papier. La quantité n'est pas limitée: le point important est de bourrer la caissette ou le papier (le couvercle devrait faire pression sur la couche supérieure) pour que les fleurs ne bougent ni ne glissent au cours du voyage.

Dans ces conditions: emballage imprégné d'humidité et fleurs bien disposées et pressées, vous pourrez être sûr que la marchandise arrivera dans un bel état de fraîcheur.

POUR EVITER LES CHUTES DE COUVERTS DANS LES PLATS

C'est un petit instrument bien simple, auquel personne n'avait encore pensé, et qui se verra bientôt peut-être à la maison, à l'hôtel, dans les repas de fêtes et dans les banquets.

Le croquis parle, et il n'est pas besoin de grandes explications. L'instrument est un petit arceau ou griffe qui s'adapte sur le rebord de n'importe quel plat, bol ou assiette; il est surmonté de deux petites fourches-râtelier, aux branches suffisamment écartées pour laisser passer le milieu des manches de cuilliers ou de fourchettes. Les couverts, toujours plus larges vers leur extrémité, ne pourront plus glisser dans la sauce ou la crème, puisqu'e les petites parties arrondies des fourches rentrent vers l'intérieur du V et pincent ainsi les manches, comme le montre la figure.

Inutile d'insister: l'invité n'aura plus à craindre d'être traité de maladroit après la chute d'une cuiller dans le jus de viande, et la maîtresse de maison ne sera plus confuse devant l'incident. Au cours d'un banquet, il n'y aura plus de repêchage.. antihygiénique!

Mortalité maternelle

La moyenne de la mortalité maternelle, en Canada, est de cinq par mille naissances, à comparer avec 6.4 par 1,000 aux Etats-Unis, selon les statistiques de la Metropolitan Life.

Dans certains pays, la moyenne de la mortalité maternelle est moins élevée qu'en Canada. Ainsi au Danemark, elle est de 3.5; en Nouvelle Zélande, 4.1; en Suède de 2.7; en Italie, de 2.8; en Norvège, de 2.6; en France, de 2.5.

C'est au Chili que la moyenne de la mortalité maternelle est la plus élevée, soit 8.4 par 1,000 naissances.

A St-Paul de Viauville

C'est mardi, le 9 avril prochain, que l'Amicale des anciens élèves de Saint-Paul de Viauville donnera sa soirée annuelle. Le Cercle Dramatique Saint-Clément, qui a déjà à son crédit de si beaux succès, interprétera la fameuse comédie "Les Berlurons ont une auto".

Cette fête est organisée dans le but de venir en aide à la conférence juvénile Saint-Vincent de Paul de l'Ecole.

Pour billets, s'adresser au Secrétaire-trésorier, 1659 Saint-Clément, Viauville.

Des oiseaux brodés!

Patron 949.—Le printemps—des fleurs—des oiseaux! Ces serviettes, dans une cuisine, seront gaies comme des oiseaux sur une branche. On les brode simplement en points de croix et en points de contour, de couleurs aussi vives qu'on le désire. Et le travail de broderie est vraiment amusant par la simplicité du dessin. Une série de serviettes comme celles qui sont illustrées ci-dessus, voilà une suggestion fort utile pour un "shower".

Le patron 949, comprenant des motifs différents pour les sept jours de la semaine, de 4 1-4 x 8 1-2 pouces, des suggestions de couleurs et de matériels, vous parviendra, moyennant la somme de 20 adressée à: Service de Tricot et de Broderie, la "Patrie", Montréal, P. Q.

VENEZ *aux* A & P, *cette semaine !*

Profitez des économies que vous offre le magasin A & P de votre voisinage !

FARINE Robin Hood sac 7 lbs **21¢**

CAFÉ boite 1 lb **37¢**
DATÉ CHASE & SANBORN

OLIVES pot 10 oz. **19¢**
QUEEN ENCORE

THÉ NOIR lb **35¢**
MÉLANGE SPÉCIAL

SHREDDED WHEAT 2 paq. **19¢**

ALL BRAN KELLOGG Gros paq. **19¢**

KETCHUP HEINZ Grande bout. **17¢**

ANANAS Singapour tranché 3 boites **25¢**

MAYONNAISE ENCORE pot 8½ oz **17¢**

TOMATES STANDARD 4 Boites 2½'s **25¢**

MACARONI ou Spaghetti à la pesée 3 lbs **13¢**

SAUMON KETA Boite 1's **10¢**

CAFÉ A & P BOKAR lb **33¢**
FORTIFIANT ET VINEUX

8 O'CLOCK lb **29¢**
DOUX ET SAVOUREUX

RED CIRCLE lb **25¢**
RICHE ET PLEIN DE CORPS

Pour une nouvelle, délicieuse saveur, essayez le

Pain au lait A & P 24 oz. enveloppé **7¢**

OEUFS Frais. Catégorie "A" gros, doux. **23¢**

Poudre à Pâte **MAGIC** Boite 1 lb. **28¢**

Un savon dur, pur **SURPRISE** 10 morceaux **43¢**

Fèves Jaunes 2 pour **15¢**

POLO GRATIS Un pain de savon LIFEBUOY avec l'achat d'un gros paquet de **RINSO à 21¢**

FLOCONS DE MAÏS
Kellogg, Sugar Crisp ou Quaker
3 pqts. **23¢**

Allumettes MAPLE LEAF 3 boites **20¢**

Biscuits Christie Sultana lb **29¢**

CHIPSO Gros paquet **17¢**

Fromage Velveeta boite ½ lb 2 pour **25¢**

Cassonade jaune doré, paq. 2 lb dans cello **15¢**

Boeuf salé LIBBY boite **10¢**

Pois de choix Grosseur No 1 Boite **21¢** Grosseur No 2 Boite **17¢**

AUX MARCHÉS A & P

Cuisseaux de veau lb **15¢**
Veaux de lait de fantaisie — Entiers ou moitiés

Devants de Veau lb **6¢**

Rôti de Veau désossé, lb **10¢**

Agneau Gigots lb **21¢**

Devants lb **11¢**

"Le Boeuf qui satisfait"

ROTI	de haut côté lb.	12¢	ROTI	de croupe désossé lb.	23¢
ROTI	de croupe lb.	19¢	STEAK	de ronde lb. tranche entière	19¢
ROTI	de côte épaisse lb.	18¢	ROTI	de pâle-roff lb.	27¢
ROTI	de porc lb. bien apprêté	17¢	VOLAILLES	4 à 5 lbs. lb. pour bouillir, bien engraissées	23¢

Saucisse fraiche faites

Au porc	McCarry Pqt. 1 lb.	25¢	Au porc	Maple Leaf à la pesée	23¢
Au porc	Maple Leaf Pqt. 1 lb.	25¢	Au boeuf	lb.	15¢

Spéciaux de poisson A & P

Saumon	Silverbright 2 lbs.	25¢	Harengs	Gros 4 lbs.	25¢
Filets	frais lb.	15¢	Finnan Haddie	2 lbs.	25¢
Filets	fumés lb.	15¢	Huîtres	choisies chop.	45¢

Fruits et Légumes Frais

ORANGES de Californie Bonne grosseur, douz.	35¢	LAITUE Iceberg pied	8¢
CAROTTES de Californie 2 paquets	15¢	CITRONS douz	15¢
Coeurs de Céleri de Floride 2 paquets	15¢	BANANES douz	19¢

Ces prix sont ceux de nos magasins de l'Ile de Montréal, Longueuil et St-Lambert.

Le Sans-fil

Le cahier

	Kcs.	Mètres
CHLP—Montréal, la "Patrie"	1120	266
CFCF—Montréal	600	500
CFCN—Calgary	1030	291
CFRB—Toronto	690	434
CHML—Hamilton	1010	297
CHNS—Halifax	1050	285
CHRC—Québec	580	516.9
CKAC—Montréal	730	410
CKLW—Windsor	1030	291
CKOC—Hamilton	1120	268
CKPC—Brantford	930	322
CKTB—St.Catharin	1200	250
CKY—Winnipeg	960	312
CNRV—Vancouver	1100	272
CRCM—Montréal	910	329
CRCO—Ottawa	880	340
KDKA—Pittsburg	980	306
WABC—New York	860	349
WBBM—Chicago	770	389
WBEN—Buffalo	900	333
WEAF—New York	660	454
WGN—Chicago	720	416
WGR—Buffalo	550	545
WHAM—Rochester	1150	260
WJR—Detroit	750	400
WJZ—New York	760	394
WKBW—Buffalo	1480	202
WLW—Cincinnati	700	428
WWJ—Detroit	820	330

A l'écoute avec G. Galipeau

A BORD DU NORMANDIE

Ceux qui n'auront pas l'occasion d'embarquer sur le vaisseau dernier cri "Normandie", de la ligne Française, ou même qui n'auront pas le loisir de le visiter à New-York au cours de ses premiers voyages, pourront quand même avoir une faible idée de ce qui se passera sur ce géant des mers grâce au concours des directeurs du réseau Columbia, qui mobiliseront à cet effet plusieurs hommes, annonceurs, ingénieurs et commentateurs, qui vous entretiendrons du bord même du navire, dès son départ du Havre, le 29 mai, pour ensuite nous donner une ou deux émissions en mer et plus tard, le 3 juin, dès l'arrivée à New-York, nous donner le détail de l'arrivée. Les dates et heures d'émission seront annoncées plus tard dans cette colonne même....

Le chanteur des rues, que nous avions le plaisir d'applaudir en personne au cours de la saison dernière, chante, ce soir, à 7h. 30, sur les ondes de WLW... Par relai, sur CKAC, ou directement, sur WABC, on captera, ce soir, à 9 h. 30, Fred Waring et ses Pennsylvanians.... le révérend père Dieux, prédicateur du carême à Notre-Dame, donnera son avant-dernière causerie, ce soir, à huit heures, à CRCM... on écoutera, ce soir, à neuf heures, à CHLP, un autre épisode du roman radiophonique "Les aventuriers" de la Mer".... il ne faut toutefois pas manquer et Rudy Vallee, à huit heures, à CFCF, et Paul Whiteman, au même poste, à dix heures....

Rario-théâtre amateur à CKAC

Le poste CKAC qui a déjà tant fait pour encourager nos talents amateurs inaugurera, lundi le 15 avril, une série de programmes d'une demi-heure qui s'intituleront: "Radio-Théâtre Amateur". Plusieurs personnes avaient en effet écrit pour demander de prendre part au programme Amateur de mercredi soir en y interprétant des "sketches" de leur composition. Comme le peu de temps empêchait les directeurs de ce programme, d'acquiescer à ces demandes, on a décidé d'accorder une demi-heure spéciale aux écrivains et acteurs amateurs.

Le premier programme "Radio-Théâtre Amateur" sera irradié lundi soir le 15 avril de 9 h. 30 à 10 heures. Il consistera en trois "sketches" d'environ 8 à 10 minutes chacun dus à la plume d'écrivains amateurs et interprétés par des artistes amateurs.

Toute personne désirant participer à cette émission doit en faire la demande par écrit à Radio-Théâtre Amateur, Poste CKAC, Montréal. (Communiqué).

Interlude musical

Ce soir, à 10 h. 30 à CKAC, Interludes musical, présenté par H. Lalonde & Frère, avec le concours des deux tisserands de mélodie: Rusty Davis et Mat Heft.

1—"Love Is The Sweetest Thing" (Ray Noble
2—Exerpts from "Rhapsody in Blue" ..... Geo. Gershwin
3—"I Won't Dance"....Jerome Kern
4—"Blue Danube Waltz" (Johann Strauss
5—Medley ..... Harry Warren

JEUDI

(Soirée)

6 h. 00.
CHLP—Cotes minières et industrielles. (Burke, Dansereau et Co. Reg'd).
CFCF—Metropolitan Parade.
CRCM—Chansons françaises.
6 h. 15
CHLP—Fédération des Ouvriers du Canada.
CKAC—Musique classique.
CRCM—Plaisirs de Paris.
6 h. 25.
CKAC—L'heure récréative.
6 h. 30
CHLP—Radio-annuaire.
CFCF—Autour de la ville.
CRCM—"Fundy Fantasy".
7 h. 00
CHLP—L'Information Commerciale.
CKAC—La voix musicale (J.-D. Langeller).
CFCF—Uncle Troy.
CRCM—Causerie sur l'industrie de l'érable.
7 h. 15
CKAC—Le Curé du Village.
CRCM—"Curtain".
7 h. 30
CHLP—L'heure exacte, "J. B. Léger et Cie".—Madame X.
CKAC—L'homme du Rêve.
CFCF—Parade des sports.
CRCM—Billy et Pierre.
7 h. 45
CHLP—Chansons-Primeurs.
CKAC—Les deux copains.
CFCF—The star boarder.
CRCM—Nouvelles.
8 h. 00
CHLP—Say it with music (CCR)
CKAC—Dr J. O. Lambert.
CFCF—Rudy Vallée et ses Connecticut Yankees.
CRCM—Conférence par le R. P. André-Marie Dieux.
8 h. 15
CKAC—La Ligue du Progrès Civique.
CRCM—Say it with music.
8 h. 30
CHLP—Autour du Samovar.
CKAC—Par-dessus les toits.
CRCM—Musique de chambre.
8 h. 45.
CKAC—L'orchestre de Lee Shelley.
9 h. 00
CHLP—Les Aventuriers de la Mer.
CKAC—Variety Show.
CFCF—Chas. Kramer et son orchestre.
CRCM—Causerie par le R. P. R. Lamoureux, O.M.I., sur "La valeur des langues dans la culture".
9 h. 15
CRCM—The Diplomats.
9 h. 30
CHLP—The Royal Montreal Regiment.
CKAC—L'orchestre de Fred Waring.
CFCF—Soliste.
9 h. 45
CRCM—Relais.
10 h. 00
CHLP—En guettant les ondes.
CFCF—Paul Whiteman (MUSIC HALL).
CRCM—L'orchestre Chuhaldin.
10 h. 30
CHLP—L'orchestre de Wally Short.
CKAC—H. Lalonde et Frère.
CRCM—L'orchestre du Royal York.
10 h. 45
CKAC—L'orchestre de Chas Kramer.
CRCM—Radio-journal.
11 h. 00
CHLP—L'heure exacte "Financial Loan Bureau Ltée"—Fin des émissions.
CKAC—Le reporter sportif Molson.
CFCF—Réaultats du hockey et nouvelles.
CRCM—Résultats du hockey.— Fin de l'émission.
11 h. 05
CKAC—L'orchestre Freddie Bergin (CBS).
11 h. 15
CKAC—Causerie (CBS).
CFCF—L'orchestre de l'hôtel Palace.
11 h. 30
CKAC—Tournoi de bridge Culbertson-Sims.—L'orchestre de Jacques Renard. (C.B.S.)
CFCF—L'orchestre de l'hôtel Montclair. Fin des émissions.
11 h. 45
CKAC—Jerry Freeman et orchestre. (C.B.S.)
12 h. 00 (Minuit)
CKAC—Orchestre de Herbie Kaye (CBS).
12 h. 30
CKAC—Orchestre de Denny Thompson (CBS).

FIN DES EMISSIONS

VENDREDI

Matinée

7 h. 30
CKAC—Cheerful Earfull.
7 h. 45
CKAC—Mélodies matinales
8 h. 00:
CKAC—Eckstein et Chappell.
CFCF—Dévotion matinale.
8 h. 15:
CKAC—Sérénades.
CFCF—Trio Don Hall.
8 h. 30
CHLP—Sommaire: l'heure exacte "Financial Loan Bureau Ltd"—Culture physique.
CKAC—Chansons françaises.
CFCF—Cheerio.
9 h. 00:
CHLP—Chansons françaises.
CKAC—L'Homme du Rêve.
CFCF—Le petit déjeuner.
9 h. 15
CHLP—Variétés.
CKAC—Variétés Crown Brand.
9 h. 30:
CHLP—Tangos
CKAC—La magie culinaire.
9 h. 45
CKAC—L'Homme du Rêve.
10 h. 00:
CHLP—Poèmes symphoniques.
CKAC-CFCF — Variétés Crown Brand.
10 n. 15:
CKAC—Entre vous et moi.
CFCF—Aubaines.
10 h. 45:
CHLP—Les maîtres coiffeurs.
CKAC—Cotes de bourse.
CFCF—Musical Bits.
10 h. 50
CFCF—Herman et Banta.
11 h. 00:
CKAC—L'heure ensoleillée.
CFCF—L'appréciation de la musique.
11 h. 15:
CKAC—Mus-Kee-Kee.
11 h. 30:
CHLP—Madame X.
11 h. 45
CHLP—Musique de danse.
CKAC—"Rapid Transit Program".
11 h. 59
CHLP—L'heure exacte, "J. B. Léger & Cie".

(Après-midi)

12 h. 00:
CHLP—"L'heure féminine".
CKAC—L'heure de gaieté.
CFCF—Nouvelles
12 h. 05:
CFCF—Musique populaire.
12 h. 15
CFCF—Les Soeurs Morin.
12 h. 30:
CKAC—Pharmacies Universelles.
CFCF—Les dames en parade.
12 h. 45:
CKAC—Cours de la bourse. Mercuriale des produits laitiers.
CFCF—La ruche.
1 h. 00:
CKAC—Glee Club (CBS).
CFCF—Cotes de la bourse.
1 h. 15:
CKAC—Chronique féminine.
CFCF—Trio de l'hôtel Mont-Royal.
1 h. 30:
CHLP—L'orchestre de Rex Battle.
CKAC—Man of Manhattan (CBS).
CFCF—L'orchestre du Waldorf Astoria.
1 h. 45
CKAC—Claudette de Sève.
CFCF—Paroles et musique.
2 h. 09:
CHLP—L'heure exacte: "Financial Loan Bureau Ltd" — Fin de l'émission.
CFCF—Radio Advertisers.
CKAC—Mus-Kee-Kee.
2 h. 15
CFCF—Soliste.
2 h. 30:
CKAC—American School of the Air (CBS).
CFCF—Harvest of Song.
2 h. 45
CFCF—Soliste.
3 h. 00:
CKAC—L'orchestre de Pete Wooley (CBS).
CFCF—Musique navale.
3 h. 15
CKAC—Carla Romano, pianiste.
3 h. 30
CKAC—The Grab Bag (CBS).
4 h. 00
CKAC—Among Souvenirs (CBS).
CFCF—Radio-revue féminine.
4 h. 30
CKAC—Fanfare.
CFCF—Tante Jeanne.
5 h. 00:
CHLP—L'heure exacte "J. B. Léger & Cie" — Thé dansant.
CKAC—Carnet social.
CFCF—N.B.C. Musical Guild.
CRCM—Marches militaires
5 h. 15:
CKAC—Chansons d'amour.
CRCM—L'orchestre du Ritz Carlton, avec Mme Dupuis-Becker, soprano.
5 h. 30
CHLP—Méli-Mélo.
CKAC—Le programme du foyer.
CFCF—Singing Lady.
5 h. 45:
CFCF—Sketch.
CRCM—Bourses de Montréal et New-York.

(Soirée)

6 h. 00:
CHLP—Cotes minières et industrielles. (Burke, Dansereau and Co. Reg'd)
CFCF—Metropolitain Parade.
CRCM—Chansonnettes françaises.
6 h. 15:
CHLP—Fédération des ouvriers du Canada.
CKAC—Nouveautés instrumentales.
CFCF—Autour de la ville.
6 h. 25:
CKAC—L'heure récréative.
6 h. 30:
CHLP—Radio-annuaire.
CFCF—Fermeture de la bourse.
CRCM—Radio Petit-Monde. — "La Colombe d'argent".
6 h. 45
CFCF—La Ligue de Sécurité.
7 h. 00
CHLP—L'Information Commerciale.
CKAC—La pharmacie "Montréal".
CFCF—Uncle Troy.
CRCM—La renaissance campagnarde.
7 h. 15
CKAC—Le curé de village.
CRCM—Musique du bon vieux temps
7 h. 30
CHLP—L'heure exacte, "Financial Loan Bureau Ltd." Les Artistes en Herbe.
CKAC—Real Life Dramas — Trio de l'hôtel Queen's.
CFCF—Three Scamps.
CRCM—Billy et Pierre.
7 h. 45
CKAC—Fred et Albert.
CFCF—The star borger.
CRCM—Nouvelles.
8 h. 00
CHLP—Rainbow Review (CCR.)
CKAC—L'heure provinciale
CRCM—Causerie par Mme Franklin D. Roosevelt.
8 h. 15
CFCF—Jose Eschaniz, pianiste.

Lysbeth Hughes

On entend cette chanteuse, les mardis et jeudis soirs, à bord du "Ship of Joy" du capitaine Dobbsie, par WABC, à 10 h. 30.

CRCM—Le Vieux Québec.
8 h 30
CHLP—Bits of this n' that (CCR).
CFCF—Théâtre Princess.
CRCM—"Black Horse Tavern".
8 h. 45
CFCF—Doctor X.
9 h. 00
CHLP—Causerie sur les sports par Cliff Butler.
CKAC—Variety Show.
CFCF—Beatrice Lillie.
CRCM—Fridy Night.
9 h. 30
CHLP—Les "Vive la joie".
CKAC—Hollywood Hotel (CBS).
CFCF—The White Caps Boys.
CRCM—"Up to the Minute".
9 h. 45
CFCF—Orchestre d'Alex Lajoie.
10 h. 00
CHLP—Geo. Wade and his Cornbuskers.
CFCF—Circus night.
CRCM—Le trio lyrique.
10 h. 30
CFCF—La pause qui rafraîchit.
CKAC—Col. Stoopnagle et Budd (CBS).
CRCM—L'orchestre de Billy Bissett
10 h. 45
CHLP—L'orchestre de Joe de Courcy.
CRCM—Radio-journal. — Fin de l'émission
11 h. 00
CHLP—L'heure exacte: "Financial Loan Bureau". — Température. — Fin des émissions.
CKAC—Le reporter sportif Molson.
CFCF—Les nouvelles.
11 h. 05
CKAC—L'orchestre d'Ozzie Nelson (CBS).
11 h. 15
CFCF—Jesse Crawford.
11 h. 30
CKAC—L'orchestre de Jacques Renard, (CBS).
CFCF—Orchestre Terrace Gardens.
12 h. 00
CKAC—Luigi Romanelli et son orchestre.
CFCF—Tournoi de boxe. — Fin des émissions.
12 h. 15
CKAC—L'orchestre de Chas Kramer.
12 h. 30
CKAC—L'orchestre de Chas Dornberger.
Fin des émissions.

Pardessus les toits

Ce soir, à 8 h. 30, au poste CKAC, l'émission de la maison L.-N. Messier.

Le concours de chansons organisé par la Maison L.-N. Messier à l'occasion de son 25ème anniversaire a eu beaucoup de succès. Le chansonnier Wilfrid Duchesnay en chantera deux ce soir qui, ont été composées par deux jeunes de la métropole sur des airs connus. Mlle Marielle Provost, violoniste, sera aussi au programme. Au piano l'accompagnement: M. Avila Duchesnay et Mlle Jeannette Duhamel.

(Communiqué)

RUDY VALLEE

Paris-Pontoise à Rario-Canada

Les dispositions techniques prises par l'administration de la station de T.S.F., de Pontoise, France, et celle de Radio-Canada ont permis de faire des recherches utiles dans le domaine des échanges radiophoniques internationaux. Les expériences se poursuivent et si intéressantes qu'elles soient, elles n'ont pas été jusqu'ici telles que le désirent les commissaires. Les émissions d'outremer ont été insuffisamment audibles et par conséquent, impropres à un relais convenable. Les radio-techniciens font observer que l'émission de Pontoise devrait être dirigée comme dans le cas de certains postes allemands qui élaborent des programmes destinés pour des fins de propagande à l'Amérique du Nord.

La presse de la province a déjà parlé, comme on le sait, des entretiens de Messieurs Cartier et Hoslé avec Son Excellence M. Brugère, Ministre de France au Canada, au sujet de la possibilité du relais au Canada d'émissions de quelques postes français. Au cours du mois dernier, M. Brugère informait le vice-président de la Commission que ses suggestions avaient été accueillies avec tout de sympathie par l'Administration française que Pontoise allait élaborer incessamment une demi-heure canadienne". D'où ces expériences dont on attend le résultat avec tant d'intérêt dans le monde radiophile.

Les aventuriers de la mer à CHLP

Ce soir, la Teinturerie Lasalle présentera, à 9 heures, au poste CHLP, le sixième épisode du drame "Les aventuriers de la mer". La dernière émission nous a appris deux choses déroutantes et bien de nature à corser la situation. D'abord, Olsen n'est pas mort ainsi que tous le croient à bord du Memento; il a été recueilli par une bande d'étranges Chinois qui semblent jouir d'une grande puissance et qui, de leur aveu, sont les complices de Dolorès dans l'oeuvre de vengeance qu'elle poursuit. En effet, l'étrange femme a réussi à pénétrer à bord du yacht grâce à un subterfuge et avec l'idée bien arrêtée de supprimer le capitaine Black. Parviendra-t-elle à ses fins?... Profitera-t-elle de l'immobilité forcée du marin pour exécuter son sinistre projet?... Son bras prêt à frapper sera peut-être arrêté par un obstacle qu'elle n'avait pas prévu?... C'est ce que nous saurons jeudi soir prochain, à 9 heures, en écoutant, au poste CHLP, le sixième épisode du drame "Les aventuriers de la mer".

Conférence universitaire

Le Révérend Père René Lamoureux, O.M.I., principal de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, sera l'hôte d'honneur de la tribune universitaire de Radio-Canada, ce soir, à 9 heures p.m. Le Père Lamoureux parlera de "la valeur des langues dans la culture".

Mlle I. St-Jean à CKAC

Ce soir, au poste CKAC, à 8 h. 45, Mlle Idola St-Jean parlera en français et en anglais, et fera des déclarations de la plus haute importance pour les femmes du Québec.

Musique de chambre

Le Quatuor de Montréal que dirige M. Roland Leduc, violoncelliste, donnera un concert de musique de chambre ce soir à 8 h. 30, à CRCM.

"Don Carlos" est interdit par les autorités nazistes

BRIEME, 4. (P.A.) — Les autorités national-socialistes ont aujourd'hui fait cesser la représentation de "Don Carlos", de Schiller, au théâtre municipal de la plus ancienne ville hanséatique. On sait que ce drame est une sorte d'apologie de la liberté de penser.

Ecole Supérieure de Musique

Samedi le 6 avril à 3 h. 15 de l'après-midi à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont, Mlles Rita Payette, Madeleine Trudel, Thérèse Branchaud et Thérèse Lavergne, élèves pianistes de l'Ecole donneront un concert.

Mlle Thérèse Laurendeau, contralto, sera aussi au programme de ce concert.

La troupe d'opéra d'Oyly Carte le 19

Le public manifeste le plus grand intérêt possible dans la venue ici de la célèbre troupe d'opéra d'Oyly Carte, du théâtre Savoy, de Londres.

L'engagement de la troupe, à Montréal, commencera au théâtre His Majesty, vendredi soir, le 19 avril, et la vente des billets au public commencera vendredi prochain, le 12 avril.

Dans toutes les villes américaines où elle est passée la troupe d'Oyly a été reçue avec enthousiasme.

Le répertoire comprend les opéras de Gilbert et Sullivan des Gondoliers, Le Mikado, "The Yeaman of the Guards" et "Cox and Box".

◎ A L'AFFICHE ◎

CINÉMA ◎ THÉÂTRE ◎ MUSIQUE

Au Princess

"The Wedding Night", met en vedette les artistes les plus populaires de l'heure, Gary Cooper et Anna Sten. On y voit une idylle charmante entre un écrivain fameux de New-York et une humble fille de ferme. Cooper, après des années vécues dans le luxe, se rend compte que son talent souffre de l'ambiance de la grand'ville, et se décide à aller vivre avec son épouse, sur une ferme du Connecticut. Là, il reprend goût à la vie et veut écrire un livre sur les coutumes des paysans, prenant comme héroïne une fille de ferme du voisinage.

Son épouse, vers ce temps, retourne à New-York et le laisse de plus en plus se pénétrer de son sujet. Tant et si bien qu'il se prend à aimer son héroïne... On voit la suite tragique.

"The Wedding Night" est l'adaptation à l'écran de l'oeuvre célèbre d'Edwin Knopf. Outre Anna Sten et Gary Cooper, Ralph Bellamy, Helen Vinson et Seigfried Rumann y tiennent des rôles.

Le second film au programme est "All the King's Horses", mettant en vedette Carl Brisson et Mary Ellis.

Cinéma Palace

Ceux qui assisteront, ce soir même, à la dernière représentation du film à grand spectacle "Gold Diggers of 1935", seront invités à voir la primeur de la semaine prochaine: "The Little Colonel." Cette production, sera à l'affiche à partir de vendredi.

Dans "The Little Colonel", on raconte l'histoire d'une femme du Kentucky qui, à la suite d'un mariage contre le gré de son père, est complètement dépossédée. Elle doit aller vivre près des frontières indiennes, avec sa petite fille qui devient colonelle honoraire d'un régiment américain. Un peu plus tard, cette enfant, grâce à son charme particulier, reconquiert l'affection de son grand-papa et rend possible le retour des jeunes époux au foyer familia

Shirley Temple, chante, danse et fait des mots d'esprit. On la voit même, à la fin de la production, dans des images en couleurs d'un très bel effet. A ses côtés, Lionel Barrymore et Bill Robinson. A l'affiche, également figure une seconde édition de la fantaisie "The March of Time."

Théâtre Loew's

La célèbre pièce de Ferenc Molnar, "The Good Fairy", a été adaptée à l'écran avec grand art et sera projetée, dès demain, au cinéma Loew's. On y verra Herbert Marshall et Margaret Sullivan dans les rôles principaux. Cette pièce, on s'en souviendra, a tenu l'affiche sur le Broadway pendant des mois entiers, lors de la dernière saison artistique.

Ce grand film est du style drôlatique et se situe à Budapest. On y voit une orpheline devenir placière dans un grand théâtre et être mêlée à une suite d'aventures sentimentales et tragiques. Outre Margaret Sullivan et Herbert Marshall, Frank Morgan, Reginald Owen et Alan Hale sont de la distribution.

"A Notorious Gentleman", seconde production au programme, est d'un genre inédit au cinéma. Les rôles principaux y vont à Charles Bickford, Helen Vinson, Onslow Stevens, Sidney Blackmer et Dudley Digges.

Au Saint-Denis

Samedi prochain un délicieux film prendra l'affiche au Saint-Denis, c'est-à-dire "Turandot, princesse de Chine" qui a pour vedette la charmante Kate de Nagy qu'il nous tardait de revoir et Pierre Blanchar dont on sait le si beau talent. Cette fois ils sont tous deux réunis dans le décor le plus féerique qu'il soit possible d'imaginer soit une Chine de fantaisie. Décors lumineux, pagodes gigantesques, dragons ailés, lanternes, châteaux, ponts élégants qui traversent des étangs de rêve, rien ne manque. C'est dans cette atmosphère que se déroule une idylle amoureuse entre une princesse altière et un oiseleur qui savait aussi bien charmer les femmes que les oiseaux. Le second film à l'affiche sera "Un Homme en or", avec Harry Baur, Suzy Vernon et Larquey. Ces trois vedettes nous promettent une soirée de choix.

Cinéma de Paris

Trente vedettes dans le même film! Voilà ce que nous offrira le Cinéma de Paris à compter de samedi prochain avec "Le Billet de Mille." Parmi les artistes les plus célèbres de ce groupe détachons les noms suivants: Gaby Morlay, Armand Bernard, Milton, Constant Rémy, Lucien Baroux, Raymond Cordy, Marcelle Géniat, Mauloy, Françoise Rosay, Renée Saint-Cyr et combien d'autres. Toutes ces vedettes sont réunies par la trame d'une action intelligente. Il s'agit des avatars d'un billet de mille francs qui passe entre plusieurs mains est amorcé par Constant Rémy. En un mot un film extraordinaire qui prouve combien les studios parisiens sont en pleine évolution.

His Majesty's

"The Unfinished Symphony" (La Symphonie inachevée), un film d'une valeur exceptionnelle de la Gaumont-British, passera à l'écran du Majesty's durant la semaine du 7 avril à partir de lundi midi à 1 heure jusqu'à 11 h. du soir. Il met en vedette Helen Chandler, Hans Jaray et Maria Eggerth. Ce film a obtenu des records d'affichage partout: 12 mois à Berlin, au Studio de l'Etoile, à Rio de Janeiro, à Copenhague, en Suisse. La distribution est considérable. On y entend l'Orchestre Symphonique de Vienne, les Choeurs de l'Opéra d'Etat; on y entend le célèbre "Ave Maria" de Schubert et la "Symphonie inachevée". Le scénario est développé autour de deux femmes qui aiment Franz Schubert, lui inspirant des thèmes immortels.

Cinéma Electra

A l'Electra, de jeudi à samedi: "Trois grandes vues": "Girl of my dreams", avec Mary Carlisle. "The Crime of Helen Stanley", avec Ralph Bellamy et Shirley Grey; "The Star Packer" avec John Wayne.

"La Passion" au Stella

Le théâtre Stella présente cette semaine, en matinée et en soirée, une version entièrement nouvelle de "La Passion" avec adaptation musicale spécialement écrite par le compositeur Oscar O'Brien. C'est un spectacle d'une haute portée morale.

La partie musicale et vocale est tenue par des artistes réputés en tête desquels il convient de citer Jean Riddez, de l'Opéra de Paris, Jeanne Maubourg-Roberval, Lise Dupuis, avantageusement secondés par Sita Riddez, Armand Lebrun, Yvette Cadieux, Ovila Légaré, Camille Ducharme, V. Pagé et Emile Chartier. A signaler particulièrement Aug. Cercy dans le rôle du Grand-Prêtre et W. Boissonnière dans celui de Judas où il remporte un succès mérité.

A son ancien amour

MARLENE DIETRICH, vedette de l'écran, qui reprendra incessamment ses études de violon avec un professeur de renom. Ce fut tout d'abord la carrière qu'elle voulait choisir, mais encore jeune elle se fractura le poignet.

...ands concerts de la ...sique sacrée, à Paris

...P.C.-Havas) —Les ...rème ont toujours ...omme la période ... auditions so... exécuté pour la première fois au cours de ce concert.

MESSE DE BACH

LES "TOURS' SAVANTS A L'OPERA.—L'Association du Metropolitan Opera de New-York vient de tenir son "Pow Wow" annuel sous le titre de "Opportunities". Tous les sièges étaient occupés, et la recette fut excellente. On a ri de bon coeur en regardant les scènes les plus burlesques. Dans la vignette ci-dessus, on voit Lily Pons, toute menue et qui ne pèse que 100 livres, et Lauritz Melchior, un poids-lourd celui-là (200 livres), dans un "tour" d'acrobatie.

M. V. Horowitz au His Majesty's

M. Vladimir Horowitz, le jeune pianiste russe qui n'a que 29 ans et qu'on n'avait jamais entendu auparavant à Montréal, a obtenu hier soir le plus grand succès au théâtre de Sa Majesté. Partout où il se fait entendre, il reçoit de ses auditeurs des ovations enthousiastes. Aussi, comment s'étonner de la vive impression qu'il produisit sur le public "si difficile" de Montréal.

Horowitz, on l'a dit, possède une technique étourdissante; il pulvérise littéralement le clavier de ses doigts fulgurants; de ce même clavier il tire les éclairs et la foudre. Si l'on veut connaître un record de vélocité comportant, avec précision et sécurité idéales, toutes les nuances dynamiques de la plus impétueuse à la plus délicate, qu'on aille entendre, lorsqu'il reviendra, Vladimir Horowitz. Au point de vue de la virtuosité pure, Horowitz est assurément un des pianistes vivants le plus extraordinaire.

Par bonheur aussi, le jeune pianiste russe est un musicien dans le meilleur sens du mot. Il ne manque pas de lyrisme et d'émotion, tant s'en faut, mais tout cela est parfois cérébral. Les comparaisons sont le plus souvent boiteuses, mais je crois qu'on peut rapprocher ici Horowitz et Rachmaninoff: le dernier, a-t-on dit, est l'interprète ayant atteint la plus grande maturité musicale; Horowitz n'a pas encore atteint complètement la maturité de Rachmaninoff, qu'il recherche pourtant, mais il ne faut pas oublier qu'il a les années devant lui; avec sa virtuosité exceptionnelle, il sera alors le pianiste le plus complet que le monde aura connu. Malgré tout cela, le Horowitz d'aujourd'hui éclipse ceux que l'on nomme les grands pianistes.

Le programme d'hier soir était de nature à présenter le pianiste sous son meilleur jour. Tout d'abord la riche et grande Toccata en Do majeur de Bach; puis l'Humoresque, opus 20, de Schumann, qu'il interpréta avec le meilleur souci des nuances, sans y mettre cependant toute la grâce que l'on aime par-dessus tout. Ce furent ensuite les étourdissantes variations de Brahms sur thème de Paganini.

Suivit un groupe de Chopin, joué dans un excellent lyrisme atteint surtout dans les deux Etudes (Do dièze mineur et Sol bémol majeur). Tous les traits de virtuosité montrés dans ces pièces n'avaient été que pour faire la main du jeune pianiste, si l'on peut dire. En effet, Vladimir Horowitz "harnacha ses doigts fulgurants" pour ce que l'on peut appeler du "bas voltage" et traduisit avec le maximum d'efficacité et aussi de subtilité Deux Etudes de Debussy, deux choses extraordinaires: "Pour les quartes" et "Pour les huit doigts".

Enfin, puisque nous en sommes à l'énumération, Vladimir Horowitz rassembla toute sa puissance d'évocation pour "Funérailles" de Liszt, bizarres, macabres, grandioses, et c'est alors qu'on constata dans le corps de cette pièce une gradation orageuse comme on n'en avait jamais entendue auparavant. Le programme proprement dit se termina par l'Etude de Mazeppa, de Liszt.

Horowitz ne laisse rien à l'improviste, et il fait preuve de souplesse et de limpidité; il ne manque pas de sens poétique. Applaudi et ovationné, il est venu saluer plusieurs fois, et donna trois rappels, dont une valse de Chopin et un Mouvement de "Petrusschka" de Stravinsky. Ce fut un récital qui ne sera pas de sitôt oublié.

Dominique LABERGE.

VERA-CRUZ.—Une forte tempête et des chocs sismiques ont causé des dégâts considérables dans la région de Vera-Cruz.

Hortense Lord au Mont-Royal

Madame Hortense Lord, ce soir même, en la salle dorée de l'hôtel Mont-Royal, donnera son récital. Le programme, très élaboré, comprend les pièces suivantes:

Sept Bagatelles, opus 33, de Beethoven, le concerto en ré mineur, de Mozart, Thème original et Variations, de Tchaikowsky, Dithyrambe No 1, opus 10, de Medtner, La tabatière à musique, de Liadoff, et la Fête des paysans bohémiens, de Smetana. M. Jean Leduc accompagnera, à l'occasion, Mme Hortense Lord.

"Fresh Air Fund"

Grâce à la bonté de Mlle Betty Speirs, le "Fresh Air Fund" bénéficiera cette année alors que les élèves de son école de danse donneront leur onzième danse annuelle au profit des petits malheureux et des mères qui jouissent des avantages du "Fresh Air Fund" chaque été. Le concert de danse sera donné dans le Victoria Hall, samedi le 13 avril prochain et l'on y interprétera, en dansant, la vieille histoire de fée: "The Sleeping Beauty".

Plus de 250 élèves de cette école de danse, parmi lesquels des petits enfants de 3 ans et des jeunes filles, participeront à ce bénéfice, qui sera de nouveau sous l'habile direction de Peter Miller.

De nombreux soli de danse seront exécutés au cours du festival et tous les spectateurs passeront une agréable soirée.

CINÉMA de PARIS
"RAPT"
OU
"LA SEPARATION DES RACES"
Du vrai cinéma.

SAINT-DENIS
Armand Bernard, Albert Préjean, Germaine Rouer, Jeannine Merreyly dans "LE SECRET d'une NUIT". — Egalement à l'affiche: Le fameux RAIMU dans "TARTARIN DE TARASCON".

"Le Code Civil nous appartient"

Les petits propriétaires et la loi des concordats

QUEBEC, 4 — (D.N.C.). — Le débat soulevé en C[illegible]rade. Aimé Guertin (Hull) au sujet de la loi fédérale des[illegible]ération des Ouvriers du cultivateurs et créanciers a pris fin hier après-midi, tôt académique, puisqu'il n'y eut pas de vote de p[illegible]sique classique. n'a trouvé, pour l'appuyer, que son collègue de [illegible]'heure récréative. Barré) et comme il faut au moins cinq députés [illegible]—Radio-annuaire. la motion de M. Guertin a été rejetée sans plus [illegible]—Autour de la ville. [illegible]—"Fundy Fantasy".

Cette motion était pour demander au gouvernement provincial de recommander au gouvernement fédéral d'étendre aux propriétaires des villes les dispositions de la loi dite des concordats.

L'hon. M. L.-A. Taschereau, qui a pris la parole sur la question, n'a pas voulu se prononcer sur la loi elle-même, en disant qu'une loi de ce genre, dont les conséquences sont aussi sérieuses, ne peut être jugée sans avoir subi le recul du temps.

M. Maurice Duplessis a demandé le vote sur une motion concernant le fonds de l'Assistance Publique. Il voudrait que les taxes perçues pour l'assistance publique aillent dans le fonds consolidé de la Province. La motion de la gauche a été battue par un vote de 51 à 11.

Une autre motion a été battue, à la presqu'unanimité de la Chambre. C'est celle de M. Stanislas Desmarais (Richmond) recommandant au gouvernement de permettre aux magasins de faire travailler les femmes et les jeunes filles jusqu'à onze heures du soir, la veille de Noël, du jour de l'An et de Pâques.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Le jour où nous dirons que les contrats ne sont plus choses sacrées, je me demande où ira notre crédit".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Nous ne devons pas inviter Ottawa à légiférer en cette matière, qui est la nôtre propre. Le Code Civil nous appartient et nous ne devons pas abdiquer nos pouvoirs et nos droits. Dans les circonstances, je suis obligé de voter contre sa motion et sur le fond et sur la forme". (appl.)

M. Laurent BARRE (Rouville). — "Le Premier ministre dit qu'il appartient au gouvernement de Québec d'adopter la mesure que nous réclamons. C'est très bien ; nous acceptons sa suggestion."

M. BARRE. — "La loi du concordat ne s'applique que dans les cas où le cultivateur ne peut payer. Cela est vrai, mais il y a un autre dicton qui dit: à l'impossible, nul n'est tenu".

M. GUERTIN. —"Je ne croyais pas que ma motion soulèverait un débat aussi important. Je suis très heureux des discours qui ont été prononcés. Ce qu'il faut, c'est de l'action, des résultats, et pas seulement des discussions".

Le député de Hull demande le vote, mais il est seul avec M. Barré, et comme, pour obtenir le vote, il faut qu'au moins cinq députés le demandent, la motion Guertin est battue ipso facto.

Assistance Publique

M. Maurice Duplessis, Chef de l'Opposition, présente la motion suivante, au sujet du fonds de l'Assistance Publique:

ATTENDU que l'article 126 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, décrète que "tous les droits ou revenus perçus", par la province de Québec "formeront un fonds consolidé de revenu qui sera approprié au service public de la province";

ATTENDU qu'un fonds spécial distinct du fonds consolidé du revenu a été établi, notamment par la Loi de l'assistance publique de Québec;

ATTENDU que l'établissement de ce fonds spécial est d'ailleurs de nature à rendre incomplète et inexacte la comptabilité de la province.

CETTE CHAMBRE recommande au gouvernement d'adopter, sans plus de retard, les mesures nécessaires, pour que les sommes perçues ou reçues par la province pour subvenir à l'assistance publique et au maintien des institutions d'assistance publique soient versées dans le fonds consolidé du revenu et fassent pour les fins de[illegible]que, [illegible]re [illegible]payé[illegible]vince[illegible]que [illegible]tion [illegible]sent[illegible]naire[illegible]M. [illegible]tion [illegible]fonds[illegible]pour[illegible]délég[illegible]que [illegible]peup[illegible]un c[illegible]argen[illegible]fin d[illegible]tion [illegible]vince[illegible]bliqu[illegible]loi [illegible]droits[illegible]chèrement. Conférence par le R. P. Antants du peuple[illegible]eux sultés sur la répartition de l'argent provenant des taxes. Le gouvernement s'autorise de cette mesure pour ne pas faire paraître dans son bilan un passif d'au moins quinze millions."

Institutions paralysées

M. Duplessis. — "Cela n'arriverait pas s'il n'y avait pas un fonds spécial pour l'Assistance Publique. C'est un prétexte que le gouvernement prend pour ne pas payer ses dettes.

Le Trésorier de la province répond à M. Duplessis.

L'hon. M. R. F. Stockwell. — "En vertu de l'article 126 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, nous pouvons créer des fonds spéciaux. Cela a toujours existé. Les fonds spéciaux sont nécessaires à l'administration. Quant à l'Assistance Publique, il faut d'abord se rappeler que c'est un organisme provincial mais qui relève des municipalités. Ce ne sont pas là des taxes comme les autres: par exemple le sou du pauvre perçu dans les théâtres.

M. Duplessis. — "Le Trésorier provincial a donné quelques prétextes, mais il n'a pas répondu à mes arguments.

La motion de M. Duplessis est finalement rejetée par un vote de 51 à 11.

Les marchands

M. Stanislas Desmarais (Richmond) présente en deuxième lecture son bill pour permettre aux marchands d'ouvrir jusqu'à onze heures, la veille de Noël, du Jour de l'An, et de Pâques.

M. Pierre Bertrand. —"Il ne faut pas considérer seulement le marchand: il y a aussi les employés. Il me semble qu'ils ont le droit de se reposer un peu la veille des fêtes."

L'hon. M. C. J. Arcand. — "Le gouvernement a trouvé que onze heures, c'était trop tard, et c'est pourquoi nous avons voulu donner une chance aux employés de magasins.

M. J.-A. Francoeur (Dorion). — "Le travail féminin a été assez exploité par le passé, qu'il est bien juste que la loi protège un peu les femmes et les jeunes filles qui sont obligées de gagner leur vie.

Cette motion est rejetée et le bill se trouve battu par le fait même.

M. Léon Casgrain, (Rivière du Loup) présente un bill pour donner aux arpenteurs-géomètres les mêmes privilèges qu'ont les architectes sur un immeuble dont ils ont fait les plans.

Le bill est adopté sur division et référé au comité des bills publics.

La Chambre adopte en troisième lecture le bill de l'hon. M. J.-E. Perrault pour amender la Loi des Mines de Québec.

Petits propriétaires

Reprise du débat sur la motion [illegible]. Guertin recommandant [illegible]

CKAC—L'heure [illegible]

CFCF—L'appréciation de la musique.

11 h. 15:

CKAC—Mus-Kee-Kee.

11 h. 30:

CHLP—Madame X.

11 h. 45

CHLP—Musique de danse.

CKAC—"Rapid Transit Program".

11 h. 59

CHLP—L'heure exacte, "J. B. Lée & Cie".

(Après-midi)

12 h. 00:

CHLP—"L'heure féminine".

CKAC—L'heure de gaieté.

CFCF—Nouvelles

12 h. 05:

CFCF—Musique populaire.

12 h. 15

CFCF—Les soeurs Morin.

12 h. 30:

CKAC—Pharmacies Universelles

CFCF—Les dames en parade.

12 h. 45:

CKAC—Cours de la bourse. Marché des produits laitiers.

CFCF—La ruche.

1 h. 00:

CKAC—Glee Club (CBS).

CFCF—Cotes de la bourse.

1 h. 15:

CKAC—Chronique féminine.

CFCF—Trio de l'hôtel Mo[illegible]

1 h. 30:

CHLP—L'orchestre de P[illegible]

CKAC—Man of Manha[illegible]

CFCF—L'orchestre de [illegible]toria.

1 h. 45 [illegible]ent.

M. Paul Sauvé (Deux-Montagnes). — "Il est évident que si nous voulons sortir de la crise, il faut retrouver l'équilibre. Pour cela, il faut nous débarrasser des dettes qui sont un fardeau trop lourd. J'hésiterais à appuyer la demande d'extension de la loi des concordats. Le gouvernement provincial a refusé de venir en aide au cultivateur pour sauvegarder son crédit. La loi des concordats a pour but d'aider au cultivateur à reprendre son crédit. Cette loi devient de plus en plus populaire, à mesure qu'on le comprend mieux. Je demande donc aux membres de cette Chambre de s'entendre sur ce point".

Question importante

Le premier ministre prend la parole.

L'hon. M. Taschereau.—"Cette question est l'une des plus importantes de la session; elle est au-dessus de la politique. Nous n'avons aucune intention de critiquer la loi d'Ottawa. Le député de Hull invite le gouvernement à recommander à Ottawa une législation qui ne serait pas constitutionnelle. Québec abdiquerait ses droits et sa juridiction. La loi des concordats est-elle bonne ou mauvaise? Elle n'a pas subi encore l'épreuve du temps et je ne veux pas la critiquer. Elle a été vivement critiquée, par des gens avertis. Ces gens ont-ils raison? Je ne sais pas: j'espère que non. Ottawa a dû penser aux propriétaires. Cette loi peut donner de bons résultats. Il n'y a rien de plus triste que de voir un cultivateur obligé d'abandonner sa terre.

Vente à réméré

Je ne critique pas la loi, mais j'en vois les conséquences", (applaudissements à droite).

Le premier ministre déclare qu'il faut protéger les ventes à réméré et les baux à vente.

La Chambre s'ajourne à jeudi après-midi, 3 heures.

M. McGeer est parti

Le maire G.-G. McGeer, de Vancouver, venu ici pour la conférence des maires la semaine dernière et qui s'est rendu populaire par plusieurs causeries depuis son arrivée, a quitté l'aéroport de Saint-Hubert, hier, en avion, pour se rendre à New-York. Il continuera en avion jusqu'à Chicago et à Seattle avant de se diriger vers Vancouver.

Autobus refusé

La requête de ville Saint-Laurent pour obtenir un service d'autobus de la rue Jean Talon aux limites de la municipalité a été refusée par la Commission des Tramways de Montréal, a-t-on appris à l'hôtel de ville hier. Lorsque les conditions seront meilleures la commission verra à établir ce service.

Plus de 2,300,000 des nôtres dans la province

QUEBEC, 4. — (D. N. C.) — L'hon. M. John Hall Kelly a prononcé un grand discours sur la Colonisation, hier, au Conseil Législatif. Le Conseiller de la division de Grandville a parlé à la deuxième lecture du projet de l'hon. M. Irénée Vautrin pour accorder une somme de $10,000,000 à la Colonisation.

C'est toute l'histoire de la Colonisation dans notre province que l'hon. M. Kelly a faite, avec beaucoup de maîtrise. Il a déploré le fait que **sur 4,500,000 Canadiens-français il n'y en avait plus que 2,300,000 dans la province de Québec.** L'émigration des nôtres est due au fait que de 1867 à 1900 l'industrie forestière n'a pas toujours été utile aux colons mais souvent nuisible. L'industrie a contribué au développement de la première mais des abus ont été commis.

Situation changée

Depuis le congrès de colonisation de 1903, la situation des colons a changé mais elle ne s'est véritablement améliorée, suivant lui, que depuis 1920, lorsque

L'HON. J.-H. KELLY

l'hon. M. J.-E. Perrault est devenu ministre de la Colonisation. Jusqu'en 1920, on n'avait pas dépensé dix millions depuis la Confédération pour les colons. Sous l'administration de l'hon. M. Perrault et de l'hon. M. Hector LaFerté, le gouvernement a dépensé 23 millions pour la Colonisation.

L'hon. M. Kelly a rendu hommage au gouvernement pour son oeuvre et il a indiqué les moyens de prévenir les dangers dans l'application de la politique de l'hon. M. Vautrin.

"Lors de la dernière session, dit-il, à ma suggestion, on adopta une loi donnant au Gouvernement le droit d'établir dans la Gaspésie des droits de coupe ou des rentes foncières différentes de celles qui sont en vigueur dans les autres parties de la Province. L'objet de cette loi est de permettre au gouvernement d'obliger ces concessionnaires d'exploiter leurs limites et s'ils ne le font pas, le Gouvernement peut leur charger une rente foncière plus forte que celle qui existe dans les autres parties de la Province.

Conclusion

Et voici la conclusion:

"Je soumets que dans les circonstances, le Gouvernement sera maintenant justifié, en vertu de la loi de la dernière session, de déterminer immédiatement la quantité que chaque licencié Gaspésien devra couper et mettre sur le marché l'hiver prochain. Après avoir déterminé la quantité à être coupée qui sera en proportion avec l'étendue du terrain forestier détenu par chaque licencié, on devrait passer un règlement à l'effet que ceux qui refuseront de faire chantier verront la rente foncière augmenter, pour la première année, dès mai 1935, de $8.00 à $15.00 par mille; pour la deuxième année le montant chargé serait de $25.00 et pour la troisième année, de $50. Ils s'exécuteront ou leurs limites retourneront au Gouvernement.

C'est l'hon. M. Elysée Thériault qui ajourna le débat sur cette question.

Nos avocats

A l'ouverture de la séance, l'hon. M. Elysée Thériault s'est levé sur une question de privilège. M. Thériault a protesté contre la nomination de Sir Staford Cripps comme avocat de la province de Québec auprès du Conseil Privé dans la cause des compagnies de charbon.

En somme, dit M. Nicol, à ce sujet, il s'agit de préciser la portée du statut de Westminster dans les appels de cette nature. Sans avoir consulté mes collègues je crois pouvoir répondre qu'on n'a pas jugé à propos d'envoyer un avocat canadien pour plaider une simple requête. M. Thériault a répondu que l'Ontario avait délégué un avocat.

"Il n'existe aucune raison", ajoute M. Nicol, "pour que les avocats canadiens ne puissent nous représenter au Conseil Privé. Nous en avons plusieurs qui se sont spécialisés dans ce domaine et qui sont reconnus à Londres comme les égaux des meilleurs de l'Empire. D'autre part, il était nécessaire d'employer un avocat de Londres connaissant bien la routine du Conseil Privé.

Les accidents du travail

Sur la troisième lecture des accidents du travail, le Dr Choquette a voulu faire quelques remarques qui se rapportaient surtout au choix du médecin. Il félicite le gouvernement d'abord de l'intérêt qu'il a porté à l'ouvrier par les amendements à cette loi. Il regrette toutefois qu'il n'ait pas fait un pas de plus en laissant à l'ouvrier accidenté le choix de son médecin. Le Dr Choquette croit que l'on aurait dû protéger davantage les intérêts des médecins et conserver dans les circonstances cette vieille thérapeutique à laquelle nos populations ont tant confiance.

L'hon. M. Thériault concourt dans les remarques de son collègue et il félicite également le gouvernement pour les amendements qu'il a apportés à la loi en particulier en ce qui regarde le délai et l'augmentation de l'indemnité. Il cite quelques plaintes qu'il a reçues de ses anciens électeurs.

L'hon. M. Jacob Nicol lui répond.

M. H. Biggar opposé au comité exécutif

Adepte du système d'arrondissements pour l'île de Montréal, l'échevin W.-H. Biggar, président de la commission métropolitaine s'est déclaré, hier soir, ennemi de la forme actuelle de gouvernement municipal pour la cité de Montréal, prétendant que la rétention du comité exécutif détruisait un des principes fondamentaux d'un gouvernement démocratique. "Pour posséder Montréal", a-t-il dit, "il ne faut qu'avoir trois des membres du comité exécutif avec soi; les 32 autres échevins ne comptent pas beaucoup".

M. Biggar adressait la parole devant les membres de l'association municipale de Montréal-Ouest. M. Biggar relata le travail de la commission métropolitaine depuis un an et parla en faveur d'un système d'arrondissements pour toute l'île de Montréal.

MOSCOU.—Une expédition polaire soviétique, à bord du brise-glace "Sibiroff", vient d'être fixée pour l'été prochain. Le navire ira à la recherche de la mystérieuse île Gillis dont personne ne connaît l'exacte position dans l'océan Arctique.

Armand LaVergne

Les jeunes de Montréal ont rendu hommages mardi soir à la mémoire de M. Armand LaVergne, à la Palestre Nationale.

Cette soirée avait été organisée par la section de propagande de la Palestre Nationale. On avait invité comme conférencier M. Omer Héroux, journaliste.

La réunion était sous la présidence d'honneur du Major J. L. Petitclerc, M.D., professeur à l'université Laval de Québec, et ex-président de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta. Le conférencier fut présenté à l'auditoire par le vice-président de l'A.C.J.C., M. Paul Leblanc, avocat et remercié par le président d'honneur.

Plus de deux milles personnes s'étaient rendues dans la magnifique salle de la rue Cherrier. L'assemblée débuta par le chant du "O Canada". Une photographie de Armand LaVergne offerte par le Studio Albert Dumas avait été placée sur la scène.

"Je connais LaVerge depuis 30 ans", dit M. Héroux. Cependant il y a encore une grande partie de sa vie qui est inconnue, c'est cette partie qui comprend ses correspondances volumineuses, qui seront publiées dans un avenir rapproché et le travail qu'il a fait dans l'ombre pour sa langue, les siens et pour les droits des minorités. Pour le moment l'on ne connait LaVergne qu'en gros seulement dans sa vie publique et comme tribun parlementaire et tribun populaire.

Il a traversé tous les groupes politiques et finalement il s'est éteint, comme il le déclare dans son volume intitulé "Trente ans de vie nationale", en ne reconnaissant qu'un chef, l'abbé Lionel Groulx, à qui il a dédié cet ouvrage. Il n'a jamais dévié d'un iota dans sa conduite politique. Il s'est toujours battu sans titre, sans ruban et d'ailleurs il n'en voulait pas. LaVerge fut également un poète lyrique et un ami de l'art.

M. Héroux rappelle une de ses paroles prononcées à peine il y a deux ans à Québec, alors qu'il s'était rendu sur ces deux béquilles à une grande assemblée des Jeunes Canada: "Vous pourrez dire, si LaVergne s'est couché, c'est parce qu'il sera bien mort. "Sa vie l'a prouvé. Il est mort à Ottawa non pas en lâche, mais au devoir.

Il n'était que justice que la jeunesse rende hommage à celui qui a tant fait pour et avec elle. C'est avec elle qu'il a réussi à faire admettre dans le service des transports publics l'égalité des deux langues. En effet, c'est grâce à la jeunesse qu'il avait obtenu des requêtes comportant 17,206 noms, qu'il s'était lui-même chargé de faire déposer sur la table de la Chambre des Communes. Cette loi porte son nom dans nos statuts.

Le conférencier donna à son auditoire lecture du testament de LaVergne, en date du 17 janvier 1934. Il commence par ces mots: Au nom du Père et du Fils et Saint-Esprit. Il recommande son âme à Dieu et demande pardon des torts qu'il a pu causer à autrui et il déclare partir en n'ayant aucune rancoeur contre qui que ce soit. Il ajoute que certains ont contre lui de la haine et qu'ils n'ont probablement pas tort. Il donne sa ceinture fléchée au musé provincial. Il donne à la ville de Montmagny pour l'usage du maire sa table et sa chaise style Louis XIV.

M. Omer Héroux termine sa conférence en proposant pour le mois de mai prochain un pèlerinage sur le tombeau du grand disparu au cimetière d'Arthabaska.

Problème troublant pour Pointe-Claire

Quand un costume de bain est-il décent?

Telle est la question que se posent actuellement les conseillers municipaux de Pointe-Claire. La question a été soulevée à la dernière assemblée du conseil, à la suite d'une lettre envoyée par l'association des Citoyens de Pointe-Claire, demandant que les costumes de bain, l'été prochain, soient décents. On n'a pas cependant expliqué ce que l'on désirait comme "décent" et on n'a pas non plus envoyé d'échantillon. Le conseil étudiera la question et verra en plus s'il y aura lieu de prohiber les sorties en costumes de bain sur la plage et dans les rues de Pointe-Claire l'été prochain

Conférence sur la Géologie

La troisième série de conférences publiques sur les sciences données par les professeurs de l'Ecole Polytechnique, se terminera mercredi soir, par un cours de M. Adhémar Mailhot, professeur de Géologie, sur la formation des gisements minéraux.

Devant le succès remporté par ces conférences, la direction de l'Ecole a l'intention de continuer ces conférences l'an prochain.

Les deux premières séries avaient pour sujets: la Chimie alimentaire et la Physique. Ces sciences furent traitées par MM. Bourgoin et A.-V. Wendling.

LE PROJET DE LONDRES EST REJETE.—Un grave incident diplomatique faillit se développer à Londres, lors du rejet des propositions que Sir John Simon, secrétaire des affaires étrangères, et le capitaine Anthony Eden, lord du sceau privé, ont faites à Berlin, au chancelier Hitler. A gauche, Sir John Simon, et à droite, le capitaine Eden, quittent Londres pour la conférence de Berlin.

*REVUE NAZIE. — Accompagné des hauts dignitaires de l'armée, le chancelier Adolf Hitler arrive à Berlin, pour la revue de la Reichswehr, de Berlin. De gauche à droite, le maréchal de camp August von Mackensen, le Chancelier et le général Werner von Blomberg, ministre de la Défense. A l'arrière, le général Werner von Fritsch, commandant de l'armée, le général Hermann Goering, commandant de l'aviation et l'amiral Eric Raeder, commandant de la flotte.

Grands concerts de la musique sacrée, à Paris

PARIS, 4. (P.C.-Havas) — Les semaines du carême ont toujours été considérées comme la période la plus propice aux auditions solennelles de musique sacrée.

Les associations des grands concerts ont coutume de consacrer une de leurs dernières séances de la saison à l'exécution d'une grande oeuvre que l'on a rarement l'occasion d'entendre intégralement dans d'aussi bonnes conditions musicales: Ainsi l'association des conucerts Pasdeloup a-t-elle récemment donné une exécution magistrale du célèbre Requiem de Verdi si injustement délaissé pour des oeuvres de facture plus moderne.

MOZART

Quelques sociétés musicales, très actives et spécialisées dans l'étude d'un auteur ou d'une époque, se sont fixé pour tâché de tirer de l'oubli certaines oeuvres des grands compositeurs du passé dont quelques-unes même n'avaient jamais été jouées en France.

MESSE DE MOZART

Telle est la messe en ut majeur (262) composée par Mozart en 1776 pour le prince archevêque de Salzbourg qui a été donnée en première audition à Paris par la société d'études Mozartiennes. Cette messe, la quatorzième écrite par Mozart avant d'avoir sa vingtième année, est une oeuvre de grandiose allégresse destinée à un orchestre complet et comporte, à côté de larges développements choraux, des parties de solis exquises très caractéristiques de la manière de Mozart.

Au programme de cette séance figuraient les célèbres "vêpres des confesseurs" récemment révélés au public français et en première audition une curiosité historique qui fut donnée dans le cours de la messe immédiatement avant le credo. Il s'agit des développements du motet grégorien dont la composition improvisée en moins d'une demi-heure, valut à Mozart, alors âgé de 14 ans, d'être reçu à l'académie de Bologne dont le directeur était le célèbre père Martini. Ce dernier enthousiasmé par l'improvisation géniale du jeune Autrichien lui dédia le lendemain une antienne qu'il avait composée pendant la nuit sur le même thème, et qui fut également exécuté pour la première fois au cours de ce concert.

MESSE DE BACH

Ce soir, c'est l'école Cesar Franck qui a donné avec le concours de M. Souberbielle au grand orgue et des meilleurs solistes vocaux (Madame Malnory Marseillac, Messieur Jean Planel et Jean Horart) une exécution intégrale de la magnifique messe en si mineur de Jean Sebastien Bach.

Il convient de signaler, dans le même ordre d'idées, le succès qui accueillit, il y a quelques jours, le concert vocal Huguenut donné par la chanterie de la Renaissance Française, association d'amateurs qui sous l'érudite direction de M. Henry Expert ressuscite des psaumes de Goudinal et des oeuvres de Claude le Jeune, Orlando de Lassus et de Clement Jeannequin sur des paroles de Clément Marot ou d'Agrippa d'Aubigne. Enfin il serait injuste de ne pas rappeler que les célèbres choeurs d'enfants de la Hofberg de Vienne, qui allient à une science de grande classe la pureté angélique des voix enfantines viennent d'apporter à plusieurs concerts spirituels tout l'éclat de leur renommée universelle.

Inscription en droit

Le fait par la compagnie des Tramways de Montréal d'avoir sur certains trams un seul homme constitue-t-il une plus grande responsabilité de sa part dans les cas d'accident? Du moins, le demandeur dans une action en dommages peut-il mettre dans ses procédures telle allégation ? C'est là la question qu'aura à résoudre l'honorable juge Forest, de la Cour supérieure, dans une réclamation en indemnité au montant de $10,647 de la part de dame Hilda Latimer. Cette dernière fut la victime d'un accident survenu à l'intersection de la rue Saint-Jacques et de l'avenue Greene. La demanderesse allègue que la compagnie des tramways a été négligente" en plaçant son tramway sous les soins d'un seul employé et en lui assignant des fonctions diverses qui ne peuvent adéquatement être remplies par cet employé tout en sauvegardant la sécurité du public. L'inscription en droit de la défenderesse a été prise en délibéré.

Le Canada bénéficie du traité-belgo-américain

Profitant de la clause inconditionnelle de la nation la plus favorisée aux Etats-Unis, la Belgique vient de signer un traité commercial lui procurant de nombreux avantages. Ce traité prend effet le 1er mai. Le Canada et les autres pays jouissant de la clause dite de la nation la plus favorisée se trouvent à profiter ipso facto de cette entente entre les deux pays.

LES PRODUITS AFFECTES

Nous nous contenterons d'énumérer ici, les concessions accordées aux Etats-Unis, par la Belgique et dont le Canada est appelé à bénéficier.

Elles portent sur vingt et un produits dont le savondoux, les viandes en conserve, et six produits qui ne sont pas fabriqués en Belgique.

Les droits sont réduits de 25 p.c. sur le miel, le gruau, les pamplemousses, les poires sèches, les pêches séchées, les prunes en boîtes.

Les maquereaux Pilchards seront classés avec les sardines.

Une réduction de 50 p.c., est octroyée sur les cuirs vernis, la toile cirée. Cette réduction et celle de 15 p.c., sur les courroies en caoutchouc, les machines à écrire, les appareils de radio et sur les autos, ne nous intéressent qu'indirectement.

Pour ce qui est de la réduction de 30 à 50 p.c., sur les pièces détachées d'automobiles, nous n'en bénéficierons que peu; ces pièces nous venant des Etats-Unis, pour être assemblées dans les usines canadiennes d'automobiles, succursales des maisons américaines.

MIEUX OU PIRE

WASHINGTON, 4. — Le secrétaire d'Etat Cordell Hull a déclaré, hier, que les pourparlers inaugurés entre les Etats-Unis et la France résulteraient en un traité de commerce ou dans un renforcement des tarifs sur les importations françaises.

WASHINGTON, 4. — Le secrétariat d'état annonce qu'un traité commercial a été signé le 29 mars entre les Etats-Unis et la Tchécoslovaquie. Ce traité entrera en vigueur le 1er mai.

A PÂQUES

Service supplémentaire et changements au service régulier

ENTRE

Montréal-Vaudreuil
Montréal-St-Hyacinthe-St-Léonard
Montréal-Ottawa

Monréal-Morin Heights-Lac Rémi
Montréal-Cartierville-St-Eustache

Montréal-Joliette-Garneau.

Renseignements complets dans les horaires en vigueur, ou auprès des agents.

CANADIEN NATIONAL

Fin des débats sur le budget

Majorité de 24 voix pour le gouvernement

OTTAWA, 4. (D. N. C.) — Pendant la courte séance d'hier, la Chambre des Communes a pris le vote final sur le budget Rhodes, qui triompha après quelques jours de discussion par une majorité de 24 voix. L'amendement qu'avait posé l'hon. J.-L. Ralston, critique financier du parti libéral, fut battu par une majorité gouvernementale de 31 votes, tandis que le sous-amendement Coote fut battu par un vote de 12 à 165, ce qui veut dire qu'une fois de plus les libéraux se sont réunis aux conservateurs contre le groupe de l'extrême-gauche. A eux seuls, ces trois votes ont pris près d'une heure et la séance était levée bien après l'heure réglementaire, soit à six heures, le mercredi.

Les aveugles du pays

Le début de la séance d'hier, aux Communes, a été marqué par deux résolutions qui ont trait aux aveugles du pays, Le Dr I. D. Cotnam, conservateur de Renfrew-Nord, regrette que la pension de vieillesse ne soit pas encore sur les statuts provinciaux de Québec et du Nouveau-Brunswick, de façon à permettre aux aveugles de ces deux provinces de jouir de la loi que doit passer en ce sens le fédéral, loi qui sera sujette toutefois aux législations provinciales.

Etant donné qu'il y a conflit entre les deux résolutions relatives aux aveugles, sir George Perley a demandé qu'elles soient remises à une autre séance, afin de permettre au gouvernement d'étudier le cas et de prendre une attitude à ce sujet. Là dessus, l'honorable Ernest Lapointe demanda l'ajournement du débat.

La Chambre adopta ensuite en première lecture un projet de loi, dont le parrain est M. T. L. Church, conservateur de Toronto. Il s'agit d'une modification à la loi des postes dont l'objet est d'exiger, dans l'intérêt public, que les noms et adresses des propriétaires, rédacteurs en chef, éditeurs et actionnaires de journaux, magazines et périodiques publics au Canada, soient communiqués au ministre des Postes et publics dans ces journaux

Discours sur le budget

Le ministre fédéral des Finances, l'hon. E. N. Rhodes, a déposé, hier, en Chambre deux résolutions qui n'en font qu'une, puisqu'elles visent la même chose, savoir la déduction de cinq p.c. sur le montant de certains traitements, salaires, etc., des fonctionnaires civils, au lieu de 10 p.c. comme auparavant. La deuxième motion applique cette déduction de 5 p.c. au lieu de 10 p.c. aux membres de la magistrature, des forces militaires, navales et aériennes du Canada, et de la Royale Gendarmie du Canada. Ces deux résolutions feront le sujet d'une loi qui suivra le cours ordinaire de la routine parlementaire.

La Chambre a poursuivi ensuite la critique du budget Rhodes qu'elle épuisera avant la levée de la séance. Le premier orateur du côté des conservateurs, et il convient de dire que chez les libéraux on ne parle plus du budget depuis le discours de l'hon. J. L. Ralston, fut M. Frank Boys, député de Middlesex, Ont.

M. Boys croit que les mesures de réforme du gouvernement Bennett apporteront au système capitaliste tout ce qui lui manque.

M. King ne veut pas d'élection

Un autre conservateur, M. George Spotton, de North-Huron, prit également part à la dernière heure du budget Rhodes. Il déclara que le chef de l'Opposition détenait tous les records pour avoir manqué aux promesses électorales. Il ne veut pas d'élections avant la fin du terme, puisque, dit-il, une élection hâtive enlèverait le droit de vote à 225,000 jeunes gens qui sont sur le point d'atteindre leur majorité. Il veut que les conservateurs restent au pouvoir assez longtemps pour placer dans les statuts du Dominion la législation qui doit faire suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur les achats massifs.

Le budget est adopté

Comme on le sait, il y avait deux amendements, c'est-à-dire un sous-amendement à l'amendement Ralston, celui de M. Coote, contre l'adoption du budget et la procédure veut qu'on se prononce sur les amendements d'abord et, ensuite, sur la motion principale qui, en l'occurrence, est le budget lui-même. La mise aux voix du sous-amendement Coote a donné un vote de 12 à 165; l'amendement Ralston fut battu également par un vote de 73 à 104, tandis que la motion principale donna comme résultat 98 en faveur du budget et 74 contre son adoption.

Hier soir, la Chambre ne siégeait pas.

Echos du Parlement d'OTTAWA

OTTAWA, 4. (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral a fait savoir, hier, à l'hon. Ian MacKenzie, libéral de Vancouver-centre, que le volume d'or transféré des banques autorisées à la banque du Canada, lorsque celle-ci a été mise en fonction, était reparti comme suit : de la banque Barclay, $10,482.23; Canadienne de Commerce, $13,182,326.77; Dominion, $804,495.53; Impériale, $218,220.98; de Montréal, $13,043,245.93; Nouvelle-Ecosse, $6,546,338.19; Canadienne Nationale, $419,002.56; Provinciale, $40,350.86; Royale, $2,382,087.21; Toronto, $833,854.17.

Les prêts seront faits d'après les demandes

M. P. A. Séguin, libéral de l'Assomption, a reçu, hier, en réponse à une question posée antérieurement, l'information suivante : Relativement à la mise en vigueur de la loi du prêt agricole, le statut ne prévoit pas à ce que la somme de $90 millions soit repartie entre les provinces sur une base per capital de la population. La Commission qui en sera chargée aura la responsabilité de développer son programme de prêts d'après les demandes qui lui seront faites et, autant que possible, dans l'intérêt public.

Contrat du service des Postes à Montréal

Le ministre des Postes, l'hon. A. Sauvé, a appris à M. J. F. Pouliot, que, par suite de la nécessité d'une révision complète des contrats pour le transport des matières postales dans la cité de Montréal, et le fait que les entrepreneurs actuels avaient donné entière satisfaction, plusieurs services avaient été effectués sous l'empire d'ententes temporaires. Le ministre a ajouté que cette pratique avait été suivie depuis une quinzaine d'années.

Le député de Témiscouata, M. J. F. Pouliot, a appris, hier, que les conducteurs de véhicules tirés par des chevaux et au service de M. J. E. Laurent qui est chargé du transport des matières postales dans la cité de Montréal, touchaient $15 par semaine; les conducteurs d'autos qui font ce service des postes reçoivent $18.00 par semaine, pour les plus jeunes et $19.00 pour les anciens. Ces gens travaillent de 48 à 54 heures par semaine.

6 camps de chômeurs au Nouveau-Brunswick

Le ministère de la Défense nationale a déclaré, hier, à M. J.-E. Michaud, libéral, de Restigouche-Madawaska, qu'il y avait au Nouveau-Brunswick, 6 camps de chômeurs contenant 1,020 chômeurs. Ces camps sont fermés pendant les mois d'hiver. On s'y occupe surtout de nivelage de terrain pour champs d'aviation et des travaux d'expérimentation forestière.

Revenu des douanes et de l'impôt depuis 1930

Depuis 1930, les douanes ont rapporté, en chiffres ronds, la somme de 360 millions de dollars; les droits d'accise, 518 millions et l'impôt sur le revenu, la somme de $242,000,000. Cette information a été fournie, hier, par le ministère du Revenu national à M. Jean-Francois Pouliot.

Le six mai sera un jour de fête

Le secrétaire d'Etat, l'hon. C.-H. Cahan, a annoncé, hier, que le 6 mai, jour qui marquera le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du roi George V au trône d'Angleterre, sera, par tout le Canada, jour de fête. C'est sur la demande de M. T. L. Church, conservateur de Toronto, que cette annonce a été faite, ainsi que pour faire disparaître tout doute quant à la durée de ce congé.

Poursuivra-t-on ces députés pour fraude

Le ministre fédéral des Travaux Publics, l'hon. H. A. Stewart, a annoncé, hier, que le ministère de la Justice était à étudier le cas de Pierre Boivin, ancien député de Shefford, et de Robert Bachand, député au provincial pour la même circonscription, afin de décider s'il y avait lieu de poursuivre pour fraude. M. J. S. Woodsworth, leader de la CCF, avait demandé ces renseignements.

Marché immense à notre portée

Hier midi, en l'Hôtel Mont-Royal, le club des Annonciers de Montréal donnait son déjeuner hebdomadaire. Le président du club, M. W.-J.-C. Sutton, présente le conférencier, M. F.-Pratt Kuhn, gérant du service de la publicité de la Winnipeg Newspaper Union. M. Kuhn avait intitulé sa causerie: "Obsolescence". Par ce mot, il n'entend pas dépréciation, mais plutôt le fait qu'un certain outillage a passé de mode, est devenu inutile et qu'il faudra le remplacer par un autre plus parfait, plus à la page. De cette désuétude où tombent les choses, il cita de nombreux exemples. Il rappela que nous avons dans nos maisons une multitude d'ustensiles, de meubles, qui devraient être mis au rancart. Des millions d'automobiles et de camions circulent qui sont un perpétuel danger pour leurs usagers comme pour le public. Combien d'appareils de t. s. f. ne sont plus au point? Ces buildings colossaux dont nous sommes si fiers seront demain, dans quelques années, vétustes. Presque chaque jour apporte de nouvelles inventions qui sont autant de facteurs d'obsolescence. De ce fait, il existe pour l'industriel, le commerçant, un immense marché qui est à peine entamé. En concluant, M. Kuhn déclara qu'au lieu de nous attarder à des idées, des principes, qui n'ont plus aucune utilité, nous devrions nous tourner vers l'avenir, être des hommes progressifs.

M. Tom Moore, conférencier au congrès de sécurité

Tom Moore, président du Conseil des métiers et du travail du Canada, sera le conférencier d'honneur au déjeuner d'ouverture de la Septième conférence annuelle de sécurité industrielle que tiendra à l'Hôtel Mont-Royal les 24 et 25 avril, l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail.

Le lendemain, 25 avril, le professeur W.-D. Tait, de l'Université McGill parlera de "La Psychologie et la Sécurité".

"Les coalitions peuvent être légitimes ou répréhensibles"

OTTAWA, 4. (De notre correspondant). — Le Sénat a abordé hier l'étude en deuxième lecture du bill du sénateur J.-P.-B. Casgrain, dont l'objet est de modifier la loi des enquêtes sur les coalitions et le code criminel.

Le bill précise que l'expression coalition signifie une association constituée par contrat, entente ou accord exprimé ou tacite ayant pour objet d'entraver le commerce ou l'industrie au détriment du public ou qui a été conduite de façon à entraver le commerce de l'industrie au détriment du public ou qui conspire à l'entraver.

Homme de loi

Le sénateur Casgrain, à l'appui de son bill, a dit:—

Messieurs les sénateurs, je regrette de n'être pas avocat, cela me permettrait de vous présenter mon projet de loi en ces termes ampoules et obscurs qu'affectent les hommes de loi. Toutefois, je signale que je comprends toujours le leader du gouvernement, bien qu'il soit une célébrité du barreau, même lorsqu'il parle de loi. Je dois dire que je le comprends si bien que parfois j'arrive, bien qu'en n'étant pas de son parti, à être de son avis.

Le sénateur J.-P.-B. CASGRAIN

Je vous dirai tout d'abord que la raison qui m'a poussé à présenter mon bill, c'est que la loi d'enquête sur les coalitions joue souvent à l'encontre de son but et des intérêts qu'elle est censée protéger. En parcourant la loi existante qui constitue le chapitre 26 des statuts revisés du Canada 1927, vous constaterez qu'elle ne contient aucune définition de la coalition. Je crois que ce dont nous avons besoin c'est d'une loi qui condamne et tente même à faire disparaître les mauvaises coalitions, celles qui ont pour objet d'entraver le commerce au lieu de tendre à le développer. Je vous ferai remarquer qu'un individu opérant seul, peut entraver le commerce à son gré, qu'une corporation peut l'entraver impunément.

Bons effets

A présent je prétends que des associations d'individus ou de compagnies peuvent avoir de bons effet, exister dans un but légitime. Je constate que souvent les gouvernements en ont provoqué la formation. Vous rappelez-vous la coalition du blé? Avez-vous oublié la coalition du papier pour élever et maintenir le prix du papier-journal?

Mais les dispositions de la loi actuelle sur les coalitions sont telles que les industriels, même lorsqu'on les y invite, n'osent pas se coaliser dans la crainte de tomber sous le coup de la loi des coalitions ou encore sous le coup de l'acte 498 du code criminel.

Ces constatations m'ont amené à me demander si il ne serait pas possible de définir de façon que chacun la comprenne, la différence entre une bonne et une mauvaise coalition. Il me semble que le moyen est simple: il suffit de définir son but pour juger si il est bon ou mauvais et par conséquent pour établir que la coalition est légitime ou doit disparaître. D'où il suit qu'une coalition non raisonnable serait celle qui serait par sa définition même contraire à l'intérêt général. Je crois que ce que je viens de dire explique suffisamment le premier article de mon bill.

Associations

Le deuxième article de ce bill devrait être accueilli favorablement par les employés et les patrons. Depuis plusieurs années les employés ont le droit de se constituer en association. Ces associations facilitent les négociations collectives. L'article 2 du présent bill a pour objet de le conférer également aux patrons. Le troisième article du bill a pour objet de fixer l'interprétation de la loi par les tribunaux. On se rappelle qu'il y a deux ou trois ans deux industriels de Toronto furent condamnés pour des faits de ce genre à $4,000 d'amende. Ces braves gens étaient pauvres, ils furent ruinés par l'arrêté que prononça en dernier ressort la Cour Suprême.

Remède

L'article 4 a pour objet de porter remède à un article abusif de la loi criminelle. Il est courant que les individus poursuivis en vertu de la loi d'enquête sur les coalitions, soient aussi poursuivis en vertu de l'article 498 du code criminel.

En terminant je déclare que des coalitions peuvent être bonnes ou répréhensibles selon que leur objet est bon ou mauvais. L'objet principal de ce bill est de faire la distinction entre les unes et les autres.

Renvoi à 6 mois

Le sénateur J.-P.-B. Casgrain ayant repris son siège au milieu des applaudissements, le sénateur Raoul Dandurand proposa en quelques mots le renvoi à six mois, la proposition fut acceptée à l'unanimité.

Le sénateur Meighen a refusé de dire au sénat si le gouvernement du Dominion se prévaudra de sa prérogative d'interdire la mise à l'effet de la loi de l'Ontario dénonçapt les traités intervenus entre la commission Hydro-électrique de la province et les quatre compagnies privées du Québec.

Le sénat siègera cet après-midi.

La réfection des pavages

Les réparations annuelles dans les rues de la ville commenceront lundi prochain et se continueront durant environ cinq semaines. Le service des Travaux publics a demandé un crédit de $150,000 sur le budget de 1935-36 pour ces travaux. Les ingénieurs sont d'opinion que les ravages de l'hiver sur les pavages et les trottoirs sont normaux cette année. Il faudra toutefois repaver la rue Sherbrooke ouest.

Prix de 20,000 lires

Le Département du Tourisme de l'Etat Italien à Rome, annonce, pour l'année 1935, un concours pour le meilleur article à publier sur l'Italie.

En outre du premier prix de 10,000 lires ci-haut mentionné, il y en aura un deuxième de 5,000, un troisième de 3,000 et un quatrième de 2,000 lires.

Pour toute information à ce sujet, s'adresser à :

Italian Tourist Information Office, 745 Fifth Avenue New-York

Plébiscite irlandais

DUBLIN, 4.—Eamonn de Valera a proposé pour régler le problème irlandais, un plébiscite dans le genre de celui de la Sarre, dans lequel les Irlandais seraient appelés à choisir entre leur complète indépendance et le statu quo dans les relations avec l'Angleterre.

SAINT-JEAN, N. B. — L'entente entre le fédéral, le provincial et le municipal au sujet des allocations de chômage sera continuée, dans le Nouveau-Brunswick ce mois-ci.

VIBREZ Encore!

L'émotion envahit tous les coeurs à la lecture de l'histoire pathétique

La Grâce de Dieu

le grand roman populaire publié dans

La Patrie
JOURNAL DU DIMANCHE

Afin de faciliter la lecture des divers chapitres de "LA GRACE DE DIEU", la "Patrie" publiera dans chaque numéro un résumé du commencement du récit si captivant.

Ce chef-d'oeuvre d'intrigue attachante empoigne comme "LES MISERABLES", remue toutes les fibres du coeur comme "LES DEUX ORPHELINES".

Suivez les passionnantes péripéties de "LA GRACE DE DIEU"

Oh ! les belles dents, mon enfant, lui dit-il en lui prenant le menton.

VOULEZ-VOUS savoir comment, parfois, le premier ministre de la province de Québec prend plaisir à porter la livrée du "draveur" pour faire le flottage des billots, à ses rares moments de loisirs ? Si oui, ne manquez pas la page de rotogravure intitulée Youp ! Youp ! sur la rivière... dans la "Patrie" de dimanche 7 avril. D'ailleurs vous trouverez ravissante toute la *section de rotogravure* de la 'Patrie" dont le cachet artistique demeure soutenu. ¶ *La section Magazine*, émaillée d'histoires de chasse, d'idylles sentimentales, de magnifiques pages féminines, etc., vous offrira plusieurs heures de lecture agréable. ¶ *La section comique* amusera jeunes et vieux: pourquoi ne pas rigoler un peu ? ¶ *La section nouvelles* vous tiendra au courant des événements importants du monde entier.

Hommes, femmes et enfants se disputeront

La Patrie

DU DIMANCHE 7 AVRIL

Donnez d'avance votre commande.

La vengeance de l'espionne

par VARKE VANARDY

[Roman de détective traduit de l'américain spécialement pour les lecteurs de la "Patrie".

Chaque semaine, la "Patrie" publie l'un de ces romans policiers, complet, dans sept numéros consécutifs.]

5 (suite)

—Et... avez-vous compris ?

—Oui, dit-elle encore.

—Alors — Ah ! voilà Turnieff qui revient. Avec votre permission, j'écouterai à distance.

—Je vous prie de ne pas vous éloigner, répliqua Sonia.

Turnieff, pâle, les yeux chargés de haine, s'approchait rapidement. Lorsqu'il parla — il ignora complètement Gordon — il était évident qu'il faisait un grand effort pour se contenir.

U hdr-yHxà,1d ssj-?.xfi

—Je suis joué, madame, dit-il, grâce en grande partie à la trahison d'un homme en qui j'avais mis toute ma confiance. Mais j'étais fou. Il m'avait avoué qu'un seul regard de vos yeux l'avait ensorcelé. Mais je suis toujours prêt à composer avec vous pour rentrer en possession de mes documents. Si vous voulez...

—Un moment, dit-elle, en l'interrompant. Pas ici. Et où que ce soit, je veux que vous parliez en présence de M. Gordon — dans deux heures d'ici. Puis s'adressant à Gordon: Voulez-vous choisir le lieu de la réunion? demanda-t-elle.

—Au Bullard, répondit Gordon sans hésiter.

—Est-ce un hôtel? demanda-t-elle. é

—Oui, madame.

—Très bien, alors. Puis s'adressant à Turnieff: Vous avez compris? A l'hôtel Bullard, dans deux heures. Si je suis espionnée je ne tiendrai pas le rendez-vous et les documents seront livrés à la personne à qui je les ai adressés.

Elle était si calme, apparemment si sûre d'elle; elle affichait tant de mépris pour Turnieff et ses menaces, que Turnieff ne put cacher l'admiration qu'elle lui inspirait. Il avait eu le temps de se faire un maintien.

—Vous êtes merveilleuse, Sonia, dit-il en langue russe. Allez donc. Vous ne serez pas espionnée. Dans deux heures je vous reverrai et je vous ferai une offre telle, je m'en flatte, que vous l'accepterez.

—Puis-je vous être utile en quelque chose, madame? demanda Gordon en faisant mine de se retirer.

—Oui, s'il vous plaît, en ceci seulement, répondit-elle: Je ne me fie pas au général Turnieff. J'espère que vous trouverez un moyen de l'empêcher de me faire espionner. J'attendrai ici que vous soyez partis tous les deux.

Sonia les suivit lentement jusqu'à la sortie de la bâtisse. Elle les vit monter dans le même taxi et elle les regarda s'éloigner jusqu'à les perdre de vue. Et comme elle allait commander une autre voiture pour son propre usage, elle fut frappée par le son d'une voix qui parlait derrière elle.

—Par ici, madame, disait Garvan, car c'était lui. J'ai une voiture. Je n'ai fait que contourner le carré de maisons et je suis revenu ici. Voulez-vous vous rendre chez le chef à présent?

—Non, Patrick, répondit-elle. Je désire un endroit tranquille, loin de tout le monde; et je voudrais, aussi, ce que vous appelez une... sténographe, n'est-ce pas?

—Dites, madame, dit Patrick en souriant. J'ai une tante qui demeure dans l'est. Je vous conduirai chez elle si vous le désirez. Ce n'est pas luxueux, mais c'est joli et propre; et je pense que je vous trouverai facilement une sténographe.

CHAPITRE VII

L'hôtel Bullard est commodément situé. Lorsque le taxi s'arrêta à l'une de ses nombreuses entrées pour y déposer Sonia Sobievski, Patrick Garvan descendit avec elle et il l'accompagna dans la bâtisse; il portait sous le bras un paquet en tout semblable à celui que Turnieff avait tenté de lui prendre à la Gare Union plus de deux heures auparavant. Irina n'était pas en vue. Elle était restée quelque part.

Dans l'hôtel ils trouvèrent Turnieff et Gordon qui les attendaient. Tous deux se levèrent et saluèrent. Le premier s'avança pour les recevoir; l'autre se rassit. Le jeune Garvan eut un sourire ironique pour l'homme qui avait voulu le faire arrêter.

A l'approche de Turnieff, Sonia s'arrêta brusquement et Garvan en fit autant.

—Il y a là un salon semi-privé, dit Turnieff. J'ai pris la liberté de le réserver pour notre entretien. Voulez-vous m'y accompagner? Il parlait en langue russe. Elle l'observa un instant puis lui dit en anglais:

—Vous devrez répéter en anglais ce que vous venez de me dire, général Turnieff. Pour les fins de notre entretien, je ne parle ni ne comprends le russe.

Avec un haussement d'épaules et aussi un éclair de haine dans le regard, Turnieff se rendit à cette demande et il ajouta:

—J'ai aussi une requête à vous présenter, Sonia Pavlovna. Devant votre insistance pour l'usage de la langue anglaise, je crois comprendre que vous désirez que notre entretien ait lieu en présence de ce jeune homme et aussi de Gordon. Est-ce bien cela?

Sonia inclina la tête pour l'affirmative.

—Ma requête, alors, ajouta-t-il, est que l'entretien soit privé. Si vous le désirez, vos amis pourront rester à la porte; mais il est absolument nécessaire que ma proposition vous soit faite privément.

—Tous les papiers que vous convoitez, général, sont là, dit Sonia sans répondre à son désir et en indiquant le paquet que Garvan portait sous le bras. Sur quoi, pour une raison sans doute connue de lui seul, le jeune Garvan sourit à nouveau.

—Vos gardiens peuvent les conserver pendant que nous nous entretiendrons à l'intérieur, dit Turnieff. J'ai à vous faire une proposition qui, j'espère, rencontrera votre approbation; mais je ne puis en dire un seul mot en présence d'une tierce personne.

Elle n'hésita qu'un moment durant lequel elle glissa un regard vers Gordon qui, toutefois, regardait dans une autre direction.

—Très bien, dit-elle. Où est le salon? S'il n'est pas éloigné, j'irai écouter ce que vous avez à me dire.

Si le contentement brilla dans les yeux de Turnieff, il le cacha si bien que Sonia ne le vit pas. Elle eut aimé échanger quelques paroles avec Gordon; mais puisqu'il ne s'approchait pas d'elle, elle ne voulut pas s'approcher de lui.

—Le salon est là, dit Turnieff; vous en voyez la porte fermée, à quelques pas dans le corridor.

—M. Gordon sait-il que vous aviez une proposition à me faire? demanda-t-elle avant de faire un pas dans la direction du salon.

—Il le sait, répondit Turnieff. Non seulement cela. Il connaît aussi la nature de l'offre que je dois vous faire, madame, car je lui ai tout dit. Il a consenti à attendre et à ne pas vous donner de conseil que notre entretien ne soit terminé.

—Oh, fit-elle sans expression; et elle jeta un coup d'oeil dans la direction de Gordon. Mais alors il regardait le bout de ses chaussures et il ne la vit pas. Alors elle s'adressa à Patrick. Approchez-vous jusqu'à la porte, lui dit-elle, et attendez là; et n'abandonnez le paquet que lorsque je vous le dirai.

Il fit un signe affirmatif et Sonia se dirigea vers la porte. Turnieff marchait à son côté et Patrick fermait la marche.

Comme Sonia allait franchir le seuil de la porte, elle eut un dernier regard pour Gordon; mais comme par un fait exprès, il regardait encore ailleurs.

A cet instant le soupçon assaillit Sonia. Elle hésita une fraction de seconde, puis elle entra résolument. Turnieff la suivit et il ferma la porte. Sonia surveilla voir s'il fermerait à clef, mais il n'en fit rien.

La chambre était petite et carrée.

Il y avait trois portes; celle par laquelle ils venaient d'entrer, une sur la gauche, l'autre sur la droite et s'ouvrant, sans doute, sur des salons plus vastes. Le salon avait une seule fenêtre donnant sur la rue animée, mais elle était masquée par de lourdes draperies. Les meubles consistaient en un lourd sofa Davenport et plusieurs fauteuils très confortables. Il y avait encore une table et des tableaux sur les murs.

Sonia se dirigea tout droit vers un grand fauteuil près de la fenêtre, s'appuyant d'une main gantée sur le dossier. Turnieff se plaça près de la table, en face de Sonia.

—J'ai peu de chose à vous dire, madame, dit-il en souriant.

—Dites-le bien vite, alors.

—Permettez-moi de commencer par vous exprimer mon étonnement de votre développement, Sonia Pavlovna. Vous faites preuve de l'habileté, la prévoyance, l'habileté à concevoir et exécuter des plans, la ressource et le courage d'un diplomate de carrière.

Votre beauté me désarme ainsi que votre charme; mais plus que tout autre, votre habileté à faire face à toutes les situations et à surmonter les obstacles. On dirait que vous avez été dressée à remplir cette fonction que vous savez être mienne.

— Je l'ai été, répliqua-t-elle tout bas. M'avez-vous fait venir ici pour me faire des compliments?

— Oui. C'est à dire que je voulais n'être pas interrompu lorsque je vous ferais un compliment que je ne vous ai pas encore fait.

— Vraiment?

— Savez-vous, Sonia Pavlovna, que dans notre pays, il est des princesses et des dames du plus haut rang qui ne se croient pas déshonorées de servir le Tzar en devenant des espionnes diplomatiques?

— Je le sais, répondit-elle.

Il abandonna le voisinage de la table pour approcher un des gros fauteuils qu'il plaça presque au milieu du salon. Ainsi placé il paraissait embrasser toute la pièce; mais toutefois l'une des trois portes se trouvait immédiatement derrière.

— Veuillez donc vous asseoir, madame, dit-il avec déférence.

Elle s'approcha et se laissa tomber dans le fauteuil. Il vint se placer devant elle mais de telle façon que pour le regarder et le voir, elle devait à demi tourner la tête, de sorte qu'elle ne voyait plus la porte qui était derrière elle.

— Vous venez seulement de me dire, Sonia Pavlovna, que vous vous êtes entraînée à la profession que j'exerce, dit-il une fois qu'elle fut assise et qu'elle eut les yeux sur lui. Pouvez-vous me dire où et comment?

— Toute ma vie, j'ai dit. En vous espionnant vous et vos pareils, général Turnieff, dans la maison de la princesse Olga. En écoutant aux portes et aux fenêtre. En entrant dans votre chambre en votre absence et en lisant vos lettres et documents. Oh, je n'en rougis pas! Je faisais mon éducation — et c'était le seul moyen à ma disposition pour obtenir les informations dont je devais avoir besoin un jour, dit-elle avec un regard terrible à son adresse.

— Et dire que pendant tant d'années, je vous ai regardée sans vous voir, continua Turnieff ; que je ne vous considérais que comme l'objet de haine de la princesse Olga; que lorsque votre nom a été prononcé devant moi, je vous ai regardée avec indifférence.

— Vous ne m'avez regardée que pour songer à ce que vous feriez de moi, général Turnieff, dit-elle froidement.

—Entendu, madame; mais je suis maintenant éveillé.

— Eh bien?

— Ecoutez, alors, ce que j'ai à vous dire.

— J'écoute.

— La princesse Olga est morte. Ses vastes domaines me reviennent. Je deviens prince par le fait même. Ne m'interrompez pas, je vous prie.

— Je n'en ai pas l'intention.

— C'est par une erreur judiciaire — à laquelle je ne suis pas tout à fait étranger — que vous, princesse, n'êtes pas l'héritière. Que.....

— Je vous prie de ne pas faire intervenir le titre en cette entretien, monsieur.

— Votre père et mère furent légitimement mariés. Vous êtes, par droit de naissance, l'héritière de tous ces biens — une princesse. Présentement vous êtes sous le coup de l'accusation d'avoir tué la princesse Olga et je suis chargé de vous renvoyer en Russie pour y subir votre procès; et un tel procès ne peut avoir qu'une seule issue: la conviction et la condamnation, bien que vous soyez innocente.

— Vous savez cela, général?

Je le crois, dit-il et cela me suffit pour justifier l'offre que je vais vous faire.

— Eh bien?

—Sonia Pavlovna, je suis influent et puissant dans le conseil de l'empire. Ses membres écoutent avec respect mes suggestions. On me convoque souvent aux délibérations. Me comprenez-vous.

—Jusqu'ici, oui. Elle le regardait fixement, froidement et sans trahir ses impressions.

—Avec l'influence qui est mienne, je puis faire disparaître tous les obstacles de votre route, Sonia Pavlovna. Je puis vous rendre toutes ces choses qui vous reviennent par droit de naissance : le domaine de Tver, le vaste château de Petersbourg, la fortune qui devrait être vôtre.

Je puis convaincre le conseil de votre innocence du crime dont vous êtes accusée. Je puis vous rétablir dans vos droits. Et avec votre grande beauté, vos charmes incomparables, vos dons merveilleux, votre intelligence et vos talents, votre puissance pourrait être sans limites dans les rangs de ceux qui aujourd'hui vous méprisent. La tentation est-elle assez grande, madame ?

Sonia le regarda bien dans les yeux.

—Dois-je comprendre que vous, général Turnieff, m'offrez tout cela en échange de vos documents secrets ? demanda-t-elle froidement.

—Non. Il conserva la distance, mais ses yeux brillèrent de soudaine convoitise. Je vous offre tout cela... tout ce que j'ai mentionné... en échange pour... vous. Je n'ai jamais aimé. Je vous épouserai. Vous serez ma femme.

—Ah ! fit-elle. Mais il reprit vivement.

—Vous m'avez haï toute votre vie. Vous avez grandi en me haïssant; et avec raison, disons; avec des raisons suffisantes, de votre point de vue. La haine a fait partie de votre religion... Mais il arrive que l'on change sa religion en se mariant. Aussi ne vous demandai-je pas votre amour.

Cela viendra, plus tard, peut-être. Mais même s'il ne venait pas, il y aurait toujours l'ambition satisfaite, la fortune recouvrée, la possession du pouvoir. Sonia Pavlovna, vous n'avez qu'un mot à dire; nous nous rendrons directement à l'ambassade e., dans une heure, nous serons mari et femme. Je vous porte au pinacle et je vous offre tous les royaumes de la terre, madame.

—Pourquoi ne complétez-vous pas votre pensée, général Turnieff ? Vous ne différez pas de satan qu'en ce que vous pouvez tenir vos promesses, dit-elle en souriant, mais d'un sourire incrustable, énigmatique, sans chaleur. Toutefois, Turnieff le prit comme signe d'acquiescement.

—Vous consentirez ? demanda-t-il vivement et dans un murmure; il allait faire un mouvement comme pour se rapprocher d'elle, mais il se contint et conserva les distance.

Sonia se moqua de lui, alors. Elle rit ouvertement, bien qu'à voix basse. Elle rit d'un rire amusé, ironique, satirique, moqueur, méprisant. Puis, froidement, en choisissant les mots, elle lui répondit:

—Vous, misérable reptile, dit-elle. Vous, l'assassin de mon père et de ma mère, m'offrez le mariage. Vous, le voleur de tous mes biens, de ma fortune, m'offrez votre nom. Vous, le destructeur de femmes, l'assassin de petits enfants, m'offrez la protection de votre influence. Mais vous n'êtes qu'un saltimbanque, un charlatan, un bouffon, un indicible fripon. Vous...

—Venez ! cria Turnieff en langue russe, l'interrompant et bondissant en avant pour la saisir par les poignets.

D'autres hommes entrèrent par la porte de derrière sa chaise. On lui jeta quelque chose sur la tête et qui l'étreignit avant qu'elle ne put crier. Puis ils la soulevèrent pour la porter ailleurs.

(A suivre demain)

PARADIS des ENFANTS

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	E	V	A	N	G	I	L	E	■
2	T	I	G	E	■	N	I	D	S
3	O	T	E	■	A	R	O	M	E
4	I	R	■	A	S	I	N	E	■
5	L	A	I	N	E	■	N	■	N
6	E	I	D	E	R	■	E	V	E
7	■	L	E	S	■	P	■	I	F
8	■	■	A	S	S	I	S	E	■
9	B	A	L	E	I	N	E	■	■

SOLUTION D'HIER

La dormeuse

Dans l'autobus, une jeune femme est assise, ayant à côté d'elle ses deux filles. L'une a environ quatre ans et l'autre six ou sept. Celle-ci fait très "petite dame" avec un gentil air sérieux et réfléchi.

Il est six heures du soir, la maman et les deux enfants rentrent après une longue journée, sans doute fatigante de courses, visites à des parents, que sais-je?

Et la plus petite fille s'endort tout doucement appuyée contre sa maman. Alors l'aînée se penche un peu, la regarde, puis d'un air de profond dédain:

—On ne peut vraiment pas la sortir, dit-elle elle dort tout le temps!

Désintéressé

Aujourd'hui Tom fait une grande déclaration de tendresse à sa maman:

—Je t'aime, maman, vois-tu, je t'aime plus que tout. Je ne sais pas pourquoi...

Et maman embrasse son petit garçon.

—Mais, c'est tout naturel, mon Tom! Moi aussi, je t'aime...

Mais Tom interrompt sa mère:

—Oh? mais ce n'est pas la même chose!

—Comment? demande maman, interloquée.

—Ben, bien sûr! Moi, je te punis pas, alors c'est tout naturel que tu m'aimes. Tandis que toi, tu me punis tout le temps!

Galerie de reproductions de chefs-d'oeuvre à l'Arts Club

Dr J.-A.-ERNEST DAIGLE, qui vient d'être élu président du Club d'automobile de Saint-Hyacinthe. (Photo Hébert).

L'Arts Club, 2027, rue Victoria, expose jusqu'au 19 avril, un groupe de reproductions des chefs-d'oeuvre des grands artistes d'Europe, du Japon et de la Chine, depuis les maîtres de Pompéi jusqu'à Van Gogh, Cézanne, Augustus John et autres modernes.

Un procédé photo-mécanique, a permis de rendre le coloris original des toiles et nombre de ces reproductions ont les mêmes proportions que le modèle. On peut y constater l'évolution de l'impression en couleur depuis le temps de Cheomos.

Plusieurs grands imprimeurs modernes sont représentés par des reproductions choisies dans lesquelles la couleur et l'achevé du travail donnent l'impression qu'on est en face de l'oeuvre et non d'une copie.

L'exposition offre une occasion de se familiariser avec le travail de quelques-uns des meilleurs imprimeurs de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne et d'Autriche. Outre la qualité de ces reproductions on pourra se rendre compte de l'effet d'un cadre approprié sur la beauté d'un tableau.

Les reproductions ont été mises à la disposition de l'Art Club, par M. Sidney Carter, MM. W.-W. Scott and Sons, la Johnson Art Galleries et M. W. S. Maxwell.

Barthou tué par les balles d'un agent de police ?

AIX-EN-PROVENCE, 4. — Georges Desbons, avocat des terroristes qui subissent leur procès à Marseille, tente de prouver que le ministre français, Louis Barthou, a été tué par les balles des policiers qui étaient accourus au secours du roi Alexandre.

New-York s'amuse avec l'argent du fonds de secours

NEW-YORK, 4. — Un comité d'échevins a été stupéfait d'apprendre qu'une bonne partie des $20,000,000 que la ville de New-York dépense tous les mois pour aider les chômeurs, est utilisée pour payer des leçons de danse pour satisfaire de petites fantaisies de tout genre et pour le "Boon doggling"!

Le "Boondoggling" est, paraît-il, la science de tresser la corde, de faire des tentes, des sacs, des ceintures et autres objets de campement.

Bonne nouvelle pour le proprio

Le service municipal de la finance rappelle aux propriétaires qu'ils peuvent bénéficier encore, cette année, de la remise de 4.5% par an, accordée l'an dernier à ceux qui paient leurs taxes avant l'échéance du 1er octobre.

Mme Hauptmann congédie Reilly

NEW-YORK, 4. — Mme Bruno Hauptmann a donné son exeat à l'avocat Edward J. Reilly, qui ne parvint pas à sauver son mari de la chaise électrique. L'avocat avait présenté une facture de $25,000 comme honoraires, ce que Mme Hauptmann considère comme exorbitant et prématuré.

LA VIE SCOUTE. —

Succès de librairie

"L'Evangile dans la vie scoute catholique", par le Père Vincent, franciscain, publié récemment aux Editions Albert Lévesque, a connu un véritable succès. La première édition s'est enlevée en quinze jours. Ce petit volume, dont le texte est plein de fraîcheur et de jeunesse, présenté d'une manière bien française, avec ses bois gravés, sa typographie soignée, a vite conquis le public de nos éducateurs, des jeunes, et même le public tout court.

De nombreux témoignages de félicitations sont parvenus à l'auteur. S. E. le Cardinal Villeneuve, dans une lettre-préface, avait dit le bien qu'il en pensait. C'est maintenant le tour de S. E. Mgr l'Evêque de Saint-Jean, qui veut faciliter l'auteur "de cette application originale, neuve, frappante et directe qu'il fait de la parole divine... Nul doute, continue Mgr Forget, que nos scouts tireront grand profit spirituel à lire ces pages où l'Evangile se présente à eux en leçons positives et attrayantes. Vous avez ouvert là une veine inépuisable que les aumôniers scouts devront continuer à exploiter, vous-même continuant à en consigner les richesses dans de nouveaux livres aussi vivifiants que le présent..."

Après ceux-là, citons le témoige de M. l'abbé Alb. Tessier, écrivain distingué, préfet des Etudes au Séminaire des Trois-Rivières: "Un petit livre, menu, gracieux, et frais comme les jeunes dont il étale la beauté d'âme. Des images ferventes où l'un de ces jeunes, Henri Beaulieu, fixe des attitudes et des symboles qui ajoutent à la puissance d'expression du texte.

"Un ouvrage qui m'a ému par tous les chers souvenirs personnels qu'il évoque et par le souffle discret dans lequel on retrouve l'art si personnel du Père Vincent et son amour intelligent de la jeunesse en général et des scouts en particulier".

Les gisements de tourbe

OTTAWA, 4. — Un représentant du Dominion se rendra au Danemark pour y étudier les opérations d'un établissement qui traite la tourbe d'après un procédé spécial. Une compagnie anglaise a tenté d'imiter ici ce procédé, mais sans résultat. Les dépôts de tourbe sont nombreux au Canada.

MAGNATS DE L'AUTO EN CONFERENCE.—On se demande ce que Alvan Macauley, à gauche, président de la Packard Motor Car Co. et Alfred-P. Sloan, chef de la General Motors, ont pu discuter en attendant d'être appelés comme témoins, devant le sénat, au sujet du bill Wagner sur les différends ouvriers.

CERISIERS EN FLEURS.—L'exposition des cerisiers en fleurs a été ouverte officiellement à Washington, par l'ambassadeur du Japon, Hirosi Saito, Mme Saito et leurs deux filles. Il y a environ 2,000 cerisiers dans le parc Potomac, à Washington.

Patricia Maguire s'éveille enfin

CHICAGO, 4.— Après un sommeil de trois ans, Patricia Maguire est bel et bien éveillée. Le 15 février 1932, l'encéphalite la plongeait dans un profond et interminable sommeil. En dépit de constants massages afin de garder la souplesse de ses membres, une de ses jambes est devenue plus courte d'un pouce. Le docteur Traut est confiant qu'elle retrouvera graduellement l'usage de ses facultés.

PATRICIA MAGUIRE

Funérailles de Mme Landreville

ST-LOUIS DU HA! HA!, (Du corr. de la "Patrie").—Récemment décédait à l'âge de 64 ans, Mme Eugénie Landreville, épouse de M. Ovide Fournier, commerçant de bois de St-Louis du Ha! Ha!

Ses funérailles eurent lieu parmi un grand concours de parents et amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé H. Roy, curé de St-Elzéar et le service chanté par M. l'abbé Geo. Gauvin, curé de la paroisse. Assistaient au choeur: MM. les abbés Charles Pelletier, curé de St-Eusèbe et H. Roy.

Les porteurs étaient: MM. Louis Pelletier, Godfroy Morin, Cyrille Dancause, Ernest Guéret, J. A. Moreau et Luc Moreau. Portait la croix: M. Maurice Moreau.

Mme Fournier laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses fils, Roméo et Louis, de St-Louis; Léo d'Escourt; Francis, de Dolbeau; Léonce, de La Tuque; Alphonse, de Causapscal; ses filles, Evelina, Mme Ludger Charest, de Whitworth; Lucia, Mme Nap. St-Pierre, de Dolbeau; Ida, Mme Charles Pelletier, de Waterbury, Conn., et Mlle Bernadette; ses gendres, MM. Ludger Charest, Nap. St-Pierre et Charles Pelletier; ses belles-filles, Mmes Roméo, Léo, Louis et Léonce Fournier, ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants.

Assistaient aux funérailles: MM. Charles-Eugène Dubé, Eugène Michaud, de Rivière-du-Loup; Johnny April, de St-Honoré; Mmes P. Belle, Alph. D'Amour et Mlle D'Amour, de Rivière-du-Loup; Mme Ernest Dupéré, de Withwort, et un grand nombre d'autres.

Reboisement

WASHINGTON, 4. — Dans une lettre au sénateur Duncan Fletcher, le président Roosevelt, fait part d'un projet de reboisement de longue haleine pour parer, en partie, à la sécheresse et aux tempêtes de sable.

3,000 gallons d'alcool seraient entrés au pays en contrebande

Le magistrat de police Jules Desmarais présidait hier au début de l'enquête préliminaire des frères Camille et Marcel Deur et d'Alexis Lecavalier, fermier de Saint-François de Dorval.

Ces trois prévenus sont accusés d'avoir conspiré avec d'autres personnes, trois Américains en particulier, dans le but de frauder les gouvernements provincial et fédéral d'une somme approximative de $20,000, en important au Canada de l'alcool manufacturé aux Etats-Unis. Le principal témoin de la journée fut un nommé Malcolm Price, de Sherbrooke, qui agissait comme pilote aviateur des accusés pour le transport de l'alcool.

Il déclara qu'il effectua environ 25 voyages et que son avion logeait facilement 125 bidons d'une capacité de 5 gallons chacun. Il aurait en conséquence en tout déplacé 3,000 gallons d'alcool. Il se servit une douzaine de fois de la terre d'Alexis Lecavalier comme terrain d'atterrissage.

Ce n'est cependant qu'à sa première arrivée qu'il vit le dit Lecavalier. Un système d'avertissements des plus simples permettait à Price de décoller quand il y avait alerte. On avait convenu avec lui que lorsque les portes de la grange de Lecavalier étaient ouvertes, il y avait danger et qu'il lui fallait déguerpir sans demander son reste.

Price déclara de plus que les deux avions qui transportaient les liqueurs alcooliques étaient la propriété des Deur. Il fut une fois surpris par les agents fédéraux à Hemmingford. L'alcool et l'avion furent saisis et lui-même fut mis en état d'arrestation et condamné à la prison à Sherbrooke.

La cause a été ajournée par le magistrat au 10 avril courant. La poursuite a encore une vingtaine de témoins à faire entendre.

NEW-YORK.— John-D. Rockefeller, fils, a doté le Metropolitan Museum d'un nouvel édifice de $2,500,000, qui logera sa collection de tapisseries.

NORTH AMERICAN LIFE

Solide comme le continent

BUREAU-CHEF — TORONTO, CANADA

UNE COMPAGNIE MUTUELLE

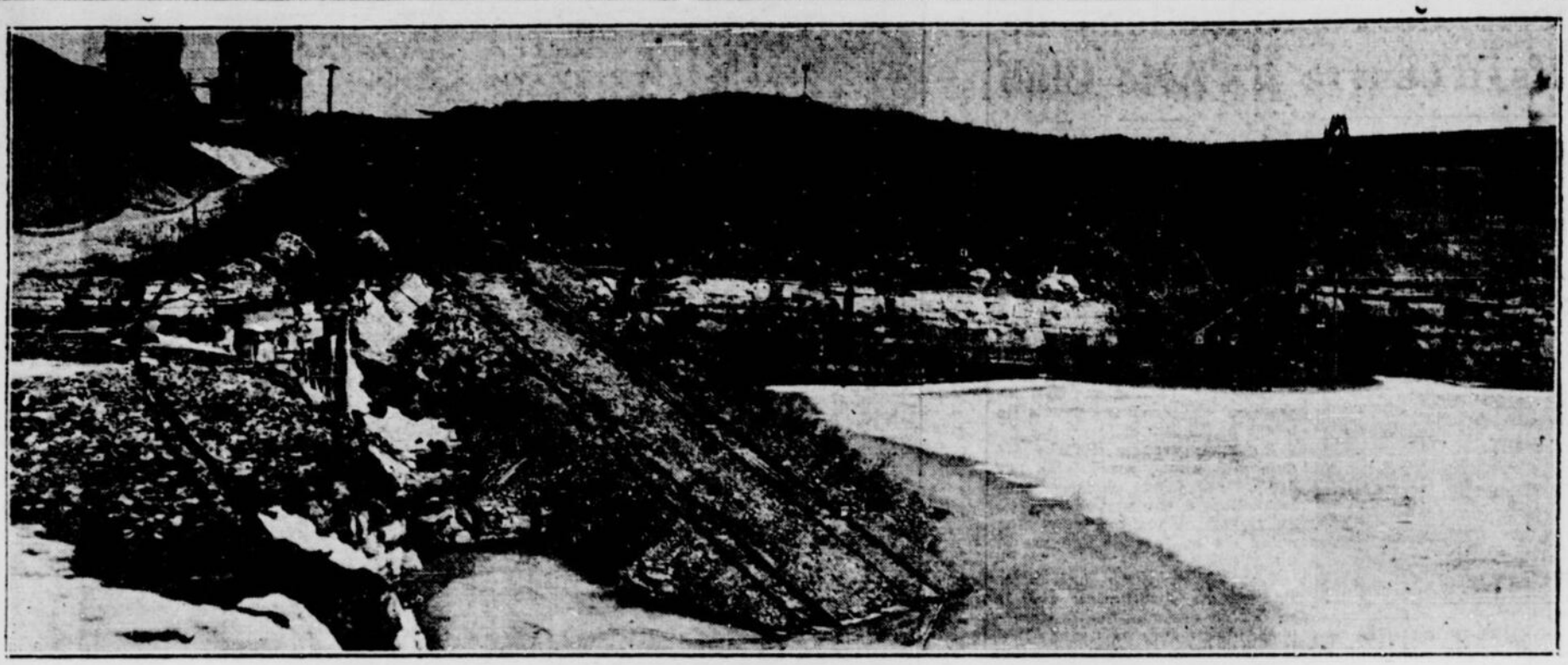

L'utilisation de la carrière Labelle ferait épargner à la ville la somme de $30,000 selon l'échevin Jos. Filion. Il doit rendre publique une statistique sur le service municipal de l'incinération, dans laquelle il établit que le transport des ordures ménagères aux dépotoirs de la Pointe St-Charles et d'Ahuntsic est très coûteux et que ceux-ci pourraient être avantageusement remplacés par la carrière Labelle située à 300 pieds seulement de l'incinérateur du Nord. (Photo la "Patrie").

Grâce au Français Esclangon le problème de la vitesse de la lumière sera enfin résolu

ELLE A PERDU.—Il y avait tant de malades à bord du navire durant une traversée orageuse de l'Atlantique que Binnie Barnes, actrice anglaise aux cheveux roux n'eut presque personne pour célébrer avec elle son 26e anniversaire de naissance. Elle perdit $90 en jouant aux dés et dut emprunter $50 à son arrivée à New-York. C'est dans cette situation que Mlle Barnes part pour Hollywood.

PARIS, 4. (P.C.-Havas). — La vitesse de la lumière est-elle constante dans le même milieu ? Les savants ne sont pas encore arrivés à trancher cette question. Elle est cependant d'une importance capitale, non seulement au point de vue scientifique, mais au point de vue philosophique. . . . . La conception du monde telle que la présentent les penseurs modernes, en particulier Einstein, dépend en grande partie de la question de savoir si la vitesse de la lumière peut varier et dépasser 300,000 kilomètres à la seconde.

La fameuse expérience de Michelson si discutée par les astrophysiciens repose entièrement sur ce point. . . . . .

Jusqu'à présent, les procédés de mesure n'étaient pas assez précis pour trancher la question. Mais aujourd'hui, M. Esclangon, directeur de l'Observatoire de Paris, a présenté à l'Académie des Sciences des méthodes qui permettent d'apprécier l'angle sous lequel on voit un millimètre à 200 kilomètres de distance.

Le grand savant français a demandé que ces méthodes soient employées pour mesurer directement la vitesse de la lumière provenant des étoiles ou des nébuleuses, ce qui permettrait de résoudre un certain nombre de problèmes d'une importance capitale pour la philosophie contemporaine.

Haute trahison

VIENNE, 4. — Le plus grand procès politique a été commencé à Vienne, hier. Le major Alexander Eifler, le capitaine Rudolf Loew et 19 autres officiers comparaissent sous l'accusation de haute trahison. Le maximum de la sentence sera l'emprisonnement à vie.

Molière au pays du Soleil Levant

TOKIO.—Le professeur Yoshié, de l'université Waseda, à Tokio, vient de faire paraître, en collaboration avec quelques amis, une traduction japonaise des œuvres complètes de Molière.

La littérature française moderne n'intéresse pas moins les lettrés au Japon que la littérature ancienne. On a publié récemment une traduction des oeuvres complètes de Marcel Proust et les derniers ouvrages français qui aient été traduits en japonais sont "l'Enfant terrible" et "la Voix humaine", de Jean Cocteau ; "Poil de Carotte", de Jules Renard, et "le Paquebot Tenacity", de Vildrac. Ajoutons enfin que la revue Wakakusa **(l'Herbe qui pousse)** vient de consacrer un important essai aux ouvrages de Colette.

BIBLIOGRAPHIE. —

Nos problèmes d'enseignement

Depuis bientôt trente ans, Mgr Camille Roy occupe dans la petite république des lettres canadiennes une place de premier plan. Dans le domaine de la critique littéraire, il a fait oeuvre de pionnier. Ses travaux font autorité et sont répandus par tout le Canada français. Mais là ne s'est pas bornée son action. Dès longtemps il a étudié de près le problème de l'enseignement, en a constaté l'importance vitale et indiqué naguère des solutions que tant d'autres découvrent après lui. Esprit clairvoyant, ennemi des révolutions brutales autant que de l'opportunisme, il tient compte de toutes les données du problème des progrès accomplis, des améliorations qui s'imposent et s'ingénient toujours à faire de la critique constructive.

"Nos problèmes d'enseignement", l'ouvrage que le distingué recteur de l'Université Laval vient de publier aux Editions Albert Lévesque, est un livre d'une grande portée, tant par l'autorité de son auteur que par la vérité des aperçus et la logique des conclusions. Il condense et réunit tous les travaux qu'a consacrés l'auteur à ce sujet.

Après quelques chapitres, résumant les allocutions prononcées aux congrès pédagogiques de 1905, de 1917 et de 1923, l'auteur étudie tour à tour "La tradition et l'évolution dans l'enseignement classique", "Le progrès et la tradition", indique la voie "Vers la supériorité", cherche les réformes nécessaires "Pour le progrès des études", démontre "Comment enseigner le grec et le latin", définit ce qu'est et doit être "L'université canadienne-française" et raconte, enfin, "Comment fut fondée l'Université Laval". Il nous rappelle dans son chapitre, dont le ton est particulièrement courageux, aux "Disciplines classiques". On se souvient du retentissement de cette conférence qui a fait se vider tant d'encriers et demeure une pièce maîtresse dans l'oeuvre de Mgr Camille Roy.

Ce livre d'un maître reste dans la tradition de l'auteur, dont la langue directe, nuancée, est d'une correction impeccable. Il a sa place toute désignée dans les bibliothèques paroissiales, publiques ou privées, les maisons d'enseignement, etc. L'ouvrage est présenté très élégamment par les Editions Albert Lévesque dans la collection des "Documents Sociaux". Les membres de la Société des Mécènes peuvent se le procurer avec une remise importante. Pour abonnement à cette Société, s'adresser à l'Editeur, 1735, rue St-Denis, Montréal.

Deux syndicats ouvriers en guerre à St-Hyacinthe

SAINT-HACINTHE, — 4. (De notre correspondant). — Depuis environ cinq mois, il se fait un tapage incroyable à Saint-Hyacinthe, autour de la question du contrat collectif dans les divers métiers du bâtiment. Le 3 novembre dernier, les syndicats nationaux catholiques de Saint-Hyacinthe faisaient tenir à l'hon. J.-A. Arcand, ministre du travail à Québec, une demande de contrat collectif qui n'a cessée depuis d'être combattue. Immédiatement, pour faire échec au travail des Syndicats Catholiques, il s'est formé dans notre ville un nouveau syndicat ouvrier, qui a son siège social au No 173, rue Girouard, où se trouvent déjà les bureaux de l'hon. T.-D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe et président de l'Assemblée législative de Québec. Depuis, la lutte semble déclarée entre les Syndicats Catholiques et le nouveau groupement.

Le Syndicat professionnel en Construction adressa une convention de travail le 23 mars au ministère du Travail et publiée le même jour dans la **Gazette Officielle** de Québec, alors que la demande des Syndicats Catholiques, antérieure à l'autre, n'avait pas été considérée. Une grande assemblée de protestation a eu lieu ici dimanche après-midi, à laquelle ont participé quelques 400 ouvriers. Les principaux orateurs furent M. l'abbé Eucher Martel, aumônier des Syndicats Catholiques; MM. Odilon Chabot, Lionel Leblanc, Mme Esthel Leblanc.

Une loi de concordat pour les petits propriétaires

OTTAWA, 4. (De notre correspondant). — L'honorable Alfred Duranleau a reçu aujourd'hui, une délégation des petits propriétaires de Montréal, conduite par Me Ernest Simard, avocat et Me J.-Edouard Jeannotte, notaire.

Un mémoire

Cette délégation dont l'objet est d'attirer l'attention sur la situation lamentable faite aux petits propriétaires a remis au ministre un mémoire. Ce document attire l'attention du Gouvernement et particulièrement celle du ministre de la Marine qui représente la Métropole dans le cabinet, sur le fait que la crise a été particulièrement dure pour les petits propriétaires. Ceux-ci ont assisté depuis quatre ans à l'augmentation des taxes et des impôts et à la dévalorisation de leurs propriétées. Cette dévalorisation a eu surtout pour cause la diminution ou la suppression complète du rendement des maisons locatives. Les propriétaires qui ont logé des chômeurs ont reçu une indemnité de $3.50, ce qui était insuffisant à payer les taxes et encore moins à payer l'intérêt de leurs hypothèques. C'est ainsi qu'une maison dont la valeur était de $10,000 aux premiers jours de la crise n'en vaut plus guère que $5,000. Souvent le prix que le propriétaire pourrait en tirer ne suffirait pas à éteindre la dette hypothécaire.

Comme les cultivateurs

Dans ces conditions il semble juste que les petits propriétaires que la crise a gravement atteints bénéficient d'une loi de concordat similaire à celle dont bénéficient les cultivateurs. Cette loi aurait pour objet le double rajustement de l'intérêt et du principal de la dette hypothécaire.

porter une diminution de l'hypothèque proportionnel à la diminution de la valeur de la propriété, et un abattement de l'intérêt également proportionnel au rendement de la propriété.

L'honorable Alfred Duranleau a répondu à Mes Simard et Jeannotte, qui lui ont présenté la délégation et le mémoire, qu'il est très sympathique à la cause des petits propriétaires. Il a déclaré qu'ils constituent la seule classe, une des plus gravement atteinte par la crise, pour laquelle le Gouvernement n'a encore rien fait.

Un bill

Le ministre a promis à la délégation de présenter au prochain conseil des ministres le cas des petits propriétaires et leur a donné à entendre que la présentation dès cette session d'un bill dans le sens que le mémoire indique est sinon très probable, du moins très possible.

La délégation avait été précédemment reçue par l'honorable P.-E. Blondin, président du Sénat, L'honorable P.-E. Blondin, a fait aux délégués des petits propriétaires un accueil sympathique et favorable.

ICI ET LA. — Croyez-vous que c'est Barney Oldfield, en haut ? C'est bien lui. Au centre, Cette jeune fille a le feu dans les yeux. Elle a aussi été nommée chef de la brigade d'incendie de l'université de Kansas.—Irène Murray, 25 ans, en bas, est la seule technicienne du son aux studios d'Hollywood.

Frais dentaires

Il en a coûté $1,137 à la ville de Lachine pour extraire les dents des chômeurs et des enfants allant aux écoles, suivant le contrôleur des finances, M. René Laberge. C'est du moins le chiffre atteint pour l'année dernière. Comme la somme de 25 à 35 sous est payée au dentiste faisant le travail, on prétend qu'il y a environ 3,800 dents de moins à Lachine aujourd'hui!

Echos de nos tribunaux

Le défendeur doit faire diligence

Le tribunal ne peut être plus diligent que le défendeur dans une action dirigée contre lui, a déclaré l'honorable juge-en-chef Greenshields, de la Cour supérieure, en rejetant une requête par laquelle Raphaël Shapiro voulait être relevé d'un jugement prononcé contre lui par défaut en faveur d'un M. Abraham Golden.

Le dossier démontra que ce défendeur avait déjà fait défaut à trois reprises différentes de se présenter à la Cour pour contester les prétentiones contenues dans l'action du demandeur. Pour avoir été négligent, il devra maintenant se rendre aux conclusions du jugement et l'acquitter en capital, intérêts et frais.

L'automobiliste est présumé responsable

Celui qui conduit une automobile et qui frappe un piéton est toujours en faute, à moins qu'il ne prouve faute ou négligence de la victime. Cette présomption découle des dispositions de la loi des véhicules-moteurs. C'est du moins ce que déclare l'honorable juge Mercier, de la Cour supérieure, dans une cause de William McIntosh, es-qualité, contre Roméo Cédillot.

Le savant président du tribunal statue également que le piéton a le droit et la faculté de traverser les rues à l'endroit qu'il lui plait et non pas seulement aux intersections. Il incombe à l'automobiliste de conduire sa voiture de manière à ne pas mettre en danger la vie des gens. La rue appartient à tout le monde et, en conséquence, chacun a droit à la protection nécessaire. Dans les circonstances, le défendeur devra payer au demandeur es-qualite la somme de $489.05 comme indemnité.

Aggravation de servitude

Une servitude est un droit réel sur le terrain ou l'immeuble, étant la propriété d'une autre personne. Ce droit n'est créé que par un écrit ou un acte formel, qui doit rigoureusement et strictement être interprété. C'est d'ailleurs la manière de voir de l'honorable juge Duclos, de la Cour supérieure, dans une cause de Joseph Sawyer contre Otto Breithaut.

Le défendeur fut condamné par le tribunal à verser au demandeur la somme de $25 à titre de dommages-intérêts et à démolir le quai qu'il avait construit sur le bord de la rivière des Prairies, dans la paroisse de Sainte-Geneviève de Pierrefonds. La preuve dans cette cause a démontré que le défendeur avait simplement, en vertu d'un acte dûment enregistré, un droit de passage sur le terrain du demandeur pour se rendre chez lui et non d'y bâtir un quai.

Jugements rendus hier en cour supérieure

DIVISION DE PRATIQUE

Présent: L'honorable juge Forest.

Les jugements suivants furent rendus:

Albert Bagdoo vs E.-A. Felicluti et Restaurant Chez Ernest; jugement ordonnant au tiers-saisi de déclarer.

New Era Battery Company vs L. J. Anthes; jugement accordant motion pour substitution.

Mappin & Webb Ltd., vs George Patrick Lockman; jugement accordant règle-nisi.

Isidore Goldin vs A.-H. Caplan; jugement ordonnant au défendeur de se nommer un nouveau procureur.

Raymond vs Northern Quebec Gold Mines Ltd., et Northern Quebec Gold Mines Ltd., opposante; jugement ordonnant examen de l'opposante.

C. Holdstock vs M.-J. Frawley et Montreal Trust Company; jugement accordant congé de saisie.

J.-C. Lamothe vs Cité de Montréal; jugement autorisant à amender déclaration en payant frais de motion.

Dame E. Cater vs I. Green; jugement autorisant à retirer deniers consignés, sans frais.

Charlebois Hat Company vs Paul Fournier et F. Dufresne; jugement accordant motion pour détails.

Dame Hilda Latimer vs Montreal Tramways Company; jugement rejetant inscription en droit, avec dépens.

J. Mongeau et al vs Belmont Construction Company Ltd., et Cité de Montréal; jugement autorisant à examiner avant défense.

L. Mike vs Montreal Light Heat & Power Consolidated; jugement autorisant examen avant défense.

L. Mike vs Montreal Light Heat & Power Consolidated; jugement autorisant examen médical avant défense.

Cumming Furs Ltd., vs C. Stanley Mills; jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

Côme Martel vs J.-E. Lavoie et O. Desautels et al; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Harry Bieber vs M. Adelson; jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

Dame G. Fortin vs G. Archambault, ès-qual, et al; motion pour substitution accordée, sans frais.

Montreal Moor & Wall Tile Ltd., vs Arthur Ganz et Atlas Construction Co. Ltd.; jugement ordonnant rapport immédiat du bref.

In re: Successions vacantes Victoria Bldg. Society, H. Massot, William O'Leary, G. Hadgets, Sarah Power & Patrick Mullins, Monseigneur Dufouquois, William Bristow, Catherine Cleary, M. Lynch, Mary Ann Larkin, Louis Helen Artus et procureur général de la province de Québec, requérant; jugement envoyant le gouvernement provincial en possession.

In re: Erna Adelstein et S.-S. Colle, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

Sam Shenkman vs Peter Carlinsky & Co. Ltd.; jugement accordant péremption.

F.-W. Hearn vs J.-P. Gauthier, Mlle Y. Gauthier; jugement ordonnant à l'huissier de rapport bref d'exécution.

A. Ayasse, ès-qual, vs Montreal Tramways Company; jugement autorisant examen avant défense.

A. Ayasse, ès-qual, vs Montreal Tramways Company; jugement autorisant examen médical avant défense.

Dame A. Brunelle et vir vs Belmont Construction Co. Ltd., et Cité de Montréal; jugement autorisant examen avant défense.

Joseph Robert vs Belmont Construction Co. Ltd., et Cité de Montréal; jugement autorisant examen avant défense.

Harry Rosler vs Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de Notre-Dame de Montréal; jugement maintenant inscription partielle en droit, frais à suivre.

In re: R.-C. Jamison & Company Limited, requérant; jugement radiant enregistrement de privilège.

Dr V. Lincourt vs L'Action Médicale Inc.; jugement maintenant exception à la forme, pour les frais seulement.

Dr V. Lincourt vs L'Action Médicale Inc.; jugement accordant motion pour amender frais à suivre.

A. Blain et al vs Antonio Vinceli et Dame Alice Caporiecl; jugement rejetant opposition, avec dépens.

J.-H. Desjardins vs A. Mackay; motion pour rejet d'opposition retirée, sans frais.

E. Sims vs James Muir; jugement permettant de produire défense.

M.-E. Drolet vs J.-E.-H. Richer, jugement autorisant à poursuivre.

Excursions

Monsieur E.-C. Elliott, agent général du service des voyageurs du Canadien National annonce que plusieurs excursions à prix réduits ont été organisées pour la fin de la semaine afin de permettre aux citadins d'aller aux sucres. Il y aura ainsi des excursions sur Saint-Hyacinthe, Drummondville, Victoriaville, Richmond, etc.

Il y aura aussi à la fin de cette semaine une excursion de Montréal aux stations du Bas Saint-Laurent et des Provinces Maritimes. Le départ peut s'effectuer dès vendredi soir, à 8 heures. Enfin il y aura une excursion de Montréal à l'Abitibi.

VISITEURS DU PRESIDENT ROOSEVELT.—Le duc et la duchesse de Kent ont rendu visite au président Roosevelt, à un lunch sur le yacht Nourmahal. On les voit ici en négligé quittant le yacht, accompagnés de Sir Bede Clifford, à gauche, gouverneur des Bahamas.

Ces protestations ne sont pas dirigées contre les Canadiens

PARIS, 4. — Le docteur Jean Regaud, président de l'Association des médecins internes de France, a déclaré que les protestations des étudiants en médecine étaient uniquement dirigées contre l'admission dans leur sein d'indésirables éléments étrangers et n'avaient jamais concerné les Canadiens ni les citoyens américains.

"Nous n'avons qu'un regret, dit le docteur Regaud, c'est que les étudiants de l'Amérique du Nord soient en si petit nombre".

Dans Missisquoi

L'Association des Femmes Conservatrices du Comté de Missisquoi, tiendra son assemblée mensuelle dans les salons du New-Ottawa Hotel à Cowansville, mardi soir le 9 avril courant, et le conférencier sera Mtre Ivan Sabourin, de St-Jean.

Le programme musical sera sous la direction de Mtre Maurice Fortin, de Bedford.

Les dames et messieurs sont cordialement invités.

MELBOURNE.—A.-S. Duncan, leader du parti paysan, a formé un nouveau cabinet dans l'Etat de Victoria pour succéder à celui de Sir Stanley Argyle.

Un européen et un prisonnier sur la liste électorale de Laurier

Les noms d'un Européen qui n'est jamais venu au Canada et d'un pensionnaire de Saint-Vincent de Paul figuraient sur les listes électorales du comté Laurier, et ces noms ont été biffés par suite de la preuve d'irrégularité dans ces noms produite par l'Action Libérale Nationale. 115 noms ont été retranchés sur les listes de Laurier au cours de la journée d'hier.

A plusieurs reprises on a prouvé devant le comité de révision des listes, que des électeurs de ce comté figuraient deux, trois et même quatre fois sur les listes, soit à divers endroits, ou sous un nom écrit un peu différemment. Maurice Swametz, de 375 Fairmount, était enregistré dans un poll et dans un autre il figurait sous le nom de Maurice Zwametz. Joseph Girsch, tailleur, 5228 Hutchison, était enregistré à un autre endroit comme Joseph Kirsch, tailleur également.

Soll Stieber, marchand, 5269 Espianade, vit son nom contesté par l'Action Libérale Nationale. Il déclara n'être pas sujet canadien.

"Y a-t-il un Sam Stieber qui demeure à cette même adresse?" demande Me Roger Ouimet.

"Non, c'est mon frère".

"Où demeure-t-il?"

"En Europe".

"Depuis quand demeure-t-il en Europe?"

"Il y est toujours demeuré".

Un témoin vint jurer qu'une personne enregistrée sur la liste dans le nord était en prison depuis neuf mois. Sa demande d'inscription fut faite par une troisième personne.

MONTERONT-ILS SUR LA POTENCE? — Trois femmes et sept hommes sont menacés de la peine de mort en vertu de la "Loi Lindbergh". Ils subissent leur procès en Cour Fédérale de New-York pour avoir enlevé et torturé deux marins Français. Salvatore Mancuso et sa femme, Neillie, que l'on voit ici, étaient les présumés chefs de la bande lors de l'enlèvement.

Ligue des retraitants

Dimanche le 7 avril, aura lieu, à 9 h. a.m. à la chapelle des RR. PP. Franciscains, 2010 rue Dorchester ouest, la recollection mensuelle de la Ligue des Retraitants de la Maison du Christ-Roi.

Il y aura messe de communion suivie du petit déjeuner habituel. La conférence qui suivra sera donnée par M. P.-E. Côté, vice-président de la section Montréal.

Tous les anciens de la Maison du Christ-Roi et tous ceux qui ont fait une Retraite Fermée sont invités d'y assister.

A la présidence

M. A. Drapeau a été élu président de l'association des contribuables de Longueuil, à la réunion tenue hier soir dans l'hôtel de ville de Longueuil. Un rapport des activités de l'année a été présenté. M. Alexandre Millette a été nommé représentant officiel de la ligue au Board of Trade de la rive sud.

PARIS.—Sir Robert Horne, ancien chancelier de l'Echiquier, parlant à l'American Club de Paris, a dit que si l'Allemagne refusait d'adhérer aux pactes de sécurité, les autres pays seront obligés, afin de maintenir la paix, de continuer à s'armer.

Les obligations du locateur

En vertu de la loi et en principe général, le locataire qui prend sur lui de faire certaines réparations aux lieux loués, doit s'adresser au préalable à la Cour pour en demander la permission, s'il veut être remboursé des dépenses encourues, au cas de refus du propriétaire de faire telles réparations.

Cependant, l'honorable juge MacKinnon, de la Cour supérieure, déclare dans une cause de Kaufman contre Levac que le locataire n'aura pas besoin de passer par des formalités au cas de réparations urgentes et lorsque le propriétaires a été mis en demeure de les faire et qu'il refuse de procéder. Le savant juge déclare que c'était là l'intention du législateur. Dans les circonstances le défendeur fut contraint de payer au demandeur la somme de $312 avec dépens.

Coiffeur condamné

L'honorable juge Wilfrid Mercier, de la Cour supérieure, en se basant sur les dispositions de l'article 1053 du code civil de la province de Québec, a maintenu le principe qu'une personne est responsable du dommage causé à autrui directement ou indirectement volontairement ou involontairement, par soi-même ou par une personne sous sa garde ou sous son contrôle.

Une dame Rachel Schnaar réclamait d'un coiffeur de Montréal la somme de $900 à titre d'indemnité pour dommages soufferts à l'occasion d'une indéfrisable. De fait elle reçut de graves blessures où brûlures à la tête. Partie de sa chevelure fut brûlée et il en résulta une cicatrice permanente. La défense déclarait que l'on avait procédé avec toutes les règles de l'art. Le juge ne fut pas de cette opinion et maintint l'action jusqu'à concurrence de $300.

OWEN-SOUND, Ontario. — La navigation a été ouverte, hier, dans ce port lorsque le remorqueur "Florence J. Graham" est parti de son quai pour se rendre à Meaford.

Chiens populaires

Les chiens de Lachine contribuent généreusement au trésor municipal, car d'après les chiffres fournis par M. René Laberge, contrôleur des finances, sur un total de $8,566.50 de permis, $1,467.50 ont été donnés pour des permis de chiens.

La plus grande
IMPRIMERIE
canadienne-française:
"LA PATRIE"
NOUS exécutons à la perfection tous genres d'imprimés . . . ordinaires ou de luxe.
Tout travail — simple ou élaboré — exécuté avec le maximum de soin par notre
PERSONNEL D'EXPERTS
Rédacteurs, traducteurs, typographes, etc., tous sont entièrement
À VOTRE SERVICE
pour toute suggestion originale concernant la publicité directe, photogravure, etc.
SERVICE DES IMPRESSIONS
LA PATRIE
Édifice La Patrie - - Montréal
LAncaster 3121

Maroons et Leafs également confiants

Les deux clubs inaugurent le détail final, ce soir, à Toronto

TORONTO, 4.—Les champions de la ligue Nationale de Hockey et les aspirants champions du monde, savoir les Leafs, d'un côté, et les Maroons, de l'autre, embarqueront sur la glace dans quelques heures pour se disputer la première rencontre de leur série trois dans cinq. Parfaitement préparées à un détail final de cette importance, les deux agglomérations sont anxieuses de se heurter et de fournir aux amateurs de la Ville Reine une exhibition de hockey, qui devrait surpasser celles qui ont été présentées sur la glace locale au cours de la présente saison.

Les deux clubs sont en parfaite condition. Pendant que le Montréal s'est tenu en condition chez lui, le Toronto a préféré se retirer dans une petite place pour n'être importuné par quoi que ce soit. C'est à Galt, Ont., que les Leafs sont allés prendre leurs exercices et ils arriveront dans la Ville Reine dans le cours de l'après-midi. Il se peut qu'ils retournent à Galt après le match de ce soir, jusqu'à samedi, alors que sera disputée la deuxième partie.

Les deux clans sont au grand complet, et les experts sont placés dans une position difficile pour conjecturer le résultat du match de ce soir. On admet que les deux clubs possèdent des défenses superbes, mais on semble inférrer que les sentinelles du Toronto ont plus de proclivité à compter que celles du Montréal. Quant aux gardiens de buts, Hainsworth et Connell sont du même calibre, pendant que chaque équipe possède des avants dangereux, dont la combinaison la plus redoutable semble celle de Primeau, Conacher et Jackson.

Tommy Gorman, gérant des Maroons, a déclaré en débarquant du train avec ses protégés, hier soir, qu'il avait confiance de battre les Leafs. Pour lui, n'importe laquelle des lignes d'attaque des Maroons tiendra en échec la fameuse combinaison principale des Leafs, mais Connie Smythe, le pilote des Feuilles d'Erable, n'a pas mis de temps à rabrouer son rival, en disant que Gorman faisait bien de donner ses commentaires avant la série puisqu'il ne saurait le faire après, étant donné l'échec que les Montréalais ne manqueront pas de subir.

Les Leafs, ici, sont regardés comme favoris. Ils ont constamment mené la section Canadienne, au cours de la saison régulière, et ils ont facilement éliminé le Boston, leader de la section Américaine, dans le récent détail. Ils sont en grande condition et leur machine actuelle est regardée comme la plus formidable du hockey. On ne déprécie pas les Maroons, cependant, et on s'attend de leur part à une sensationnelle opposition.

MARVIN WENTWORTH et STEWART EVANS, deux membres de la réputée défense des Maroons, qui devront surveiller de près les Leafs, ce soir.

LA "PATRIE" ET LA SÉRIE FINALE

La "Patrie" sera en mesure de fournir un rapport très substantiel des deux premières parties de hockey de la série Montréal-Toronto, commençant ce soir, dans la ville-reine. Elle a délégué à Toronto un membre de son personnel, M. Hervé de Saint-Georges, qui donnera à notre journal ses impressions sur les joutes de ce soir et de samedi et les agrémentera de commentaires judicieux et impartiaux.

Les amateurs de hockey, désireux d'être tout à fait renseignés, ne sauraient manquer une pareille aubaine de lire dans la "Patrie" les comptes rendus des parties de la série finale pour la coupe Stanley dans nos éditions prochaines.

JOE PRIMEAU, tel qu'il apparaissait sur le banc des joueurs, contre les Bruins, samedi dernier.

LONGUE VIE À...

Lorne Duguid, joueur de centre et aussi ailier des Olympics de Détroit dans l'Internationale, est né à Bolton, Ontario, il y a 24 ans aujourd'hui. Duguid fut un gradué des écoles montréalaises où il se fit également rapidement connaître comme joueur de hockey. Il ne tarda pas à passer des rangs amateurs aux professionnels de Windsor, puis aux Maroons de Montréal qui le vendirent au Détroit en 1934.

Léo Gaudreault jouera ce soir

PROVIDENCE, R. I., 4. — Les Reds du Rhode Island seront plus redoutables ce soir lorsqu'ils rencontreront les Cubs de Boston, ici au second match de la série de deux de trois pour le championnat de la ligue Canaméricaine et la détention de la coupe Fontaine.

L'instructeur Bill Coutu a déclaré ce soir que Léo Gaudreault, capitaine et centre de la première ligne des Reds, qui a dû demeurer dans l'inaction à la suite d'une blessure reçue à la jambe lors du second engagement Castors-Reds, reprendra son poste demain.

Avec Gus Rivers et Hago Harrington comme ailiers, Gaudreault est le pivot de la ligne qui cette saison a brisé le record de buts comptés dans la ligue Canaméricaine.

La semi-finale des juniors

WINNIPEG, 4. — Les Monarques de Winnipeg et les Wesleys de Saskatoon renouveleront leur rivalité ici ce soir dans leur série semi-finale pour la détention de la coupe Memorial. Les gars du Manitoba ont remporté le premier engagement hier soir 5-4.

Les deux équipes ont pris de légers exercices aujourd'hui et ont paru en excellente condition, aucun des joueurs ne se ressentant des efforts fournis mardi soir. Les billets réservés sont presque tous partis et la direction de l'aréna croit que bon nombre d'amateurs devront assister au match debout.

Les instructeurs des deux clubs ne feront aucun changement dans leur alignement. "Dune" Farmer, directeur des Wesleys, n'a offert aucun alibi à la suite de la défaite de mardi. "Nous jouerons mieux jeudi", a-t-il dit. Harry Neil, pilote des Monarques, se déclara bien confiant.

Tout est prêt pour le gala du Kiwanis St Lawrence, demain

Tout est prêt pour la partie-bénéfice sous les auspices du club St. Lawrence Kiwanis au Forum, demain soir, au profit des enfants nécessiteux, et Les Canadiens et leurs adversaires, les étoiles amateurs du Groupe Senior, sont en train de compléter leurs préparatifs.

En plus de la partie entre les professionnels et les amateurs, il y aura deux autres item sur le programme. Le premier sera la course à relais annuelle entre les patineurs des écoles pour la coupe James Strachan, George-P. Smith, directeur athlétique du Westmount High School, qui est en charge de ce numéro, a annoncé les détails, hier. Six écoles prendront part à la course avec des équipes de quatre patineurs chacune. Au lieu du bâton, dont on se sert habituellement, on se servira d'un bâton de hockey au bout duquel sera attachée une rondelle. Les patineurs devront garder le bout du bâton sur la glace. On a remplacé le bâton habituel par le bâton de hockey parce que tous les patineurs dans cette course à relais sont des joueurs de hockey sur leurs équipes scolaires.

J. Guilboard

Les gagnants de la coupe Strachan jusqu'à date sont: 1931, Catholic High; 1932, Montreal High; 1933, le collège Mont-St-Louis; 1934, Westmount High.

L'autre numéro spécial sera une partie de "shinny". Ce jeu sera joué après la partie des Canadiens contre les amateurs seniors, par deux équipes qui ont joué ce jeu tout l'hiver au club St-Zotique. Il y a six hommes par équipe comme dans le hockey, mais les bâtons ne sont pas recourbés et ressemblent à des manches à balais tandis que la rondelle est percée d'un trou et ressemble à un beigne.

Bobby Bell a commandé à ses joueurs de venir prendre un dernier exercice au Forum ce soir, à sept heures, et Les Canadiens s'exerceront plus à bonne heure.

L. Dandurand

Léo Dandurand, qui est retenu chez lui par la maladie, s'est tenu au courant de ce qui se passait par l'entremise de Billy Boucher, qui s'occupe de diriger les exercices du Canadien.

Dandurand a annoncé hier qu'il entendait avoir une escouade d'au moins 14 hommes pour faire face aux amateurs et qu'il avait espérance que deux anciennes étoiles des Canadiens, Howie Morenz et Albert Leduc, pourraient jouer. Morenz n'est pas encore revenu chez lui à Montréal mais s'il arrive demain il est certain qu'il jouera.

Il y a deux joueurs réguliers des Canadiens qui demeurent à Montréal et cela donnera à Boucher et Dandurand le noyau d'une forte équipe qui sera renforcie par Eddie Ouellette, Pete Kelly et probablement par Morenz et Leduc et deux autres, dont Paul-Marcel Raymond.

M. Jack Guilboard, président du comité des Jeux du Kiwanis Saint-Laurent, et M. Léo Dandurand, président honoraire du Bien-Etre de la Jeunesse, qui collabore si activement au succès de la fête de demain soir, espèrent que les amateurs de sport feront leur part pour apporter un peu de soulagement aux enfants misereux.

Le combat Schmeling Uzcudun, le 7 juillet

BERLIN, 4. — Le combat Max Schmeling - Paulino Uzcudun, qui devait avoir lieu le 30 juin, a été remis au 7 juillet, parce que la première date venait en conflit avec le derby Hambourg.

LE ROYAL PARVIENT À LA SEMI-FINALE

Dave Neville enrégistre trois points et cause la défaite aux Toronto Stars

(Par Zotique Lespérance)

Le Royal, monarque du hockey amateur dans la Province de Québec, a éliminé de façon décisive les Toronto-Stars, champions de l'Ontario. Les équipiers du gérant Gus Ogilvie et du coach Don Penniston ont remporté le match décisif par le pointage de 4 à 1, hier soir, au Forum, devant 7,000 amateurs, grâce à une magnifique performance de Dave Neville, qui enregistra trois points. Par cet éclatant triomphe, le Royal s'est assuré le droit de rencontrer, les Wolverines d'Halifax, champions séniors des Provinces Maritimes, en semi-finale du championnat amateur du Canada. Le vainqueur de cette série sera opposé aux Bearcats de Port Arthur, champions de l'Ouest, dans la finale de la Coupe Allan.

Le match d'hier soir fut furieusement disputé du commencement à la fin. Dave Neville fut l'inspirateur des locaux. A lui seul, il compta les trois premiers points de son club et tous ses élans furent entrepris alors que ses co-équipiers étaient en détresse. Après une première période sans point, Neville et Farquharson combinèrent pour le premier point de la soirée, un point chanceux, direz-vous. Farquharson fit une belle course, contourna le filet ennemi et passa parfaitement à Neville. Celui-ci lança sur le patin de Kitchen, joueur de défense des visiteurs et le disque pénétra dans le filet des visiteurs, à la grande surprise de la sentinelle Goldie.

PUNITION A MUNDEY

Dave Neville se distingua particulièrement quelques minutes plus tard lorsqu'il enregistra son deuxième point consécutif malgré que le Royal était affaibli par l'absence de Buster Mundey, qui purgeait alors une punition mineure pour avoir touché la rondelle avec son gant au cours d'une mêlée. Les visiteurs tentaient de se rallier lorsqu'au cours d'une de leurs charges le disque fut retourné au centre. Seul, Neville se sauva vers le palet et fila à une vitesse vertigineuse vers la cage des Stars, défendue que par son gardien de buts. D'une superbe feinte, Dave fit sortir Goldie de sa zone et il lui fut facile sur le jeu suivant, de lancer adroitement dans le filet entièrement ouvert. Ce point devait décider du sort de la partie car Grivel, assisté de Fowler, devait compter l'unique point des visiteurs au début de la troisième reprise.

Neville produisit un autre but au milieu de la dernière reprise sur un jeu parfait de passes, fournies par Farquharson. Ce dernier compta le dernier point alors que Goldie joua avec peu de jugement. Il tenta de manier la ron-

JIMMY FOWLER fut un brillant joueur des Stars de Toronto, hier contre le Royal. Il a assisté pour l'unique point des visiteurs.

delle en avant de l'habile compteur du Royal mais la perdit à cause de l'état de la glace et Farquharson saisit l'opportunité pour frapper légèrement le disque qui rebondit lentement dans le filet.

LE MEILLEUR CLUB A GAGNE

Furieusement disputé, le match fut rapide et dénué de rudesse, bien que les joueurs du Royal se sont servis de leur pesanteur avec avantage, Royal a gagné et mérita bien sa victoire. Il a affiché une supériorité dès les premières minutes de jeu et continua de se signaler jusqu'à la dernière seconde. Il n'y a pas de doute que le meilleur club a gagné; les visiteurs l'ont même admis après la partie. Les Stars ont bataillé ferme, courageusement et prirent leur défaite en vrais sportifs. Après la joute, tous se serrèrent la main, puis l'équipe locale lança trois hourrahs en signe de félicitations pour les vaincus.

Neville fut le héros tandis que Farquharson, Séguin et Herman Murray dominèrent dans le jeu. Hier soir, le Royal avait trop de classe pour les visiteurs. Sa défense fut impénétrable pendant deux périodes tandis que le jeune Séguin brilla particulièrement à la troisième période, au cours des ralliements des visiteurs.

BEL ARRET DE SEGUIN

Patsy exécut.. un arrêt tout à fait sensationnel quelques secondes avant la fin de la première période alors que Parsons parvint

DAVE NEVILLE, le héros d'hier soir, au Forum. Il a compté trois des quatre points des champions seniors de Québec.

seul devant lui et lança un boulet dans un angle bien choisi. Séguin fit un plongeon de dix pieds et sauva un point pratiquement certain. Si Parsons eut compté à cette occasion, le sort des visiteurs aurait probablement été différent car le premier point enregistré dans un match comme celui d'hier soir, comptait pour beaucoup. Le Royal l'a prouvé. Phil Watson a brillé sur la défensive; son anxiété lui fit perdre plusieurs belles opportunités à l'offensive.

PARSONS EN VEDETTE

George Parsons fut le plus efficace joueur des visiteurs, tandis que Bowman, Kitchen et Fowler bataillèrent avec furie. Les Stars méritent certaines sympathies car hier soir, ils évoluèrent sans les services de trois as: Normie Mann, qui s'est fracturé l'épaule, il y a trois semaines; Oliver, qui s'est brisé le poignet, l'autre soir, à Toronto et Don Hodges, qui est sérieusement malade dans la Ville Reine. Par contre, ils étaient renforcis par Johnny Acheson, fameux junior de Toronto.

Le Royal partira dès aujourd'hui pour Halifax où il se mesurera contre les Wolverines. Cette série débutera samedi et le 2ème match aura lieu lundi soir.

Russ Bowman, le joueur de défense des visiteurs, est le frère de Joe, des Red Wings. Russ est le sosie de son frère, physiquement. Son jeu sur la défensive est à signaler mais ses courses n'inspirent en rien.

Jack Adams, gérant du Détroit, a assisté à la joute. Il accompagnera le Royal à Halifax. Il est en quête de jeunes joueurs.

Fowler, joueur de défense des Stars a figuré sur l'attaque, hier

NICK METZ, jeune recrue et talentueux centre du Toronto.

soir et fut l'un des plus effectifs joueurs des visiteurs. Séguin lui vola une couple de points.

Art Cayford a suivi les péripéties de la joute avec un immense intérêt. La joie règna à son comble dans le camp du Royal après la joute. Ernie Garon était probablement le plus content.

SOMMAIRE

Toronto.—Buts, Goldie; défenses, Fowler et Kitchen; centre, Robinson; ailes, Large et Grivel. Subs.: Parsons, Acheson, Lamport, Bowman.

Royal.—Buts, Séguin; défenses, M. Murray et Taugher; centre, Farquharson; ailes, St-Germain et Neville. Subs.: MacQuisten, K. Murray, Watson, Mundey.

Arbitres: Billy Bell et E. Daigneault.

Première période

Pas de point.

Punitions: Watson, Bowman.

Deuxième période

1. Royal—Neville (Farquharson) 1.36
2. Royal—Neville (St-Germain) 7.37

Punitions: Farquharson, Mundey, Robinson.

Troisième période

3. Toronto—Grivel (Fowler) 5.31
4. Royal—Neville (Farquharson) 14.11
5. Royal—Farquharson .. 15.15

Punition: Bowman.

"Letourneur, le meilleur cycliste de tous les temps", déclare Reggie McNamara

BUFFALO, N.-Y., 4. — Reggie McNamara, "l'homme de fer" de 51 ans, des courses de 6-jours, a nommé hier, Alfred Letourneur, de France, comme le plus fameux coureur professionnel qu'il ait connu au cours de sa carrière de 35 années.

"Letourneur, sans aucun doute, est le plus grand cycliste de tous temps", a déclaré McNamara en faisant son choix des 10 meilleurs de ce sport. "Le Français a plus de courage qu'aucun cycliste que j'ai vu à l'oeuvre ou contre lequel j'ai eu à courir. Il possède une vitesse vertigineuse, a l'oeil juste et sait quand il faut déclancher une chasse".

McNamara, australien de naissance, et résidant maintenant à Newark, N.J., prend part à la course de Buffalo actuellement, la 116ième de sa carrière.

Le vieux Reggie a omis le nom de Bobby Walthour, Sr., d'Atlanta, Ga., dans sa liste qui comprend, dans l'ordre de son choix, Letourneur, Franco Georgetti, d'Italie, Frank L. Kramer, de Newark, N. J., Torchy Peden, de Victoria, B. C., Walter Rutt, d'Allemagne, Gerard Debaets, de Belgique, Pete Van Kempen, d'Hollande, Alfred Goulet, d'Australie, Oscar Egg, de Suisse et Fred Spencer, de Nutley, N.J.

Georgetti, Peden, Debaets, Spencer et Letourneur sont les seuls parmi les 10 qui prennent encore part aux courses activement.

McNamara a ajouté que Georgetti est régulier comme un moteur, en plus d'être un excellent "sprinter".

Plusieurs suggestions seront formulées par la Q. A. H. A.

Lorsque l'Association canadienne amateur du Hockey tiendra son assemblée annuelle, les 10, 11 et 12 avril, à Halifax, les représentants de l'Association du Hockey amateur de Québec auront plusieurs suggestions à formuler.

Tout d'abord, pour la ligue junior du Forum et la ligue Mont-Royal junior, ils demanderont à ce que la limite d'âge chez les juniors du Canada soit de 21 ans au lieu de 20 ans et que les joueurs qui auront 21 ans révolus après le 1er novembre, au lieu du 1er janvier, ne soient pas admis dans les circuits juniors. C'est M. Alphonse Thérien, secrétaire de la Q.A.H.A., qui a proposé de faire ce changement.

Ils insisteront aussi pour obtenir que la série finale de la coupe Memorial soit disputée à Montréal, l'an prochain.

L'Association de Hockey d'Ontario demandera qu'aucun joueur ne puisse pratiquer avec les professionnels après le 1er décembre, et que seuls les joueurs de 21 ans et plus reçoivent la permission de le faire avant cette date. L'Association provinciale votera contre l'abolition du hockey le dimanche et contre le changement de résidence pour les joueurs. La Q.A.H.A. désire que ce dernier règlement reste le même. Hier soir, elle a donné la permisison au club Kiwanis Saint-Laurent de continuer l'organisation de sa partie-bénéfice. La Q.A.H.A. tiendra son assemblée annuelle, le 27 avril, à Montréal.

O'Mahoney bat Ernie Dusek

TORONTO, 4.—Dan O'Mahoney, lutteur irlandais qui n'a pas encore été défait en Amérique, a mis tout son répertoire en jeu, hier soir, pour triompher d'Ernie Dusek, d'Omaha, Neb., au match principal du programme présenté aux amateurs de Toronto.

O'Mahoney, pesant 203 livres, a pris la première chute en 14 minutes. Ernie Dusek a eu recours à quatre "flying mares" après le retour des deux lutteurs dans le ring, mais l'Irlandais a vite repris le dessus en appliquant son fameux "fouet irlandais".

Al. Mercier, de Springfield, a triomphé d'Henry Graber, d'Allemagne, au bout de 16 m. 21 s. de travail.

Club d'Hamilton en Angleterre

HAMILTON, Ont., 4. (C. P.) — Les Hamilton Tigers, club senior et finaliste pour le championnat de la province d'Ontario s'embarqueront sur la fin de la semaine pour l'Angleterre où ils s'engageront dans une série de parties. Ils joueront huit parties à l'Aréna de Wembley puis s'attaqueront aux équipes de Paris au Palais des Sports puis reviendront en Amérique.

Montréal échangerait Appleton pour Reis et Munns

Stengel est intéressé dans l'achat d'Appleton et Ripple.—Brannon est congédié et est renvoyé chez lui.

(Spécial à la "Patrie")

ORLANDO, 4. — Les Royaux se sont mis en route pour Winter Haven, où les équipiers de Frank Shaughnessy rencontreront les Phillies, cet après-midi. Avant de quitter Orlando, ce matin, on chuchotait qu'un important échange entre les clubs Montréal et Brooklyn allait s'effectuer sous peu.

Vivement impressionné par les superbes performances de Pete Appleton depuis le début de l'entrainement, le gérant Casey Stengel des Dodgers est prêt, parait-il, à céder une couple de joueurs en échange de notre brillant lançeur droitier et à sa demande Appleton officiera contre le Brooklyn, samedi, si Appleton répète sa performance précédente contre les Dodgers alors qu'il n'avait alloué qu'un seul coup sûr en quatre manches, il est certain que le Brooklyn fera des offres pour ses services.

Si le Montréal se décide à se départir des services d'Appelton, le Brooklyn devra lui céder une couple de joueurs dont le voltigeur Bob Reis et un autre lanceur probablement Leslie Munns pour remplacer Pete. Le gérant Casey Strengel des Dodgers a également demandé à Shaughnessy d'avoir les premiers droits sur Jimmy Ripple. Si Jimmy avait continué au cours de ces derniers temps à frapper comme lors des premiers jours de l'entrainement, le Brooklyn aurait probablement tenté d'obtenir immédiatement ses services.

BRANNON CONGEDIE

Lorsque le gérant Frank Shaughnessy est revenu hier soir, de Kissimmee où nos Royaux étaient allés jouer une exhibition qu'ils ont perdue par 8 à 1, il a appris que Roy Brannon était parti chez lui. Réalisant qu'il ne pourrait obtenir la position de voltiguer régulier pour le Montréal, Brannon a préféré retourner chez lui pour reprendre sa position de même que son poste de gérant d'un club dans la Caroline du Nord. Un autre joueur quittera le camp du Montréal aujourd'hui, car Mike Bouze, le nouveau voltigeur obtenu du Détroit, n'a pas suffisamment impressionné le mentor du Royal, hier après-midi contre le Baltimore, pour mériter de vivre plus longtmeps aux frais du club.

AUTRES DEPARTS

"D'autres partiront", a déclaré Shag, ajoutant, sans mentionner toutefois aucun nom, que certains devront améliorer leur jeu s'ils veulent continuer à vivre aux dépens des magnats montréalais. Shag s'est rendu hier à Lakeland pour une nouvelle entrevue avec le gérant Mickey Cochrane du Détroit et à son retour il a déclaré qu'il obtiendrait tout probablement Bob Seeds, un joueur ayant quatre à cinq ans d'expérience dans les majeures. Seeds a déjà joué pour les White Sox, les Red Sox et le Cleveland avant de passer au Détroit. Chez les joueurs du Montréal, on est d'opinion que Seeds, un dur cogneur, renforcerait grandement le Montréal et les lanceurs souhaitent son arrivée plus tôt possible.

ORIOLES VAINQUEURS

Bill Lohrman, premier lanceur du Baltimore, a officié hier neuf manches cette saison, n'a alloué que quatre coups au Montréal hier après-midi à Kissimmee et nos héros ont été battus par 8 à 1 dans une exhibition qui est venue tout près d'être remise à cause d'une averse torrentielle, mais malheureusment pour nos joueurs, le terrain du Baltimore est très sablonneux et une demi-heure après la pluie les deux clubs pouvaient commencer la partie. Pendant que Lohrman tenait le Montréal à sa merci, les Orioles, après avoir été impuissants contre Pete Appleton pendant les quatre premières manches, s'en donnèrent à coeur joie contre Vic Frazier, dont ils bombardèrent les balles dans toutes les directions du terrain. Tenus à quatre hits par Appleton, les protégers de Guy Sturdy frappèrent huit coups sûrs contre Frazier pour enregistrer sept de leurs huit points de la partie. L'un de ces hits fut un magistral home-run par Abernathy par-dessus la clôture du centre du champ. Le Montréal jouera aujourd'hui à Winter-Haven contre les Phillies. Pomorski et Mylligangas officieront.

CLAIR FORSTER, du club Dow, l'été dernier, se signale au camp d'entrainement du Montréal, à Orlando. Shag est des plus satisfait de son travail jusqu'ici. Il ira cependant acquérir de l'expérience dans une classe B, cette anneé.

Parties d'exhibitions

A Galveston, Texas:

Première partie

Chicago (A)	202 142 0—11	13	1
Galveston	000 001 0— 1	8	1

Earnshaw, Whitehead et Ruel; Jackucki, Bennet et Linton.

Deuxième partie

Pittsbur. (N)	000 020 003— 5	9	0
Galvest. (TL)	000 101 000— 2	5	1

Osborne et Grace; Gibbs et Mealey.

A Barton, Floride:

Columb. (AA)	000 000 001— 1	4	3
Rochester (L)	000 001 10x— 2	7	3

Winford, Wetherell, Sims et O'Grodowski, Ryba, Belcher et Healey.

A Jackson, Missisquoi:

N. York (N)	000 100 000— 1	7	0
Cleveland (A)	000 003012x— 6	11	2

Fitzsimmons, Stout et Mancuso, Danning; Pearson, Hudlin et Pytlak, Brenzel.

A Orlando, Floride:

St-Louis (A)	304 030 000—10	13	2
Brooklyn (N)	000 602 62x—16	19	3

Walkup, Weiland et Hemsley; Eisenstat, Lamanske, Logan, Green et Phelps.

A Kissimee, Florid:

Montréal (L)	000 001 000— 1	4	2
Baltimore (I)	010 001 33x— 8	13	0

Appleton, Frazier et Tate, Stack; Lohrman et Spencer.

A Winterhaven, Floride:

Cincinna. (N)	000 030 002— 5	8	1
Philadel. (N)	040 030 02x— 9	10	1

Schott, R. Davis et Campbell; E. Moore, Pezzullo et Wilson.

National Boston vs International Toronto, à St-Petersburg, Floride, partie cancellée.

American Washington vs Nashville, à Nashville, Tenn.: partie cancellée, terrain détrempé.

Nouveau circuit de balle molle

M. Albert Molini, organisateur de la nouvelle ligue de balle molle de la ville et des environs, annonce qu'il a déjà reçu l'assurance des équipes suivantes Trois-Rivières, de Gérard Duval; Renaud, de Roland Tardy; Beaudet, de Eugène Mondello; J. H. Breton, de Jos. Moisan; Marchands de St-Jean, de Louis Farrese; Mercier Billiard, de Ernest Lalumière. Aussi les clubs qui désirent se joindre à ce circuit sontp riés de communiquer avec Albert Molini, suite 428, Edifice Belgo, ou HAr. 1933. Epicerie Frontenac, Outremont, Godin, Ahuntsic, Saint-Henri, Pelletier, Belmont, Asselin et autrs sont spécialement invités.

Le jeu de sacs de sable

Le club Beaubien Ind., Enr., trouve étrange que M. DeBellefeuille se proclame le champion du Canada, après un concours contre un de ses amis du club Montcalm et un score de 323,000 en six parties de douze coups. Il oublie qu'il a pris part à un tournoi au club Beaubien, le 21 février pour établir le record du Canada entre lui, N. Poirier et Emile Saint-Jean, qui les battit tous deux par un score de 543,000 en six parties à douze coups. Le Beaubien lance un défi au nom de E. Saint-Jean et D. Paquette pour rencontrer DeBellefeuille et Poirier pour un enjeu de vingt-cinq dollars et plus. Inf. D. Beauchamp, 6514 De Gaspé CRegent 4792.

NOUVELLES ET POTINS DES CAMPS D'ENTRAINEMENT

CIRCUIT DE MEL OTT

JACKSON, Miss., 4—Les Giants ont été déclassés par Cleveland, ici, hier, par 6 à 1. Un coup de circuit de Mel Ott à la quatrième manche a sauvé le club de Pill Terry d'un blanchissage. Cleveland remportait ainsi sa quatrième victoire en six parties contre les Giants. Pearson et Hudlin furent invincibles n'allouant que sept coups sûrs tandis que Stout et Fitzimmons furent cognés pour onze hits dont cinq deux-buts.

DICK PORTER CONSENT

CLEARWATER, Floride, 4 — Après avoir longtemps hésité, Dick Porter, anciennement du Cleveland et Baltimore, a consenti à signer un contrat avec le Newark, à un salaire que l'on croit être plus élevé que l'exige la ligue Internationale. Porter est actuellement au camp des Bears et affiche une belle forme.

SELKIRK, UNE SENSATION

ST-PETERSBURGH, Flo., 4 — George Selkirk, athlète canadien qui a pris la place de Babe Ruth dans le champ droit des Yankees de New-York, a été supérieur au vieux Bambino au cours de la série de neuf parties que viennent de se disputer les Braves de Boston et les new-yorkais.

Selon les rapports publiés hier, le gars de Dunnville, Ont., a eu un avantage considérable sur le Babe tant au bâton qu'au champ. Ruth n'a pas joué plus de cinq manches par partie.

Sur 32 apparitions au bâton, Selkirk a compté neuf points, a réussi 10 coups sûrs, dont deux circuits et a fait entrer 5 points pour obtenir une moyenne de .313. Sur 19 fois au bâton, le Babe a fait cinq coups sûrs, dont aucun circuit et n'a fait entrer aucun point. Sa moyenne est de .263.

NOUVELLE OFFRE D'HOWLEY

CINCINNATI, 4 — Dan Howley ne désespère pas acheter le club Toronto de la ligue Internationale. Hier encore, il a fait une nouvelle offre. Si Howley s'acquiert des Leafs, Ike Boone sera gardé comme pilote.

MAMAUX DEMANDE KRESS

GULFPORT, Miss., 4—Al Mamaux, gérant du club Albany, a demandé l'arrêt-court Red Kress du club Washington. Kress et Lynn Lary se font actuellement une belle lutte pour le poste d'arrêt-court chez les Sénateurs. Mamaux est pratiquement assuré d'obtenir les services de l'un ou de l'autre. Le club Albany aura aussi le vétéran lanceur Alphonse Thomas du Washington.

SLADE A CLEVELAND

CLEVELAND, 4—Walter Johnson a fait des offres au Cincinnati afin d'obtenir le joueur de champ intérieur Gordon Slade. Le Cleveland a grandement besoin d'un arrêt-court durant la convalescence de Bill Knickerbocker, récemment opéré pour l'appendicite. De son côté, Toronto espère aligner Tony Piet des Reds, mais si Slade est vendu, Piet sera gardé par le gérant Dressen.

EXPLOIT D'UN JEUNE

BARTOW, Flo., 4— Maywood Beicher, un jeune lanceur gaucher a failli blanchir le Columbus, ici, hier. N'allouant que deux hits en huit manches, Belcher faiblit à la neuvième manche permettant au Columbus de compter son unique point. Rochester l'emporte par 2 à [illegible]

Nouvelles et Commentaires Sportifs

par ZOTIQUE LESPERANCE

LA SERIE TORONTO-MAROONS

Quatorze à quinze mille amateurs de hockey envahiront le Maple Leaf Garden, ce soir, alors que les clubs Leafs et Maroons s'engageront dans la première joute de la série finale de la Coupe Stanley. Bien que cette énorme foule sera hostile aux visiteurs, les Leafs ne sont favoris que cinq contre quatre pour remporter le premier match. Le Garden de Toronto est assez vaste pour contenir des assistances ordinaires mais s'il avait double capacité, il accommoderait les amateurs qui se ruent vers ses guichets pour ces importants matchs du détail de la N.H.L. il y a deux sortes de spectateurs dans le hockey: ceux qui aiment ce jeu comme un sport et qui assistent aux joutes régulières de la saison; ceux qui se préoccupent peu des joutes régulières mais qui suivent les foules lorsqu'arrive le détail. Les spectateurs de cette dernière catégorie sont parfois chanceux de pouvoir obtenir un billet de "standing room".

Les enthousiastes de la série finale à Toronto sont si nombreux que le Garden devra refuser l'entrée à plusieurs milliers de personnes, ce soir.

JOUTE CONTESTEE EN PERSPECTIVE

Qui gagnera ce soir ? Les Leafs ont l'avantage de jouer sur leur glace et ainsi, ils sont favorisés pour gagner la première partie. Il se peut cependant que la partie soit un duel des plus contestés. Toronto a eu un bel avantage sur les Maroons au cours de la saison mais ce soir, ces joutes régulières ne comptent plus. Un match de détail sera disputé et quelle différence !

Quelles tactiques adopteront les deux clubs ? Certes, dans le camp des deux équipes, la plus grande précaution sera conseillée. Le jeu tout en étant rapide ne sera probablement pas "ouvert" et peu de points seront comptés. A date, dans les éliminations, Leafs et Maroons se sont contentés de compter peu de points.

Quel club prendra l'offensive ? Les Leafs se lanceront probablement à l'offensive dès les premières secondes de jeu tandis que les équipiers des Maroons exécuteront de dangereux élans pour patiner rapidement en arrière et checker ses adversaires. Si un point est enrégistré, on tentera de sauvegarder cet avance ou sinon, dans les deux camps, les opportunités seront visées.

FINALE ENTRE DEUX CLUBS CANADIENS

Deux clubs de la section canadienne se disputeront la Coupe Stanley, en finale, pour la première fois depuis la saison 1926-27. Depuis que le présent système d'élimination a été fondé, un club de la ligue Américaine avait toujours trouvé une place dans cette classique. Détroit, Chicago, Boston ou Rangers ont bataillé depuis, tour à tour contre Canadien, Toronto, Ottawa ou Montréal. L'an dernier, la finale fut disputée entre deux clubs de la section américaine, Détroit et Chicago. Cette saison, deux clubs canadiens se feront la lutte pour le championnat du monde du hockey. Cet hiver, les Maroons sont parvenus dans la finale pour la première fois depuis 1926, alors que Rangers remportèrent la série, mémorable pour plusieurs qui se rappellent fort bien de l'exploit de Lester Patrick qui remplaça Chabot dans les buts, après que ce dernier fut blessé accidentellement.

LES RECORDS DES DEUX CLUBS

En comparant les records des Leafs et des Maroons, de la saison, il est facile de remarquer que les Leafs eurent considérablement le dessus.

Toronto battit le club de Tommy Gorman cinq fois tandis que les Montréalais ne réussirent qu'une victoire sur les torontoaiens. Charley Conacher et compagnie déjouèrent Connell à 19 reprises tandis que George Hainsworth calcula mal dix fois.

Bien que les Leafs semblent supérieurs, Conny Smythe l'emportera-t-il sur Tommy Gorman et Lionel Conacher qui semblent former un clan invincible dans des joutes de championnat ? A Toronto, on considère que Gorman est le plus chanceux de tous les gérants. Au cours de cette série, les intéressés du hockey voient aussi un fameux duel entre les rusés Smythe et Gorman. Tous deux forment une excellente attraction, sur le banc des joueurs.

LES MAROONS SONT PLUS ROBUSTES

Les Leafs excellent à l'offensive tandis que Maroons sont invincibles sur la défensive. Homme pour homme, les Maroons sont plus robustes. Lionel, Conacher, Shields, Evans et Wentworth rallient une défense merveilleuse. Les lignes Robinson-Blinco-Trottier et Ward-Northcott-Smith possèdent une vaste expérience et sont particulièrement dangereuses dans les moments critiques ou opportuns. Le travail du vétéran Hooley Smith est toujours redouté et avec raison. En surplus de ce groupe, Gorman aligne une troisième ligne, qui se signale par sa rapidité, sa combativité et son habileté autour des buts. Ce trio est composé de Bob Gracie, ex-Leaf, Herbie Cain (un second Busher Jackson) et Sammy McManus, ex-vedette du Moncton. Dans les buts, Connell n'est pas à oublier. Il y aura aussi Toe Blake, la jeune recrue, qui jouera devant ses nombreux amis de Toronto et Hamilton.

Les Maroons devront cependant se surpasser pour l'emporter sur les Leafs, considérés la plus redoutable machine de hockey au cours de la dernière décade. Tous les joueurs des champions de la N.H.L. sont d'habiles compteurs du vétéran au plus jeune. .Qu'on "embouteille" Conacher et Jackson, il y aura encore les Kelly, Metz, Kilrea, Finnegan, Cotton et autres. Clancy continuera-t-il son excellent travail du début du détail ? On le croit car le King s'est ménagé toute la saison pour en arriver à cette fin. Lionel Conacher et Charley Conacher en viendront aux prises pour la première fois dans une finale de la Coupe Stanley. La fraternité continuera-t-elle d'exister? Réellement, ce sera une série mémorable.

Si vous souffrez de:

Faiblesse
Nervosité
Fatigue
Epuisement

ne vous exposez pas à ce que votre état devienne plus grave; n'attendez pas les troubles d'estomac, les maux de reins, les rhumatismes, prenez les PILULES MORO pour vous fortifier.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1568, rue S.-Denis, Montréal.

Dempsey, à 40 ans, s'est remis à l'entraînement

NEW-YORK, 4. — Jack Dempsey, probablement le champion du monde moderne le plus complet à la boxe, s'est remis à l'entraînement! Jack, qui aura 40 ans, le 24 juin prochain, a été poussé vers cette détente par son adhésion à une théorie, qui veut que les hommes, rendus à 75 ans, devraient redevenir jeunes tant pour l'esprit que pour le corps. "Quand j'atteindrai cet âge, je veux me sentir aussi jeune qu'aujourd'hui", a-t-il déclaré à ceux, qui s'étonnaient de sa décision.

L'ancien champion s'est imposé, hier, trois bons quarts d'heure d'exercices dans le gymnase, dont il n'avait franchi le seuil depuis plus d'un an. Jack a pris un embonpoint considérable et il veut se lester de ce surplus de chair et de graisse. "Le travail n'a jamais fait mourir personne, et c'est par lui qu'on se tient en condition. Pourquoi les poids lourds actuels, champions comme aspirants, sont-ils d'une pauvre variété, c'est parce qu'ils ne travaillent pas suffisamment. Pour eux, il ne suffit pas d'une bataille par année", a-t-il dit.

Interrogé sur ce qu'il pensait de la valeur des vedettes pugilistiques de l'heure, Dempsey est d'opinion que la réputation du champion actuel, Max Baer, est surfaite, et que Braddock, Joe Louis et Schmeling ont de belles chances de le battre s'ils le rencontrent.

Chuck Wood, vétéran pugiliste de Détroit qui a perdu et gagné un match contre Tony Canzoneri s'engagera dans plusieurs combats sur la Côte du Pacifique, sous peu.

Frisch se fâche et impose une amende de $100 à Dizzy

DOTHAN, Ala., 4.—Jerome Herman "Dizzy" Dean avait un nouveau sujet de conversation hier soir—une amende de $100 qui lui fut imposée par son gérant, M. Frankie Frisch—mais le "grand parleur", l'étoile, l'as et le porte-couleurs des Cardinaux de St-Louis, est demeuré étrangement muet, coi et suffoqué.

Frisch s'est révolté contre la tenue de certains de ses protégés à l'entraînement, hier, et après que sa colère se fût apaisée, deux membres de son équipe étaient sous le coup d'une amende, et deux autres devaient reprendre le train. "Dizzy", reconnu pour son peu d'habileté et de tact à endurer les amendes qu'on lui inflige tant sur le losange que sur la route, est demeuré le plus tranquille des gars punis.

Dean, Charley Gelbert, un joueur d'intérieur, et le voltigeur Red Worthington, manquèrent le train à Dublin, Ga., hier soir. En sautant dans un automobile, le trio réussit à rejoindre le club à Macon, Ga., hier, mais seulement pour être reçu par Frisch, en robe de chambre, qui attendait les "mauvais garnements" en question.

"Dizzy" fut mis à l'amende de $100, Gelbert de $50 et Worthington renvoyé à St-Louis pour le reste de la saison d'entraînement, présentement dans sa dernière semaine. En plus, Frisch, non satisfait de ce qu'il venait de faire, croyant que ce n'était pas encore une bonne leçon pour les autres, renvoya le jeune Charlie Wilson, un joueur d'intérieur, à St-Louis, pour avoir brisé les règles de l'entraînement une deuxième fois ce printemps.

BOXE ET LUTTE AU Y.M.H.A., HIER

Hier soir, dans le gymnase du Y.M.H.A., avait lieu une séance de boxe fort intéressante. Au programme plusieurs boxeurs locaux des mieux cotés, qui surent tenir leur bout et remporter des victoires plutôt faciles. C'est le cas de Harold Babe McLeod, du C.N.R., champion de la province à 135 lbs, qui a battu aux points Izzie Debrofsky, du University Settlement, et de Maxie Berger, du Y.M.H.A. qui a également obtenu le verdict aux points sur Albert DiSalvo.

Il n'y eut qu'une mise hors de combat et elle alla à Bill Rochon, qui força son adversaire, Mike Sheffren, du Y.M.H.A., à laisser l'arène à la troisième reprise. Dans la classe des 112 lbs, Max Rubin, du Y.M.H.A., a défait Mickey Hennessey, du Saint-Alban, tandis que J. Buchman, du Central Y.M.C.A., a défait Dominico Di Lalla, du Saint-Alban, dans les 147 lbs après le match le plus acharné de la soirée.

Le verdict, qui accueillit la rencontre Joe Bartuccio, du C.P.R. A.A.A., et Bobby Martin, Ind., ne fut pas reçu avec faveur. Martin fut déclaré vainqueur alors que son rival avait paru dominer nettement, ayant été à l'attaque les quatre-cinquième du temps. A. Legault nécessita une quatrième manche pour décider de sa victoire aux points sur Irving Laff du Y.M.H.A. Sur un pied d'égalité à la fin de la troisième reprise, les deux 118 lbs durent entreprendre une quatrième reprise, et c'est là que Legault, portant les couleurs Iverley Settlement, afficha sa supériorité.

Il y eut, en outre, une couple de numéros de lutte. A. Venitsky et Tubby Wolfe, du Y.M.H.A., tous deux, prirent une chute chacun au cours d'une rencontre de dix minutes. Dans un match à 150 lbs, Harry Herschenkoff, du Y.M.H.A., et Marrie Boxerman, du Y.M.H.A., de Toronto, luttèrent avec rudesse sans en venir à un résultat concluant. Art. Tabah, l'arbitre dut intervenir fréquemment.

Les résultats pugilistiques furent les suivants:

Dans la classe 126 livres: B. Hockenstein, N. H., bat Stanley Smith, Iverley Settlement.

Dans la classe 118 livres: A. Legault, Iverley Settlement, bat Irving Laff, Y.M.H.A.

Billy Hurst, C.P. St-Zotique, bat Ruby Carin, Y.M.H.A.

Dans la classe 126 livres: Bill Rochon, indépendant, bat Mike Sheffren, par k.o. technique au 3e round.

Dans la classe 112 livres: Booby Martin, Indépendant, bat Joe Bartuccio, C.P.R.,A.A.A.

Dans la classe 100 livres: Harvey, St-Alban, bat D. Walters, Y.M.H.A.

Dans la classe 147 livres: J. Buchman, Central "Y", bat Dominic DiLalla, St-Alban.

Dans la classe 112 livres (5 rounds): Max Rubin, Y.M.H.A. bat Mickey Hennessey, St-Alban.

Dans la classe 135 livres: Harold "Babe" McLeod, C.N.R., bat Izzie Debrofsky, Université Settlement.

Dans la classe 118 livres: Maxie Berger, Y.M.H.A., bat Albert Di Salvo, St-Alban.

Des Moines, 4.—Farmer Tobin, 200, Boston, a battu Harry Jacobs, 312, Los Angeles.

Los Angeles, 4.—Chief Little Wolf, 12, Los Angeles, a battu Abe Coleman, 204, New-York

Balle au mur au National

Les partisans de la balle au mur seront heureux d'apprendre que c'est dimanche le 7 avril qu'aura lieu à la Palestre Nationale l'ouverture de la ligue intérieure. Huit équipes feront partie de cette ligue.

Blanc: MM. L. Lamontagne et T. Casey.

Vert: MM. A. Béland et M. St-Martin.

Violet: MM. J. C. Demers et J. P. Latour.

Jaune: MM. B. Demers et C. Colleu.

Rouge: MM. Roy et Maisonneuve.

Noir: MM. Mailloux et Fortier.
Bleu: MM. Dubois et Roy.
Brun: MM. Legault et Girard.

Pour l'ouverture de la ligue les équipes suivantes se feront la lutte Jaune vs Rouge et Violet et Blanc.

Le public est cordialement invité à venir voir les parties, tous les mardis soirs et dimanches après-midi. L'entrée est gratuite.

Le Y. M. H. A. est champion provincial

Le Y. M. H. A. a remporté, hier, le championnat intermédiaire de la province au basketball, en battant la 57e Batterie par le score de 39 à 22. C'était son second championnat consécutif et il a fallu opérer un ralliement de 25 points dans les dix premières minutes pour consommer cette belle victoire. Les "Gunners" de Québec commencèrent la partie avec un avantage de deux points, résultat de la rencontre initiale de samedi, à Québec, de sorte qu'ils sont battus par le total de 72 à 57 sur la ronde.

Partie cancellée

Au moment d'aller sous presse, un télégramme de Winter Haven Floride nous apprend que la joute entre les Royals et les Phillies de la ligue Nationale, qui devait avoir lieu cet après-midi, est cancellée à cause de la pluie.

Eddie Marquette et Madison en finale, ce soir, à l'Aréna

Ce soir, le promoteur Lucien Riopel fait l'ouverture de ses séances de lutte du lundi. Un programme de choix a été monté par l'imprésario Riopel qui n'a voulu mettre à l'affiche que des lutteurs ayant un excellent record à leur crédit. Riopel doit présenter dans quelques semaines un certain nombre de vrais as américains de la lutte dans les divisions des mi-moyens, des moyens et des mi-lourds. Riopel veut se fixer sur la valeur réelle des bons athlètes locaux dès ses premiers programmes et il fait ses matches de façon à forcer tous les figurants à donner leur meilleur.

La finale est une rencontre qui pourrait être sensationnelle. Eddie Marquette rencontrera Harry Madison dans un combat de deux dans trois limité à 90 minutes. La semi-finale est de 30 minutes et met aux prises Alex Tesluck et Paul Gaudette, ce dernier champion mi-lourd junior du monde. Ils ne se sont jamais rencontrés encore dans un match.

Un match qui ne manque pas de couleur envoie l'un contre l'autre Armand Courville et Bill O'Brien, une rencontre de trente minutes ou d'une chute.

L'expert en jiu-jitsu Harold Peters rencontre Pat Barry dans un match de 20 minutes ou d'une chute, et Georges Desparois, qu'on désigne en certains milieux comme le vrai maître de la division des mi-moyens, rencontre Roland Brousseau dans la première préliminaire de la soirée.

Le combat final entre Madison et Marquette constitue pour l'un et l'autre une épreuve importante en autant que le promoteur Lucien Riopel est intéressé à eux; il en est aussi de même en quelque sorte dans ce match qui met aux prises le Polonais Alex Tesluck et le champion mi-lourd junior Paul Gaudette.

T'a'pas ?

T'a'pas déjà attendu patiemment l'heure de ton programme de radio préféré, que tu ne voudrais pas manquer — pour aucune considération, mais juste comme ça commence il faut que tu ailles répondre au téléphone —

ét en dépit de tous tes efforts pour te débarrasser de l'importun, celui-ci te garde à l'appareil jusqu'à la fin du programme, qu'il te fait rater entièrement —

T'a'pas jamais essayé la bière BLACK HORSE, pour chasser la mauvaise humeur ?

Dites simplement- "Bière BLACK HORSE Dawes, S.V.P."

Bay Meadows n'opère pas, hier, pour de graves raisons

Cette piste voit assigner ses officiers par le comité des Moeurs à la suite d'irrégularités

SAN MATEO, Cal., 4.—Il n'y a pas eu de courses à Bay Meadows, hier, par suite de l'intervention des officiers du comité des Moeurs à San Francisco. Ils ont, en effet, assigné les officiers de cette piste à comparaître dans le but de se disculper de certaines accusations proférées contre eux par Frank-J. Hudson, ancien employé du bureau des courses de la Californie.

Hudson a déclaré que la piste favorisait certains personnages dans ses opérations et que les officiers accordaient leur confiance à des individus, censés les protéger à leur tour. De plus, il allègue l'existence d'irrégularités dans la chambre du pari mutuel, comme sur plusieurs autres pistes. Toutefois, les courses doivent reprendre aujourd'hui, car on a accepté des inscrits pour un total de huit courses.

L'investigation se continue en attendant le rapport du Comité des Moeurs.

A BOWIE

PREMIERE COURSE, 4 furlongs. —1er Cherry Stone, Fallon, 16.60, 10.70, 8.00; 2e Distract 114 F. Horn, 17.20, 10.30; 3e Galla 111 R. Merritt, 4.30. Temps .49 3-5. Angus, Squawker, Royal Ballad, Instep, Nanallac, Vassal Star, John Jo, Someone Else, Smilin Ed ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. —1er Smear 113 S. Coucci, 7.00, 3.00, 2.80; 2e Venetian 112 G. Watson, 3.10, 2.40; 3e Axentea 108 Lindberg, 4.50. Temps 1.15 1-5. Jess, Hereward, Harky, Hidden Lore, Blue Zip ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. —1er Sky Haven 117 R. Jones, 7.20, 3.30, 2.70; 2e Feruld 112 E. Porter, 3.40, 2.60; 3e Capt Jerry 113 S. Coucci, 3.10. Temps: 1.15 3-5. Accolade, Victory Flag, Jilted, Starogan ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 5 1-2 furlongs.—City Slicker 115 S. Renick, 4.20, 4.60, 3.00; 2e Cold Shoulder 115 Bejshak, 4.60, 3.00; 3e Sula 115 Pollard, 3.50. Temps: 1.09 1-5. Station Belle, Pekin, Queen Helen, Beveau, Lucky Turn, Royal Command, Idle Worker, Jubilargo, Onward ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs. —1er Acautaw 122 McTague, 3.90, 2.70, 2.40; 2e Candescent 112 G. Watson, 2.80, 2.40; 3e Manager Bill L. Knap, 2.90. Temps 1.15 4-5. Happy Easter, Salisbury, Evening Chimes, Canteret, Boocord, Cora Kay ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille.—1er Xandra 107 S. Coucci, 11.10, 5.50, 3.90; 2e Revonah 115 J. Renick, 11.30, 8.20; 3e Dunbar 112 H. Cruz, 3.80. Temps: 1.52. Brass Monkey, Sam Pass, Abstain, Big Red, Saint Kitts ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et 70 verges.—1er Calgary Kay 115 Ober, 61.90, 21.60, 8.30; 2e Bird Lore 109 Lindberg, 5.60, 3.20; 3e Cloister 115 Coucci, 2.40. Temps 1.50 2-5. Canimar, Brad, Fair Billy, Cherokee Sal, Step Away ont aussi couru.

ARLINGTON

PREMIERE COURSE, tracé Waggoner—1er Civilian 103 King, 10.00, 4.60, 4.10; 2e Caleb 108 Richard, 4.40, 4.20; 3e Miss Cog 106 Belaski, 5.20. Temps 1.09. Earth Shaker, Blind Guardian, Peter Russell, Sweep Logan, Radiator, Myrtle Brooks, Ginbuck ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, tracé Waggoner—1er Sugar Jar 114 Keester, 5.80, 3.20, 3.00; 2e Overshoes 116 Creese, 5.40, 4.50; 3e Hair Trigger 112 Terry, 4.40. Temps 1.09 1-5. Monastic, Gold Sweer, Old Baldy, Gracious Gift, Odd Blue, Beckoned, Westys Fox ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, tracé Waggoner—1er Dozana 109 Johnson, 123.40, 52.90, 30.00; 2e Diavoless 109 Albrecht, 5.90, 3.40; 3e Palasa 102 Fernandez, 6.50. Temps 1.08 4-5. High Hand II, Playbook, Attraction, All Devil, Tom Black, Sassenah, Left Over, Bugaboo, Colin ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 4 1-2 furlongs.—1er Billie Bane, Woolf, 8.00, 3.30, 3.90; 2e Empty Bottle 119, 2.-30, 2.40; 3e Liz F. 116 Keester, 3.70. Temps 0:52 2-5. Plucky Jack, Imperial Maryan, Rich Strike, Kingsbury, The Plankman, Barbara A., Master Buck ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, tracé Waggoner—1er Playmaster 105 King, 51.50, 14.50, 7.40; 2e Marson 105 Dabson, 3.40, 2.80; 3e Bulstrode 111 Jones, 6.00. Temps 1.08 1-5. McCarthy, Marmara, Bill Donoghue, Great Haste, Epaulet ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille.—1er Chance Line, Westrope, 4.00, 2.90, 2.20; 2e Panfern 106 Belaski, 6.30, 4.20; 3e Wacoche, Smith, 4.70. Temps 1.38. Glynson, Noahs Pride, Bisagos, Cross Ruff, Whisklag ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille. —1er Coil 110 Dabson, 8.00, 4.30, 3.40; 2e Chifally 114 Keester, 4.30, 4.20; 3e Precious Betty 105 Haber, 7.20. Temps 1.47 2-5. Deadeye Dick, Chief Osceola, Paradox Girl, Texas Malo, Clack, Grand Way, Too Busy ont aussi couru.

HUITIEME COURSE, 1 1-16 mille. —1er Homework 111 Sebastian, 21.-30, 8.90, 5.10; 2e Integrity 116 Montgomery, 3.70, 3.10; 3e Burning Up 105 Merritt, 2.90. Patcheye, Vin Noir, Gibbys Choice, Rockhurst, Tiswild, White Logs, Prince Charlo ont aussi couru.

Le club Stuart aura un 3ème court éclairé

A l'assemblée annuelle du Club de tennis Stuart, une décision des plus intéressantes a été prise, celle d'éclairer un troisième court avec un système des plus modernes.

M. Maurice Corbeil a été réélu président; M. Léo Cloutier, vice-président; M. René Gagnon, secrétaire-trésorier; MM. Eugène Payette et Paul Bédard, directeurs.

Les différents rapports soumis et adoptés ont été très satisfaisants. Le classement officiel des dix premiers joueurs et des dix premières joueuses est le suivant:

MM. Léo Cloutier, Fabre Surveyer, Paul Bédard, William O'Flaherty, Henry Hayes, John Schuler, Jean Lefebvre, Eugène Payette, Arnold Ridgway, James St-John.

Dames: Françoise Lacasse, Gladys Cullen, Louise LeDuc, Suzanne Lacasse, Madeleine LeDuc, Rica Halet, Simone Leclaire, Marthe Lacasse, Lorna Smith, Doris Smith.

Les doubles

A Bowie — Cherry Stone, $16.60, et Sky Haven, $7.20, rapportent $89.20.

A Arlington Downs—Sugar Jar, $5.80, et Dozana, $123.40, rapportent $535.90.

AUTRES SUCCES POUR L'ECURIE DE VANDERBILT

BOWIE, Md., 4.— L'écurie du jeune turfman millionnaire Alfred Gwynne Vanderbilt a connu d'autres succès remarquables sur la piste de Bowie, hier, alors que City Slicker et Cold Shoulder sont arrivés un et deux dans la quatrième course au programme de la seconde matinée du meeting de Bowie. De plus, Cherry Stone, issu, comme City Slicker, de Rock Man, a triomphé dans la première course de la journée, dévouée aux deux ans. Ces succès prouvent la valeur de l'entraînement de J. H. "Bud" Stoller, des écuries Vanderbilt, au cours de la saison hivernale, et ses protégés répondent bien au zèle qu'il déploie pour les maintenir en condition pendant plusieurs mois d'inactivité. City Slicker a fini plus d'une longueur en avant de Cold Shoulder, son compagnon d'écurie, un des quatre coursiers que Vanderbilt désigne pour porter ses couleurs dans le derby du Kentucky.

Club de tennis des instructeurs

Une nouvelle organisation qui semble bien populaire parmi le corps enseignant. Un magnifique court de tennis a été mis à leur disposition et ce sera le rendez-vous, durant la belle saison, de ceux qui voudront se livrer à leur sport favori. L'inscription déjà commencée depuis quelques jours, semble prédire un succès pour les organisateurs. Comme il reste encore quelques places libres, on demande aux instituteurs qui désirent faire partie du groupe, de se mettre en communication dès aujourd'hui avec M. Jules Leclerc, CLairval 4339. Aussitôt que le nombre proposé sera atteint, on verra à l'organisation interne du club; tournois inter-écoles, échelles, etc. et aussi à l'ouverture officielle que l'on veut faire imposante.

Paul Gaudette a vaincu Samson à la Nativité

Le champion Paul Gaudette a eu de la difficulté à vaincre son adversaire, Jos. Samson, dans la finale de la séance de lutte présentée hier soir, à la Nativité. Paul Gaudette a réussi à coller son adversaire, après une heure et huit minutes. Ce fut l'unique chute dans la finale. John Marchand fut disqualifié après 16 minutes de lutte contre Willie Bourque, dans la semi-finale. Dans la dernière préliminaire, Bob Birno fut également disqualifié contre son adversaire Marcel Ouimet, Henri Lalonde et Bob Rogers ont fait match nul. A la levée du rideau, Rod. Turcotte a défait George Miller.

La finale de la semaine prochaine, à la Nativité, mettra aux prises Armand Courville et Bob Birno.

TWENTY GRAND, fameux coursier américain est arrivé en Angleterre ces jours derniers. L'as du turf américain participera à des fameuses classiques anglaises sous peu.

Ce nouveau circuit de balle molle comptera de formidables équipes

M. Albert Molini, organisateur de la nouvelle ligue de balle molle sénior de la ville et des environs, annonce qu'il a déjà l'assurance de plusieurs forts clubs indépendants. Parmi ceux-ci on y remarque: Le Renaud de Roland Tardy, champion indépendant du nord de la ville et détenteur de la coupe Rosemont; le De La Salle, des Trois-Rivières, champion de cette dernière ville pendant deux saisons consécutives; les marchands de St-Jean, de Louis Farrese, champions de l'Association du Nord; le Beaudet, forte équipe indépendante; le Mercier, de M. Ernest Lalumière, du quartier St-Eusèbe et le non moins fameux et populaire club Breton, du sportsman bien connu, M. Jos. Moisan.

Aussi plusieurs nouveaux clubs ont fait application et le promoteur Molini dévoilera le nom de ces derniers dans l'édition de demain. Certes, ce nouveau circuit connaîtra une fructueuse saison. M. Albert Molini se déclare très enchanté de la manière dont se comporte les choses et prévoit un succès parfait. En ce moment, il étudie une entrée de Valleyfield et de Longueuil. Une assemblée sera tenue prochainement et l'endroit et la date seront connus cette semaine.

Encore une fois, ce circuit fait appel à tous les solides et forts clubs de la ville, ceux qui désirent avoir des informations concernant la ligue, sont priés de communiquer avec Albert Molini, à suite 428 Edifice Beigo ou HArbour 1933 ou CRescent 1617. Les équipes suivantes sont spécialement invitées de communiquer: Epicerie Frontenac, Belmont, Ahuntsic, St-Henri, St-Barthélémy, Asselin, Outremont, Lemay, Pelletier, C. P. St-Paul de la Croix, Sault, etc.

Tournoi de quilleuses au St-Denis Academy

Le tournoi du Saint-Denis Bowling Academy, pour jeunes filles, s'ouvrira dans quelques jours, et il y aura trois classes: débutantes, juniors et séniors. De nombreux prix seront donnés aux gagnantes et l'entrée est absolument gratuite; on ne chargera que les parties. La gagnante du tournoi recevra un trophée, qu'elle devra défendre contre toute concurrente sérieuse. Des médailles seront aussi données à celles, qui auront roulé les trois plus hautes parties consécutives ainsi que les plus hautes parties simples. Les concurrentes, désireuses de prendre part au tournoi, voudront bien envoyer leur application sur le champ à R. Chartrand, 4510 Saint-Denis, près Mont-Royal, ou PLateau 0110.

Fête en l'honneur des coureurs amateurs

Dimanche prochain, le 7 avril, aura lieu une soirée récréative en l'honneur des coureurs amateurs de la province, dans la magnifique salle de danse du Stadium, située au coin des rues Delorimier et Ontario. Plusieurs coureurs de grande renommée, tels que: Léon Tessier, Dufort et Gérard Lussier, gagnants de la récente course de la convention des raquetteurs à Lewiston, l'hiver dernier, et plusieurs autres. Cette fête est organisée par le groupe de sportsmen suivants: "Lefty" Lewis, Adélard Millette, Armand Bourdeau et Hector Sasseville qui sont à préparer un des plus beaux programmes jamais vus dans la salle du Stadium. Le fameux George Sims et son orchestre de dix musiciens feront les frais de la musique pour la circonstance, c'est donc dire que ceux qui se rendront à cette fête seront certains de passer une agréable soirée. M. Stanley Vachon, annonceur et sportsman bien connu, sera à son poste comme maître de cérémonies.

LA LUTTE

Portland, Ore., 4. — Jim Londos, 203, Los Angeles, a battu "Jumping" Joe Savoldi, 202, Three Oaks, Mich. Le Comte George Zarynoff, 210, Russie, a battu Glenn Wade, 215, Nebraska.

Club de hockey du Collège de l'Assomption qui n'a subi qu'une seule défaite au cours de l'hiver dernier. De gauche à droite: le Rév. Père Alcide McDuff, gérant; Bertrand Langlois, défense, Jean Desautels, aile droite et capitaine, Ls-Jas. Chaussé, aile droite, Clément Auger, buts, Fernand Lafond, centre, Roger Simard, aile gauche, Patrice Gauthier, aile droite, Gérard Leboeuf, aile gauche, François Rivet, défense, Gérard Schiller, défense, Roger Monet, centre, Gabriel Desjardins, défense.

"Je disposerai de Biondi, demain, à Saint-Henri", affirme Sam Chuck

"Je disposerai d'abord de John Biondi, à la salle Municipale de Saint-Henri, vendredi soir prochain, et si jamais Sam Chuck consent à me donner un match revanche et que la Commission Athlétique de Montréal sanctionne ce match pour le championnat des mi-moyens de la province de Québec, je battrai aussi le trop orgueilleux lutteur, qui a dû lutter pendant deux heures et demie pour m'enlever mon titre. Et je vous prie de croire que je ne serai pas aussi long à lui faire tomber la couronne de sa tête". C'est en ces termes, que l'ex-champion qui rencontrera John Biondi à la salle Municipale de Saint-Henri s'exprimait à tous ceux qui voulaient l'entendre, hier soir.

Courville parle avec beaucoup de confiance, mais il devra auparavant disposer de Biondi et ce ne sera probablement pas là une tâche aussi facile qu'il le croit. Biondi a un match nul avec Sam Chuck à son crédit, sans compter sa victoire sur Courville et ses deux triomphes sur Lou Kelly, le champion de l'Ontario. Courville devra donc y mettre toutes ses forces, vendredi soir, mais l'ex-champion semble en plus grande forme que jamais et il a l'intention d'éliminer Biondi de sa route aussi vite qu'il pourra le faire.

La séance du promoteur Phil. Lalonde, demain soir, à Saint-Henri, n'a rien de la banalité des séances de lutte odinaire. Biondi et Courville sont deux grandes vedettes, tout comme Young Tarzan, le brillant lutteur de Lachine et l'Irlandais Pat Barry. Ces deux derniers se feront la lutte en semi-finale et si l'on en juge par la demande des billets, qui vient de Lachine, une forte délégation de cet endroit se rendra voir Tarzan à l'oeuvre.

Le promoteur Lalonde ne mettra que quatre rencontres au programme à cause des semi-finales du tournoi des poids légers. Dans la première semi-finale, Rod Bell fera face à Rod Turcotte et Roméo Massé rencontrera Pasquale Biondi dans la deuxième. On connaîtra donc demain les deux finalistes du tournoi qui élira un aspirant logique au titre de René Angrignon.

Second match de la semaine entre Sam Chuck et Birno au St-Jacques

Avec la reprise des hostilités entre le champion mi-moyen Sam Chuck et Bob Birno, ce soir au marché St-Jacques, les promoteurs Robert et Germain présentent encore un programme de belle classe. La finale entre Sam Chuck et Bob Birno met aux prises deux rivaux qui viennent de se dépenser avec tous leurs moyens dans un match qui ne donna aucun résultat. L'un et l'autre prétendent que cette fois le résultat sera différent. Sam Chuck voudrait bien ôter de dans son chemin un rival qui se fait de plus en plus encombrant et le fort lutteur italien se croit aussi digne de porter la couronne du championnat que le détenteur actuel. On verra encore une mêlée furieuse.

En semi-finale on amène Roméo Massé et Arthur Proulx, deux athlètes de belle valeur qui aspirent tous les deux au championnat poids-léger; le match sera de 45 minutes ou d'une chute.

Le numéro spécial de la soirée est une affaire de trente minutes ou d'une chute entre Bos Steele et John Carrochia. On ne serait pas surpris d'assister à une rencontre extrêmement dure; tous les deux ont autant la pratique de la lutte classique que le genre bien moderne et tous les deux ont de grandes ambitions. C'est un des bons matches de la saison.

Deux préliminaires de vingt minutes ou d'une chute mettront en scène Tony Shade contre Young Sonnenberg, l'artiste du coup de bélier et Paul Descôteaux contre Lucien Grégoire.

Les promoteurs Robert et Germain continuant la série des bons programmes qu'ils ont présentés depuis cinq mois au marché St-Jacques, présentent donc ce soir, une de leurs meilleures cartes jusqu'à date. De nombreux paris se font sur le match final.

Le GOLF

SARAZEN EST LE FAVORI

AUGUSTA, Georg., 4.—Olin Dutra et Jimmie Thompson ont joué d'une façon enlevante, hier, aux derniers exercices préliminaires au tournoi de golf national d'Augusta, commençant aujourd'hui. Ils ont battu Paul Runyan et Horton Smith, gagnants du tournoi de 1934, par deux coups. Bobby Jones, qui avait W. Lawson Little, Jr, comme partenaire, a réussi 72, soit la normale, et tous deux se sont installés en sixième position.

Le grand favori est Gene Sarazen et il est coté à six pour un. Jones est coté à huit pour un, tandis que Dutra, Smith, Runyan, Cooper, Dudley, Picard et Revolta sont cotés à dix pour un.

Nouvelles de baseball

MIAMI, Floride, 4. — Le club Cincinnati a cédé le lanceur Hilcher, au club Toronto. Hilcher connut une saison exceptionnelle, l'été dern er

Les Yankees ont cédé deux receveurs dans les mineures ce matin Norman Kies est prêté au Columbus de l'Association Américaine tandis que Re lly est cédé au Binghampton, ferme des Yankees.

HELEN WILLS-MOODY s'est remis à l'entrainement à San Francisco. Elle espère reconquérir son titre de championne du monde, actuellement détenue par Helen Jacobs.

NOS VEDETTES DU HOCKEY

(PAR J. ARTHUR LEMAY)

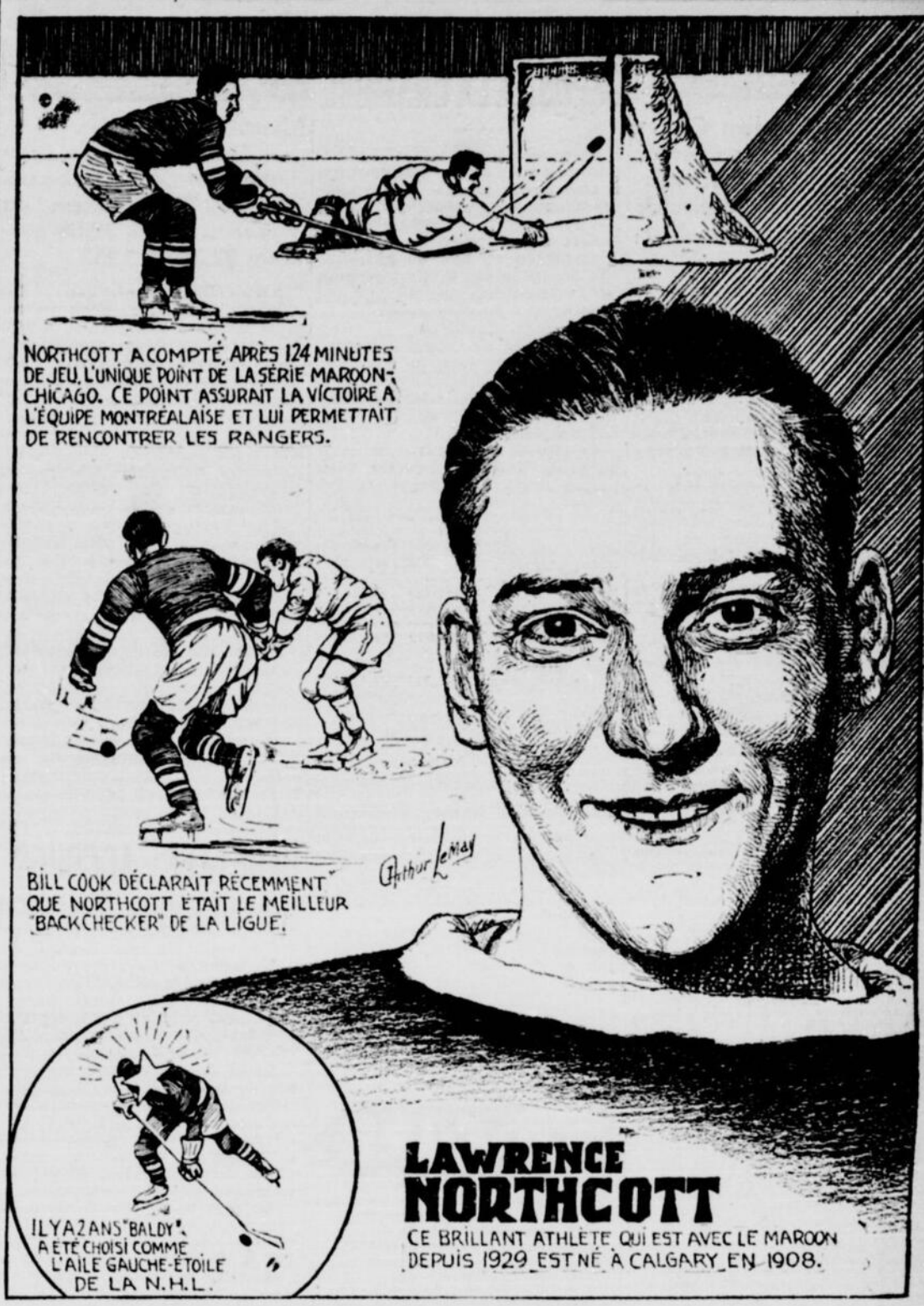

Vancouver Province vs Edmonton Grads

VANCOUVER, 4. — Le Province, de Vancouver s'est assurée du droit de rencontrer les Edmonton Grads pour le championnat senior de l'ouest canadien dans les finales féminines de ballon au panier.

Les Spencers de Vancouver ont perdu par 38-29 contre le Province qui gagne ainsi la ronde par le total de 69-50. Le Province gagna la première rencontre jeudi dernier par 31-30.

Ce club jouera maintenant contre les champions de l'Alberta dans une série de deux dans trois les 17, 18 et 19 de ce mois.

Bas niveau de l'eau

Les gardiens des écluses du lac des Deux-Montagnes prévoient que les cargos éprouveront de la difficulté à naviguer au cours de l'été à moins qu'il ne pleuve abondamment; le niveau de l'eau étant encore plus bas, cette année, que l'année dernière.

GENEVE. — La S. D. N., se rendant à la demande de la France, a résolu d'assumer la protection des 3,300 Sarrois qui se sont expatriés après le plébiscite du 13 janvier.

Nouveau record pour le marathon

TOKIO, 4. — Un nouveau record pour la contestation du marathon grec, qui est de 26 milles, 185 verges, aurait été perpétré hier, par un jeune étudiant japonais du nom de Yasuo Ikenaka. Cet athlète aurait parcouru l'étape, en préparation aux prochains jeux olympiques, en 2 heures 26 minutes et 43 secondes. L'ancien record olympique, datant de 1932, est de 2 heures, 31 minutes et 36 secondes, et il a été établi par Carlos Zabala, de la république Argentine.

Salaires de famine aux instituteurs

QUEBEC, 4. — "L'éducation des enfants doit être la première sollicitude de tout vrai citoyen", a déclaré le docteur W. P. Percival, directeur des écoles protestantes, au congrès de l'Imperial Order of the Daughters of the Empire, chapitre provincial, au Château Frontenac. Au nombre des réformes qu'il préconise, le Dr Percival voudrait pour les masses, une meilleure préparation intellectuelle. Il ne suffit plus de savoir écrire et lire; il faut savoir penser.

Il déplore les conditions que nous faisons aux instituteurs des deux sexes et que le salaire fixé éloigne de cette profession les plus capables d'entre eux.

Loyauté envers l'hon. M. Bennett

L'association des dames conservatrices de Montréal et du district ont réaffirmé leur loyauté à l'égard de l'hon. M. Bennett, premier ministre du Canada, au cours de la réunion annuelle qui eut lieu hier, à l'hôtel Mont-Royal.

On a procédé à l'élection des directrices avec le résultat suivant: Mmes John Scott, présidente honoraire; Mme Henry Joseph, présidente, Mmes J. W. Weldon, C. L. Jobb, Hugh Cantley et Duncan Anderson, vice-présidentes; Mme E. Roberts, secrétaire trésorière, Mme A. R. A. Bear, secrétaire archiviste; Mme A. M. Cross, secrétaire-correspondante.

Mme J. Norman Smith, secrétaire honoraire, a fait une revue des activités de l'année, énumérant les diverses causeries prononcées.

Dette consolidée pour St-Lambert

QUEBEC, 4.—Me Bernard Biesonnette a obtenu pour la ville de Saint-Lambert, devant le comité des "bills" privés, la permission de consolider la dette municipale à un taux ne dépassant pas 4 pour cent et la ratification d'un certain nombre de contrats de vente de terrains.

La femme, son rôle dans la société

Le R.P. Jamet, O.S.B., donnait une très intéressante et spirituelle causerie, au cours d'une assemblée du comité central d'études de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, tenue hier après-midi, dans les salons de sa maison d'oeuvres sous la présidence de Mme Henri Gérin-Lajoie.

Mlle Madeleine Thibaudeau présenta le conférencier, qui parla du rôle de la femme dans l'histoire et dans la société.

—L'histoire, dit le Père Jamet, ne rend pas justice à la femme. A part quelques grandes héroïnes, ou souveraines dont elle n'a pu taire le nom: Cléopâtra, Antigone, la reine de Palmyre, elle laisse soigneusement dans l'ombre les noms féminins.

Dans un exposé très élaboré, le R.P. Jamet démontre le rôle de la femme dans le christianisme, les traditions, et au foyer. La femme, dit-il, c'est la famille, c'est la mère, qui sait inculquer à ses enfants le principe de la morale divine.

Le R.P. Jamet souhaita en terminant qu'à travers les ans à venir, l'histoire sache rendre hommage, non seulement à la pionnière de la Nouvelle-France, mais aussi à sa petite-fille du XXe siècle.

Le conférencier fut remercié par Mme Edmond Brassard.

"Cars" vedettes à Montréal—Wall St. calme

BOURSE de MONTREAL

Les titres Canadian Car et Steel Car sont en faveur et leurs prix s'affermissent. — Hydro-Electric continue à glisser.—Marché lent.

A l'ouverture du marché de la Bourse, ce matin, Canadian Car et National Steel Car étaient très en évidence tant du point de vue de l'activité que de celui de la vigueur des prix. Le premier accusait une avance de 1 pt à 8 pour l'ordinaire et une avance de 1 1-2 pour le privilégié qui touchait 14 3-4, le second gagnait 1 3-8 pour toucher 17.

D'autre part, Hydro-Electric continuait à glisser et il perdait 2 points depuis hier soir pour s'inscrire à 38 au lieu de 40. Montreal Power à 27 1-2 reculait de 1-4 de point.

Les autres titres populaires étaient sans changement à 11 heures. Canadien Pacifique cotait 9 7-8; Nickel, 24 1-8; McColl-Frontenac, 13 7-8 et National Breweries, 32 1-2.

Depuis longtemps on parle de renouvellement de matériel de nos chemins de fer canadiens et il est fort possible, disent les courtiers, que le public commence à escompter, ce qui serait une explication de la faveur dont jouissent les deux titres, aujourd'hui.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84 rue Notre-Dame Ouest. Membre de la Bourse de Montréal.

Brazilian—10 à 8⅛, 10 à 8⅛, 60 à 8⅛, 85 à 8⅛.
B. C. Power B—5 à 24⅜, 20 à 24⅞.
Can. Celanese—25 à 18⅛, 50 à 18, 50 à 18⅛, 10 à 18⅓.
Can. Cement—5 à 6¼, 5 à 6¼.
Can. Nor. Power—25 à 19¼.
Can. Pacific—5 à 9⅛.
Can. Car—10 à 7¼, 20 à 7½, 125 à 7½, 25 à 7¾, 100 à 7½, 10 à 7½, 40 à 7½, 10 à 7¾, 5 à 7¾, 10 à 7¾, 20 à 7½, 52 à 8, 20 à 7¾, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 20 à 8, 5 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 20 à 7¾, 80 à 7¾, 25 à 8, 25 à 7¾, 50 à 7⅝, 300 à 7¾, 20 à 7¾, 25 à 7¾, 50 à 7¾, 25 à 7¾, 15 à 7¾, 10 à 7¾, 40 à 7¾, 50 à 7¾.
Can. Car priv—10 à 14¼, 50 à 14¼, 50 à 14½, 30 à 14½, 10 à 14½, 50 à 14½, 25 à 14½, 5 à 14½, 10 à 14½, 75 à 14½, 50 à 14½, 25 à 14½, 60 à 14½, 25 à 15, 15 à 14½.
Can. Ind. Alcohol A—50 à 8⅓.
Can. Hydro p 10 à 39, 5 à 38⅞, 5 à 38⅝, 5 à 38⅝, 25 à 38½, 5 à 39.
Chas Gurd—5 à 5½, 5 à 5½.
Cockshutt Plow—50 à 6⅝.
Dom. Glass—5 à 118, 15 à 118.
Dom. Steel & Coal P—15 à 4.
Dryden—10 à 3¾.
Dom. Coal priv—5 à 125, 10 à 125.
Int. Nickel—25 à 24½, 25 à 24½, 25 à 24½.
Imperial Tobacco—60 à 12⅛.
Mont. Power—15 à 27½, 20 à 27½, 15 à 27¼, 5 à 27¼.
Mont. Tramways—10 à 87, 5 à 87.
Nat. Breweries—100 à 32½, 50 à 32, 10 à 32½, 50 à 32½, 20 à 32¼.
Nat. Breweries priv—50 à 38¾.
Nat. St. Car—20 à 16½, 50 à 16¾.
St. Law. Paper priv—7 à 10, 1½ à 4 à 10.
Viau Biscuit—50 à 1.75.
Banques—
Canada—1 à 57, 9 à 57.

LES Produits DE LA FERME

Le beurre No 1, reclassifié, au wagon ou en fractions de lots, se vendait hier 22 3-4c à 23c la livre tandis que le beurre frais cotait 1 cent de moins. Arrivages: 437 boîtes. Les petits lots destinés aux détaillants faisaient 24c pour le beurre en bloc et 25c pour le beurre moulé.

Le marché des oeufs montrait encore une certaine tendance à la baisse, les envois de classés, au wagon ou en fractions de lots, faisant 18c pour les A-gros, 15-15 1-2c pour les A-moyens et 15c pour les A-poulettes, les B ou les C. Arrivages: 1,324 caisses. Les demi-grossistes cotaient comme suit les petits lots destinés aux détaillants.

Catég.	Chart	Lib.
A-1 gros	28c	
A-1 moyens	25c	
A-1 poulettes	25c	
A-gros	22c	21c
A-moyens	20c	19c
A-poulettes	19c	18c
B.	19c	18c
C.	18c	17c

Moyenne des cours à Montréal

ACTIONS

	10UT	20IN	30Com
Fermeture d'hier	58.9	56.9	57.5
Samedi	58.9	56.7	57.5
Il y a une semaine	58.9	56.9	57.6
Il y a un mois	59.2	58.9	59.0
Haut 1935	63.4	63.1	63.0
Bas 1935	58.2	56.0	56.7
Haut 1934	72.0	65.2	67.4
Bas 1934	56.4	50.1	53.3
Haut 1933	72.0	67.3	68.9
Bas 1932	4.4	24.4	30.1

LE RAPPORT DU C.N.R. DEPOSE A LA CHAMBRE

Le compte rendu annuel du chemin de fer Canadien National qui a été déposé hier à la Chambre des Communes, accuse pour l'année terminée le 31 décembre, un déficit de revenu au montant de $85,501,273 au lieu de $96,051,854 et une perte nette provenant de l'exploitation au montant de $89,662,352 au lieu de $97,651,956 l'année précédente.

Le déficit au compte revenu pour 1934 est donc de $10,550,581 inférieur à celui de 1933 et le déficit d'exploitation, de $7,989,604 inférieur à celui de l'année précédente.

Ci-suivent les chiffres de revenu et de profits et pertes pour l'année écoulée et l'année précédente:

	1934 $	1933 $
Rev. d'opé.	164,902,801	148,519,742
Frais d'opér.	151,936,078	142,812,559
Revenu net	12,966,423	5,707,183
Frais divers	6,661,372	9,259,469
R. n. avant Int.	6,305,050	*3,552,286
Intérêts dus sur dette à long terme	55,811,745	56,465,426
Déficit net à compte de revenu avant intérêts sur avances de gouvernement	49,506,695	60,017,713
Intérêts dus sur prêts du g.	35,994,577	36,034,141
Déficit net à compte de rv.	85,501,273	96,051,854
Déficit net à compte p. et p.	*4,161,079	*1,600,102
Perte n. d'op.	89,662,352	97,651,956

*—Déficit.

Le capital d'exploitation est en augmentation de $485,256, les chiffres étant comme suit:

	1934 $	1933 $
Act. réal.	65,630,367	67,630,615
Passif exig.	35,691,561	38,185,346
Cap. d'expl.	29,938,806	29,445,269

SUR LE CURB

Cours fournis par Jarneau & Ostiguy Membres de la Bourse de Montréal et du Curb 507 Place d'Armes, Montréal

Beauharnois M—25 à 3¼, 25 à ¼, 5 à 3¼
City Gas—10 à 2½, 10 à 2½.
B. A. Oil—10 à 14⅞, 75 à 14⅞.
Dist.-Seagram—200 à 15¾, 175 à 15, 25 à 15¾.
Imperial Oil—100 à 16⅛.
Regent Knitting—50 à 6, 50 à 6, 15 à 6, 25 à 6, 10 à 6, 100 à 6, 10 à 6, 25 à 6, 25 à 5, 25 à 6, 5 à 6, 25 à 6, 130 à 6.
Can. Malting—10 à 30, 10 à 30, 10 à 30.
B. C. Packers—10 à 65.
Read Authier—300 à 69, 100 à 69.
McWatters—200 à 1.70, 300 à 1.70.
San Antonio—100 à 3.55.
Dupanquet—500 à 12½, 500 à 12½, 100 à 13, 1000 à 13, 1000 à 13, 500 à 13, 1000 à 13, 1000 à 13, 1000 à 13.
Stadacona—300 à 23, 200 à 23, 500 à 23.
Sullivan—100 à 66, 200 à 66, 100 à 66, 200 à 65.
Chibougamou—400 à 25, 300 à 25, 100 à 25, 500 à 25, 500 à 24¾, 250 à 25.

GROUP SECURITIES

Cours fournis par GEO. BEAUSOLEIL & CIE (9 ouest, rue Saint-Jacques

Valeurs—	Offre	Dem.
Agriculture	.93	1.03
Automobile	.70	.78
Aviation	.70	.78
Construction	.91	1.01
Produits chimiques	1.04	1.19
Dist. et brasseries	.71	.81
Equipement électrique	.93	1.01
Aliments	1.08	1.16
Machinerie industrielle	1.16	1.25
Investing Company	.83	.94
Merchandising	.95	1.00
Mines	.98	1.09
Pétroles	.83	.93
Chemins de fer	.68	.70
Equip. de chemins de fer.	.63	.82
Tobac	1.18	1.39
Utilités	.67	.77

Moyenne des cours à New-York

ACTIONS
Compilées par la Presse Associée.

	30IN	15RR	15UT	60Tot
Fermeture	51.2	19.6	24.4	36.6
Samedi	51.0	19.0	24.4	36.3
Il y a un mois	53.0	21.0	23.0	37.5
Il y a un an	56.3	37.9	35.2	46.6
Haut 1935	56.6	27.6	26.6	41.6
Bas 1935	52.0	20.5	27.8	37.4
Haut 1934	61.4	43.0	40.6	51.4
Bas 1934	45.3	22.8	24.2	34.9
Bas 1934	17.5	8.7	23.9	16.9

Moyenne des cours à New-York

OBLIGATIONS
Compilées par la Presse Associée.

	20RR	10IN	10UT	40 Tot.
Fermeture	76.7	92.8	87.5	65.9
Samedi	76.5	92.8	87.6	65.5
Il y a un mois	82.6	94.5	88.7	69.3
Il y a un an	86.4	86.1	84.6	63.6
Haut 1935	87.8	95.9	88.9	70.4
Bas 1935	83.6	86.0	84.5	68.6
Haut 1934	89.4	92.9	88.9	70.0
Bas 1934	74.8	73.7	68.2	60.2
Bas 1933	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.0	98.9	102.9	100.5

1926—100.

BOURSE de NEW-YORK

Marché terne à New-York. —Gains et reculs fractionnaires.—May Department Stores accuse un revenu net de $2.68 contre $2.36 en 1933.

NEW-YORK, 4.—Le marché des valeurs mobilières avait un ton assez ferme, à l'ouverture, ce matin. Après un début modérément actif, le trafic se ralentit. Case, DuPont, General Electric, Johns-Manville et Liggett & Myers "B" accusèrent des gains fractionnaires. U. S. Steel, General Motors et Santa Fe fléchirent légèrement. American Telephone, Chrysler et Consolidated Gas n'affichaient pratiquement pas de changements.

Les courtiers voient une nouvelle phase du marché monétaire du fait que Lehigh & New England Railroad Company vient d'offrir une nouvelle émission d'obligations au montant de $$, 000,000. Par contre, le revenu net d'exploitation de l'Association des chemins de fer américains ne s'est totalisé en mars que par $25,719,910 contre $29,420,772 en février de l'an dernier.

May Department Stores a quelque peu égayé le tableau des recettes car son revenu net s'est établi en 1934 à $2.68 par action contre $2.36 en 1933.

RECETTES ACCRUES D'ALUMINUM LIMITED

Le compte rendu d'Aluminium Limited et des subsidiaires entièrement contrôlées, pour l'année 1934, fait voir un revenu global de $3,269,562 à comparer à $2,770,504 en 1933.

Après la défalcation de l'intérêt, de la dépréciation, des honoraires des directeurs et des réserves pour créances douteuses, l'exercice se solde par un bénéfice net de $103,780 au lieu de pertes nettes de $433,902 et $1,016,027 en 1933 et 1932 respectivement.

Le surplus précédent ayant été reporté à $173,091 l'excédent se chiffre pour l'année par $276,558 à reporter.

L'actif réalisable dépasse le passif exigible par $11,478,309; l'actif se chiffre par $18,490,359 et le passif exigible par $7,012,050; l'année précédente le fonds de roulement s'établissait à $10,441,548 à la fin de 1933.

L'actif global se totalise par $67,843,462 au lieu de $69,298,082 à la fin de 1933.

Voici la situation du fonds de roulement:

	1934 $	1933 $	1932 $
A. réal.	18,490,359	18,627,181	17,086,275
P. ex.	7,012,050	8,185,633	6,949,742
F. de r.	11,478,309	10,441,548	10,136,533

ACTIF

	1934 $	1933 $
Esp. en caisse	1,767,878	1,342,337
Eff. à rec.	4,885,434	4,244,182
Val. comm.	1,257,556	1,470,879
Inventaire	10,599,490	10,781,802
Livr.	.....	584,696
Frais non am.	1,037,080	.....
Tx des subs.	9,870,259	10,463,458
Av. au fil.	4,671,130	4,200,868
Paiem. ant.	1,269,253	2,593,319
Fonds d'am.	22,158	20,636
Dép. d'indem.	146,013	141,071
Patentes, etc.	145,985	.....
Immob.	32,196,662	33,260,199
Total	$67,843,462	$69,298,082

PASSIF

	1934 $	1933 $
Eff. à payer	2,037,453	2,810,786
Billets à pay.	4,461,678	4,926,755
Items accum.	367,530	232,887
Res. imp.	145,381	145,221
Créd. diff.	531,930	361,567
Gains diff.	227,888	178,405
Bill. payables	1,500,000	1,500,000
Dette cons.	18,118,000	18,463,000
Obl. des fil.	2,046,455	2,322,195
Stock priv.	12,504,600	12,672,600
Stock ordin.	25,639,918	25,638,858
Surplus	273,558	173,091
Total	$67,843,462	$69,298,082

Les cours du métal-argent

Le métal-argent pour livraison future débute plus faible, ce matin, sur le Canadian Commodity Exchange, la cote glissant de 25 à 40 points. Voici quelles étaient les offres à l'ouverture: avril, 61.75; mai, 61.90; juin, 62.20; juillet, 62.50; août, 62.80; septembre, 63.10; octobre, 63.40; novembre, 63.70; décembre, 64.00; janvier, 64.20; février, 64.60; mars, 64.90.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par Abbott, Proctor & Paine 201 ouest rue Notre-Dame, Montréal

Valeurs	Offre	Dem.
Argentine 6% 1961	91⅝	93
Australie 5% 1955	99⅛	100
Belgique 6½ 1949	98⅛	99½
Belgique 6% 1955	98⅛	99
Bolivie 7% 1958	4	4½
Brésil 6½ 1957	24½	24⅞
Brésil 7% 1952	25⅝	26¼
Buenos Aires 6% 1961	52⅛	53
Chili 6% 1961	10⅞	11
Colombie 6% 1961	21½	23
Cuba 6½ 1959	81	91½
Dom. du Can. 5% 1952	111⅝	112⅝
France 7½ 1941	178⅛	183½
France 7% 1949	177	185
Allemagne 5½ 1965	28⅛	28¾
Haiti 1952	83⅝	84½
Italie 7% 1951	83½	84
Japon 5½ 1965	80⅝	81½
Medellin 6½ 1954	6⅝	7
Milan 6½ 1952	73	73¾
Parana 7% 1958	13¼	14
Pérou 6% 1960	7⅜	8
Pologne 6% 1940	74⅝	75¾
Pologne 7% 1947	115¼	117
Rio de Janeiro 6½ 1959	13¼	15
Rio de Janeiro 6½ 1953	16	17
Rio Grande de Sul 1968	15⅝	16⅝
Rome 6½ 1952	73¼	74
Sau Paulo 7% 1940	84⅝	85
Serbes, Croates 1962	30	32½
Soissons 6% 1936	165½	169½
Royaume-Uni 5½ 1957	114	114½

Un courtier local proteste hautement

Hier, après une assemblée des principaux courtiers en obligations de la métropole, M. J.-Ernest Savard, vice-président de l'Investment Dealers Association of Canada, fit la déclaration suivante:

"Les courtiers en obligations de Montréal sont stupéfaits du geste sans précédent du gouvernement de la province d'Ontario dont la répudiation des contrats des sociétés qui fournissent l'énergie à la Commission hydro-électrique a eu pour résultat de porter un dur coup à la confiance et de réorganiser les affaires. On avait encouragé ces sociétés à dépenser de fortes sommes afin de leur permettre de subvenir aux besoins sans cesse grandissants de l'Ontario et l'on avait laissé les placiers prudents acheter de forts paquets de titres et fournir les fonds. La plupart des contrats remontent à plusieurs années et il est grandement injuste que les placiers apprennent si tard que les contrats n'avaient pas de valeur légale. Le commissaire des valeurs nommé par le gouvernement ontarien actuel a approuvé, pas plus tard qu'en décembre dernier, la vente de $6,000,000 d'obligations MacLaren Québec et il semble étrange que, si l'Hydro n'avait pas le pouvoir d'adjuger de tels contrats, elle n'ait pas attiré l'attention des placiers à ce moment-là. Tout le pays souffre d'expansion outrée, survenue à la suite d'une situation économique exceptionnellement favorable et, néanmoins, il faut de grands sacrifices pour remplir ses obligations. En répudiant des obligations depuis longtemps émises, l'Ontario donne un très mauvais exemple à ceux qui sont bien moins capables que lui de tenir parole.

A la Bourse de Paris

Les rentes françaises 3 pour cent cotaient aujourd'hui 77 frs 65 centimes; celles 4 1-2 pour cent, 88.85.

Le change sur Londres était à 73.17 1-2 et le dollar américain cotait 15.14 1-2.

Transactions de la matinée sur le MARCHE DES CHANGES

Cours fournis par le BUREAU CHEF DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

New-York, dollar	99 7-16
Angleterre, livre	4.85⅞
France, franc	.0661
Belgique, franc	.0342
Belgique, belga	.1710
Italie, lire	.0834½
Espagne, peseta	.1371½
Suisse, franc	.3258½
Hollande, florin	.6773
Norvège, couronne	.2440
Danemark, couronne	.2169
Suède, couronne	.2506
Allemagne, reichsmark	.4042½
Tchécoslovaquie, couronne	.0422
Grèce, drachme	.0099½
Brésil, milreis	.0653½
Finlande, mark	.0216
Chine, dollar	.4920
Pologne, zloty	.1903
Yougoslavie, dinar	.0230
Japon, yen	.2840
Autriche, sch	.1898
Roumanie, lei	.0103

Transactions de la matinée à la BOURSE DES MINES

Cours fournis par [illegible] & Cie, 222 rue St-Jacques

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 h.
Bobjo	.23	..	.22	.23
Premier G.	1.64	..	..	..
Read Authier	.67	..	..	..
San Antonio	3.60	..	3.55	..
Sherritt G.	.50	..	..	..
Siscoe	2.93	..	..	..
Stadacona	.24	..	..	..
Sylvanite	2.35	..	..	..
Towagmac	.26	..	..	..
Wright Har.	9.60	..	..	..
Hors-Bate				
Eldorado	1.25	..	1.22	..
Home Oil	.58	..	..	..
Ventures	.89	..	..	..
Curb				
Brownlee	.02½	..	..	..
Can. Kirk.	.02	..	..	..

Le marché des céréales

CHICAGO, 4. — Une hausse soudaine de 2 cents le boisseau sur le marché du maïs a donné une belle vigueur à toutes les autres céréales. Cette hausse vient à la suite d'un mouvement ascendant qui dure depuis cinq jours. L'ouverture du maïs se fit de 1-2 à 1 3-4 en avance; mai, 83 7-8 - 84 1-4. Le blé débuta en hausse de 1-4 - 7-8; mai cotait 95 1-2 - 3-4.

WINNIPEG, 4.—Le blé de mai se raffermit de 1-4 - 3-4 et se vendait de 87 - 87 1-4. Celui de juillet, plus ferme de 1-4 à 1-2 cotait 86 3-4 - 87. L'avoine de mai avança de 1-2 à 41 1-4 et celle de juillet de 1-2 à 41.

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED

Avis aux actionnaires

La vingt-sixième assemblée générale annuelle des actionnaires de la National Breweries Limited aura lieu au siège social de la compagnie, 990, rue Notre-Dame ouest, Montréal, mercredi, le 24 avril, 1935, à douze heures (midi), aux fins de recevoir le rapport des directeurs pour l'année écoulée le 31 décembre, 1934, d'élire les directeurs pour le prochain terme et de transiger toutes autres affaires qui peuvent être régulièrement soumises à l'assemblée.

Les livres de transfert d'actions ne seront pas fermés, mais seuls les actionnaires inscrits aux livres à la clôture des affaires vendredi, le 12 avril, 1935, auront droit de voter à cette assemblée.

Par ordre du Bureau,
A. D. JOHNSTON,
Secrétaire trésorier

Montréal, 27 mars, 1935.

A partir du 1er avril 1935, toutes les transactions sur les

STOCKS HORS-LISTE

seront exécutées par notre département de Hors-liste sur une base de commission — le taux de la commission correspondra à celui qui est chargé pour les stocks miniers et industriels à la Bourse de Toronto.

F. O'HEARN & CO.

ACTIONS — OBLIGATIONS — GRAIN

249, rue St-Jacques Ouest, MArquette 8691 — Montréal

MEMBRES:
Bourse de Toronto
Bourse des Grains de Winnipeg
Curb de Montréal
Chicago Board of Trade
Canadian Commodity Exchange Inc.

BUREAUX:
Toronto
Montréal
Sarnia
Timmins
Noranda
Kirkland Lake
Hamilton
Owen Sound
Cobalt
Sudbury
North Bay

Les cours du blé se raffermissent en général

Transactions de la matinée à la BOURSE DE MONTREAL

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Brazilian	8½	..	..	..
B. C. Power B.	2⅝	..	..	..
Can. N. Power.	19¼	..	..	..
Can. Celanese	18½	..	..	..
Can. Cement	6¾	..	..	..
Can. Car	7¼	8	7¼	7⅝
do priv	14¼	14½	14¼	14½
Can. Ind. Alco.	8¼	..	..	..
Can. Pacific	9⅝	..	..	..
Cockshutt	6⅝	..	..	..
Can. Hydro priv	39	39	38½	39
Dom. Glass	118	..	..	..
Dom. Steel B.	4	..	..	..
Dom. Coal priv.	125	..	..	..
Dryden	3¾	..	..	..
Gen. St. Wares	3½	..	..	..
Gurd Chas	5½	..	..	..
Int. Nickel	24⅛	..	..	..
Imp. Tobacco	12⅝	..	..	..
Massey Harris	3⅞	..	..	..
Mont. Power	27½	27½	27¼	27¼
Mont. Tramway	87	..	..	..
Nat. Breweries	32½	..	..	..
do priv	38¾	..	..	..
Nat. St. Car	16½	16⅝	16½	16⅝
St. L. Paper pr.	10	..	..	..
Vian	1.75	..	..	..
Banques—				
Canada	57	..	..	..

Transactions de la matinée à la BOURSE DE NEW YORK

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Alaska Juneau	16⅝	16⅝	16⅛	16⅝
Allied Chem	132¾	132¾	132¾	132¾
Am. Can	115	115	115	115
Am. P. & Lt.	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Am. T. & T.	102¼	102¼	102¼	102¼
Am. Water W.	10⅞	10⅞	10⅞	10⅞
Anaconda	10	10	10	10
Atchison	36½	36⅝	36½	36⅝
At. Refining	22½	22½	22¼	22½
Aviation Corp.	3¼	3¼	3¼	3¼
Bendix Aviation	13	13	13	13
Canada Dry	9¼	9¼	9¼	9¼
Can. Pacific	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
Case J. I.	47⅞	47⅞	47⅞	47⅞
Ches. & Ohio	38¾	38¾	38¾	38¾
Chrysler	33½	33½	33⅜	33⅝
Coca Cola	197½	197½	197½	197½
Columbia Gas	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
Com. Solvent	18½	18¼	18⅛	18⅛
Com. Southern	1	1	1	1
Cons. Gas	19⅝	19⅝	19½	19½
Conz. Oil	6⅞	7	6⅞	7
Con. Can	69½	69½	69½	69½
Con. Oil	17⅜	17⅝	17⅜	17⅝
Dome Mines	37¾	37¾	37¾	37¾
DuPont	89⅞	89⅝	89⅝	89⅞
El. P. & Lt.	2¼	2¼	2¼	2¼
Gen. Electric	22¼	22¼	22⅛	22¼
Gen. Foods	33⅝	33⅝	33⅝	33⅝
Gen. Motors	28	28	28	28
Gen. Ry. Sig.	20¼	20¼	20¼	20¼
Gillette S. R.	14½	14½	14½	14½
Hudson Motors	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
Int. Nickel	24½	24¼	24¼	24¼
Int. T. & T.	6¾	6⅝	6⅞	6⅝
John Manville	42	42	42	42
Kelvinator	15⅝	15⅝	15⅝	15⅝
Kenn. Copper	16	16	16	16
L. & Myers B.	95⅝	95½	94½	94½
Loews Theatres	35⅝	30⅝	00¾	50
McIntyre	43½	43½	43⅝	43⅝
Mont. Ward	7	..	..	..
Nash Motors	11	11⅛	11	11
Nat. Cash Reg.	14½	14½	14½	14½
Nat. Dairy	13⅞	13⅞	13⅝	13¾
Nat. Dist.	27	27	27	27
Nat. P. & Lt.	7	7⅛	7	7
N. Y. Central	13⅛	13⅛	13⅛	13⅛
North American	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
North. Pacific	13⅜	13⅝	13⅜	13⅜
Packard	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Penn. RR	18⅛	18⅛	18⅛	18⅛
Phillips Pete.	16⅜	16⅜	16⅜	16⅜
Pub. Ser. N. J.	25¼	25¼	25⅛	25⅛
Radio Corp.	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Sears Roebuck	34	34	34	34
Socony	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
South. Pacific	13½	13½	13½	13½
Southern Ry	8⅝	8⅝	8⅝	8⅝
Stand. Brands	15	15	14⅞	14⅞
St. Oil Califorı	30	30	30	30
St. Oil N. J.	37½	37¾	37½	37¾
Stewart Warner	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Studebaker	2⅝	2⅝	2½	2⅝
Texas Gulf	29¼	29¼	29⅛	29¼
Union Carbide	46	46	46	46
Union Pacific	85½	85½	85½	85½
United Aircraft	10⅝	10⅝	10¾	10¾
United Corp.	2¼	2¼	2¼	2¼
United Gas Imp	11¼	11¼	11¼	11¼
U. S. Rubber	10½	10½	10½	10½
U. S. Smelters	96	96⅝	96	96½
U. S. Steel	28½	28⅝	28⅛	28¼
Woolworth	53⅜	53¾	53⅜	53⅜
Yellow Cab	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞

Transaction à la Lake Maron Gold

On rapporte de source autorisée qu'une entreprise minière de l'Ontario fait actuellement des démarches pour obtenir une propriété située à l'ouest de la McWatters Gold Mines. Les rapides progrès de la McWatters ajoutent de l'intérêt à cette affaire vu que ladite propriété est en ligne droite du filon principal de la McWatters et que le puits principal de la McWatters n'est qu'à 700 ou 800 pds distance. On parle de la Lake Maron Gold Mines comme l'acheteur en perspective. La Lake Maron a un fort montant d'argent dans le trésor et, au cas où les négociations se termineraient heureusement, elle serait en mesure de commencer immédiatement de grands travaux de développement sur cette propriété du Québec.

Les recettes du C.P.R.

Les recettes du Canadien Pacifique, pour les dix jours terminés le 31 mars, se sont élevées à $2,935,000 au lieu de $3,269,000 pour la période correspondante de l'an dernier. Il y a donc une diminution de $334,000.

A la Bourse

M. JOHN-J. QUINLAN, Jr., vice-président de Collier, Norris and Henderson, qui vient d'être élu membre du Montreal Stock Exchange et qui fera affaires pour la firme Collier, Norris and Quinlan. (United Newspaper Service).

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par Abbott, Proctor & Paine, 201 ouest rue Notre-Dame, Montréal.

Gouvernement—	Offre	Dem.
C.N.R. 4½ 1935	..	..
C.N.R. 4½ 1951	110⅜	10⅞
C.N.R. 4½ 1954	103⅛	3⅜
C.N.R. 4½ 1956	110⅜	1⅛
C.N.R. 4½ 1957	108⅜	109¼
C.N.R. 4½ 1956	103⅛	103⅝
C.N.R. 4½ 1958	113	113⅝
C.N.R. J-J-1 1959	113⅛	113¼
C.N.R. A-O-1 1969	116	116⅛
C.N.R. 5% 1970	116	116⅝
C.N.R. 6½ 1946	119¼	121⅞
C.N.R. 7% 1940	103⅛	106⅝
Grand Tronc 6% 1936	105⅛	106⅝
Grand Tronc 7% 1940	105¾	105⅝
Dom. du Can. 4½ 1936	103⅛	103¼
Dom. du Can. 5% 1952	111⅜	112
Dom. du Can. 4% 1960	105⅛	105½
Dom. du Can. 5% 1937	108½	107
Corporations—		
Abitibi 5% 1953	28	29
Bell Tel. A 5% 1955	111¾	112
Bell Tel. B 5% 1967	115⅜	116½
Bell Tel. C 5% 1960	116	116⅝
Can. N. Power 5% 1953	96½	97
Can. Steamship A 1941	40	42
Can. Int. Paper 1949	55	59
Can. Pacific 4% Perps.	82¼	82½
Can. Pacific 4½ 1946	100⅜	100⅝
Can. Pacific Eq. 1944	111¾	111¾
Can. Pacific 4½ 1960	95⅞	95¾
Can. Pacific 5% 1954	101½	101⅝
Can. Pacific 6% 1942	107	107½
Cedar Rapids 5% 1953	111	111¾
Duke Price 6% 1966	94½	96½
Gatineau Power 5% 56	79½	79¾
Gatineau Power A 1941	60	60¾
Int. Hydro Elec 1944	32	33
Int. Paper 6% 1955	37⅛	39¼
Manitoba Power 1951	55½	56
Mont. Power A 5% 1951	103	103¼
Mont. Power B 5% 1970	103⅛	107
Mont. P. Serv 1942	105	..
Mont. Tramways 1941	97	97½
Northn. Power 1960	28	33½
Power Corp Can. 1959	80	81¾
Quebec Power 1968	101¼	102½
Shawinigan 4½ 1968	90	91
Shawinigan 4½ 1967	90½	92
Shawinigan 4½ 1970	90½	92
Shawinigan F-A-1 1970	98½	99½
Wina. Electric 1951	53	55
U. S. Corporations—		
Ass. T. & T. 5½ 1955	61⅛	62
Postal T. & C. 1953	32½	32¾
Brown Co. 5½ 1946	13¼	14¾
Brown Co. 5½ 1950	13¼	14¾
Etrangères—		
Argentine 6% 1961	91½	92½
Australie 5% 1955	100¼	103⅜
Rè. Française 7% 1949	184½	185
Gouv. Allemand 1965	28¼	28½
Gouv. Terre-Neuve 1942	..	..
Gouv. Japonais 1954	93	93¾
Nouv. Galles Sud 1957	99	100
Norvège 5% 1944	104½	107
Royaume-Uni 5½ 1937	114¼	114½

Valeurs Minières Hors-Listes

Cours fournis par Racine & Cie Edif. Aldred, Place d'Armes

Valeurs	Offre	Dem
Bankfield	.72	.74
Casey Contact	.35	.33
Forty Four	10.22	11.05
Great Bear Lake	.45	.46
Hard Rock	.42	.50
Hudson Patricia	.15½	.17
Lamaque	1.37	1.45
Red Lake Gold Shore	.31	.37
Sakoom	.08½	.07
Shawkey	.49	.58
Sturgeon River	.96	.95
Smelter Gold	.15	.17
Thompson Cadillac	.08	.05
Tiblemont Island	..	.5

American Smel. s'acquitte

NEW-YORK, 4. — Les directeurs de American Smelting viennent d'autoriser un versement de $4.50 à l'action deuxième privilégiée, en acompte sur les arrerages dus à ce titre. Le solde n'est plus que de $10.50 par action.

Par la même occasion les directeurs ont autorisé le versement du dividende de $1.75 à l'action première privilégiée.

Transactions de la matinée sur les MARCHES DES GRAINS

Blé—	F.A.	Ouv.	Hqut	Bas	11 hrs
WINNIPEG					
Mai	86⅜	87	87¼	87	87¼
Juillet	86¾	87	87	86¾	87
Avoine—					
Mai	40⅝	41¼	41¼	41⅜	41⅜
Juillet	40⅜	41	..	..	..
Orge—					
Mai	46⅞	47¼	47¼	47⅛	47¼
Juillet	47⅜	48	48	47⅞	47⅞
Seigle—					
Mai	49¾	51⅝	52	51⅝	51⅝
Juillet	51⅜	52¾	53¼	52½	52½
Lin—					
Mai	142¾	143	..	..	..
Juillet	142	..	..	..	..
Blé—			**CHICAGO**		
Mai	95⅛	95¾	95⅞	95½	95⅞
Juillet	91⅞	92	92⅜	91⅞	92⅛
Septem.	91	91⅛	91⅜	91⅜	91⅝
Maïs—					
Mai	83⅞	84	84⅛	83⅞	84⅛
Juillet	76½	77⅜	78⅛	77⅝	78
Septem.	71½	72⅜	72⅝	72⅛	72⅝
Avoine—					
Mai	46⅝	47⅜	47⅝	47⅝	47⅜
Juillet	39⅞	40	40⅛	40	40⅛
Septem.	37⅞	38	38⅛	38	38
Seigle—					
Mai	55⅜	56⅛	56⅝	56	56
Juillet	56	56⅝	..	..	..
Septem.	57⅞	58¾	58¾	58⅝	58¾

UNE ROUTE QUI NOUS VAUDRAIT UN MARCHE

"Il faut prolonger la route Montréal-Mont-Laurier jusqu'à Senneterre et Rouyn. Il y va de l'intérêt de Montréal qui trouverait dans l'Abitibi un débouché pour ses produits. "C'est la déclaration qu'a faisait, hier après-midi, M. Hector Authier, député de l'Abitibi et orateur suppléant de l'Assemblée législative, aux membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, à l'occasion de leur assemblée générale trimestrielle. Après avoir fait un tableau détaillé des principales ressources de cette région, agriculture, forêts, forces hydrauliques, mines et les profits qu'on en pourrait retirer par un plus ample développement, M. Authier a signalé à la Chambre de Commerce l'importance qu'il y avait pour elle de favoriser la prolongation de la route Montréal-Mont-Laurier. "Les hommes d'affaires de Toronto", dit-il, "se sont rendus compte de la valeur du marché qu'offre le nord-ouest de la province de Québec tant au point de vue minier que forestier. Déjà, plusieurs sociétés ontariennes ont acquis de nombreux terrains miniers dans la région de Chibougamou en prévision de l'extension du développement minier à cet endroit. Si Montréal veut obtenir ce marché, elle doit faire en sorte que les communications entre la métropole et le nord de la province soient plus faciles. Que les hommes d'affaires de Montréal pressent donc le gouvernement d'entreprendre la construction de la route Mont-Laurier vers le nord et que ces travaux soient rapidement exécutés".

Le docteur Ernest Poulin, député de Laurier, a demandé à la Chambre de l'appuyer auprès du gouvernement afin que celui-ci entreprenne aussitôt que possible la construction d'une route entre Tapani et Chibougamou. Il montra ensuite les avantages qu'apporterait la construction de cette route. Séance tenante, la Chambre a approuvé les voeux suivants:

I.—La Chambre de Commerce félicite l'honorable ministre de la Voirie de sa décision de continuer la route Montréal-Mont-Laurier et elle le prie respectueusement d'entreprendre ces travaux dans le plus bref délai possible.

II.—La Chambre de Commerce exprime l'opinion que le gouvernement devrait entreprendre aussitôt que possible la construction d'une route entre Tapani et Chibougamou, afin de relier directement la région de Chibougamou à la ville de Montréal et de favoriser ainsi le développement de la colonisation, des mines, du commerce et de l'industrie en cette partie de notre province.

De concert avec la Canadian Chamber of Commerce, la Chambre locale demande au ministre des finances de réduire les dépenses ordinaires de façon à équilibrer le budget et, si le gouvernement n'est pas prêt à y voir lui-même, de nommer une commission royale pour aider le gouvernement à effectuer des économies radicales.

M. Taggart Smyth présidait.

L'or en lingots

LONDRES, 4. — L'or en lingots a fléchi de 1 chelin 4 1-2 deniers à 144 chelins 3 deniers.

STEEL CO. OF CANADA

Nous publions aujourd'hui l'état financier de Steel Company of Canada pour 1934. En consultant ce document, nos lecteurs et les actionnaires de cette compagnie en particulier verront avec satisfaction que les profits de l'année écoulée se sont augmentés dans une grande proportion; que les activités de la société ont marché de pair avec l'expansion de l'industrie sidérurgique, et que les directeurs ont pris tous les moyens à leur disposition pour améliorer de façon générale la situation industrielle et financière de la compagnie, dans le meilleur intérêt des actionnaires. Tant valent les directeurs tant vaut la compagnie, c'est là peut-être le plus beau compliment à adresser aux administrateurs de Steel Company of Canada.

L'argent en lingot

LONDRES, 4. (P.C.)—L'argent en lingot est peu demandé et le cours baisse de 1-16 de denier pour clôturer à 28 5-16 deniers.

THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

Bilan consolidé au 31 décembre, 1934

ACTIF

COUT DES USINES possédées et exploitées par la Compagnie		$40,183,949.76
PLACEMENTS dans et avances aux compagnies de mines de charbon et de fer; et obligations de la compagnie en portefeuille, y compris celles acquises aux fins du fonds d'amortissements des obligations	2,588,673.06	$42,772,622.82
ACTIF COURANT—		
Numéraire en mains et en banque	$ 548,144.14	
Prêts à vue garantis et dépôts entre les mains de compagnies de fiducie	855,709.59	
Obligations du Dominion du Canada et autres valeurs, (valeur marchande le 31 décembre, 1934, $9,672,703.29)	8,379,677.99	
Billets recevables	99,948.42	
Comptes recevables, moins réserve	5,368,266.54	
Inventaires de matières brutes, approvisionnements et produits, tel que déterminés et certifiés par des officiers responsables et évalués au plus bas coût du marché, moins réserve	5,569,114.60	17,520,861.18
VALEURS MISES DE COTE POUR FINS SPECIALES—		
Actions de la compagnie détenues en fidéicommis pour les employés	$ 156,170.03	
Fonds du service de bénéfices	311,912.68	
Fonds du service de pension	951,276.20	1,419,358.91
FRAIS DIFFERES—		
Assurance et autres dépenses payées d'avance		43,862.62
		$61,956,705.53

PASSIF

CAPITAL-ACTIONS—		
Autorisées Emises		
400,000 259,852—Actions privilégiées 7%, cumulatif, de $25.00 chacune	$ 6,496,300.00	
600,000 440,000—Actions ordinaires sans valeurs au pair	11,500,000.00	$17,996,300.00
DETTE CONSOLIDEE—		
Obligations 6% garanties par première hypothèque et fiducie collatérale, échéant le 1er juillet 1940, autorisées et émises	$10,000,000.00	
Moins, détenues au trésor et par le fidéicommis du fonds d'amortissement	1,474,979.66	
	8,525,020.34	
Moins rachetées par le fonds d'amortissement	4,952,707.23	3,572,313.11
PASSIF COURANT—		
Comptes payables	$ 1,052,192.38	
Provision pour taxes fédérales, provinciales et autres	392,380.31	
Dividendes non réclamés	4,584.94	
Dividendes payables le 1er février, 1935—		
Sur actions privilégiées $112,685.25		
Sur actions ordinaires 327,750.00	441,435.25	1,890,592.88
FONDS DETERMINE—		
Réserve pour fonds de bénéfices	$ 511,912.68	
Radoub et reconstruction de fours		1,463,188.88
RESERVES—		
Réserves d'exploitation—		
Radoub et reconstruction de fourneaux, et autres réserves d'exploitation	$ 1,828,650.79	
Réserve contingente	573,823.68	2,402,474.47
Réserve pour les usines—		
Compte de dépréciation		19,718,159.16
Autres réserves—		
Pour améliorations et remplacements	$ 1,829,674.06	
Pour réserve d'assurance-feu	200,000.00	2,029,674.06
SURPLUS REALISE suivant balance apparaissant au compte de Profits et Pertes		12,884,002.96
		$61,956,705.53

Toronto, Ont., 28 février, 1935.
Vérifié suivant rapport de cette date.
RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON, C.A., Vérificateurs
Approuvé pour le Bureau
R. H. McMASTER
H. H. CHAMP Directeurs

Compte consolidé de Profits et Pertes

Pour l'année terminée le 31 décembre, 1934

BENEFICES DE FABRICATION après déduction de toutes dépenses incidentes à l'exploitation, dépréciation comprise		$ 1,844,270.52
AJOUTES		
Revenu net des obligations	$385,666.92	
Bénéfice sur la vente des obligations	10,458.74	396,125.66
		2,240,396.18
MOINS Intérêt sur obligations		219,756.53
PROFITS NETS		2,020,639.65
MOINS DIVIDENDES		
Sur actions privilégiées à 7% par an	$454,741.60	
Sur actions ordin. à $1.75 par action	805,000.00	1,259,741.60
		760,898.65
MOINS SOMMES TRANSPORTEES (sujet à confirmation par les actionnaires)		
A la réserve du fonds de bénéfices	$100,000.00	
A la réserve du fonds de pension	200,000.00	300,000.00
SURPLUS pour l'année		460,898.65
Balance rapportée du 31 décembre, 1933		12,423,104.31
Balance du compte de Profits et Pertes le 31 décembre 1934		$12,884,002.96

LES MONTANTS SUIVANTS ONT ETE DEBITES AVANT DE DETERMINER LES PROFITS POUR L'ANNEE:

Provisions pour dépréciation	$ 1,423,318.90
Provision pour taxes du revenu, fédérales et provinciales	375,000.00
Honoraires des directeurs	12,600.00

Transactions à la Bourse de Montréal

COURS COMPLETS DE LA VEILLE

Fournis par L. G. Beaubien & Cie
84 rue Notre-Dame, Ouest.

Ventes	Valeurs	Ouverture	Haut	Bas	Dernière vente	Changement	Haut	Clôture Bas
50	Agnew-Surpass	8	8	8	8	+ ⅛	7⅞	8
80	Assoc. Breweries	11½	12	11½	12	+1½	12	..
144	*Bell Telephone	120½	120½	120	120	+1	..	..
246	Braztilan	8½	8½	8⅛	8⅛	— ⅜	8⅛	8⅛
231	*B. C. Power	24	24	23⅝	23⅝	— ⅜	23⅝	..
607	Can. Bronze	26⅝	26⅝	26⅜	26⅜	—1⅜	26⅜	..
280	Can. Car	7	7	6⅞	7	inch.	6⅞	7⅛
10	do priv	13½	..	..	..	..	13½	14
75	Can. Celanese	18½	18½	18¼	18¼	— ⅜	18	18⅛
6	do priv	107	..	..	..	..	105	107½
165	Can. Cement	6	6	6	6	inch.	6	..
100	do priv	54	54	54	54	— ½	54	..
50	Can. Foreign Investment	25	25	25	25	inch.	25	..
40	Can. Cottons priv	100	100	100	100	+2	100	..
362	Can. Hydro Electric priv	40	40	39	39	—1	39	40
775	Can. Ind. Alcool	8⅛	8⅛	8	8⅛	— ⅛	8⅛	8⅛
75	do B	7⅛	7⅛	7	7	..	7	7½
35	*Can. Nor. Power	19½	19½	19⅛	19⅛	..	19⅛	..
40	Can. Pacific	10	10	9⅞	9⅞	..	9⅞	10
20	Can. Steamship priv	8½	8½	8½	8½	..	8½	8⅝
114	Con. Smelting	129	129	127⅝	127⅝	—4⅛	127	128
135	Dom. Bridge	25⅛	25⅜	25	25	— ⅛	25	25⅛
20	Dom. Glass	118	..	..	..	..	116½	119
47	Dom. Glass priv	138¼	138¼	138¼	138¼	—1¾	..	145
100	Dom. Steel & Coal B	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜	— ⅛	..	4⅜
63	Dom. Textile	79	79	79	79	— ½	79	79½
25	Dryden	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜	— ⅛	..	3¾
90	Gen. Steel Wares	3½	3½	3½	3½	inch.	..	3⅝
50	Gurd	5½	5½	5½	5½	inch.	5½	6
25	Howard Smith	9¼	..	..	..	..	..	..
7	do priv	86	86	85	85	..	..	..
1,465	Int. Nickel	24⅛	24⅛	23⅞	24	— ⅛	24	24⅛
115	Imperial Tobacco	12⅞	12⅞	12	12	— ⅛	..	12⅝
10	Lake of the Woods	10	..	..	..	..	..	10
40	do priv	98	98	98	98	..	..	98
345	Massey Harris	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝	— ⅛	3⅝	3⅞
140	McColl-Frontenac	13⅞	13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛	13⅞	14
5	Mont. Cottons priv	80	..	..	..	..	..	..
1,514	*Mont. Power	28	28	28⅛	27½	— ½	27½	28
15	Mont. Tramways	87	..	..	..	..	85½	87
454	Nat. Breweries	32½	32½	32¼	32½	inch.	32⅛	32½
45	Nat. Steel Car	15⅝	15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛	15⅝	16¼
5	Niagara Wire	16	..	..	..	..	16	18
30	Ogilvie	150	150	150	150	+10	149½	..
21	Ottawa Power priv	102	102	100	100	..	..	102
55	Penmans	57	57	57	57	—4	..	57
45	Power Corp	7½	7½	7	7	..	..	..
15	Quebec Power	15	..	..	..	..	15	16
1,316	Shawinigan	16	16	15½	15⅞	— ⅛	15⅝	15⅝
10	Simon & Sons	12	..	..	..	..	11	12
25	Sou. Can. Power	11½	11½	11½	11½	+ ½	11⅝	11⅞
10	St. Law. Corp	1.15	..	..	..	..	1.15	1.20
26	Steel of Canada	44½	44½	44¼	44¼	..	44	44½
80	do priv	42	42	42	42	inch.	42	42½
60	Western Grocers	35	35	35	35	+3	35	36
2	do priv	98	..	..	..	..	100	..
75	Winnipeg Electric	1.25	1.25	1.25	1.25	—.25	1.25	..
		—BANQUES—						
42	Canada	57	57	57	57	— ¼	57	..
3	Canadienne	130	..	..	..	..	..	130
12	Commerce	151	151	150¾	151	..	..	152
2	Montréal	192	..	..	..	..	191	..
28	Royale	156	156	156	156	+1	155¾	156
		—OBLIGATIONS—						
$ 450	McNish Debs	3.25	..	..	..	..	3.25	4.00
11,250	Power Debs	48	48	46	46	—2	47	47½

*Ex-dividende Nouveau haut Nouveau bas

—VENTES TOTALES—

	Hier	Mardi	Il y a un an
Actions	9,452	9,427	19,830
Obligations	$11,750	$6,350	$13,950

Rendement des Valeurs

Cours fournis par
Forget & Forget
51 St-Jacques, Ouest.

Valeurs	Taux	Prix	Rend
Bell Telephone	$6.00	120	4.78
B. A. Oil	.80	14⅞	5.35
B. C. Power A	1.50	24⅜	6.14
Bldg. Products A	1.00	27⅝	3.60
Can. Bronze	.60	27	2.22
do priv	7.00	112	6.25
Can. Converters	2.00	30	6.67
Can. Gen. Elec. priv	3.50	60½	5.83
Can. Hydro Elec. priv	6.00	40	10.34
Can. Malting	1.50	29¼	5.01
Dom. Bridge	1.20	25½	4.71
Dom. Glass	5.00	118	4.24
do priv	7.00	140	5.00
Dom. Textile	5.00	79½	6.24
do priv	7.00	115	4.83
Goodyear priv	7.00	115	6.09
Hollinger	.65	16.60	3.93
Imperial Oil	.50	16⅛	3.10
Imperial Tobacco	.52½	12⅛	4.35
Inter. Nickel	.60	24⅜	2.47
Inter. Petroleum	1.12	30½	3.67
McColl-Frontenac	.80	13¾	5.75
Mont. Cottons priv	7.00	85	8.24
Mont. Power	1.50	27⅝	5.17
Mont. Tramways	9.00	86	10.47
Nat. Breweries	1.60	32	4.89
do priv	1.75	38¼	4.55
Ogilvie	8.00	158	5133
do priv	7.00	130	5.38
Ottawa Power priv	6.00	83	7.23
Page Hersey	3.00	79½	3.77
Penmans	3.00	61	4.92
do priv	6.00	106½	5.63
Power Corp priv	6.00	82	7.24
Quebec Power	1.00	16	6.06
Shawinigan	.50	16¼	3.09
Sou. Can. Power	.80	13	6.67
do priv	6.00	90	6.67
Steel of Canada	1.75	44⅛	3.91
Co priv	1.75	42	4.17
Tuckett priv	7.00	140	5.00
Banques—			
Canadienne	$8.00	130	6.15
Commerce	8.00	150½	5.32
Montréal	8.00	192	4.16
Nouvelle-Ecosse	12.00	285	4.26
Royale	8.00	155	5.16
Mines—			
Lake Shore	$2.00	57.00	3.51
Teck-Hughes	.40	4.10	9.76
Wright-Hargraves	.40	9.10	4.40
McIntyre-Porcupine	2.00	44.50	4.49
Dome Mines	2.00	39.00	5.13
Pioneer Mining	.80	10.25	7.80
Siscoe Gold	.12	2.93	4.08

Transactions à la Bourse de New-York

COURS COMPLETS DE LA VEILLE

Fournis par Jenks, Gwynne & Co.
256 rue Notre-Dame, Ouest.

FERMETURE D'HIER

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Adams Express	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Air Reduction	110	110	110	110
Allegheny	¾	¾	¾	¾
Allied Chem	133	133	132¾	132¾
Allis Chalmers	13⅜	13⅜	13⅜	13⅜
Amerada	51½	51½	51	51
Am. Ag. Chem.	45	45	42⅝	42⅝
Am. Bank Note	19¾	19⅞	19	19¼
Am. B. Sugar	7⅞	8	7⅞	8
Am. Can	115⅝	115⅝	114⅜	114⅝
Am. Car & Fy	11¾	11¾	11¾	11¾
Am. C. Alcool	23⅜	24	23⅜	24
Am. & F. P	3¼	3¼	3⅛	3¼
Am. Home Prod	30¼	30¾	30¼	30¼
Am. Int. Corp	4⅞	5	4⅞	5
Am. Ice	4	4	4	4
Am. Locomotive	10¼	10⅜	10	10
Am. M. & Fy	20¾	20¾	20⅛	20⅛
Am. Metals	15¼	15⅜	15	15
Am. P. & Lt	2⅞	2⅞	2⅝	2⅞
Am. Radiator	11⅝	11⅝	11⅜	11⅜
Am. R. Mills	17	17⅛	16⅝	17⅛
Am. Smelting	32⅜	32⅜	31⅝	32⅛
Am. S. Fdries	12⅝	12⅝	12⅜	12⅝
Am. Sugar	56½	56⅝	56⅛	56⅛
Am. T. & T	102½	102⅝	102⅜	102¼
Am. Tobacco	73⅛	73⅝	72½	73
do B	76⅛	76⅝	75	75⅝
Am. Water W	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
Am. Woollen	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
do priv	37⅜	37⅜	37	37
Anaconda	9⅞	10	9⅝	9⅞
Ass. Dry Goods	36¾	37	36¼	36¾
Atchison	36¾	37	36¼	36¾
At. C. Line	19½	20	19¾	19¾
At. Refining	22	22⅛	22	22⅛
Auburn Motors	15½	15⅝	15	15⅛
Aviation Corp	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Baldwin Loco	1⅞	1⅞	1¾	1¾
Balt. & Ohio	8⅝	8⅝	8⅜	8⅜
Barnsdall	6⅛	6⅛	6¼	6⅛
Bendix	13¼	13⅜	13	13⅛
Best & Co	35⅜	35⅝	35½	35½
Beth. Steel	24	24⅜	23¾	24
Boeing Corp	6⅞	7	6⅞	7
Bohn Alum	55	55½	55	55½
Bordens Co	21¾	21⅞	21½	21⅝
Borg. Warner	32	32	31½	31⅞
Briggs Mfg	26¾	26⅞	26⅜	26⅝
Br. Man. Tran	38	38	38	38
Burroughs	14¼	14⅜	13½	13⅜
Byers A. M	12	12	11⅜	11⅜
Calif. Packers	38½	38½	38½	38½
C. & Hecla	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Canada Dry	9	9	9	9
Can. Pacific	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
Case J. I	47⅛	47¾	46⅝	47⅛
Caterpillar	38⅛	39	38⅛	38⅛
Celanese Corp	20⅛	20⅝	19⅝	20⅜
Cerro de Pasco	41⅜	42	41⅜	41⅝
Ches. & Ohio	38⅜	38⅜	38⅛	38⅛
Ch. M. & St-P	⅝	⅝	⅝	⅝
do priv	1¾	1¾	1¾	1¾
Ch. North West	2⅞	2⅞	2⅜	2⅜
Childs Co	3⅜	3⅜	3½	3½
Chrysler	33⅞	34⅛	33¾	33⅞
Coca Cola	201	201	197⅝	198
Colgate Palm	16¾	17	16⅝	16⅝
Collins Aikman	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
Colorado Fuel	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Columbia Car	72	72	72	72
Columbia Gas	5⅞	5⅞	5⅝	5⅝
Com. Southern	1	1	⅞	⅞
Com. Solvent	18⅝	18⅝	18⅜	18⅝
Congolum	29⅛	29⅝	28	28
Con. Gas	19⅝	19⅝	19⅛	19⅜
Cons. Oil	7	7⅛	6⅞	6⅞
Con. Baking A	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
do B	5	5	4⅝	4⅝
Con. Can	70	70⅜	69	70⅛
Con. Insurance	28⅛	29	28⅜	29
Co. Motors	⅜	⅜	⅜	⅜
Con. Oil	17⅛	17⅛	17	17⅛
Corn Products	63⅛	63⅝	63	63⅜
Coty Inc	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Crucible Steel	16⅛	16⅛	16⅛	16⅛
Cuba Co	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
C. Am. Sugar	6⅛	6⅞	6⅛	6⅞
Curtiss Wright	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
do A	7⅛	7⅛	7⅛	7
Deere & Co	24⅜	24⅜	23⅞	24
D. & Hudson	25	25	24⅞	24⅞
D. L. & W	11⅜	11⅝	11⅜	11⅜
Detroit Edison	70⅛	70⅜	70⅛	70⅜
Diamond Match	29⅜	29⅜	29⅛	29⅜
Dome Mines	38	38	37⅝	37⅝
Douglas Aircraft	19⅛	19⅞	19¼	19⅝
DuPont	89½	89⅝	88¼	89¼
Eastman Kodak	121	121	119¾	120⅜
Eaton Axle	17⅛	17⅜	17¼	17⅜
El. Auto Lite	19⅞	20	19¾	19⅞
El. P. & Lt	2¼	2¼	2¼	2¼
Erie Railroad	8	8	8	8
do 1er priv	10	10	9⅞	9⅞
Fidelity Phoenix	28⅝	28⅝	28⅝	28⅝
First N. Stores	46⅜	46⅝	46¼	46⅜
Foster Wheeler	11	11	11	11
Foz Film	9	9⅛	9	9⅛
Freeport Texas	23	23⅛	23	23
Gen. Asphalt	13	13	13	13
Gen. A. Tank	33⅛	33⅞	33⅞	33
Gen. Baking	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Gen. Bronze	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Gen. Cable A	5	5	5	5
Gen. Cigars	51	51	51	51
Gen. Electric	22	22	21¾	22
Gen. Food	33⅝	33⅝	33	33⅛
Gen. Motors	28⅝	28⅝	27⅞	28⅛
Gillette S. R	14⅝	14⅝	14⅝	14⅝
Glidden	25⅞	26	25⅜	26
Gold Dust	16	16⅜	16	16⅜
Goodrich	8	8	8	8
Goodyear Tire	17	17	16⅜	16⅝
Gotham Silk	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Graham Paige	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Granby Mining	6⅞	7	6⅞	7
Grant W. T	28	28	27⅝	27⅝
Gt. Nor. priv	10⅝	10⅝	10⅜	10⅜
Gt. W. Sugar	28⅝	29	28⅝	29
Hercules Powd	71⅞	71⅞	71⅛	71⅞
Houston nouv	2⅜	2⅝	2⅜	2⅝
Howe Sound	45	45	45	45
Hudson Motors	7	7	6⅝	6⅝
Hupp Motors	1⅜	..	..	1⅜
Ill. Cent. Ry	10	10⅛	10	10⅛
Ind. Rayon	24⅞	25	24⅝	25
Ingersoll Rand	67	67	67	67
Inland Steel	46½	46½	46⅛	46⅛
Int. R. Tran	10⅛	11	10⅛	10⅞
Int. B. Mach	155⅞	160	159⅞	160
Int. Carriers	4⅛	4⅛	4	4⅛
Int. Harvester	36⅛	36⅝	35½	36⅝
Int. H. Elec. A	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Int. Nickel	24	24⅜	23⅞	24⅛
Int. Paper priv	5⅜	5⅞	5⅜	5⅝
do A	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Int. Shoe	42⅝	42⅞	42⅜	42⅝
Int. T. & T	6⅛	6⅜	6⅛	6⅛
Johns Manville	40⅜	41⅜	40⅜	41⅛
Julius Kayser	16⅜	16⅝	16⅜	16⅝
Kan. C. South	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Kelvinator	15⅜	15⅝	15⅜	15⅝
Kenn. Copper	15⅜	16	15⅜	16
Kresge S. S	20⅛	20⅛	20	20
Kroger Grocery	23⅛	23⅝	23⅛	23⅝
Lambert Co	26⅜	26⅝	26⅜	26⅝
Lehigh Valley	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Lehman Corp	68	68	67⅝	67⅝
Libbey Owens	22⅝	22⅝	22½	22⅝
L. & Myers B	95	95½	95	95
Liquid Carb	28⅜	28⅝	27⅝	28¼
Loews' Theatres	35⅞	35⅞	35⅝	35⅞
Lorillard Co	19	19⅛	18⅞	19
Louisville Gas	13⅛	13⅜	13⅛	13⅜
Monsant	60	59⅝	59	59⅜
Mack Trucks	20⅞	20⅞	20⅞	20⅞
Macy Stores	31½	31⅝	30⅝	30⅝
Magma Copper	23	23	22½	22⅝
Mathieson	26	26	25	26
May D. Stores	37	37⅛	37	37⅛
McIntyre	43⅜	43⅜	43⅛	43⅛
McKeesport	97	97¼	97	97¼
Mid. C. Pete	10⅛	10¼	10⅛	10⅛
M. K. & T	3	3	2⅝	2⅞
Miss. Pacific	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
do priv	1⅞	1⅞	1⅝	1⅞
Motor Wheel	7⅜	7⅜	7⅜	7⅜
Mont. Ward	23½	23⅝	23	23
Mullins Body	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
Murray Corp	6⅝	6⅞	6⅝	6⅝
Motor Products	22⅝	23	22⅝	23
Nash Motors	11⅞	11⅞	11	11
Nat. Biscuit	22⅝	22⅝	22¼	22⅝
Nat. Cahs Reg	14	14⅛	13⅞	13⅞
Nat. Dairy	13⅜	13⅜	13⅛	13⅜
Nat. Dist	27⅜	27⅝	26⅝	26⅝
Nat. Lead	153	153	153	153
Nat. P. & Lt	6⅝	7	6⅝	7
Nat. Supply	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
N. Y. Central	13⅜	13⅜	13⅛	13⅜
N.Y., N.H	4	4	4	4
N. Y. Shipbuild	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Noranda Mines	34⅝	34⅝	34¼	34⅝
Norf. & West	161	161	161	161
North Am. Co	12⅞	12⅞	11⅞	12⅛
North Am. Av	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
North Pacific	13⅜	13⅜	13⅛	13⅜
Oliver Farm	2	2	1⅞	2
Otis Steel	11½	11⅝	11⅜	11⅝
Otis Elevator	11½	11⅝	11⅜	11⅜
Otis Steel	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Owens Bottle	85⅜	85⅜	84½	84½
Pacific Gas	17⅜	17⅜	17⅛	17⅜
Pacific Light	23	23½	23	23½
Packard	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Paramount Pub	2½	2⅝	2⅜	2⅜
Pattno Mines	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
Peerless	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Penick & Ford	67¼	67¼	67	67
Penn. RR	18⅜	18⅜	18	18⅛
Penny Stores	59½	60	57¼	60
Peoples' Gas	21⅜	21⅝	21⅜	21⅝
Phillips Pete	16¼	16¼	16	16¼
Pierce Arrow	¾	¾	⅝	⅝
Pr. Steel Car	1¾	1¾	1¾	1¾
Proctor & Gam	46	46	45⅝	45⅞
Pub. S. Corp	24⅝	25	24⅝	25
Pullman	41⅞	42	41⅞	41⅞
Pure Oil	6⅜	6⅝	6	6⅝
Radio Corp	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Radio Pr. B	38⅝	39	38⅜	39
Radio Keith	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
R'ton Rand	8⅛	8⅛	8	8
Reo Motors	2⅞	3⅛	2⅞	3
Rep. Iron & St	10⅛	10⅜	9⅞	10
Reynolds B	45⅛	45⅝	44⅞	45⅛
Royal Dutch	32⅛	32⅜	32⅛	32⅜
Safeway	37⅞	37⅞	37⅝	37⅞
St-L. & S. Fe	1	1	1	1
Savage Arms	9⅛	9⅛	9	9
Schenley Dist	24⅞	24⅞	24⅝	24⅝
Schulte Retail	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Seaboard Oil	23⅞	24⅛	23⅝	24⅛
Servel & Co	8⅝	8⅝	8⅛	8⅛
Shell Union Oil	6	6⅛	6	6⅛
Simmons Bed	6⅛	6⅝	6⅛	6⅝
Skelly Oil	8	8	8	8
Socony	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
S. C. Edison	14⅛	14⅛	14	14⅛
South. Pacific	13⅜	13⅝	13⅜	13⅝
Southern Ry	8⅝	8⅞	8⅜	8⅝
S. P. R. Sugar	23	23	23	23
Stand. Brands	15	15	14⅝	14⅞
St. Gas & Elec	3⅛	3⅛	3	3
St. Oil Californ	30	30	29⅝	30
St. Oil Indiana	23⅝	23⅝	23⅜	23⅝
St. Oil N. J	37⅛	37⅝	37⅛	37⅜
Stewart Warner	7⅜	7⅝	7⅜	7⅝
Stone Webster	3⅜	3⅜	3⅛	3⅜
Studebaker	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Sterling Prod	62⅛	62⅛	62⅛	62⅛
Tenn. Copper	4⅛	4⅜	4⅛	4⅛
Texas Gulf	29⅝	29⅝	29¼	29⅝
Texas Oil	18	18⅛	18	18
Texas P. Coal	3⅞	3⅞	3⅜	3⅞
Texas P. Land	10⅜	11	10⅜	11
Tide Water	8⅛	8⅜	8⅛	8⅜
Timken Roller	30	30⅛	29⅝	29⅞
Trans America	5	5	4⅞	5
Tri-Continental	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Underwood	54⅜	54⅝	54⅛	54⅜
Union C. & Car	45⅝	46⅛	45⅝	46⅛
Union Oil Cal	16⅛	16⅝	16⅛	16⅝
Union Pacific	84⅞	85⅛	84⅜	85⅛
United Aircraft	10⅝	10⅝	10⅜	10⅝
United Airline	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
United	2¾	2¾	2¾	2¾
do priv	25	25⅛	24⅞	25
United Fruit	82⅛	82⅝	80⅝	80⅝
United Gas Imp	11⅜	11⅜	11⅛	11⅜
U. S. Ind. Alco	36⅝	37	36⅛	36⅝
U. S. Realty	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
U. S. Rubber	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
U. S. Smelters	98⅛	98⅝	96	97⅝
U. S. Steel	29	29	28⅛	28⅝
do priv	77	77	76⅛	76⅝
Ut. P. & Lt	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Vanadium	14⅝	14⅞	14⅛	14⅜
Warner Bros	2⅞	2⅞	2⅝	2⅝
Wt. Union Tel	23⅛	23½	22⅞	23⅛
Westinghouse	35	35⅝	34⅝	35⅜
West. Air Brake	18⅜	18⅜	18⅛	18⅜
Weston Electric	10⅞	10⅞	10⅞	10⅞
Wilson priv	62	62	60	60½
Woolworth	53⅛	53⅝	53¼	53⅝
Wrigley Jr	75	75	75	75
Yellow Cab	2¾	2¾	2⅝	2⅝
Y. S. & T	14	14¼	14	14

Commerce des fruits et des légumes

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montréal pendant la semaine finissant le 2 avril 1935:

Pommes	14
Autres fruits	26
Bananes	9
Autres fruits tropicaux	33
Oignons	7
Pommes de terre	48
Autres légumes	42
	179

Le temps a été frais et irrégulier la semaine dernière.

Arrivages par wagons: Il est arrivé 29 wagons de moins la semaine dernière que la semaine précédente, soit 179 wagons contre 199. Les pommes sont restées à peu près au même chiffre, 14 wagons contre 15 la semaine précédente. Les tomates étaient plus abondantes, les bananes sont tombées de 37 à 9 wagons, et il n'y a pas eu de changement pour les autres fruits tropicaux. Il a été reçu 5 wagons de moins de pommes de terre et d'oignons et un peu plus des autres légumes.

Fruits domestiques: Les approvisionnements de pommes ne sont pas aussi abondants et la qualité est en général un peu meilleure, mais la situation du marché n'est pas améliorée. Les approvisionnements en caisses de la C.B., se composent principalement de McIntosh et comme il n'existe qu'une quantité modérément élevée de stocks d'entrepôt et que des stocks arrivent en plus grande quantité, le prix a baissé. Les "Belles" varient de $2.00 à $2.25 la caisse et les "C" de $1.75 à $2.00. Les approvisionnements de l'Ontario se composent principalement de mannes de qualité et d'apparence excellentes. Les Alexandres et Baldwins sont de $1.75 à $2.00; les Fameuses de $1.75 à $2.25; les McIntosh de $2.00 à $2.50 et les Spies de $2.25 à $2.50. Les stocks en barils de la Nouvelle-Ecosse sont beaucoup moins abondants et les prix sont un peu meilleurs maintenant que les petites pommes de pauvre qualité ont été entièrement écoulées, malgré la demande très stagnante. Les Ben Davis "Domestiques" varient de $2.00 à $2.25 le baril et les Russets (Rainettes) de $4.00 à $4.50; les Stocks "No 1" de $3.00 à $3.50 et les "Domestiques" de $2.25 à $3.00. Il s'offre un peu de Spies de $4.50 à $5.50 pour les "No 1" et de $4.00 à $4.50 pour les "Domestiques".

Fruits importés: Les agrumes (fruits du genre citrus) sont bien vus sur le marché aux fruits importés, la demande est modérée et les prix sont pour la plupart soutenus. Les oranges "Navel" de la Californie se vendent $4.00 à $5.75 la caisse et les "Seedlings" environ 50c de moins pour les grosseurs correspondantes. Les oranges de Jaffa sont assez abondantes et se vendent $2.25 à $4.00 la caisse; les variétés de la Floride obtiennent $4.00 à $4.50; Les citrons de l'Italie et de la Californie s'écoulent lentement à $3.00 la caisse environ. Les raisins de l'

TARZAN

"Les hommes d'Athne me ressemblent-ils? répondit Tarzan. Ont-ils des armes comme les miennes. Regardez-les, dans le coin." L'un des officiers semblait intéressé par Tarzan. Il examina les armes attentivement visiblement très intrigué.

Il donna un commandement et on apporta à Tarzan ses armes après que tous les eussent examinées soigneusement. "A quoi pensez-vous que cette arme sert,, demanda un officier en tenant l'arc dans ses mains, qu'en pensez-vous Gemnon."

Le plus jeune des deux officiers répondit: "Je comprends que c'est une arme pour le petit gibier, mais peu pratique contre les fauves." "Laissez-moi vous donner une démonstration, demanda Tarzan, je vais vous montrer comment on s'en sert".

Le jeune officier tendit l'arc à Tarzan. "Soyez prudent, Gemnon, dit le plus vieux des officiers. Il peut se servir de son arme pour tenter de nous tuer." Tarzan regarda autour de lui et avisa soudain une tête de lion fixée à un panneau du mur.

OX-BOW

Jill sort en chancelant de la cabine remplie de gaz et y laisse ses occupants inconscients.

Eveillez-vous M. Dexter. Il le faut ou vous allez mourir avec ces ravisseurs.

Misère, comme l'air frais est agréable! Tu sais, t es une bonne petite fille!

LA COQUETTE LOUISON

Eh bien votre carrière se termine avec la déconfiture de ce spectacle!

Je ne me décourage pas. Pourquoi ne faisons-nous pas du vaudeville ensemble. Nous ferions sensation.

Diantre. Je suis certain de réussir avec le répertoire de bouffonneries que je possède.

Eh bien. J'y penserai.

Et en outre il m'a dit qu'il était capable de dérider n'importe lequel auditoire.

Il a dit cela?

Il n'a jamais rien dit de si drôle sur la scène.

JEAN-ETIENNE PATAUD

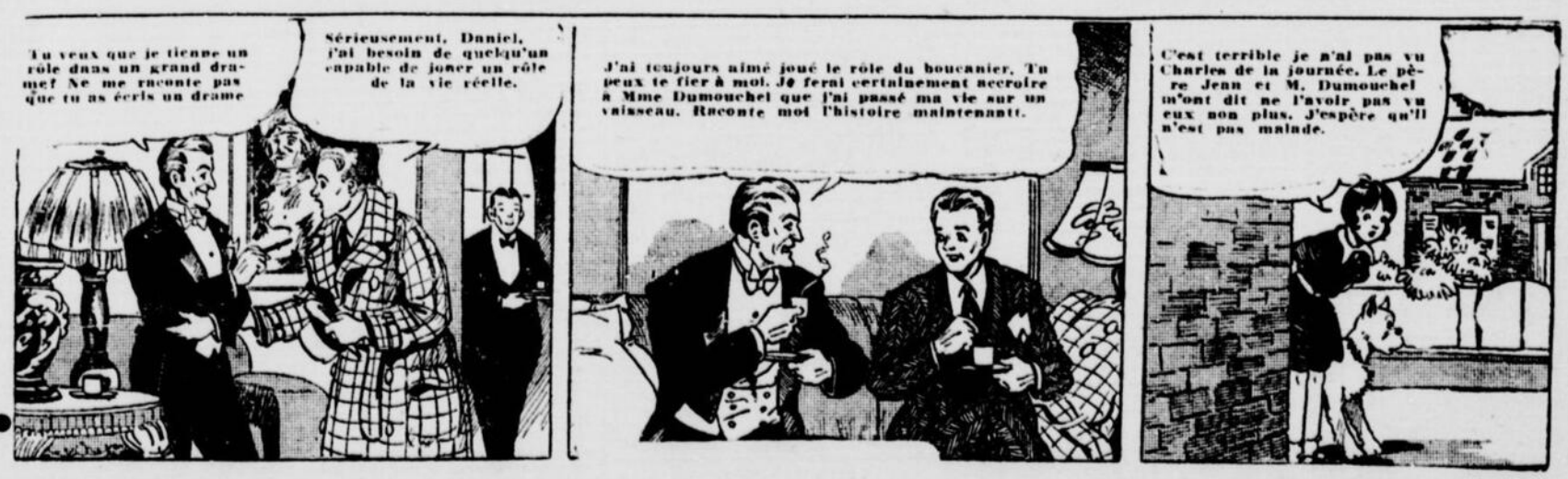

Tu veux que je tienne un rôle dans un grand drame? Ne me raconte pas que tu as écris un drame

Sérieusement, Daniel, j'ai besoin de quelqu'un capable de jouer un rôle de la vie réelle.

J'ai toujours aimé joué le rôle du boucanier. Tu peux te fier à moi. Je ferai certainement accroire à Mme Dumouchel que j'ai passé ma vie sur un vaisseau. Raconte moi l'histoire maintenant.

C'est terrible je n'ai pas vu Charles de la journée. Le père Jean et M. Dumouchel m'ont dit ne l'avoir pas vu eux non plus. J'espère qu'il n'est pas malade.

MARGOT TRAVAILLE BIEN

Je vous vois dans le rôle de Juliette.

N'est-ce pas romanesque.

Nous allons répéter la scène du balcon.

Je suis si excitée. Quand commençons-nous vraiment?

Quand nous aurons quelqu'un ayant un million de dollars pour produire.

Juste ciel!

La Patrie

Emplois demandés, 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessus—3 centins par mot, minimum 15 mots, pour la première insertion Rabais de 15 p.c. pour 3 insertions, 20 p.c. pour 6 insertions, 25 p.c. pour 12 insertions et 33 1-3 p.c. pour 20 insertions ou plus. Entête en noir 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 12 points.

Les avis de naissance, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Toutes les annonces reçues avant 11 h. a.m., seront publiées dans toutes les éditions le même jour. Avis de décès reçus avant midi pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies, par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m

EMPLOIS

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE

AVEC BONNES références, petite famille, qui viendrait à la campagne près de Montréal, le 15 avril. Ecrivez casier 3 "La Patrie". 33-1

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

BON plombier-steamfitter, licencié demande ouvrage, contrat, réparation, etc., bon marché. DO. 4883. 32-4

CHAUFFEUR demande position sur char privé ou camion, références et expérience. 4081 Mentana. 32-4

CHAUFFEUR 14 ans d'expérience, char privé ou camion. FRontenac 4309. 32-4

COMMIS en ferronnerie, ayant 12 ans d'expérience, demande position. Tél. AMherst 3607. 32-4

PLOMBIER demande ouvrage, contrat réparage, .50 de l'heure, estimation gratuite. FRont. 0725. 32-4

POUR travaux de peintures, décoration, imitation, enseignes et tout genre de peinte, appelez AMherst 2881. Travail garanti. 32-4

CONCIERGE ou gardien, grand, peut fournir bonnes références. S'ad. 5337-3e Ave, Rosemont. 32-4

COUPLE moyen âge position comme concierge, désire position; informations conciergerie, pour plus [illegible] LAncaster 2974, appt. 3. 32-4

COUPLE sans enfant demande conciergerie 4482 Fullum, HArb. 4421. 32-4

COUPLE sans enfants demande place comme concierge, avec références. CA. 2897. 32-4

POSITION. DEMANDEES, FEMMES

BONNE fille générale demande position, maison privée, pas moins 20.00. CR. 2552. 32-4

COUTURIERE robes, manteaux, fait ici ou à domicile. CHerrier 9852. 32-4

COUTURIERE robes, manteaux, costumes, ouvrage garanti, bas prix. FA. 1809. 32-4

COUTURIERE robes, manteaux, 20 ans expérience, ira à domicile. LAnc. 7068 32-4

CUISINIERE générale désire position maison privée, chez adulte, références. CHerrier 8167. 32-4

CUISINIERE, bonne ménagère, bien recommandée, pour petite famille. Dollard 9823. 32-4

DAME recommandée désire ouvrage comme ménagère, cuisinière. AMherst 3504. 32-4

FEMME désire travail à la journée, expérience, références. AMherst 5497. 32-4

FEMME recommandée pour ménage, meilleures références. FR. 5663. 32-4

FEMME recommandée désire ouvrage à la journée. Tél. la semaine AM. 0030. 32-4

FILLE de campagne sérieuse, très fiable, sachant faire cuisine, $18.00 à $20.00. CH. 9911. 32-4

FILLE moyen âge, fiable, demande position dans petite famille. DOl. 2657. 32-4

FILLE pour service domestique, bonnes références et expérience. DOllard 2274. 32-4

GARDE-MALADE, soins invalide etc., jour ou nuit. AM. 5754. 32-4

JEUNE veuve de Gaspé demande position dans maison privée. 1927 Papineau, appt. 2. 32-4

STENOGRAPHE bilingue, spécialité traduction. LAncaster 2420. 32-4

STENOGRAPHE bilingue, tenue livres, ouvrage général, salaire modéré CR. 7229. 32-4

STENOGRAPHE bilingue demande position. S'adresser CH. 9369. 32-4

STENO dactylo, expérience bureau légal, bilingue, salaire modéré. DUpont 3333. 32-4

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A 1622 ST-CHRISTOPHE, petit boudoir; aussi petite chambre boudoir tout confort, téléphone, demoiselle préféré. 32-4

A 6387 ST-VALIER, jolie chambre, bonne pension, famille distinguée. DOllard 7741. 32-4

AVANTAGEUX, grande chambre, bien meublée, 3.00, maison moderne, confort chez-soi. 4152 St-Hubert, près Rachel. 32-4

BELLE grande chambre, maison tranquille, 2 adultes, homme sérieux, beau garage, FR. 9141, 2212 Bourbonnière. 32-4

BEAU salon bien meublé, divan studio, tout confort moderne, Bas prix. 4145 St-Denis. 32-4

BELLE grande chambre en avant, chez dames seules, commodités. 4046 Cartier, près Rachel, CHer. 3439. 32-4

BOUDOIR, 4571 Ch.-Colomb, près Mont-Royal, à bas prix. Tél. CH. 2855. 32-4

BLVD ST-JOSEPH Est, 1651, chambre ensoleillée, eau chaude, famille privée, tranquille, honnête, confort. 32-4

BOYER 4637, salon double non meublé, usage cuisine, boudoir, chez dame seule, téléphone FRontenac 8864. 32-4

CHAMBRE moderne, privilège de chez-soi, résidentielle, centrale. Tél. LA. 2536. 32-4

CHAMBRE meublée, famille sans enfants, privilège de cuisine si désiré, confort du chez-soi. FRontenac 5221. 32-4

CHAMBRE en avant dans famille privée, pension si désiré, garde-robe, confort du chez-soi. AM. 4139. 32-4

CHAMBRE chauffée, famille distinguée sans enfant, pension si désiré. Monsieur préférence. 4502 Bordeaux. 32-4

CHAMBRE sur devant, garde-robe, eau chaude, prix modéré, personne distinguée. 4339 Delorimier appt. 3. 32-4

CHAMBRE à louer, usage gaz, 2.00 par semaine. 7467 Lajeunesse. 32-4

CHAMBRE à louer bien éclairée, usage téléphone, confort chez-soi, seul chambreur, gens distingués. 4279 Boyer. 32-4

CHAMBRE vivoir et chambre avec salle à manger et gaz, joliment meublée. 1805 St-Hubert. FR. 8791. 32-4

CHAMBRE pour dame distinguée, repas si désiré. 2039 Sherbrooke E. FR. 8846, après 6 heures. 32-4

CHAMBRE confortable, tranquille, déjeuner si désiré. 2469 Notre-Dame Ouest. WI. 0090. Références. 32-4

CHAMBRE avant, maison propre, honnête, tranquille, gaz, téléphone, près Pères St-Sacrement. 4371 St-Hubert. 32-4

CHAMBRE propre, bien ensoleillée, S'adresser 1588 St-André. 32-4

CHAMBRE avec garde-robe, propre, toutes commodités, bain, eau chaude, 2.00, famille distinguée. 4061 Mentana. 32-4

CHAMBRES, téléphone, gaz, dames, demoiselles. 779 Blenville. 32-4

DEUX chambres meublées, à louer, dans famille privée, S'adresser, 616 Christophe Colomb. 32-4

DONNERAI chambre, avec privilège cuisine, en échange légers services. S'adresser 4432 Delanaudière. 32-4

DROLET, 4540, grande chambre, monsieur, éclairée, chaude, confort chez-soi, bon marché. 32-4

FABRE, près Mt-Royal, beau grand salon double meublé, chauffé, piano, foyer, avec cuisinette seule, téléphone, gaz fournis. AM. 0327. 32-4

FAMILLE sans enfant. Jolie chambre éclairée, 5037 St-Denis près Blvd St-Joseph. PLateau 4360. 32-4

FAMILLE privée sans enfants, louerai grande chambre, maison richement meublée à personne honnête, gaz si désiré. S'ad. 3679 avenue Laval. 32-4

GARNIER 4513, près Mont-Royal, chambre confort chez-soi, gaz, pension si désirée. AM. 5817. 32-4

GILFORD, 1872, chambre devant, ensoleillée, très propre, eau chaude, usage du téléphone, pour monsieur respectable. 32-4

GRANDE chambre, tout confort, privilège de cuisine, maison honnête, propre, tranquille. Aussi garage. 3675 Drolet. 32-4

GRANDE chambre avec bay window et autre avec balcon, maison tranquille, 2119 St-Denis. 32-4

GRANDE chambre-boudoir, bien éclairée, coin rue, bon marché. 854 Marie-Anne. FR. 5895. 32-4

GRANDE chambre ensoleillée, avec pension si désiré, près tramways, église, avec téléphone, 5532-3e Ave. Rosemont. CHerrier 7025. 32-4

GRANDE chambre, eau chaude, téléphone, tranquille, confort 5012 Drolet, appt. 5, près coin Blvd St-Joseph. 32-4

MAISONS A LOUER

A BAS PRIX, Verdun, 3820 Newmarch, haut, 6 appts, séparés, bon locataire, 15.00. ELwood 1494. 32-4

A BAS PRIX, 7 appts, 2e étage, plain-pied, St-Timothée, près Ste-Catherine, s'ad. 1454 St-Timothée. 32-4

A BAS PRIX, magnifique logement, 5e avenue, Rosemont, six pièces, très propre. S'ad. à côté, 5e avenue, Rosemont. LA. 5704. 32-4

A BAS PRIX, Ste-Elisabeth 1585-87-97, 6 pièces, 22.00; St-André 1829, 5 pièces, 18.00; Herri, 4588, 6 pièces, près Pères St-Sacrement, 18.00; Rivard, 4076, 3 pièces, 13.00. FR. 5909. 32-4

A BAS PRIX, 4 pièces, bain, excellente localité, 4448 Cartier, près Mont-Royal, face du couvent. 32-4

A BAS PRIX, 4 pièces modernes, fermées, dépense, garage chauffé, si désiré. 6351 Garnier. 32-4

A BAS PRIX, 4 appts, 2e, 3e, ménage fait, fenêtre chaque appartement, 7612 St-Denis. CR. 8194. 32-4

A BAS PRIX, Marquette, 6 appts, plancher dur, réservoir eau chaude, chaufferette, gaz. FR. 3624. 32-4

A BAS PRIX, St-Urbain, près St-Viateur, magnifique 2e, 6 pièces, modernes. BE.3540. 32-4

A LOUER, 4 pièces, modernes, ménage fait, 6668 Delorimier. DO. 6419. 32-4

A LOUER, 3e, 5 pièces, ménage fait, bain, réservoir, 14.00, 5909 Clarke. DOl. 2014. 32-4

A LOUER, 4 appts, modernes, 13.00, 5529, 3e avenue, Rosemont. CH. 8993. 32-4

A LOUER

MAISONS A LOUER

A BON LOCATAIRE, 4 pièces, modernes, dépense, près église, tramways, 8770C Lajeunesse. DOl. 0888. 32-4

ABSOLUMENT bargain à bon locataire, 4 grands appts, modernes, propriétaire sera là aujourd'hui. 2528 Chapleau. 32-4

A BON LOCATAIRE, No 8356 St-Denis, joli bas, 5 appts, ménage fait, avec grande cour privée, façade pouvant être utilisée comme magasin. DOl. 2930. 32-4

A BONNE condition, 6 pièces modernes, garage. DO. 6821. Drolet 7395. 32-4

ADAM, 4040, 7 pièces; Delanaudière, 4551, 8 pièces; Garnier, 4468, 4 pièces. CA. 6975. 32-4

ADAM, près Nicolet, beau magasin, 1 logement, 4 appts, 2ème étage. A sacrifice. FR. 1735. 32-4

ADAM, 3530, 3ème, beau logis 7 chambres, voisin église, face école, bain, chaufferette, renseignements DUpont 4856. 32-4

ADAM, 3260, 3268, 3 pièces, chambre de bain, balcon, propre, possession avant mai. EL. 3759. 32-4

AHUNTSIC, plain-pied, 8 pièces. No 10751 Berri. DUpont 3494. 32-4

AHUNTSIC, logis 7 et 8 pièces modernes, 10864 Wavely. DUp. 1245. 32-4

AHUNTSIC, 6 pièces, rue Sacré-Coeur, 5 pièces rue Fleury, 1045 Fleury. DU. 6301. 32-4

AHUNTSIC, 10584 St-Charles, 5 pièces modernes, bas, vacant, ménage fait, éclairé 3 côtés, visible dimanche. DUp. 2762. 32-4

AHUNTSIC, 10336 Tolhurst, 4, 5 pièces, $13., $15. Moderne, avantageux pour enfants. 32-4

ALMA 6950, 3 appts, 10.00, 1 bas, 1e S'ad. 235 Bélanger Est. 32-4

A LOUER, logements de deux à sept appts. AT. 1850. 32-4

A LOUER, 4 appts, modernes, en face d'un parc. S'ad. 5151 Bordeaux. AM. 3615. 32-4

AMHERST, 8 appts sur 2 planchers, 28.00. Vendra ameublement. FL. 8066 32-4

4 APPTS, Hogan, près Ontario, garage place truck et machine 15.00 par mois. AM.0381. 32-4

4 APPTS sur 32 pieds, des plus modernes, 17.00, par mois. DU. 8888 Lajeunesse. 32-4

6 APPTS, moderne, inoccupé, garage, rue Chapleau. AM. 5165. 32-4

7 APPTS, moderne, 30 pieds, front, système chauffage. Visible soirs et dimanche, 8072 Lajeunesse. 32-4

4 APPTS, propre, chaud, dépense, galerie vitrée et cuisine ensoleillée, grand air, 18.00, 9700 Sacré-Coeur. 32-4

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT, meuble ou non, 3 chambres, grande cuisine; salle de bain tuile, douche, très clair, soleil, construction neuve. 969 De Bullion. 32-4

APPT. Bernadville, 1194 St-Denis, 2, 3 pièces, extra moderne, locataire sérieux. 32-4

APPTS, modernes, 1 à 5 pièces, Sherbrooke, Blvd. St-Joseph, Rachel est. Téléphone: AM. 2636. 32-4

APPTS meublés ou non, 4, 5 pièces, frigidaire, 1911 Berri. 40.00 à 50.00. HA. 5928. 32-4

AVENUE DU PARC, coin St-Viateur, aussi entre Bernard et Van Horne, rue Sherbrooke ouest, dans Notre-Dame de Grâces, 4, 5, 6 pièces. 6024 Avenue du Parc, DO. 9253. 32-4

AVE LAVAL, 3415, près Sherbrooke, occasions exceptionnelles, comme prix, confort, localité. HA. 2841, domicile HA. 5417. 32-4

BEAUX 6 à 9 appartements, modernes, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire, solarium, bien situés. Références exigées. 45.00. CA. 5943. 32-4

BERRI, 1167, 5 pièces chauffées, plancher dur, frigidaire, poêle, propre, prix modéré, taxe, concierge. 32-4

BLVD. ST-JOSEPH, près St-Denis, bas de maison, 8 pièces, très moderne, soubassement éclairé, garage chauffé, prix 85.00, téléphone BE. 1887. 32-4

BLVD. PIE IX, 5 appts, frigidaire, incinérateur, garage chauffé, taxe eau payée, 35.00. CL. 8681. 32-4

CHEMIN STE-CATHERINE, livingroom, chambre à coucher, chambre de bain, moderne, petite cuisine, garage chauffé si désiré. DO. 7818. 32-4

CHEMIN Reine-Marie, 5257, logements clairs et spacieux de 4 et 5 chambres, frigidaire, taxe payée, concierge, 36.00 à 46.00. DE. 3514, soir EL. 3390. 32-4

CLAREMONT, 2100, 2106, près Sherbrooke, 4, 5 et 6 pièces, frigidaire, service de concierge, $30.00 et plus. DE. 6566 et 3818. 32-4

CÔTE ST-ANTOINE, 144, 5, 6 et 7 pièces, frigidaire, service de concierge, taxes payées, location idéale maison tranquille, $50.00 et plus. WE. 2839. 32-4

A LOUER

ATTENTION

Pour bons logements et appartements de bon compte, voyez

LA SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

55 SAINT-JACQUES OUEST

HArbour 3291 et DOllard 2193

32-17

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE: ameublements de chambre à coucher, salle à dîner vivoir, poêle à gaz émaillé ivoire et vert, table de cuisine, chaises. Tél. FRontenac 0822. 32-4

A VENDRE set salle à dîner, tapis fournaise, couteaux, chaise salon berceuse, prélarts, petite table. 4429 St-André. 32-4

A VENDRE: articles de ménage poêle, fournaise et vitre de machine cache-vent. 5961 Fullum 32-4

A VENDRE set de chambre, 7 morceaux, fini noyer. 6737 Denormanville. CR. 3789. 32-4

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE, sofa-lit chesterfield set complet de chambre d'enfant bleu, blanc, tout en bon état. 4109 St-Hubert. 32-4

AVIS aux nouveaux mariés. Voulez vous acheter votre ameublement à bon marché. Rendez-vous aux entrepôts situés à 1680 Papineau, meubles neufs, de toutes sortes à prix ridiculement bas. Dites-le à vos amis. 32-4

BARGAIN 6 appartements vendra en bloc aucune offre raisonnable refusée. 3418 Cartier, téléphone AMherst 8637. 32-4

BEAU CHESTERFIELD mohair, faut vendre cette semaine; carrosse "sulky", cause déménagement. 758 Henri-Julien. 32-4

BEAU chesterfield 40.00, divanette 3 morceaux 30.00, cause départ pour la campagne. 2682 Iberville. 32-4

BEAU chesterfield, sofa-lit, glacière, brûleur à l'huile avec fournaise, balayeuse électrique, tapis passage, draperie. 8057a St-Denis. 32-4

AMEUBLEMENT à vendre pour cause maladie bon marché en prenant possession logement. 1627 St-André. 32-4

AMEUBLEMENT chambre et chesterfield, etc. 1610 Beaudry 32-4

AMEUBLEMENTS salle 12 morceaux et chambre complet, tapis, machine coudre, lits complets, tables. 7712 Berri. 32-4

AMEUBLEMENT salle à manger, chambre, chesterfield en tapisserie, poêle, chaises, glacière, etc. 3679 St-Hubert. 32-4

AMEUBLEMENT de ménage, set en rotin, lit de jour, table de cuisine, chaises, glacière, horloge, tambour, objets divers, tout comme neuf. 616 Delinelle. 32-4

BEAU poêle combiné, aussi une belle fournaise neuve, 1472 Fullum. CHerrier 1454. 32-4

BEAU poêle à gaz, rug, prélart, fournaise, etc., presque neufs; cause départ, 1591 St-André. 32-4

BEAU petit piano à vendre, nouveau modèle, à bon marché. S'ad. 6597 rue Gaspé. 32-4

BEL ameublement devant être sacrifié, cause mortalité. Visible soirs. 1371 arc Lafontaine. 32-4

BELLE fournaise à vendre bon marché. 4603 Papineau. 32-4

BELLES gravures sur acier, piano, garde-robe avec glaces, tapis, grands miroirs, mobilier de salle manger, 4385 St-Denis. 32-4

BESOIN argent, 7 chambres, salle linoleum, chesterfield reps, poêle gaz Smooth Stop, très peu usagé moderne. 6368 St-Denis. 32-4

BIBLIOTHEQUE, cabinet à argenterie, chesterfield, table, bureau, chaises windsor, etc. 910 Blvd St-Joseph Est. 32-4

BUREAU vanité, coiffette, table en chêne pour librairie, deux congoléums, tapis, 9x12. HAr. 1765. 32-4

BUREAU, commode, table, set rotin set de chambre, radio, set dîner divanette. 262 Beaubien Est. 32-4

CARROSSE parfaite condition, bargain, s'adresser 4659 Marquette. Tél. FRont. 8709. 32-4

CARROSSE anglais en très bon ordre, vendra à sacrifice pour 16.00. 2135 Beaudry. 32-4

CHAISE de barbier à vendre à très bon marché. S'adresser 1256 Ste-Elizabeth. 32-4

CHAISE de médecin couverte en cuir, un banc pour salle d'attente. 4670 St-Denis. BElair 1325. 32-4

CHAISE haute, chaise trouée, ameublement chambre, petit chesterfield, berçante, portières, tapis électroliers. 934 Dorchester est. 32-4

CHANCE exceptionnelle, superbe chesterfield, 35.00. Chambre coucher, salle à dîner noyer solide radio. 108 Sherbrooke Ouest. 32-4

UN VRAI BARGAIN

A VENDRE POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT: Piano, chesterfield lit, fauteuil, etc. Le tout en parfait ordre. S'adresser 6384 Poupart, près Beaubien. CRescent 8422. 304-Jno

PEINTURE A VENDRE

ACHETEZ la peinture "Rock Paint", employée avec satisfaction depuis 10 ans par une nombreuse clientèle. 2.00 gallon; prix spécial plusieurs gallons. 583 Inspecteurs. LAnc. 2014. 34-12

ATTENTION! Peinture très bonne qualité, toutes couleurs, 1.60 gallon. Snowdon Paint, 316 Mt-Royal Est. HArb. 7811. Succursale Landreville, 4427 Wellington; Marion, 4043 Ontario Est. 34-12

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

A BON MARCHE magasin de meubles de seconde main, grosse clientèle. Ernest Turgeon, 3144 Ste-Catherine Est. AM. 5158, soir FR. 7217 34-3

A VENDRE, imprimerie complète, parfaite condition. Appelez Ernest Turgeon, 3144 Ste-Catherine Est. AM 5158, soir FR. 7217. 34-3

RESTAURANT-épicerie faisant bonnes affaires, sacrifiera, cause départ. S'adresser 1815 Visitation FR. 5755 32-4

RESTAURANT, bien situé, bon marché, 3 appts, en arrière, loyer bas, bonne localité. DO. 2927. 32-4

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, cause de vente mortalité, 2827 Ontario est. 32-4

RESTAURANT avec 4 appts, sur coin, bonne place d'affaires à vendre, cause maladie, 1221 St-Zotique 32-4

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires. S'adresser 952 Roy est. 32-4

RESTAURANT à vendre, logis 4 appartements, clientèle de manufacture, gros revenu, cause maladie. 2440 Logan. 32-4

RESTAURANT à vendre, bon poste, en face d'une école, cause maladie. 2041 Maisonneuve. 32-4

RUE PAPINEAU, près Mont-Royal, genre grec, fontaine, carbonating machine, Voisin de 2 théâtres. Obligé vendre. Cause: maladie. Téléphone CH. 3284. 32-4

SALLE billard à vendre, loyer 35.00. Moitié prix, 35 x 100 pieds. 1965 Notre-Dame ouest. 32-4

SALLE à manger, maison pension, ménage fait. Départ pour campagne. 82 St-Paul est. 32-4

SALON coiffeuse avec salon barbier, faisant bonnes affaires. Cause mortalité. Blvd. Graham, Ville Modèle. Appelez CL. 4051. 32-4

SALON de barbier, 2 chaises hydrauliques, près église, école, arrêt d'autobus, loyer 21.00 avec logement, sacrifiera pour 400.00; autre occupation à la campagne. 2791 Beaubien est. 32-4

SALON coiffure, boutique barbier, 4 chambres, loyer très bas, sacrifiera. 1839 Mont-Royal, CH. 0104. 32-4

SALON coiffure, installation complète, bonne clientèle, 910 Rachel est. 32-4

SALON BARBIER établi depuis 10 ans, 81 Villeray, une vraie occasion, paiement facile. DO. 7613. 32-4

FINANCE

ARGENT A PRETER

ARGENT prêté sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures, carabines, fusils, argenterie valises, sacs de voyage ou tout autre objet de valeur. Références de tout gérant de banque. Rosa Company, licencié par le gouvernement, prêteur sur gages. 83 rue Craig Ouest. 31-26

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

3ème AVENUE, 6469-11-13, près rue Beaubien, Rosemont, 2 étages, 3 logements, chauffage central, plancher bois franc, garde-robes pour fourrures, etc., moderne, garage double chauffé, près église, écoles, parc, autobus, tramways, place avantageuse, très bon marché, peu de comptant. S'ad tél. CRescent 8986.

MAISON D'ETE A VENDRE OU A LOUER

LAVAL-SUR-LE-LAC

JOLIE PROPRIETE d'été à vendre ou à louer. Bon marché. Tél. AT. 6414. 30-6

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES D'AUTOS

ASSORTIMENT complet pièces automobiles, toutes sortes, neuves usagées. Brasseur Motor Ltd., 930 rue Clarke. LAnc. 3898. 32-17

PNEUS usagés (Spécial: pneus pour camions à vendre, bon marché. Brasseur Motor Ltd., 930 rue Clarke. LAnc. 3998. 32-17

Guide du commerce

ASSURANCES, IMMEUBLES PRETS HYPOTHECAIRES ADMINISTRATIONS

BOUCHARD Incorporée, 500 Place D'Armes, HArbour 9161. Désirons vendre à sacrifice propriétés, Westmount, Outremont, N.-D. de Grâce, Boulevard St-Denis, autres localités. 34-5

STORAGE 2%

POUR vos fourrures mariés, fitch, renards, etc. Adressez-vous chez Bélanger, 1303 Amherst. CHerrier 0508. Vous épargnerez beaucoup. 34-2

VENTE SPECIALE

MOBILIERS de chambre $20.00, de vivoir $29.00, lit complet $8.95, poêle $5.00. Conditions arrangées, meubles échangés. 1990 Ste-Catherine Est. CHerrier 5344. 18-36

AUTOS REPEINTURES

REPEINTUREZ votre auto au complet, toutes grosseurs, $16.95; toutes couleurs. Garage Tanguay, 3554 Blvd St-Laurent. BElair 3322-23. 22-36

ACHETONS ET VENDONS

TOUTES sortes de chars usagés 1928 à 1934, payons comptant. Vendons à termes. Roxy Garage, 2022 St-Laurent. 2-36

CARTES DE CIGARETTES

CARTES de cigarettes achetées argent comptant. Quality Tobacco Shop, 459 rue McGill, 419 Craig ouest. 3-36

PNEUS ET VULCANISATION

GROS lot pneus réparés non réclamés à prix réduits aussi vulcanisation. N. Laberge, 7751 St-Hubert. CRescent 3747 20-36

NOUS ACHETONS LES CARTES DE CIGARETTES

CARTES de cigarettes, tous genres, séries complètes ou mélangées. Comptant 921 Bleury, près Craig. 16-20

Mort mystérieuse

TORONTO, 4. —La police s'efforce d'éclaircir le mystère de la mort d'une septuagénaire, Mme Bleasby, trouvée morte à la bibliothèque de l'université de Toronto, hier matin. On a découvert une bouteille pleine de poison près de l'endroit où elle a été vue vivante pour la dernière fois, discutant avec un étranger paraissant âgé de 45 ans, environ.

CHRONIQUE OUVRIÈRE

La commission du salaire minimum des femmes veut enrayer l'exploitation dont les ouvriers et ouvrières sont victimes par suite de la généralisation du travail à domicile. — Deux conférences de la commission du salaire minimum au cours du mois. — M. Rosario Abel fêté par le syndicat des terrassiers-manoeuvres. — Concert -boucane de travailleurs du port de Montréal.

LES EMPLOYEES DE MAGASINS

Comme la "Patrie" l'annonçait hier en primeur, la commission du salaire minimum des femmes de la province de Québec, dont M. Gustave Francq est le président, entend mettre fin à l'exploitation dont les ouvrières et ouvrières sont victimes par suite de la généralisation du travail à domicile.

M. Francq nous faisait remarquer qu'actuellement, plus de 50 pour cent du travail de la broderie est fait dans les foyers, sous des conditions de travail déplorables.

Dans certaines industries, la situation est encore plus révoltante. Un fort pourcentage des pantalons, selon M. Francq, sont actuellement fabriqués dans les foyers à la campagne. "Nous avons la preuve en main que des manufacturiers ont fait fabriquer des pantalons à la campagne pour 75 sous la douzaine alors que le coût à la ville est d'environ $6.00.

Le président de la commission entend prendre les moyens pour mettre fin à cet état de chose.

Deux moyens sont actuellement à l'étude. Il s'agirait premièrement de faire amender la loi de l'hygiène de façon à défendre de fabriquer des produits alimentaires ou de confection dans les maisons privées.

En second lieu, on donnerait à la commission le droit de réglementer les conditions de travail pour les travaux faits à domicile. Une échelle de travail serait déterminée comme pour le travail fait à l'usine de façon à donner justice aux manufacturiers qui ne veulent pas recourir à une telle exploitation.

DEUX CONFERENCES

La commission du salaire minimum des femmes tiendra deux conférences les 23 et 24 de ce mois. Le premier jour on révisera la loi du salaire minimum pour les salons de beauté et le second jour on révisera la loi des salaires minima pour l'industrie textile. Ces deux conférences sont d'une grand importance parce que les décisions qui y seront prises affecteront plusieurs milliers d'ouvrières.

ON FETE M. ROSARIO ABEL

M. R. Abel

M. Rosario Abel, sergent d'armes du Conseil Central, fut chaleureusement applaudi et félicité par ses confrères du Syndicat des Terrassiers-Manoeuvres, lors de l'assemblée de ce Syndicat, lundi soir dernier. M. O. Laliberté, président du Syndicat, au nom de tous les membres, félicita le nouveau sergent d'armes du Conseil Central. M. Abel fêtait aussi son cinquantième anniversaire de naissance ce soir-là.

M. Abel fut un des pionniers du mouvement. Membre fondateur du Conseil Central, ex-président du local no 1 des employés de chemin de fer, fondateur du Syndicat des Terrassiers-Manoeuvres, dont il fut longtemps le président, pionnier du Cercle d'Etude Léon XIII, membre fondateur de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, et membre fondateur du Syndicat des menuisiers, M. Abel mit au service de la cause Syndicale, son temps et son énergie, pour en assurer le plus grand succès.

CONCERT-BOUCANE

Samedi soir aura lieu à 1255 Amherst, un concert-boucane sous les auspices de l'union nationale indépendante des débardeurs de l'E. de Montréal.

EMPLOYEES DE MAGASINS

M. Gustave Francq, président de la Commission du salaire minimum des femmes de la province de Québec vient de rendre publique une ordonnance concernant les filles et les femmes — ou les hommes lorsque ceux-ci remplacent celles-là — dans les magasins à rayons, les magasins de détail et les magasins-chaines.

La première zone comprend Montréal et l'île de Montréal; la seconde concerne les villes de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull et les villes de 25,000 de population; la troisième vise les cités et villes entre 10,000 et 25,000 de population; enfin la quatrième zone englobe les cités, villes et municipalités entre 5,000 et 10,000 de population.

Nous donnons ici le détail complet des zones et les salaires à être payés pour 48 heures de travail:

Zône No 1

Montréal et Ile de Montréal

Personnel régulier (employées à temps plein et réduit)

10 pour cent à pas moins de $7.00
20 pour cent à pas moins de 10.00
70 pour cent à pas moins de 12.50

Personnel extra: pas moins de 25c de l'heure.

Zône No 2

Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull et villes de plus de 25,000 de population

Personnel régulier (employées à plein et réduit)

10 pour cent à pas moins de $6.00
20 pour cent à pas moins de 9.00
70 pour cent à pas moins de 11.00

Personnel extra: pas moins de 20c de l'heure.

Zône No 3

Cités et villes entre 10,000 et 25,000 de population

Personnel régulier (employées à temps plein et réduit)

50 pour cent à pas moins de $6.00
50 pour cent à pas moins de 10.00

Personnel extra: pas moins de 18c de l'heure.

Zône No 4

Cités, villes et municipalités entre 5,000 et 10,000 de population

Personnel régulier (employées à temps plein et réduit)

50 pour cent à pas moins de.. 12c
50 pour cent à pas moins de.. 17c

Personnel extra: pas moins de 16c de l'heure.

Les villes et municipalités de moins de 5,000 de population, ainsi que les districts ruraux ne sont pas couverts par cette Ordonnance.

Repas et logement

Lorsqu'un employeur fournit le logement, les repas ou la pension complète, il ne pourra déduire du salaire de l'employée plus que le montant stipulé ci-dessous:

Zônes No 2.

	Logement par sem.	Repas —	Pension complète
Zône No 1	$2.00	20c	$5.00
Zônes No 2, 3 et 4..	$1.50	15c	$4.00

Dans aucun cas, la déduction faite ne pourra dépasser la somme fixée pour la pension complète.

NOUVELLE ASSOCIATION

L'Association ouvrière du comté St-Jacques dont le président est M. J.-H. Paré, est à préparer un programme ouvrier qu'elle se propose de soumettre, d'ici quelques jours à la considération des organisations ouvrières indépendantes.

"Nous prendrons part aux luttes électorales provinciale et fédérale", a déclaré ce matin M. Paré. "Non seulement nous serons de la partie, mais il est certain que la division St-Jacques sera appelée à accorder son appui à un candidat ouvrier".

Cette association, dont tous les membres sont de la F. O. C., fera l'élection de ses officiers dans la seconde semaine de mai.

CONVOCATIONS

Ce soir, réunion du conseil des métiers et du travail, à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de M. G.-R. Brunet.

M. J.-P. Malo, le nouveau président du Cercle Léon XIII, sera le conférencier à la réunion de ce soir, à 1231 Demontigny est. Il parlera de la valeur et des prix.

L'union des travailleurs du port tient une assemblée ce soir,

M. J.-H. PARE

à 1011 Clarke, sous la présidence de M. Honoré Beaudry.

Samedi après-midi, à 2 h. 30 aura lieu l'assemblée mensuelle du local 145 Jacques-Cartier de l'union internationale des typographes, à 1079 Berri, sous la présidence de M. J.-W. Blaquière.

M. Gaston Sainte-Marie, chef du bureau des examinateurs en tuyauterie de la province de Québec, donnera une conférence samedi soir, à 415 Sainte-Catherine est, à une réunion des ingénieurs et chauffeurs stationnaires.

Le club Social Saint-Joseph, à sa dernière réunion, a adopté une résolution de sympathies à l'égard de M. Eddy Faubert, à l'occasion de la mort de sa mère.

Chez les Internationaux:

Union des charpentiers-menuisiers, local 1244, à 1244 Sainte-Catherine ouest.

Union des charpentiers-menuisiers, local 178, au Monument National.

Conseil des métiers et du travail, à l'hôtel Mont-Royal.

Chez les Syndicats:

Cercle Léon XIII, à 1231 Demontigny est.

Union des travailleurs du port, à 1011 Clarke.

A la F. O. C.:

Filiale S.-Maxime de Saint-Lambert, à 53 Saint-Louis.

Filiale S.-Athanase d'Iberville, à l'édifice Stonehouse.

A la F. P. E.:

Filiale des jeunes de Saint-Jacques, à 1168 Sainte-Catherine est.

Filiale Saint-Jean, à 166 Dante.

Filiale Delorimier, à 2207 Mt-Royal est.

Filiale italienne de Montcalm, à 6766 Papineau.

Filiale Mercier, à 8738 Hochelaga.

Filiale Rosemont, à la salle Sainte-Philomène.

A la F. C. O. P. Q.:

Filiale Mercier, séance dramatique, à 8685 Souligny.

Filiale Saint-Edouard, comité exécutif, à 6425 Saint-Denis.

Filiale Saint-Roch, comité exécutif, à 474 Jean-Talon ouest.

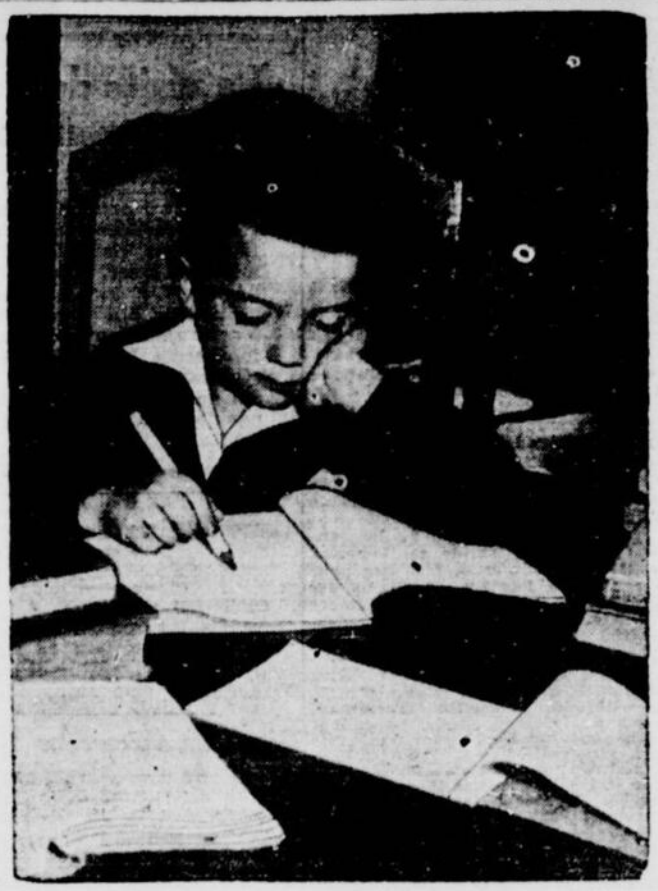

ENFANT PRODIGE.—Le jeune Louis Miller, 5 ans, de Philadelphie, émerveille les professeurs de l'université de la Pennsylvanie, où il a été admis dans la classe des mathématiques. Il résout des problèmes fort difficiles et il en trouve la solution facilement. On le voit ici au travail.

Protestations des étudiants Finnois

HELSINGFORS. — Le conflit linguistique qui sévit en Finlande depuis plusieurs années a eu récemment un écho à l'université d'Helsinki. La minorité suédoise, qui représente environ 11 pour cent de la population du pays, avait fêté, comme journée nationale, le souvenir de la bataille de Luetzen et de la mort héroïque de Gustave-Adolphe. Les étudiants finnois protestèrent, malmenèrent leurs camarades suédois et répandirent des tracts intitulés "La Finlande aux Finlandais!" Les passions déchaînées parmi cette jeunesse furent telles que des barricades s'élevèrent dans les rues et que la police dut faire appel aux pompiers pour calmer l'effervescence estudiantine.

Un concours entre les jeunes avocats

L'Association du Jeune Barreau de Montréal a organisé un concours de travaux juridiques, portant sur "Les Conventions Matrimoniales dans la province de Québec".

Tous les jeunes avocats ont droit d'y prendre part. Les travaux devront être terminés pour le 27 avril prochain. Il y aura quatre prix en argent: $40, $20, $10 et $5.

La Victoire sans ailes en France

A l'occasion de l'anniversaire du 11 novembre, on a parlé de la Victoire aptère. La comparaison a été faite entre la victoire que la France a remportée avec ses alliés sur le plan matériel et dont les résultats subsistent sur la carte, et celle qu'elle a remportée sur le plan moral, qui, a-t-on écrit, "est devenue entre nos mains une pauvre victoire gémissante et blessée, sans ailes et sans souffle...." Or jamais les Grecs n'ont tenu la Victoire sans ailes, la Victoire aptère, pour "une pauvre victoire gémissante et blessée." Le temple qu'ils lui ont élevé sur l'Acropole, au quatrième siècle avant Jésus-Christ, glorifiait la plus belle, la plus chère de toutes les victoires; celle qui, s'étant posée sur le sol de l'Hellade, s'y était fixée pour toujours et ne devait plus quitter la République, celle qui ne s'envole pas. Tel est le sens enthousiaste et fier que les Grecs, confiants en eux-mêmes, donnaient à la Victoire aptère et non point celui d'une victoire gâchée.

Promenades de radiesthésiques

PARIS. — Les promeneurs du bois de Boulogne étaient fort intrigués, par un groupe de personnages mystérieux qui erraient de pelouse en pelouse comme s'ils étaient à la recherche de quelque trésor perdu. Un prêtre était parmi eux. Son nom bientôt se répandit parmi les curieux qui s'étaient rapprochés. C'était l'abbé Mermet, qui est bien connu parmi les amis de la radiesthésie, dont il préside l'association. Mais que cherchait-on, au bois de Boulogne? Aucun programme n'avait été arrêté. Radiesthésiques et promeneurs sympathisèrent rapidement et on se plut à faire ensemble des expériences que les circonstances suggéraient. C'est ainsi que le chien de telle belle promeneuse fut examiné. La baguette révéla qu'il y avait un point à surveiller.

Un autre chien, en revanche, montra aux radiesthésiques penchés sur lui qu'il était en parfaite santé.

On essaya également de déterminer le refuge des derniers daims qui vivent au bois de Boulogne et qui n'ont pu être encore transférés au Zoo. La baguette, sur ce point, ne donna malheureusement pas d'indications très précises. Mais elle décela aisément les sources d'eau souterraines, ce qui est, comme on sait, un jeu pour elle.

Feu M. Eugène Descary

M. Eugène Descary, comptable de la Corporation du pont du lac St-Louis, est décédé mardi soir, à sa demeure, 853 Avenue Outremont, à l'âge de 43 ans.

Il laisse dans le deuil, son épouse ainsi que sa mère, quatre frères, Henri, Edgar, Charles et Noël Descary; une soeur, Marguerite; deux fils, Jacques et Robert Descary; trois filles, Jacqueline, Denise et Madeleine.

Les funérailles auront lieu à Dorval, demain matin, à 9 hrs. Le corps repose en chapelle ardente à sa résidence d'Outremont.

HONNEUR A Sir MALCOLM.—Au centre, Sir Malcolm Campbell, qui a atteint dans son automobile de course la vitesse de 276 milles à l'heure sur la grève de Daytona, Floride. On lui remet à Washington, une plaque d'argent à l'occasion de ce récent record. A gauche, le vice-président Garner, et à droite, le sénateur Duncan Fletcher.

TEMPÉRATURE

BEAU ET FROID

Vallée de l'Outaouais et du Haut St-Laurent: vents modérés du nord-est et de l'est, beau et froid aujourd'hui et demain.

Vallée du Bas St-Laurent: Beau et froid aujourd'hui et demain.

NAISSANCE

RHEAUME—A Montréal, le 28 mars 1935, à M. et Mme Alcide Rhéaume, née Emely Rogers, un fils baptisé Joseph-Maurice-Gérard.

Parrain et marraine, M. Arthur Sauvé, Mlle Simone Rhéaume, Porteuse, Mme L. Rhéaume, grand'mère de l'enfant.

DECES

COUTURE—A Montréal, le 3 avril 1935, à l'âge de 53 ans est décédé Napoléon Couture, 1719, Gilford.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Jos. Lussier & Fils, 4730, Papineau à 7.45 hrs pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCARY — A Outremont, le 2 avril 1935, à l'âge de 42 ans, 1 mois, est décédé Eugène Descary, époux de Clara Charbonneau.

Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 853 ave Outremont, à 8 heures pour se rendre à l'église de Dorval où le service sera célébré et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON—A Bellevue, Ville de Lery, le 4 avril 1935, à l'âge de 82 ans, 6 mois est décédé Odie Gendron.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant, à 8.30 hrs. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur Mme Vve Josephus Gendron pour se rendre à l'église de Châteauguay. Parents et amis sont prié d'y assister sans autre invitation.

LATULIPE—**Louis-Joseph-Emile**, époux bien-aimé de Elsie Hayes, décédé le 3 avril à sa résidence, 84, Arlington, Westmount, à l'âge de 57 ans.

Le convoi funèbre quittera la résidence à 8 h. 30 vendredi matin pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service funèbre sera chanté. 34-1

Le coin du bébé

vous offre un grand nombre de suggestions pour cadeaux qui seront très appréciées des mamans.

Depuis Frères

PLateau 5151

DECES

QUEVILLON— A Montréal, le 3 avril, à l'âge de 64 ans, est décédé Léopold Quevillon, 4335 Bordeaux, époux d'Agnès Bélisle.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 7.45 hrs pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE—A Montréal le 2, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis-Joseph Rainville, célibataire.

Le défunt est exposé à l'Hôtel-Dieu, coin Ave des Pins, St-Urbain Funérailles vendredi le 5 courant, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARRAZIN—A Montréal, le 3 avril à l'âge de 28 ans, est décédée Eva Sarrazin, fille de Frédéric Sarrazin et de Bella St-Amour.

Funérailles samedi le 6. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 2583 Lacordaire, à 7.45 hrs pour se rendre à l'église N.-Dame des Victoires où le service sera célébré à 8 hrs. Inhumation à Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY—A Montréal, le 3 avril 1935, à l'âge de 39 ans, 3 mois est décédé Augustin Tremblay, époux de Irène Roberge. Le défunt est exposé rue Dorchester ouest, No 1365. Funérailles le 6. Départ à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide et de là au cimetière Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

WALKER—A Côteau Station, le 4 courant, à l'âge de 20 ans, est décédée Marie-Marthe, fille bien-aimée de Henry Walker et Emma Grenier.

Les funérailles auront lieu le samedi 6 avril à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister.

MESSE ANNIVERSAIRE

CASTANIER - QUENNEVILLE. — Samedi le 6 avril à 7.30 hrs a.m., à l'église St-Vincent-Ferrier, Montréal, messe anniversaire pour le repos de l'âme de Salomée Quenneville, épouse de feu Dosithée Castanier, recommandée par ses enfants.

Parents et amis sont priés d'y assister.

M. Paul Mercier

(Suite de la page 3)

QUEBEC

M. Mercier parla ensuite du congrès des maires tenu à Montréal il y a une quinzaine. Il faut remarquer jusqu'à quel point on avait, au cours de cette conférence, louangé la province de Québec dont les lois et les principes administratifs font l'envie de tous, y compris les chefs de la N.R.A., aux Etats-Unis. Ces maires sont venus à Ottawa demander de l'aide au fédéral; qu'ont-ils obtenu?

Le député de St-Henri s'étend un peu plus longuement sur la triste situation qui est faite aux petits propriétaires, de chez-nous comme ailleurs, qui font la principale richesse de la nation et qui, de par leurs status constituent une assistance permanente pour tous les métiers. Aujourd'hui, non seulement, ils ont tout perdu mais, parce qu'ils sont propriétaires, on leur refuse toute assistance en matière de chômage.

La visite des logements

QUEBEC, 4. — Les citoyens de Montréal n'auront plus désormais que trente jours pour visiter les logements à louer. Le Conseil Législatif a adopté définitivement le bill relativement à cette question hier. Toutefois, seule la cité de Montréal sera affectée par le bill suivant la réclamation faite par l'honorable Médéric Martin.

Canonisation de Thomas More

CITE DU VATICAN, 4. (P.C. - Havas).—Un consistoire public pour la canonisation de sir Thomas More et du cardinal John Fisher a été tenu aujourd'hui.

Eloge du successeur de Lord Bessborough

VICTORIA, 4. — Lord Bessborough est heureux d'avoir comme successeur comme gouverneur général du Canada "un homme aussi distingué que John Buchan", a-t-il déclaré à une réunion du Canadian Club, ici, hier.

La Commission des Liqueurs

QUEBEC, 3.—Certaines restrictions concernant les heures d'ouverture et de fermeture des magasins de la Commission des Liqueurs seront insérées dans un bill soumis par le trésorier provincial, l'hon. R.-F. Stockwell. Ces heures pourront être changées avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

En route pour le golfe

Le brise-glace N.-B. McLean, après avoir ravitaillé à Québec, est parti ce matin, pour sa tournée printanière dans le golfe.

Concert des aveugles

L'Association Canadienne-française des Aveugles Inc., donnera une soirée récréative ce soir, jeudi le 4 courant, à la salle St-Jean, coin St-Dominique et Shamrock, sous la présidence de M. l'échevin Zénon Lesage. Un concert par des artistes aveugles a été préparé.

RENO, Nevada, 4. — La princesse Barbara Mdivani et James Blakeley, à qui elle fut déjà fiancée, se sont rencontrés ici hier. Blakeley, après la rencontre, a tout simplement dit être venu à Reno afin de saluer sa vieille amie, niant avec force que l'on soit sur le point de voir une nouvelle idylle éclore.

Pèlerinage à Rome d'ouvriers français

L'Allemagne veut influencer Danzig

DANZIG, 4. (P.A.)—Le ministre de la propagande allemand a déclaré qu'il déléguait ses plus éloquents diplomates à la ville libre de Danzig pour influencer les élections parlementaires de dimanche en faveur des candidats nazistes afin de prouver que l'ancienne ville allemande est toujours restée loyale au Reich.

L'appel de Bilodeau

QUEBEC, 4. — Le recours en appel de Rosario Bilodeau, facteur, condamné à être pendu pour le meurtre de Octave Fiset est entendu à la Cour d'Appel.

Feu M. Elie Rivard

TROIS-RIVIERES, 4. — Un homme d'affaires très connu dans tout le district, M. Elie Rivard, est décédé ici à l'âge de 77 ans, après 3 semaines de maladie.

Le défunt était intéressé dans la crémerie des Trois-Rivières. Depuis 20 ans, il était dans le commerce des produits de laiterie, après avoir été 20 ans boulanger. Il fut autrefois marguillier à la cathédrale.

Outre son épouse, née Minnie Guay, le défunt laisse quatre filles et un fils, Mlle Cyprienne, Mme Henri Bettez, Mme Albert Paquin, de notre ville, Mme Henri Duchesnay, de Montréal, et M. Rodrigue Rivard, des Trois-Rivières.

PARIS, 4. (P.C.-avas) — Les noces d'or des pèlerinages de "La France du Travail" vont être solennellement célébrées à Rome. Il y a, en effet, cinquante ans qu'un industriel français, Léon Harmel, avait l'idée d'organiser un voyage collectif d'une centaine de patrons dans la cité sainte. Léon XIII les reçut avec une grande bienveillance et leur recommanda de revenir avec des ouvriers. C'est pourquoi, l'année suivante, plus de 2,000 ouvriers et patrons de France se présentaient devant le Saint-Père et lui demandaient sa bénédiction. Depuis, chaque année, la troupe des pèlerins de "La France du Travail" ne fait que grossir. Les conséquences de l'initiative de Léon Harmel furent importantes. C'est en partie grâce à elle qu'en 1891, le Pape, "en remerciement de leurs pèlerinages", définissait pour les ouvriers et les patrons français, les rapports entre le capital et le travail. Ce fut l'Encyclique "Rerum Novarum" qui fut complétée par la bulle "Quadragesimo Anno" en 1931, à l'occasion du quarantième pèlerinage des travailleurs. Le cinquantenaire du premier pèlerinage de Léon Harmel sera, cette année, célébré solennellement.

Des fêtes spéciales seront organisées au Vatican à cette occasion. Et déjà, par milliers, les pèlerins s'inscrivent en France pour le pieux voyage.

LONDRES. — Sir John Collie un des fameux experts anglais en maladies nerveuses, est décédé à l'âge de 74 ans.

Des maternités fréquentes vous ont affaiblie?

TONIFIEZ-VOUS

Vous retrouverez votre vigueur en employant les bonnes PILULES ROUGES, le grand remède à l'ANEMIE dont les symptômes ou conséquences sont: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégularités, troubles internes essentiellement féminins.

"Après la naissance de mon bébé (c'était mon septième), il va sans dire que je n'étais pas forte. Je suis devenue maigre à 98 livres. Après quinze jours de maladie, je voulais commencer à marcher, mais j'étais bien trop faible et les jambes me pliaient. J'ai commencé à prendre des PILULES ROUGES et en peu de temps, je suis venue à bout de me lever, mon appétit augmentait et j'ai engraissé d'une quinzaine de livres. Les PILULES ROUGES m'ont fait un bien incroyable. Lorsque je fais mon grand ménage ou que je travaille un peu plus fort qu'à l'habitude, je prends des PILULES ROUGES c'est ce qui me tient bien."

(Signé)—Mme AIME GIRARD,
578, rue S.-Léon,
Québec, P.Q.

DECLARE DEVANT MOI A QUEBEC,
(Signé)—J. A. POULIOT, N.P.

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570 S.-Denis, Montréal.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

Nine, fleur des champs

par **WILLY DIAS** Traduit de l'italien par Maria Croci.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

6 (suite)

IV

Dans le sachet de soie où elle reposait comme dans un précieux reliquaire, la rose avait perdu ses fraîches couleurs, mais elle continuait à exhaler son parfum capiteux; et il suffisait que Nine la respirât en fermant les yeux, pour revoir le jardin aux allées mystérieuses et la douceur du crépuscule en harmonie avec la douceux d'une voix mâle qui lui disait qu'elle était belle. Ce souvenir, à lui seul, la faisait rougir, car jamais elle n'avait éprouvé rien de semblable. Ses camarades de lycée la traitaient comme un des leurs et la vie qu'elle menait l'avait éloignée des compliments vulgaires que les hommes jettent au visage des femmes comme un bouquet, dans l'espoir qu'elles le ramasseront.

A plusieurs reprises, depuis ce soir-là, elle avait revu Fabio; chaque fois le jeune homme lui avait, à la dérobée, serré la main plus longuement, et chaque fois ses yeux lui redirent des mots caressants d'admiration.. mais les deux jeunes gens ne se retrouvèrent plus en tête-à-tête.

Les frères d'Anne-Marie, bruyants, envahissants, venaient se mettre souvent entre eux, et Aurelia semblait prendre un soin particulier à ne pas quitter son frère et son amie. Cela, d'ailleurs, ne gênait guère Anne-Marie qui épelait avec ravissement les premiers mots de sa vie sentimentale, effeuillait les pétales de la fleur fragile et sans racine épanouie un soir sous le regard d'un jeune homme, dans une atmosphère de printemps. Cela, parce que les songes d'un jeune coeur vierge avaient pris la forme d'un visage humain et que des lèvres candides répétaient un nom... il ne s'agissait pas d'un choix, mais d'une aspiration vague, qu'une parole légère avait suffi à fixer.

Anne-Marie ne faisait aucun projet; elle n'avait jamais pensé à un mariage possible avec Fabio. Un sourire échangé, un serrement de main furtif et prolongé suffisaient amplement à son bonheur; et comme, à chaque rencontre, elle retrouvait ce sourire et cette étreinte, elle était sûre d'une parfaite entente.

Fabio Giuliani, lui, ne soupçonnait absolument rien de ce roman, ne supposant pas une minute qu'Anne-Marie pensât à lui cent fois par jour. Quand il l'eut quittée, il ne se rappela même plus l'existence de Nine, car il employait ses deux mois de congé à des distractions d'un autre genre.

La vie de Nine continuait donc son cours monotone et tranquille, mais une pensée secrète la rendait tour à tour mélancolique ou débordante de joie. Dine se plaignait qu'elle jouât moins volontiers avec lui et Gino ne lui laissait plus de trêve depuis qu'il l'avait surprise en train d'effeuiller une marguerite. De son côté, Giorgio devenait tout à fait homme; sous l'influence d'Aurelia, une grande idée faisait travailler cette jeune tête; celle d'une humanité souffrante qu'il fallait aider, soigner, aimer.

L'innocente Nine arpentait le jardin avec impatience, le coeur battant et une angoisse inconnue lui serrait la gorge. Elle s'arrêta, la respiration coupée, en attendant la trompe de l'auto des Giuliani, prise d'une envie folle de s'enfuir; mais à la voix de Gino qui l'appelait, elle s'avança pâle mais calme et répondit amicalement au salut de Fabio et d'Aurelia.

Les jeunes Salvi assaillirent l'officier de questions, car ils enviaient celui qui allait repartir pour des pays lointains, pour eux parés de toutes les séductions.

Pauvres enfants, ils ignoraient que bientôt la vie allait les enserrer de ses anneaux et les précipiter dans la lutte; que jamais ils ne retrouveraient l'insouciante allégresse de leurs années d'enfance, la douceur de leur foyer, et que plus tard, ils se souviendraient avec déchirement de ces beaux jours envolés.

Fabio adressait tous ses sourires à Nine, continuant presque inconsciemment ce flirt qu'il croyait innocent, sans chercher pourtant à rester seul avec la jeune fille. Mais Aurelia ne se départit de sa surveillance habituelle; ce fut elle, au contraire, qui entraîna les garçons dans une course à travers les prés, de sorte que Fabio et Nine demeurèrent en tête-à-tête un long moment.

Fabio ne semblait d'ailleurs avoir rien de particulier à dire comme il arrive à ceux qui vont partir et se sentent déjà bien loin... La parenthèse des vacances se refermait pour lui: il pensait à des gens et à des choses que les siens ne connaissaient pas; et il pensait aussi à Luisa Cima, qui allait, dès ce soir, l'attendre à Gênes.

Mais Nine interpréta, suivant son coeur, ce silence comme le signe d'une souffrance qui répondait à la sienne. Fabio sentit alors qu'il devait dire quelque chose et une banalité, cent fois répétée durant ses voyages à cent femmes presque inconnues, lui vint aux lèvres:

— Te souviendras-tu quelquefois de moi?

Elle le regarda, baissa les yeux et murmura tout bas:

— Oui, toujours.

Un vague soupçon effleura l'esprit du jeune homme, puis il pensa que toutes les femmes sont sentimentales et il se rappela tous les "toujours" déjà entendus; et pour se tirer d'embarras, il demanda gaiement à Mme Salvi qui venait d'apparaître:

— Qu'y a-t-il de bon à manger, chère madame?

— Des choses que tu aimes, gourmand! répondit Mme Salvi qui appelait les autres enfants.

La conversation redevint générale, et comme l'heure tardait, Fabio prit congé.

Un serrement de mains, le était déjà parti!...

Pour Anne-Marie soudain, le monde et la vie avaient changé de face.

V

Puis l'existence habituelle avait repris son cours. L'été, avec ses champs de blé mûr ondoyants au grand soleil, avec les garçons en vacances remplissant la maison de cris et de chants. Puis l'été s'était changé en automne avec une rapidité déconcertante; mais Anne-Marie continuait à vivre son rêve, bien que Fabio ne donnât que de rares signes de vie par quelques cartes postales.

Le jeune homme devait rester absent plus d'un an, mais cette absence ne pouvait effrayer la jeune fille qui sentait tout l'avenir devant elle. Et le souvenir embellissait sa brève aventure d'une poésie captivante.

Malgré sa réelle intelligence, Nine, comme toutes les jeunes filles d'autrefois et comme quelques-unes encore d'aujourd'hui, ne savait attribuer sa véritable valeur à un mot murmuré, à un regard échangé, car elle ne connaissait pas le monde, où ces mots et ces regards ne comptent pas.

Tout d'abord, elle avait attendu... quoi? elle n'en savait rien au juste: la lettre, peut-être, qui confirmerait son désir, qui répondrait à l'élan de son coeur. Elle attendait le facteur du haut de la terrasse, pour le voir arriver de loin, puis se précipitait à sa rencontre en coup de vent, en apercevant sur la route le cycliste chargé du sac qui contenait peut-être son bonheur... Et toujours désillusionnées, elle demeurait muette et déçue.

PLateau 5151 HEURES D'AFFAIRES: 9 a.m. à 5.30 p.m. — LE SAMEDI: 9 a.m. à 10 p.m. PLateau 5151

67e VENTE ANNIVERSAIRE chez DUPUIS

Vente de nouvelles robes imprimées

Admirez ces six charmantes robes
faisant partie du lot mis en vente

On trouvera difficilement d'aussi jolies robes à un tel bas prix

En plus des robes ci-dessus ce lot comprend des modèles à redingote (simulant un manteau uni) avec imprimé de pois. Ces modèles sont offerts dans les mêmes tailles.

FLEURS - FEUILLES DETACHEES - POIS - ET FANTAISIES

C'est le printemps lui-même que ces gais imprimés... et c'est la vente la plus opportune à un tel prix de 2.95 pour une charmante toilette, qui ira si bien sous le manteau de tweed ou de crêpe de laine... Tout le rayon de la confection pour dames est enthousiasmé d'une pareille offre... vous le serez aussi mesdames, quand vous aurez essayé un de ces modèles... Achetez-en deux, vendredi... vous vous en féliciterez plus tard dans la saison...

SPECIAL vendredi, chacune 2.95

Tailles:
14 à 20
38 à 50

Deuxième (De Montigny)

Spécial vendredi . . . glacières à bas prix

Prix de vente qui vous surprendront tout en vous faisant économiser. Venez choisir la vôtre chez DUPUIS vendredi . . . . profitez de nos conditions de paiement faciles. Marchandise gardée en magasin [sans frais] jusqu'à demande de livraison

Glacières en métal

Largeur 19⅝" — profondeur 17" — hauteur 38⅞". Métal émaillé blanc, ivoire et vert ou ivoire et brun. **12.95**

PAIEMENTS FACILES
2.95 COMPTANT, solde en 6 paiements mensuels de 1.80 chacun.

Modèle plus grand

Glacière d'une hauteur de 44½", profondeur 18", largeur 23½". Emaillée blanc, ivoire et vert ou ivoire et brun. **15.95**

PAIEMENTS FACILES
2.95 COMPTANT, solde en 6 paiements mensuels de 2.18 chacun

Marchepieds (escabeaux)

Fabrication solide en bois. Toutes les marches boulonnées.

4 marches	.98	6 marches	1.39
5 marches	1.19	7 marches	1.89

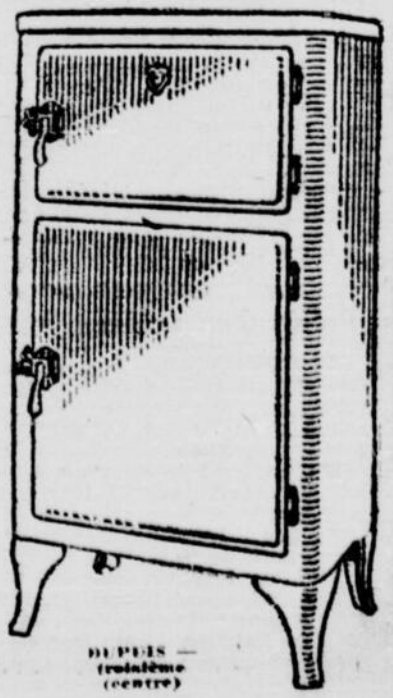

DUPUIS — troisième (centre)

Modèle à 3 tablettes

Glacière d'une hauteur de 49", largeur 24½", profondeur 19". **21.95**

PAIEMENTS FACILES
4.95 COMPTANT, solde en 6 paiements mensuels de $3.06 chacun.

Grandes glacières

Largeur 27⅝", profondeur 20¼", hauteur 27¾". Surface bien finie. Spécial **27.45**

PAIEMENTS FACILES
5.45 COMPTANT, solde en 10 paiements mensuels de 2.37 chacun

PLateau 5151 — Local 202

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Des milliers de policiers transférés à la Reichswehr

Berlin à l'écart de tout pacte européen de grande envergure

LONDRES, 4. — [P.C. - Par cablogramme]. — **Au sujet d'une nouvelle à l'effet que la France, avec l'appui de l'Angleterre et de l'Italie, traduira l'Allemagne devant la Société des Nations le 15 avril afin qu'elle y subisse son "procès" sous l'accusation d'avoir violé le traité de Versailles, le "Daily Express" met le gouvernement en garde disant que les résultats d'une telle manoeuvre peuvent être ou désastreux ou ridicules. "Ce sera, dit-il, ou la guerre ou un pied-de-nez de l'Allemagne et la risée des autres nations."**

FACE A L'ALLEMAGNE

PARIS, 4. — (Tous droits réservés par la Presse Associée). — On dit en haut lieu que le gouvernement français tout en favorisant un pacte général de sécurité européenne englobant l'Allemagne compte sur front uni de l'Angleterre et de l'Italie et de la France pour impressionner davantage l'Allemagne.

C'est ce que le ministre des Affaires étrangères Pierre Laval soumettra lors de la conférence des puissances à Stressa, le 11 avril.

PRAGUE, 4. — (Tous droits réservés par la Presse Associée). — Edouard Benès, ministre des Affaires étrangères de la Tchécoslovaquie, a assuré Anthony Eden, ce matin, que ce pays demeurait en parfait accord avec la Grande-Bretagne au sujet de la sauvegarde de la paix en Europe et de la fidélité à la Société des Nations.

PRAGUE, Tchécoslovaquie, 4. (P.A.) — Le capitaine Anthony Eden, lord du sceau privé anglais, est arrivé ici aujourd'hui. Il a été reçu par le ministre des Affaires étrangères, Edouard Benes. On croit que les conversations dureront deux heures et qu'il sera question de la Petite Entente et de la situation dans les Balkans. C'est la dernière étape de Eden dans son voyage autour de l'Europe comme "messager de paix."

L'ALLEMAGNE REFUSE

BERLIN, 4. (P.A.) —Un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères a déclaré, aujourd'hui, que l'Allemagne restera étrangère à tout pacte compliqué de sécurité générale, faisant par là allusion au projet d'un système de sécurité paneuropéen dont il a été question, hier.

Ce fonctionnaire a ajouté qu'il faudra tenir bien des conférences avant de persuader le Reichsfuhrer Hitler à adhérer à un "vague système collectif". L'Allemagne est en faveur d'accords bilatéraux pour des périodes courtes et limitées, avec obligations précises.

Pendant ce temps, les nazis continuent à renforcer leur armature militaire. Un nouvel article du programme de réarmement a été appliqué aujourd'hui lorsque des milliers de policiers ont été transférés dans l'armée régulière comme instructeurs pour les nouvelles recrues. Ils ont été passés en revue par le ministre de l'aviation Goering, qui est en même temps chef de la police du Reich.

PAS DE VISAS

KAUNAS, Lithuanie, 4. (P. C. via Havas.) — Depuis samedi dernier, les autorités allemandes ont refusé d'accorder des visas sur les passeports des Lithuaniens qui se proposent de séjourner en Allemagne ou simplement d'y passer. On n'a pas expliqué encore les motifs de cette décision mais on sait que l'Allemagne est indignée de la condamnation de 97 nazis trouvés coupables d'avoir conspiré pour livrer la ville de Memel au Reich.

COUP D'ETAT

BERLIN, 4. (P.C.) — Le sentiment anti-lithuanien qui est déjà très prononcé à la suite de la condamnation de 91 nazis a été avivé aujourd'hui par les nouvelles publiées à l'étranger à l'effet que la Lithuanie prépare un coup d'Etat pour s'annexer définitivement la ville de Memel.

(Memel, autrefois partie de l'Allemagne, a un statut semi-autonome et est sous la souveraineté de la Lithuanie).

L'Allemagne suit avec une grande anxiété les événements sur la frontière de la Prusse orientale.

On dit dans les cercles bien informés que la Russie appuie la Lithuanie dans sa politique au sujet de Memel. D'autres disent que la France et l'Italie sont aussi impliquées.

On apprend de source officielle que la Lithuanie protestera auprès de Berlin au sujet des manifestations anti-lithuaniennes en Allemagne.

L'Autriche animée du vieil esprit guerrier

VIENNE, 4. (Presse associée). — L'Autriche a décidé de suivre les autres nations dans la voie des armements.

Un communiqué émis à l'issue d'une conférence entre le chancelier Kurt Schuschnigg et les membres de son cabinet, annonce que ce pays ne se contentera plus de l'armée de 30,000 hommes que lui accorde le traité de Saint-Germain.

Le communiqué, très bref, dit: Le cabinet a été unanimement d'avis que l'égalité en armements sera bientôt accordée à l'Autriche.

"On a déjà commencé à prendre les mesures nécessaires pour augmenter notre effectif militaire".

Le communiqué ne précise pas si l'Autriche a l'intention de rétablir la conscription, comme l'a fait l'Allemagne, et n'indique pas le nombre de troupes auquel elle croit avoir droit.

ESPRIT GUERRIER

Il y a en même temps de nombreux indices de la renaissance du vieil esprit guerrier. Un régiment d'élite a aussitôt été chargé de monter la garde devant l'édifice du gouvernement. Les soldats portaient des uniformes resplendissants avec l'insigne des deux aigles du temps de l'empire austro-hongrois.

On a annoncé aussi que la parade militaire annuelle du printemps aura lieu à Vienne, dimanche prochain, comme au temps de l'avant-guerre.

AMERICAINS ACCUSES D'ESPIONNAGE A PARIS. — Robert Switz et sa femme, Marjorie, (indiqués par des flèches), un couple américain, subissant leur procès à Paris avec 19 autres prévenus au cours du plus gros procès pour espionnage depuis la guerre. A la droite de Mme Switz est Mme Lydia Stahl, graduée de l'université de Columbia, qui aurait été l'une des têtes de la bande d'espions. On croit que les Switz seront relâchés après avoir fait une confession impliquant la Russie soviétique.

Le major Volanis a été condamné à mort

SALONIQUE, Grèce, 4. — La Cour martiale a condamné à mort le major Volanis, un des chefs de la réconte révolte. Les juges ont délibéré pendant quatre heures.

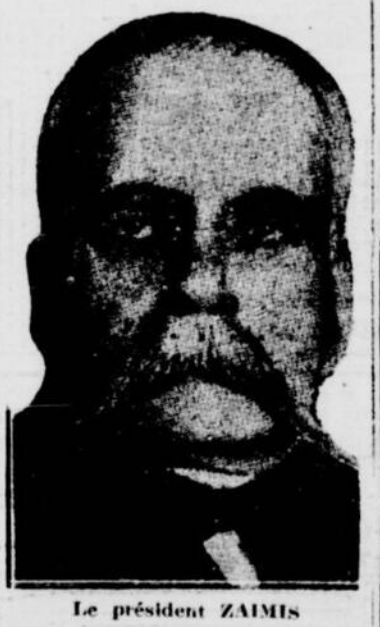

Le président ZAIMIS

On croit que la sentence sera exécutée incessamment.

Deux autres procès commenceront aujourd'hui en Cour martiale et deux autres encore à Athènes, demain.

Des trente-quatre rebelles jugés devant la Cour martiale jusqu'ici, douze ont été acquittés, un le major Galanakis a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité et les autres à des sentences variant de six mois à vingt années de prison.

Après que la sentence de mort eût été prononcée contre lui, le major Volanis a télégraphié au président Zaimis pour implorer sa clémence.

Procès d'un automobiliste

TROIS-RIVIERES, 4. — C. A. Gonthier, de Québec, subira son procès cet après-midi sous l'accusation d'avoir causé un accident avec son automobile.

D'après les témoignages entendus à l'enquête présidée par le magistrat F.-X. Lacoursière, M. et Mme Louis Lamothe marchaient sur le bord de la route, à Sainte-Jeanne d'Arc d'Almaville, à 20 milles d'ici, quand l'accusé frappa Mme Lamothe. Celle-ci fut projetée dans l'air. Le conducteur, d'après les témoins ne se serait arrêté que beaucoup plus loin.

Une indemnité de $100,000

CHICAGO, 4 (P.A.).—Le jury de la cour fédérale a accordé une indemnité de $100,000 à Mme Helen Bedford-Jones, d'Evansville pour la perte d'affection de son précédent mari, Henry Bedford-Jones, romancier qui vécut autrefois à Napanee, Ont. Le payement de la compensation devra être fait par la femme actuelle du romancier, Mme Mary Bernardin Bedford-Jones.

L'avocat de la défense a déclaré qu'il avait l'intention d'aller en appel. Ni l'une ni l'autre des deux femmes n'étaient en cour au moment du verdict.

Bedford-Jones divorça de sa première femme en 1928, parce que comme il l'avouait devant la cour, les constantes taquineries de celle-ci l'avait amené au bord du suicide.

Les biscuiteries à la Commission du tarif

OTTAWA, 4. — Se basant sur l'article 2 de la Conférence d'Ottawa et demandant l'abolition des droits de douane sur les biscuits la National Association Biscuit of United Kingdom a présenté une requête à cette fin devant la commission du tarif.

Des représentants de six compagnise canadiennes dont 4 de Montréal s'opposent vigoureusement à cette requête en déclarant que si elle était accordée, elle serait dommageable à plusieurs milliers de Canadiens. En effet, déclarent-ils, la Grande-Bretagne n'emploie pas notre farine pour fabriquer ses biscuits, tandis que nous avons dû l'an dernier, à cause de l'insuffisance de notre récolte de blé doux, nous approvisionner de farine douce en Angleterre. De plus les droits de douane imposée sur les biscuits anglais, 18 et 1 pour cent, ne sont pas excessifs.

DEMAIN chez DUPUIS

Une vedette de notre 67e vente anniversaire

SOULIERS pour hommes et jeunes gens

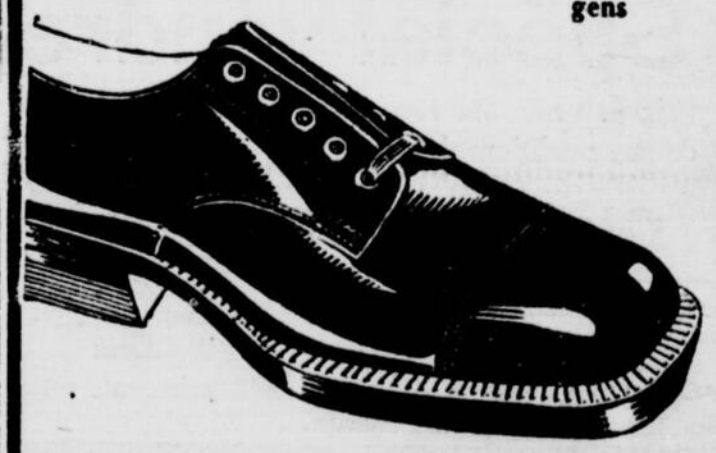

Nous nous sommes procuré un lot additionnel de 500 paires de ces souliers unis ou "brogue" solides, confortables et pratiques. Genre Blucher ou Balmoral. Cuir de haute qualité, semelles de cuir solide. Noir ou brun. Pointures 5½ à 11, la paire

2.67

Rez-de-chaussée (centre)

Dupuis Frères

PLateau 5151

Voyez nos spéciaux au verso